

PRIUS c

2012

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
 Toyota Customer Experience Center
 1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
 Servco Automotive Customer Services
 1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
 Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
 1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2011 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

1	**Avant de prendre le volant**	Informations relatives au système hybride, réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et le volant.
2	**Au volant**	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	**Équipements intérieurs**	Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	**Entretien et soin**	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	**En cas de problème**	Conduite à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	**Caractéristiques du véhicule**	Informations détaillées sur le véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

1 Avant de prendre le volant

1-1. Système hybride

Caractéristiques du système hybride 28
Précautions à prendre avec le système hybride 33
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation 39
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 46

1-2. Informations relatives aux clés

Clés 48

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès et de démarrage “mains libres” ... 53
Télécommande du verrouillage centralisé 69
Portes latérales 75
Hayon 83

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges avant 88
Sièges arrière 89
Appuie-têtes 93
Ceintures de sécurité 96
Volant 107
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement 108
Rétroviseurs extérieurs 110

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Vitres électriques 112
Toit ouvrant 116

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 120

1-7. Système antivol

Système antidémarrage 125
Étiquettes de prévention contre le vol 129

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 130
Airbags SRS 132
Système de classification des occupants du siège passager avant 147
Sièges de sécurité enfant ... 153
Installation du siège de sécurité enfant 157

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 170
Contacteur de démarrage (moteur) 182
Contacteur de démarrage (allumage)..... 186
Mode de conduite électrique EV 194
Boîte de vitesses hybride.... 197
Levier de clignotants 200
Frein de stationnement 201
Avertisseur sonore 202

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs ... 203
Témoins indicateurs et d'alerte 206
Écran multifonctionnel..... 210

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Commande des feux avant..... 228
Commande des feux antibrouillards 233
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 235
Essuie-glace et lave-glaces de la lunette arrière..... 239

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse..... 242
Systèmes d'aide à la conduite..... 247
Aide au démarrage en côte 252

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages..... 255
Limites de charge du véhicule 260
Conseils de conduite hivernale..... 261
Conduite avec une caravane/remorque 265
Remorquage..... 266

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 270
Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 279

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 280
Utilisation de l'autoradio 287
Utilisation du lecteur de CD 290
Lecture des disques MP3 et WMA 296
Utilisation avec un iPod 304
Utilisation avec un lecteur USB 312
Utilisation optimale du système audio 320
Utilisation de la prise AUX 323
Utilisation des commandes audio au volant 324

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Système audio/téléphonique Bluetooth® 327
Utilisation du système audio/téléphonique Bluetooth® 330
Faire fonctionner un lecteur portable compatible Bluetooth® 336
Passer un appel téléphonique 339
Utilisation du menu “SET UP” (menu “Bluetooth”) 345
Utilisation du menu “SET UP” (menu “Phone”) 351

3-4. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 358
• Éclairages intérieurs/éclairages individuels 359

3-5. Utilisation des rangements

Détail des rangements 361
• Boîte à gants 362
• Rangement de console 362
• Casiers auxiliaires 364
• Porte-gobelets 366
• Porte-bouteilles 367

3-6. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 369
Miroirs de courtoisie 370
Affichage de la température extérieure 371
Prise d'alimentation 373
Sièges chauffant 374
Crochet à vêtements 376
Tapis de sol 377
Plage arrière 379

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 382
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 386

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 389
Entretien général..... 392
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) 396

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 397
Capot 402
Positionnement du cric..... 404
Compartiment moteur 406
Batterie 12 V 418
Pneus..... 423
Pression de gonflage des pneus 434
Jantes 438
Filtre de climatisation 441
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé/ clé électronique..... 444
Vérification et remplacement des fusibles..... 448
Ampoules..... 461

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse..... 476
Remorquage du véhicule ... 477
Vous suspectez un problème 484

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche..... 485
Si un message d'alerte s'affiche 497
Si vous avez un pneu crevé 515
Si le système hybride ne démarre pas 527
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 529
Si vous perdez vos clés..... 530
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 531
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée 534
Si le véhicule chauffe 539
Si votre véhicule est bloqué..... 544
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 546

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 550

Informations sur le carburant 561

Informations sur les pneus 565

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 579

Systèmes à réinitialiser 585

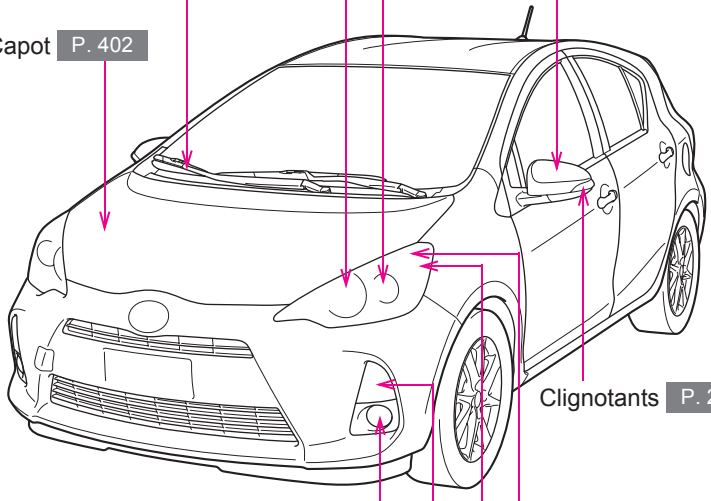
Index

Liste des abréviations 588

Index alphabétique 590

Que faire si... 602

Extérieur



Feux avant (feux de route) et éclairages de jour P. 228

Feux avant (feux de croisement) P. 228

Essuie-glaces de pare-brise P. 235

Rétroviseurs extérieurs P. 110

Capot P. 402

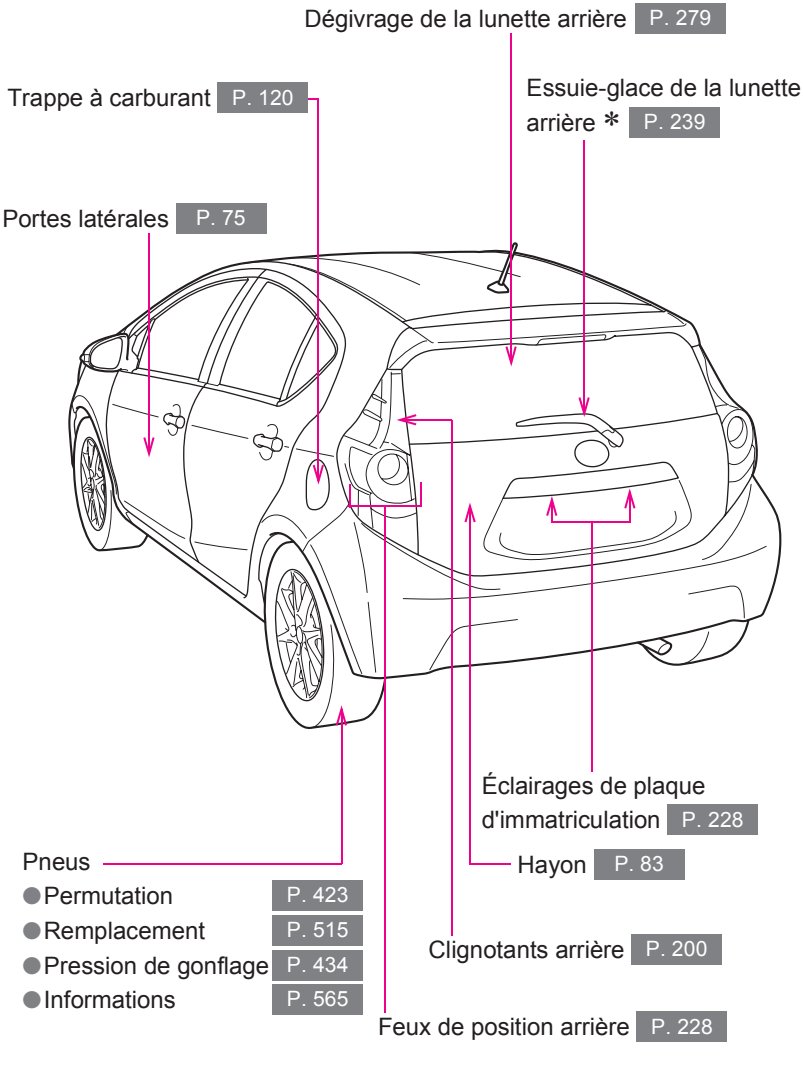
Clignotants P. 200

Feux antibrouillard avant * P. 233

Feux de stationnement P. 228

Feux de position latéraux avant P. 228

Clignotants avant P. 200



*: Sur modèles équipés

Commandes des vitres électriques * P. 112

Airbag SRS conducteur P. 132

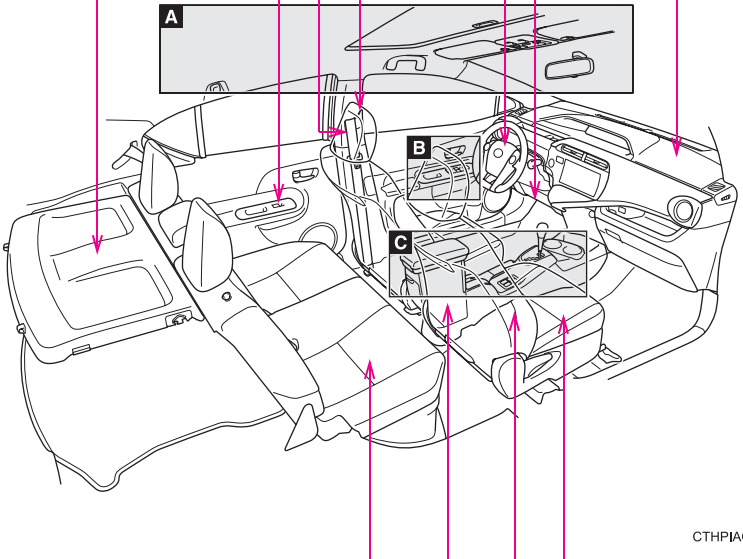
Airbag SRS genoux du conducteur P. 132

Ceintures de sécurité P. 96

Airbag SRS passager avant P. 132

Appuie-têtes P. 93

Plage arrière * P. 379



Sièges arrière P. 89

Sièges avant P. 88

Airbags SRS de coussin de siège P. 132

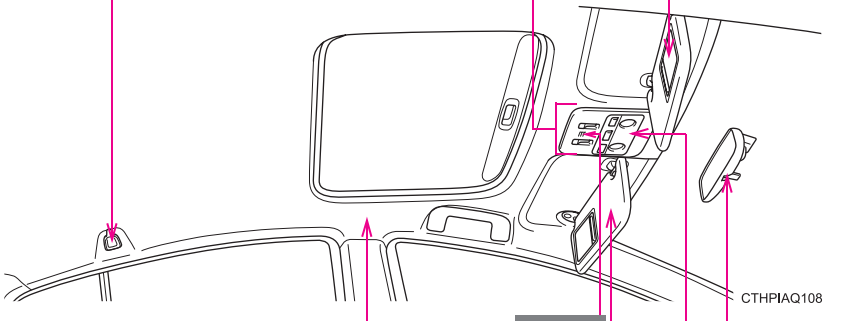
Rangement de console * P. 362

Casier auxiliaire * P. 364

Porte-gobelets P. 366

Airbags SRS latéraux P. 132

A



Commandes du toit ouvrant * P. 116

Crochet à vêtements * P. 376

Miroirs de courtoisie P. 370

Microphone P. 332

Airbags SRS rideau P. 132

Pare-soleil P. 369

Éclairages intérieurs P. 359

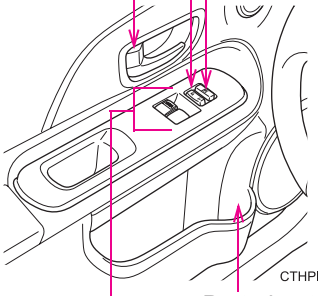
Éclairages individuels P. 359

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement P. 108

*: Sur modèles équipés

B **Type A**

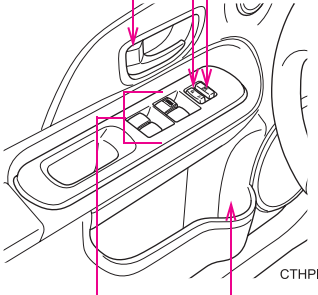
Bouton de verrouillage des vitres P. 112
Commande de verrouillage centralisé des portes P. 76
Boutons intérieurs de verrouillage des portes P. 76



Porte-bouteilles P. 367
Commandes des vitres électriques P. 112

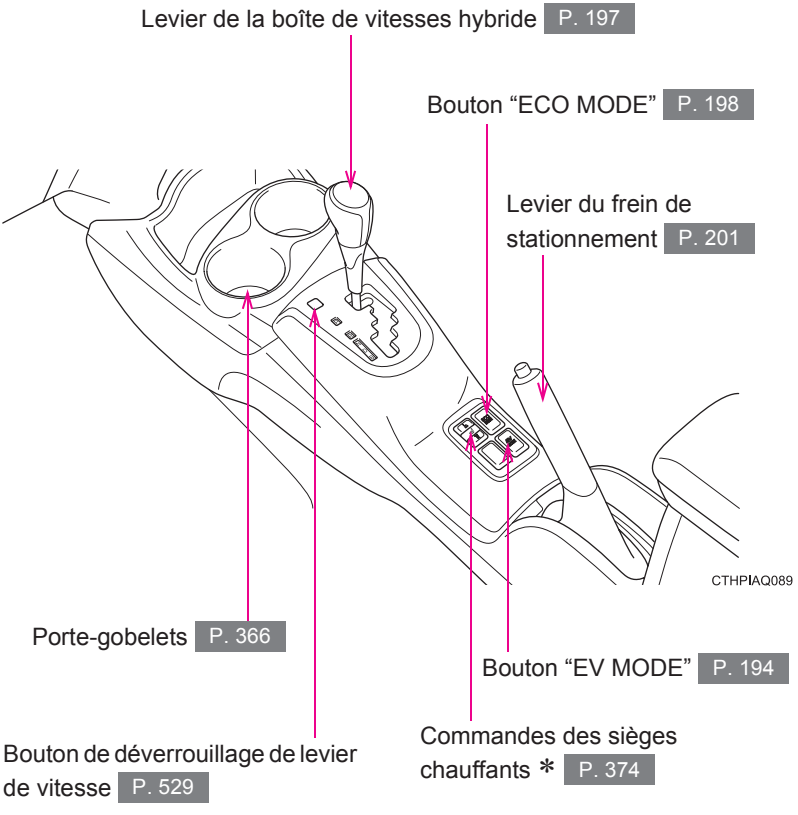
Type B

Bouton de verrouillage des vitres P. 112
Commande de verrouillage centralisé des portes P. 76
Boutons intérieurs de verrouillage des portes P. 76



Porte-bouteilles P. 367
Commandes des vitres électriques P. 112

C



*: Sur modèles équipés

Tableau de bord

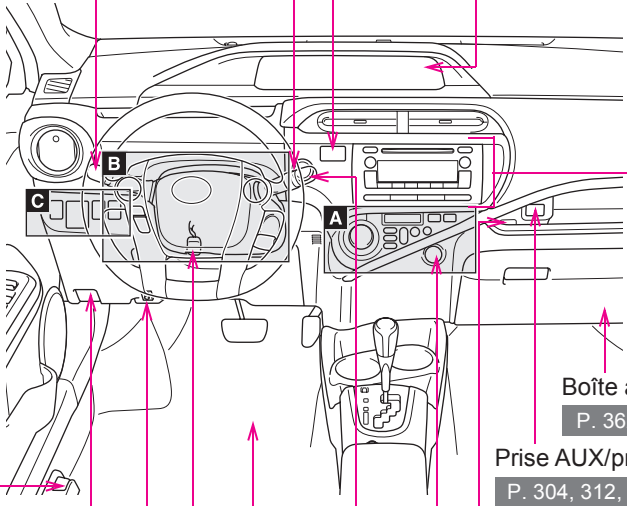
Commande d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise P. 235
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière * P. 239

Commande de feux de détresse P. 476

Commande des feux avant P. 228
Levier de clignotants P. 200
Commande des feux antibrouillards * P. 233

Instruments et compteurs P. 203
Écran multifonctionnel P. 210

Système audio * P. 280
Système audio à affichage sur écran *, *



Boîte à gants P. 362

Prise AUX/prise USB P. 304, 312, 323

CTHPIAQ090

Crochet de cordon P. 308

Commande d'ouverture de la trappe à carburant P. 120

Prise d'alimentation P. 373

Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") P. 182

Tapis de sol P. 377

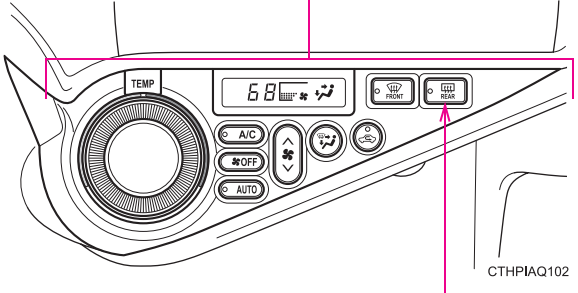
Levier de déverrouillage de colonne de direction inclinable et télescopique P. 107

Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus P. 425

Levier de déverrouillage du capot P. 402

A

Système de climatisation P. 270



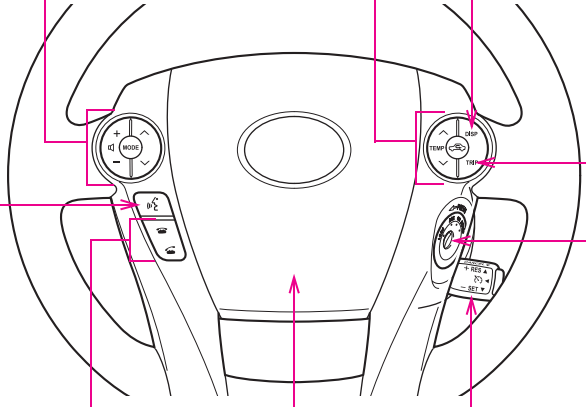
Bouton de désembuage de la lunette arrière * P. 279

Bouton de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs * P. 279

*: Sur modèles équipés

*: Reportez-vous au “Manuel du propriétaire du système audio à affichage sur écran”.

B



Boutons de la climatisation sur le volant P. 275

Bouton “DISP” P. 211

Boutons du système audio sur le volant P. 324

Bouton “TRIP” P. 211

Avertisseur sonore P. 202

Levier du régulateur de vitesse * P. 242

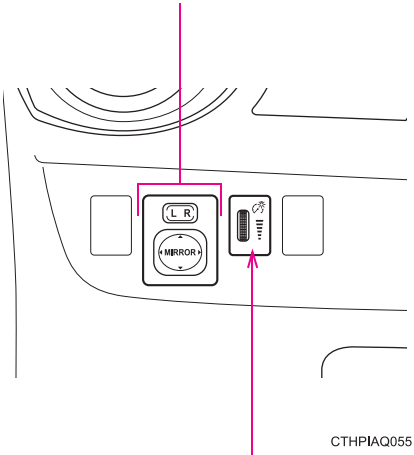
Boutons de téléphonie *, *2 P. 331

Bouton de commande vocale *, *1

Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”) P. 182

C

Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs P. 110



Cadran de commande d'éclairage du tableau de bord P. 204

*: Sur modèles équipés

*1: Reportez-vous au “Manuel du propriétaire du système audio à affichage sur écran”.

*2: Pour les véhicules équipés d’un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système audio à affichage sur écran”.

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après mise sur arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système de régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système d'airbag SRS
- Système de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Renseignez-vous sur les précautions à prendre ou les instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur auprès de votre concessionnaire Toyota.

Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio mobile bidirectionnel.

Système de contrôle du véhicule et enregistrement des données d'exploitation

Votre Toyota est équipée de calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines informations sur le fonctionnement de votre véhicule, dont notamment:

- Régime moteur
- Régime du moteur électrique (régime du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesses

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition et les options dont le véhicule est équipé. Les calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées à un tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la part de la police, d'une cour de justice ou d'une agence gouvernementale
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire en particulier

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un airbag ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées au comportement dynamique du véhicule et à ses systèmes de sécurité sur une courte durée, en général 30 secondes voire moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont les différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- L'état attaché/détaché des ceintures de sécurité conducteur et passager;
- La course d'appui (le cas échéant) par le conducteur sur la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et,
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles s'est produit l'accident ayant entraîné les blessures corporelles.

REMARQUE: Les données ne sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les seuls cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, d'autres intervenants, comme les forces de l'ordre par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les renseignements d'identification personnelle obtenus dans le cadre de l'enquête normalement menée sur l'accident.
Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule ou à l'EDR. Outre le constructeur du véhicule, d'autres intervenants disposant de l'équipement spécial, comme les forces de l'ordre, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers, excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la part de la police, d'une cour de justice ou d'une agence gouvernementale
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, au besoin, Toyota pourrait:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Divulguer les données à un tiers à des fins de recherche, sans divulguer les renseignements spécifiques concernant le véhicule ou son propriétaire

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs d'airbag SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les airbags et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les airbag SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Parmi ces éléments figurent les airbag, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ ATTENTION

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de distraire le chauffeur comme des réglages, prendre un téléphone mobile ou lire peut entraîner une collision dans laquelle vous-même, les occupants du véhicule ou toute autre personne risque d'être blessée ou tuée.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec l'allume cigare, les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

⚠ ATTENTION

■ Recyclage des batteries hybrides

Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie hybride.
Si la batterie hybride n'est pas recyclée correctement et que quelqu'un touche une pièce sous haute tension, il y a un risque d'électrocution.
Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter les accidents, les batteries hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont recyclées par le biais des concessionnaires Toyota. Ne prenez pas vous-même en charge l'élimination de la batterie.

Si la batterie n'est pas recyclée correctement, les accidents suivants peuvent se produire:

1. La batterie hybride peut être éliminée de façon illégale ou jetée, et quelqu'un peut toucher une pièce sous haute tension, et être électrocuté.

2. La batterie hybride est conçue pour être utilisée exclusivement avec des véhicules hybrides. Si la batterie hybride est utilisée de façon inadéquate (cela concerne aussi les modifications), des accidents peuvent se produire, tels qu'une électrocution, une génération de chaleur ou de fumée, une explosion ou fuite d'électrolyte alcalin, ayant pour conséquences possibles le décès ou des blessures graves.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé si la personne recevant le véhicule n'est pas informée de ces dangers.

■ Élimination en fin de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger d'électrocution grave en cas de contact avec les pièces et les câbles soumis à une tension élevée et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien agréé. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par électrocution.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde et avertissements

⚠ ATTENTION

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner des blessures graves ou la mort si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessures graves ou de mort pour vous-même ou pour les autres.

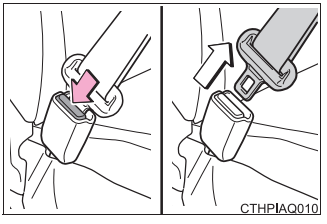
⚠ NOTE

Cette mise en garde signale un danger et si elle n'est pas respectée, un dommage au véhicule ou à ses équipements peut s'ensuivre. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou de réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de son équipement.

Symboles utilisés dans les illustrations

Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie “À ne pas faire”, “Il est interdit de” ou encore “Évitez que ceci ne se produise”.



Flèches indiquant des opérations

Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.

Indique le résultat de l'opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

1

1-1. Système hybride

Caractéristiques du système hybride 28
Précautions à prendre avec le système hybride 33
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation 39
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 46

1-2. Informations relatives aux clés

Clés 48

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès et de démarrage “mains libres” 53
Télécommande du verrouillage centralisé 69
Portes latérales 75
Hayon 83

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges avant 88
Sièges arrière 89
Appuie-têtes 93
Ceintures de sécurité 96
Volant 107
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement 108
Rétroviseurs extérieurs 110

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Vitres électriques 112
Toit ouvrant 116

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 120

1-7. Système antivol

Système antidémarrage 125
Étiquettes de prévention contre le vol 129

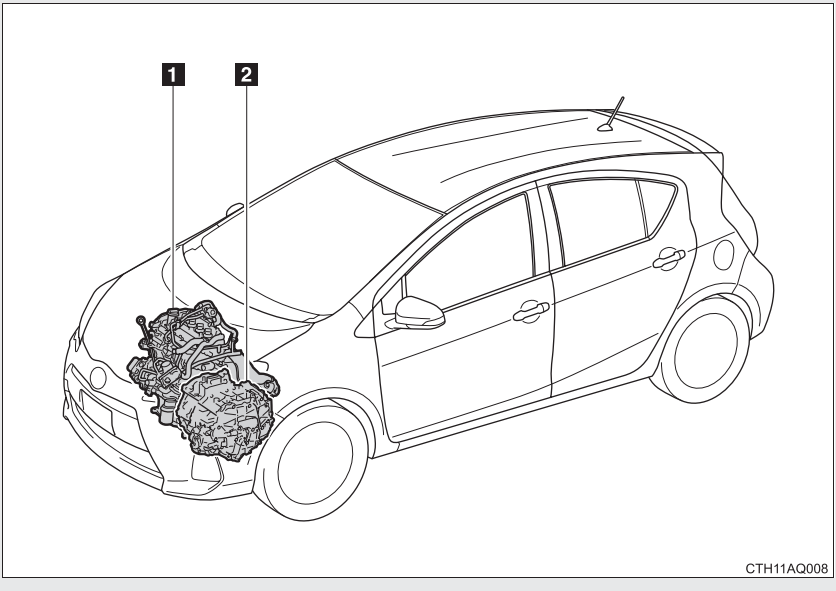
1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 130
Airbags SRS 132
Système de classification des occupants du siège passager avant 147
Sièges de sécurité enfant 153
Installation du siège de sécurité enfant 157

Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique et un moteur électrique (moteur de traction) qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.



1 Moteur à essence

2 Moteur électrique (Moteur de traction)

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt/lors du démarrage**

Le moteur thermique s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. À son départ, le véhicule est mû dans un premier temps par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur thermique est arrêté*, seul le moteur électrique est utilisé.

*: Cependant, lorsque la batterie hybride (batterie de traction) doit être chargée ou pendant le préchauffage du moteur, le moteur thermique peut ne pas s'arrêter automatiquement. (→P. 30)

■ **En marche normale**

C'est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride si nécessaire.

■ **En cas de violente accélération**

La puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) vient s'ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique (moteur de traction).

■ **Au freinage (freinage récupératif)**

Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction).

Système d'alerte d'approche du véhicule

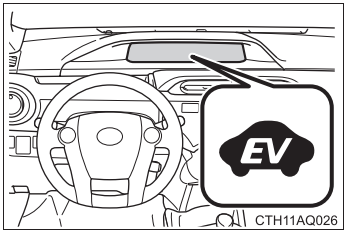
Lorsque le moteur thermique est arrêté pendant la conduite, un signal sonore est émis afin d'avertir les piétons, les cyclistes ou d'autres personnes et véhicules de l'approche du véhicule. Le signal sonore est plus ou moins aigu en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 16 mph (25 km/h), le système d'alerte sonore est désactivé.

■ Freinage récupératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue conjointement à la recharge la batterie du système hybride (batterie de traction).

- Vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que le levier de vitesses est sur D ou B.

■ Témoin indicateur de conduite EV



Le témoin indicateur de conduite EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction).

S’affiche lorsque “Analyse ECO” ou l’affichage de base “Économ ECO” est sélectionné. (→P. 214)

■ Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement, dans les situations suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est anormalement haute ou basse
- Lorsque le chauffage est allumé

■ **Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Le moteur thermique assure seul la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, sur une durée d'au moins 30 minutes ou une distance d'au moins 10 miles (16 km). Au cas où la batterie du système hybride arriverait à un état de décharge complète et où le véhicule refuserait de démarrer avec une batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas. Mettez systématiquement le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque la circulation est dense, roulez avec le levier de vitesses sur D ou B pour éviter de décharger la batterie.

■ **Recharge de la batterie 12 V**

→P. 536

■ **Après décharge complète, dépose ou remplacement de la batterie 12 V**

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule sur la batterie du système hybride (batterie de traction). Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler. Pour des raisons de sécurité, serrez le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de vitesses en position P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche et ne signifient pas une anomalie:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), derrière les sièges arrière lors du démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Il est possible que vous entendiez des bruits en provenance de la transmission au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique, aux basses vitesses ou au ralenti.
- Bruits de moteur thermique possibles en cas de violente accélération.
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lors de l'enfoncement de la pédale de frein.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Des bruits de ventilateur peuvent être entendus en provenance de la prise d’air de ventilation sur le côté de la partie inférieure du siège arrière gauche.

Système d’alerte d’approche du véhicule

Dans les situations suivantes, le signal sonore d'approche du véhicule peut être difficilement audible pour les piétons, cyclistes ou autres personnes et véhicules à proximité du véhicule:

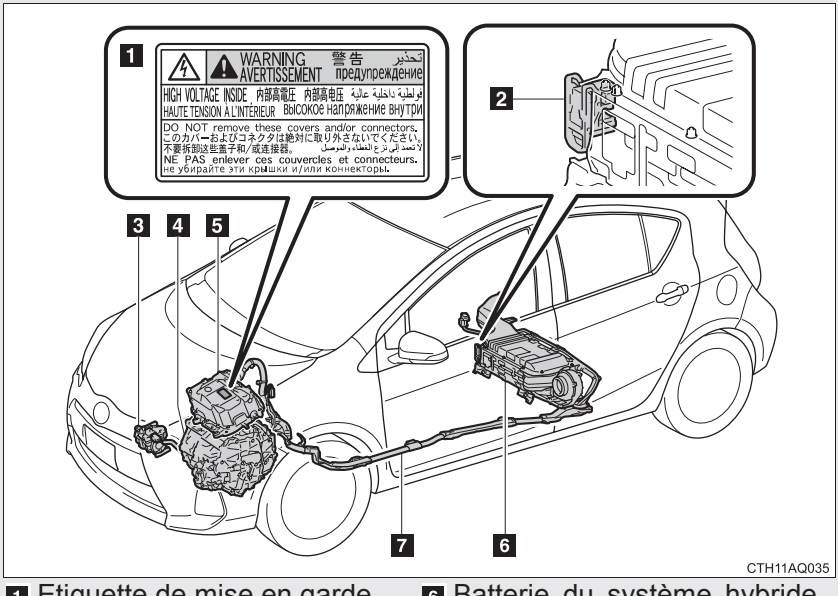
- Bruit de fond élevé à proximité
- Temps pluvieux ou fortement venteux
- Positionnement derrière le véhicule et non devant celui-ci

Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

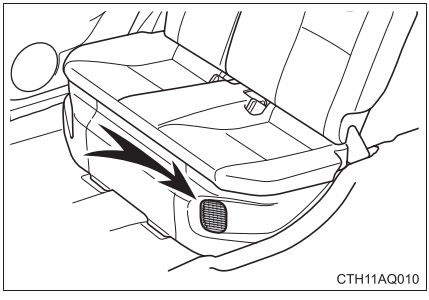
Précautions à prendre avec le système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il intègre un circuit haute tension (520 V environ au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes de mise en garde disposées sur votre véhicule.



1. Etiquette de mise en garde
2. Prise de service
3. Compresseur de climatiseur
4. Moteur électrique (moteur de traction)
5. Module de commande de puissance avec convertisseur CC/CC
6. Batterie du système hybride (batterie de traction)
7. Câbles haute tension (orange)

Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride



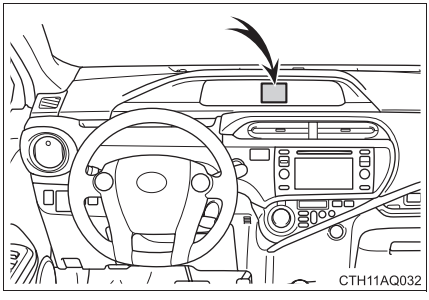
Une prise d'air est aménagée sur le côté de la partie inférieure du siège arrière gauche pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si cette prise d'air est bouchée, la batterie du système hybride risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.

Système d’arrêt d'urgence

Lorsqu'un choc détecté par le capteur de choc excède un niveau de violence donné, le système de coupe-circuit d'urgence isole le véhicule du courant haute tension et arrête la pompe d'alimentation, afin de réduire les risques d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'alerte système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système hybride est victime d'une défaillance technique ou qu'une action inadaptée est tentée.



Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 497)

■Si un témoin d'alerte s'allume, si un message d'alerte s'affiche ou si la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin “READY” ne s’allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez suffisamment en carburant pour que le témoin d'alerte de réserve (→P. 488) arrête de clignoter. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité minimum de carburant à ajouter pour que le témoin d'alerte de réserve arrête de clignoter est d'environ 1,3 gal. [5,0 L, 1,1 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface de niveau. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente.)

■Ondes électromagnétiques

- Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

Batterie du système hybride (batterie de traction)

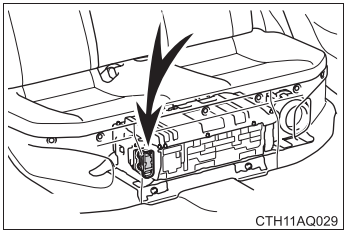
La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

ATTENTION

Précautions liées à la présence de hautes tensions et de températures élevées

Le véhicule possède deux circuits haute tension CC et CA, ainsi qu'un circuit 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures sévères et des électrocutions pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à une tension élevée.
- Le système hybride devient brûlant après démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures et respectez toujours les consignes de sécurité apposées sur le véhicule.


CTH11AQ029

- N'ouvrez sous aucun prétexte la trappe d'accès à la prise de service, située sous le siège arrière. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'une maintenance et qu'il est relié à une source haute tension.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant les accidents de la route

Si votre véhicule est impliqué dans un accident, respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de décès ou de blessure grave:

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr pour prévenir des accidents ultérieurs, mettez le levier de vitesse en position P, serrez le frein de stationnement et arrêtez le système hybride. (→P. 170)
- Ne touchez pas aux pièces, câbles ou connecteurs sous haute tension. Vérifiez soigneusement qu'aucune pièce ou câble sous haute tension n'est exposé.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque d'électrocution. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas avec les doigts, car il peut s'agir d'électrolyte alcalin fort issu de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues avant ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, la génératrice risque de continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait provoquer un incendie. (→P. 477)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible et contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Batterie au nickel-hydrure métallique

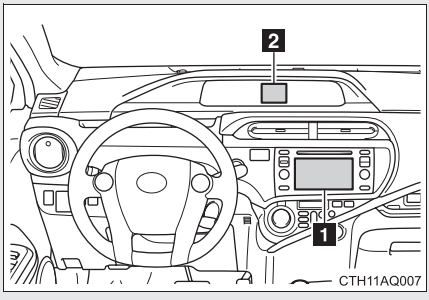
Votre véhicule est équipé d'une batterie nickel-hydrure métallique scellée. Si elle n'est pas convenablement éliminée en fin de vie, elle présente un danger pour l'environnement et il y a risque de brûlures sévères et d'électrocutions pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride

- Ne placez pas de corps étrangers sur ou devant la prise d'air de ventilation. La batterie du système hybride (batterie de traction) risquerait de surchauffer et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement les prises d'air de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Évitez tout contact de liquide avec la prise d'air de ventilation car cela risque de provoquer un court-circuit et d'occasionner des dommages à la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bonbonnes à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages.

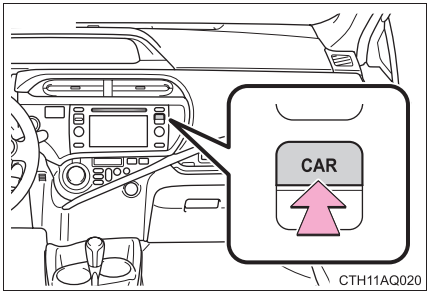
Vous pouvez vous tenir informé de l'état du système hybride via l'écran multifonctionnel et le système audio à affichage sur écran.



1 Système audio à affichage sur écran (sur modèles équipés)
2 Écran multifonctionnel

Contrôle de l'énergie disponible

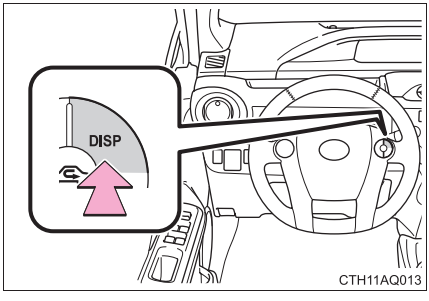
Système audio à affichage sur écran (sur modèles équipés)



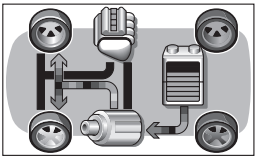
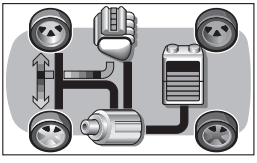
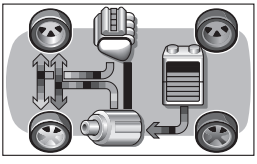
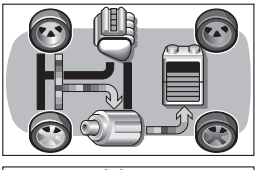
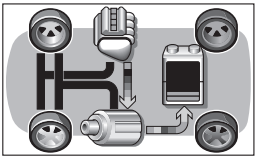
Appuyez sur la touche “CAR”.

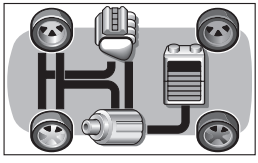
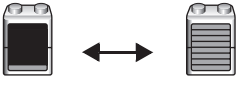
Si “Infos sur le trajet” est affiché, appuyez sur “Énergie”.

Écran multifonctionnel



Appuyez plusieurs fois sur le bouton “DISP” sur le volant pour afficher l’écran du contrôle de l’énergie disponible.

	Système audio à affichage sur écran	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction)		
Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique		
Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique (moteur de traction)		
Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)		 

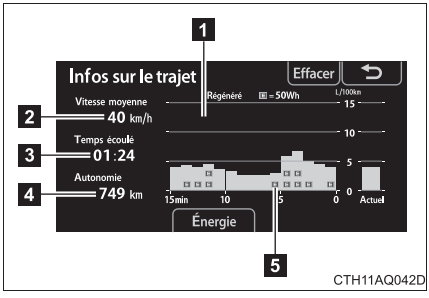
	Système audio à affichage sur écran	Écran multifonctionnel
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie		
État de la batterie du système hybride (batterie de traction)	 Niveau mini. Niveau maxi.	 Niveau mini. Niveau maxi.

Ces images d'illustration ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

Écran d'informations relatives au trajet (système audio à affichage sur écran)

Appuyez sur la touche "CAR". (→P. 39)

Si l'écran "Moniteur d'énergie" est affiché, appuyez sur "Infos sur le trajet".



1 Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

2 Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

3 Indique le temps de conduite depuis le démarrage du système hybride.

4 Autonomie restante

5 Energie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole représente 50 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 5.

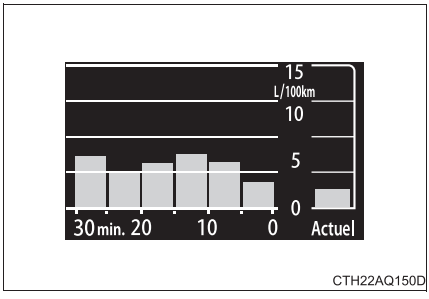
L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Écran de consommation de carburant (Écran multifonctionnel)

Il y a 2 éléments du menu disponibles pour l'écran de consommation de carburant. Après avoir appuyé sur le bouton “DISP”, sélectionnez l’un des éléments du menu ci-dessous et le système passera à l’affichage de l’écran des détails.

Les écrans “CONS carburt 5 min”, “Antécédents” et “ENREGIST ÉCONOM ECO” (→P. 220) sont définis comme éteints (réglages initialisés) à la sortie d'usine. (→P. 45)

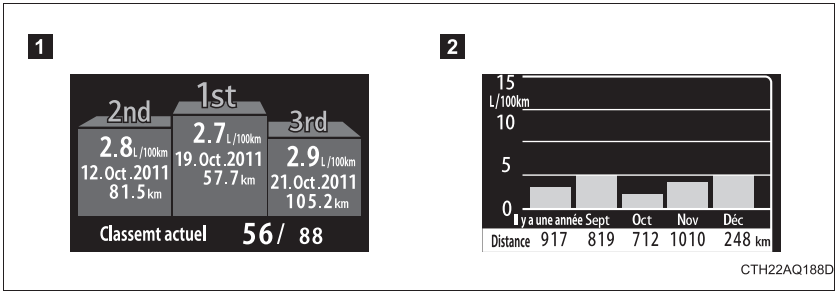
■ Écran “CONS carburt 5 min”



CTH22AQ150D

Affiche l’historique de consommation de carburant depuis le démarrage du système hybride en intervalles de 5 minutes. La consommation actuelle de carburant est affichée en même temps, ce qui permet la comparaison avec la consommation des 30 minutes précédentes.

■ “Antécédents”



Il y a 2 types d’affichage pour les antécédents.
Il est possible de basculer entre les performances personnelles et la moyenne mensuelle sur l’écran des paramètres. (→P. 45)

1 Performance personnelle

Affiche les enregistrements des 3 meilleures consommations de carburant et le classement de la consommation actuelle.

Selon que le totalisateur kilométrique ou le totalisateur partiel est affiché, le contenu affiché varie.

- Lorsque le totalisateur kilométrique est affiché: l'enregistrement depuis le démarrage du système hybride est affiché.
- Lorsque le totalisateur partiel est affiché: l'enregistrement depuis la réinitialisation du totalisateur partiel est affiché. Les enregistrements du totalisateur partiel A et du totalisateur partiel B sont affichés séparément.

Les 100 meilleurs classements sont affichés. Les enregistrements qui ne font pas partie des 100 meilleurs ne sont pas affichés dans un classement.

2 Moyenne mensuelle

Affiche la consommation mensuelle moyenne de carburant.

Le mois actuel, les 3 derniers mois ainsi que le même mois de l’année passée sont affichés, permettant de faire une comparaison.

Les antécédents peuvent être réinitialisés sur l’écran des paramètres. (→P. 45)

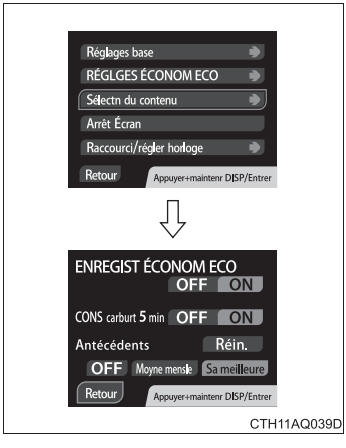
■ Affichage du niveau de charge restant de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est contrôlé automatiquement par le système hybride. C'est pour cela que même si de l'électricité est récupérée grâce au freinage par récupération, ou générée par le moteur thermique, le niveau affiché de charge de batterie du système hybride (batterie de traction) n'atteindra pas forcément le niveau supérieur (niveau 8). Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Réinitialisation des données de consommation (Système audio à affichage sur écran)

Sélectionnez "Effacer" à l'écran "Infos sur le trajet" pour remettre à zéro la consommation de carburant et l'énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes. Sélectionnez "Oui" sur l'écran suivant pour confirmer la réinitialisation de toutes les données.

■ Sélection de l'écran de menu (Écran multifonctionnel)



CTH11AQ039D

Appuyez sur le bouton "DISP" et sélectionnez "ARRÊT régs et écran". Maintenez la touche "DISP" enfoncée lorsque le curseur est sur "Sélectn du contenu" pour passer à l'écran des paramètres.

L'écran suivant change et des réglages peuvent être effectués:

- L'écran d'enregistrement des gains éco. peut être allumé ou éteint. (→P. 210)
- L'écran de la consommation de carburant de 5 minutes peut être allumé ou éteint.
- Les antécédents peuvent être réinitialisés.
- L'écran des antécédents peut soit être éteint, soit afficher la moyenne mensuelle ou les meilleures performances personnelles.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode Éco

→P. 198

Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible d'adopter une conduite plus écologiquement responsable en maintenant l'indicateur du système hybride dans la zone Éco. (→P. 221)

Lorsque vous freinez

Assurez-vous de freiner progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous êtes pris dans un ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi d'appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous évitez de consommer trop de carburant.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez votre vitesse et roulez à vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de consommer trop de carburant.
En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du climatiseur et donc la consommation de carburant.
En hiver: Comme le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il y a consommation de carburant. Pour réduire la consommation de carburant, évitez d'utiliser excessivement le chauffage.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant élevée.
Les pneus neige ayant des caractéristiques de friction particulières, ils peuvent entraîner une consommation de carburant élevée lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus appropriés à la saison.

Bagages

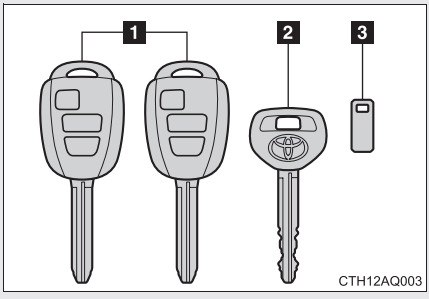
Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation élevée de carburant. Évitez de transporter des bagages lourds inutilement. L'installation d'une grande galerie de toit peut également entraîner une consommation élevée de carburant.

Phase de chauffe avant la conduite

Puisque, par temps froid, le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire régulièrement sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées, ce qui peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres” (véhicules sans système d’antidémarrage)



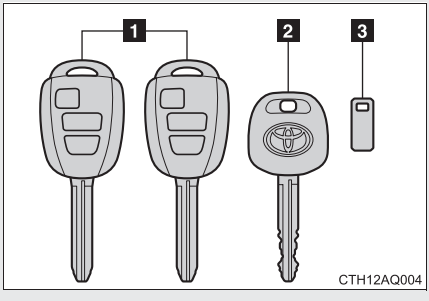
1 Clés principales

Utilisation de la fonction de télécommande de verrouillage centralisé (→P. 69)

2 Clé pour voiturier

3 Languette de numéro de clé

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres” (véhicules avec système d’antidémarrage)



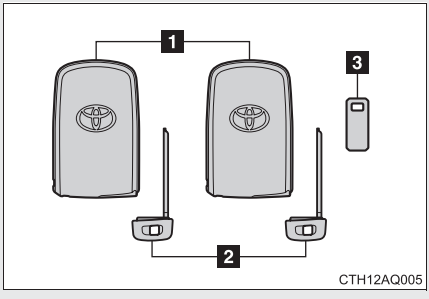
1 Clés principales

Utilisation de la fonction de télécommande de verrouillage centralisé (→P. 69)

2 Clé pour voiturier

3 Languette de numéro de clé

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”



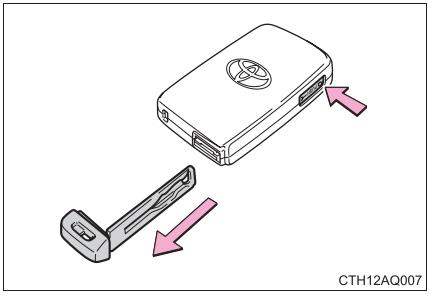
1 Clés électroniques

- Utilisation du système d’accès et de démarrage “mains libres” (→P. 53)
- Utilisation de la fonction de télécommande de verrouillage centralisé (→P. 69)

2 Clés conventionnelles

3 Languette de numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)



Pour sortir la clé conventionnelle, faites coulisser le levier de déverrouillage puis sortez la clé.

Il existe un sens d'insertion pour la clé conventionnelle, car celle-ci présente des rainures sur un des côtés. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès “mains libres” ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 531)

Languette de numéro de clé

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé (véhicule dépourvu de système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou une clé conventionnelle (véhicule équipé d’un système d'accès et de démarrage “mains libres”), vous pouvez demander à votre concessionnaire Toyota de vous en fabriquer une nouvelle à l'aide de cette languette. (→P. 530)

Voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l’avion.

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage aux clés

Respectez les points suivants:

- Éviter de laisser tomber les clés, de leur faire subir des chocs violents ou de les tordre.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons ou tout autre machine similaire.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clés et n'exposez pas les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne pas couvrir la surface de la clé d'un autocollant, ou d'autre chose.
- Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une plaque de cuisson à induction ou un équipement électromédical, notamment de traitement à basse fréquence.

Lorsque vous portez la clé électronique sur vous (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Éloignez la clé électronique à plus de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) par rapport à la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner normalement.

En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage “mains libres” ou tout autre problème lié à la clé (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

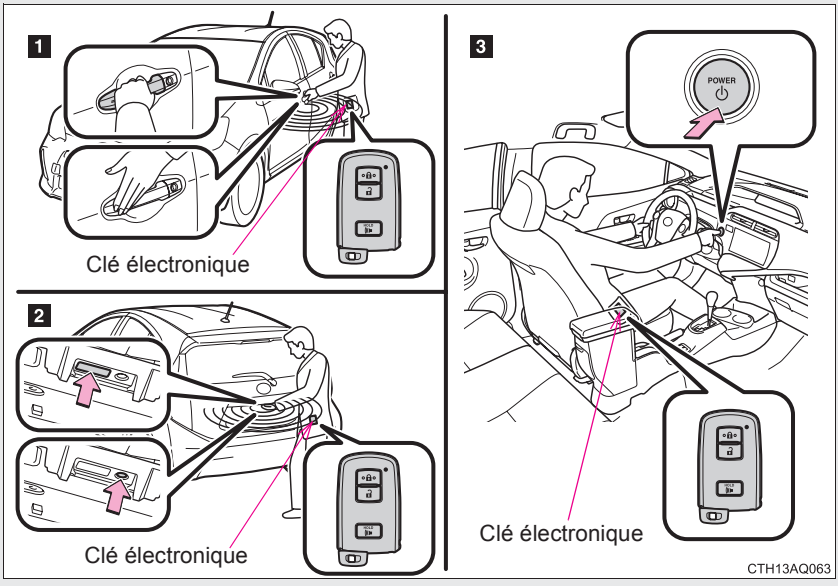
Amenez votre véhicule et toutes ses clés électroniques chez votre concessionnaire Toyota.

En cas de perte d'une clé du véhicule (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Si la clé est définitivement perdue, le risque s'accroît considérablement que la voiture puisse être volée. Consultez sans tarder votre concessionnaire Toyota muni de toutes les clés électroniques restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Système d'accès et de démarrage “mains libres”*

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur devrait toujours avoir la clé électronique sur lui.)



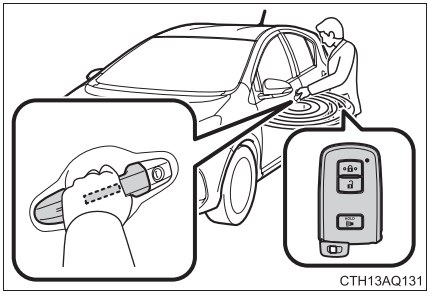
1 Déverrouillage et verrouillage des portes latérales (→P. 54)

2 Déverrouillage et verrouillage du hayon (→P. 55)

3 Démarrage du système hybride (→P. 186)

*: Sur modèles équipés

Déverrouillage et verrouillage des portes (poignées de portes avant uniquement)

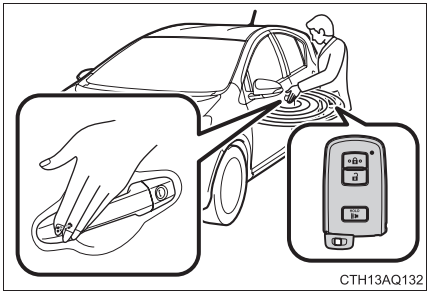

CTH13AQ131

Prenez en main la poignée de la porte conducteur pour déverrouiller la porte.* (Prenez en main la poignée de la porte passager pour déverrouiller toutes les portes.)

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

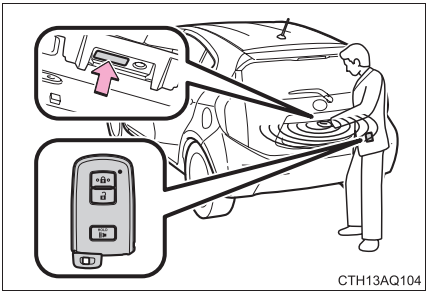
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable. (→P. 59)


CTH13AQ132

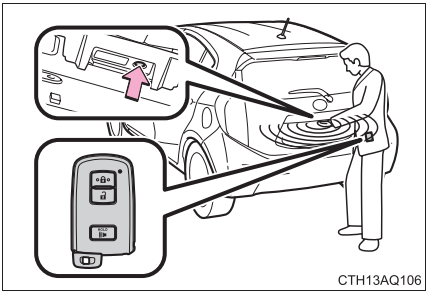
Touchez le capteur de verrouillage (le décrochement sur le côté de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Déverrouillage et verrouillage du hayon


CTH13AQ104

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le hayon.

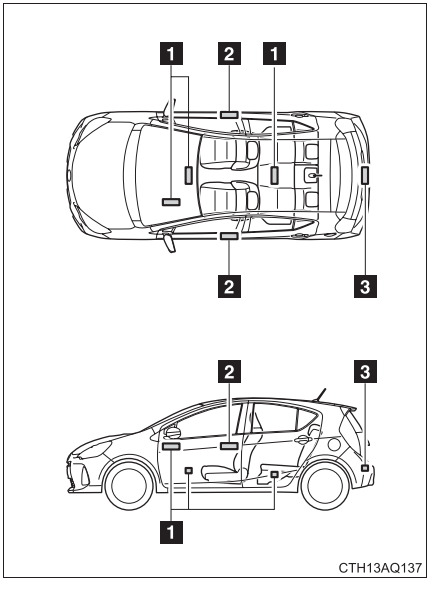
La porte ne peut pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.


CTH13AQ106

Appuyez sur le bouton pour verrouiller le hayon.

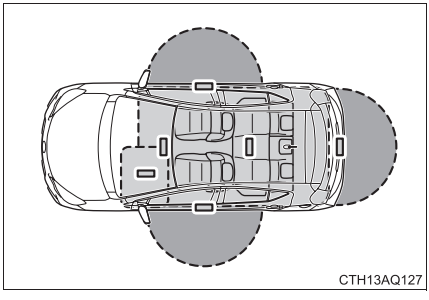
Emplacement des capteurs et portée effective

Emplacement des capteurs



1 Antennes internes à l'habitacle
2 Antennes extérieures à l'habitacle
3 Antenne externe au coffre

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



Verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ d'une poignée de porte extérieure. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

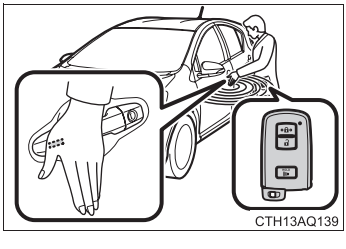
Démarrage du système hybride ou changement de mode du bouton “POWER”

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillé: Une fois; Déverrouillé: Deux fois)

■ Si vous ne parvenez pas à verrouiller la porte avec le capteur de verrouillage sur la surface de la poignée de porte



Touchez le capteur de verrouillage avec la paume de la main.

Alarmes et témoins d'alerte

Les alarmes extérieure et intérieure, combinées à des messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel, sont utilisées pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures adéquates en réponse à tout message d'alerte affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 497)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez-les à nouveau.
L'alarme intérieure émet un son continu	Vous avez mis le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert celle-ci alors que le bouton “POWER” était en mode ACCESSOIRES).	Mettez le bouton “POWER” sur arrêt et fermez la porte conducteur.

Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule. (Toutefois, en fonction de l'emplacement de la clé électronique, elle peut être détectée comme étant dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule peut être déverrouillé.)

Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes l'accès “mains libres” déverrouillera lors de l'utilisation de la télécommande du déverrouillage centralisé.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

ÉTAPE 2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant plus de 5 secondes sur ou tout en appuyant en même temps longuement sur .

La programmation change à chaque nouvelle opération, comme illustré ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Déverrouillage des portes	Bip
Déverrouillage de la porte conducteur seulement par prise en main de la poignée de porte conducteur.	Extérieur: 3 bips Intérieur: Un bip
Déverrouillage de toutes les portes par prise en main de la poignée de porte passager avant.	
Déverrouillage de toutes les portes par prise en main de la poignée de l'une ou l'autre porte avant.	Extérieur: Deux bips Intérieur: Un bip

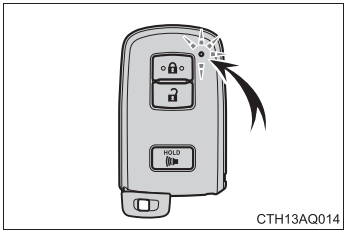
Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage “mains libres” prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
 - La clé électronique est restée dans un rayon de moins de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
 - Le système d'accès et de démarrage “mains libres” n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si vous n’avez pas utilisé le système d’accès et de démarrage “mains libres” pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n’est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour déverrouiller toutes les portes.

Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.



Appuyez deux fois sur tout en maintenant enfoncé. Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.

Tant que le mode d'économie de la batterie est actif, le système d'accès et de démarrage “mains libres” est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage “mains libres” utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 531)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand format, d'un aéroport ou de toute autre installation source importante d'ondes radio ou de perturbations radioélectriques
- Lorsque la clé électronique est en contact avec ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur en même temps de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Radio portable, téléphone cellulaire, téléphone sans fil ou autres appareils de communication sans fil
 - Clé électronique d’un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d’ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

Remarques sur l'accès “mains libres”

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur la plage arrière ou le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants alors que le système hybride est en marche ou que le mode du bouton “POWER” change.
- Ne quittez pas le véhicule en laissant la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes.
- Que la clé électronique soit ou non à bord du véhicule, il peut être possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller lorsque la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique, et alors que la clé électronique est à portée effective. (La porte se verrouille automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Les capteurs de verrouillage et de déverrouillage ne fonctionnent pas correctement s'ils entrent en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez les capteurs et tentez à nouveau de les faire fonctionner.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès “mains libres” ne déverrouille pas la porte. (Utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes peut remettre cette fonction en route.)

- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Activez le mode d'économie de la batterie sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 60)

■ À noter pour le verrouillage des portes

- Toucher des doigts le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Plus aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant que vous lavez votre véhicule, un signal sonore retentit à l'extérieur. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

■ **À noter pour la fonction de déverrouillage**

- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée. Enlevez vos gants et touchez à nouveau le capteur situé au dos de la poignée.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ **Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée**

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage “mains libres”. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Pour utiliser correctement le système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Ne pas approcher la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 531)
- Démarrage du système hybride: →P. 532

■ **Pile de la clé électronique usée**

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride. (→P. 507)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, sa pile s'use même lorsqu'elle ne sert pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 444)
 - Le système d'accès et de démarrage “mains libres” ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
 - La zone de détection s'est réduite.
 - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
 - Plaques de cuisson vitrocéramiques
 - Lampes de table

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 444

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par personnalisation**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P. 69, 531)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du bouton “POWER”: →P. 532
- Arrêt du système hybride: →P. 533

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme les signaux de fonctionnement). (Fonctions personnalisables: →P. 579)

■ **Certification relative au système d'accès et de démarrage “mains libres”**

États-Unis
FCC ID: HYQ23AAB

FCC ID: HYQ14FBA

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada

REMARQUES:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

États-Unis

FCC ID: NI4TMLF10-7

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada

REMARQUES:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ **Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques**

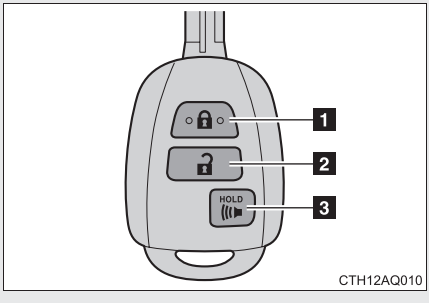
- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque de type stimulateur ou défibrillateur doivent rester à distance des émetteurs-récepteurs du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 56)
 Leur implant est en effet susceptible d'être perturbé dans son fonctionnement par les ondes radio. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre qu'un stimulateur ou défibrillateur cardiaque de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures.
 Les ondes radio pourraient avoir un effet non attendu sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès "mains libres".

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



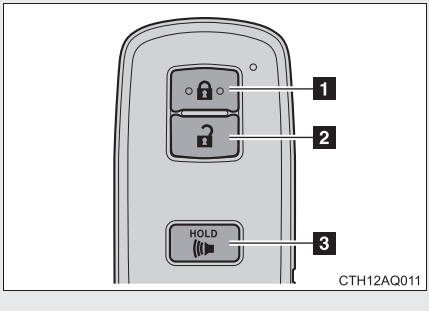
1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Déclenchement de l'alarme (appui long)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Déclenchement de l'alarme (appui long)

Signaux de fonctionnement

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par le clignotement des feux de détresse. (Verrouillé: une fois; Déverrouillé: deux fois)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillé: une fois; Déverrouillé: deux fois)

Mode panique

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"



Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”



Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

■ **Signal sonore de verrouillage des portes (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ **Fonction de sécurité**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque la pile de la clé télécommande est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand format, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Si vous portez une radio portable, un téléphone cellulaire ou un autre appareil de communication sans fil
- Lorsque la clé à télécommande est en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

→P. 61

■ **Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 531)

■ **Décharge de la pile de la clé**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 444)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

→P. 65

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 444

■ **Confirmation du nombre de clés enregistrées (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Il est possible de faire confirmer le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme le système de télécommande du verrouillage centralisé).
(Fonctions personnalisables →P. 579)

Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

États-Unis

FCC ID: HYQ23AAC
FCC ID: HYQ12BDM

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada

REMARQUES:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Portes latérales

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès "mains libres", de la télécommande du verrouillage centralisé, de la clé ou de la commande de verrouillage centralisé des portes.

■ Accès "mains libres" (sur modèles équipés)

→P. 53

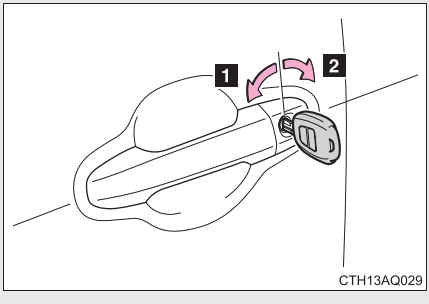
■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 69

■ Clé

Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"



1 Verrouillage de toutes les portes

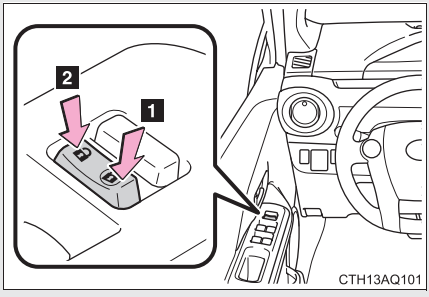
2 Déverrouillage de toutes les portes

Côté conducteur uniquement: Tournez la clé pour déverrouiller la porte du conducteur. Tournez de nouveau la clé dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 531)

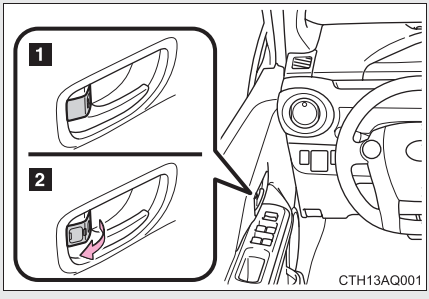
■ Commande de verrouillage centralisé des portes



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieur



1 Verrouillage de la porte

2 Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la porte.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

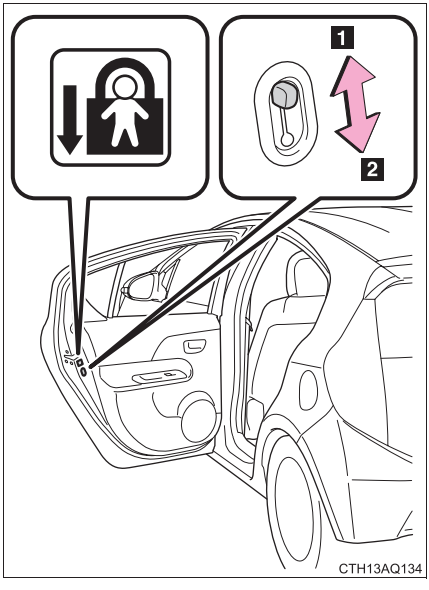
Le verrouillage de la porte est impossible lorsque l'une des portes avant est ouverte alors que la clé est dans le contacteur de démarrage.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Il n’est pas possible de verrouiller la porte si le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou si la clé électronique a été laissée à l’intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Sécurité enfants des portes arrière



La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesses n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesse est sur P.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")	Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")	Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 45 secondes qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK".
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")	Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 45 secondes qui suivent la mise du bouton "POWER" en mode arrêt.

■ Réglage et annulation des fonctions

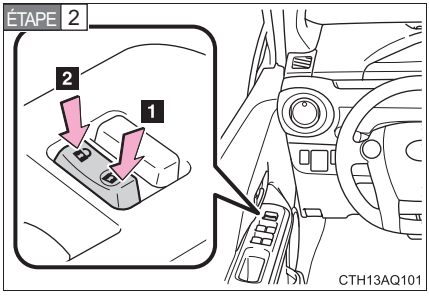
Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 **Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"**

Fermez toutes les portes et mettez le contacteur de démarrage sur la position "ON". (Effectuez ÉTAPE 2 dans les 20 secondes qui suivent.)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Fermez toutes les portes et mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE. (Effectuez ÉTAPE 2 dans les 20 secondes qui suivent.)



Mettez le levier de vitesses sur P ou N et maintenez le commutateur de verrouillage centralisé (1 ou 2) enfoncé pendant environ 5 secondes, puis relâchez-le.

Les positions du levier de vitesses correspondant à la fonction à activer sont indiquées ci-dessous.

Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

Fonction	Position de sélection	Position de commande de verrouillage centralisé des portes
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	P	1
Fonction de déverrouillage des portes asservi au levier de vitesses		2
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	N	1
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur		2

Lorsque l'opération d'activation ou de désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

■ **Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Les portes peuvent également être verrouillées et déverrouillées au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 531)

■ **Si vous utilisez une mauvaise clé (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme le déverrouillage avec une clé). (Fonctions personnalisables →P. 579)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lors de la conduite du véhicule. Autrement, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne tirez pas sur les poignées intérieures des portes pendant la conduite. Les portes pourraient s'ouvrir et les passagers se trouver éjectés du véhicule et être grièvement, voire mortellement blessés.

 Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants sur les sièges arrière.

Hayon

Il est possible de verrouiller/déverrouiller le hayon et de l'ouvrir en procédant comme suit.

■ Verrouillage et déverrouillage du hayon

Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 69

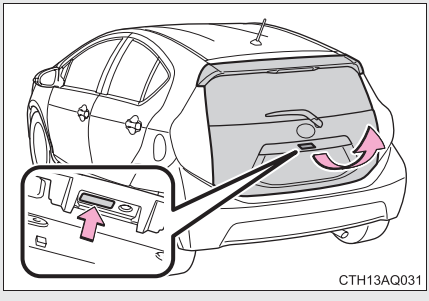
Commande de verrouillage centralisé des portes

→P. 76

Accès “mains libres” (sur modèles équipés)

→P. 53

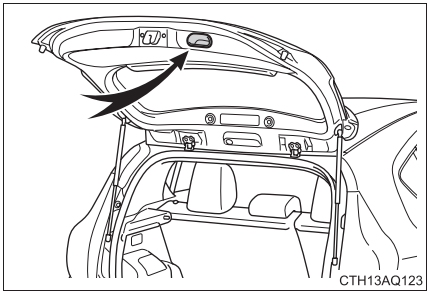
■ Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule



Ouvrez le hayon tout en appuyant sur le bouton de la commande d’ouverture du hayon.

Le hayon ne peut pas être refermé immédiatement après pression du bouton de la commande d’ouverture du hayon.

Lorsque vous fermez le hayon



Abaissez le hayon avec la poignée du hayon et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé pendant la conduite du véhicule.
 Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
 Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre à bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

⚠ ATTENTION

■ Présence d'enfants à bord

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

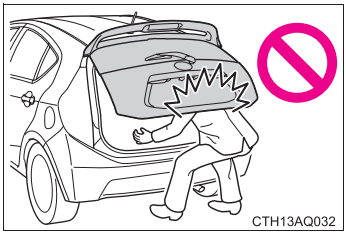
- Ne pas laisser les enfants seuls dans le coffre.
 Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur.
- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.
 En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Manipulation du hayon

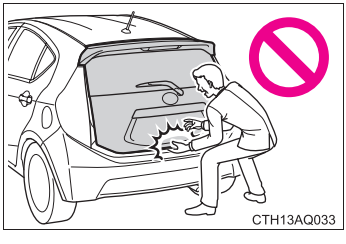
Respectez les précautions suivantes.
Autrement, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace, avant de l'ouvrir. Autrement, le hayon pourrait se refermer sous l'effet du poids, après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par vent fort, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.

⚠ ATTENTION



- Le hayon peut se refermer sous l'effet de son poids s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est entièrement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le coffre à bagages.



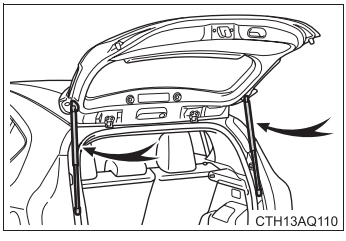
- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Appuyez en douceur sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.
- Ne tirez pas sur les vérins amortisseurs du hayon pour le fermer et ne vous y suspendez pas.
 En effet, vous pourriez vous coincer les mains et le marchepied du hayon pourrait casser, provoquant un accident.
- Si le hayon est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer tout de suite après avoir été ouvert sous l'effet du poids et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

NOTE

Vérins amortisseurs du hayon

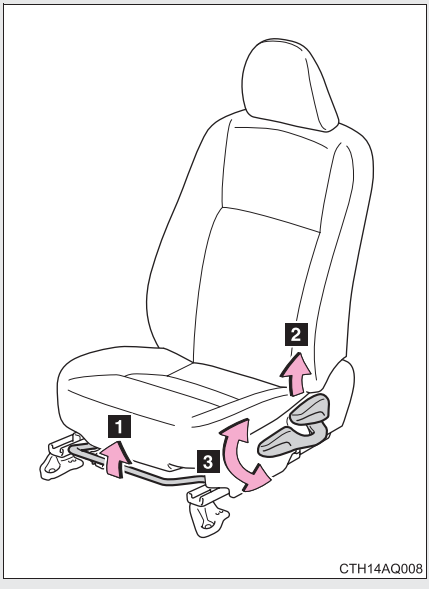
Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, vous risquez de causer des dommages au vérin amortisseur du hayon, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.



- N'adjoignez aucun corps étranger, tels que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.
- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

Sièges avant



1 Levier de réglage de la position du siège

2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

3 Levier de réglage en hauteur (sur modèles équipés)

⚠ ATTENTION

■ Réglage du siège

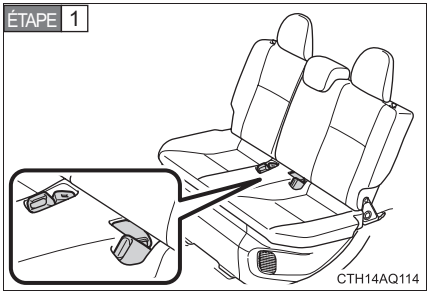
- Faites attention que le siège ne percute pas un passager ou des bagages.
- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
 Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
 Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

Les dossiers des sièges arrière sont rabattables.

Rabattre les dossiers de sièges arrière

■ Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière



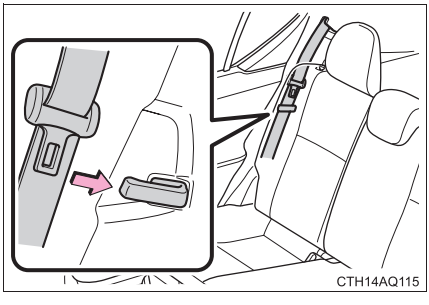
Rangez les boucles des ceintures de sécurité arrière comme illustré.

ÉTAPE 2 Rangez les ceintures de sécurité.

Central

→P. 98

Latéral



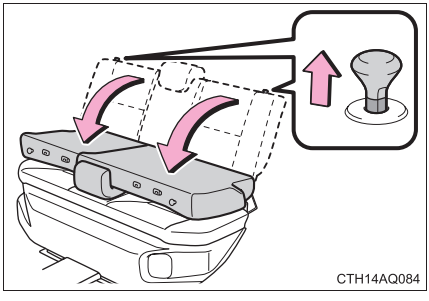
Utilisez les passants de ceinture de sécurité pour éviter que les ceintures ne s’emmêlent.

ÉTAPE 3 Démontez les appuie-têtes latéraux. (→P. 93)

ÉTAPE 4 Abaissez au maximum l'appuie-tête central. (→P. 93)

■ Rabattre les dossiers du siège arrière

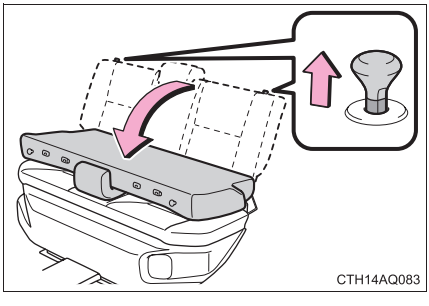
Véhicules avec des sièges arrière séparés



Tirez sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier.

Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.

Véhicules avec une banquette arrière



Tirez sur les deux leviers de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

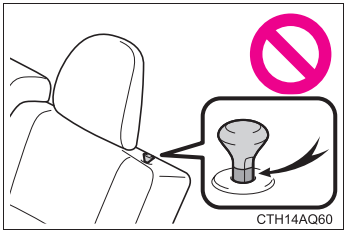
Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s’asseoir sur un dossier rabattu ou dans le coffre lors de la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.
- Pour les véhicules avec des sièges arrière séparés, ne laissez personne s’asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, dans la mesure où la boucle de ceinture de sécurité du siège central arrière se trouve alors sous le siège rabattu et ne peut pas être utilisée.
- Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous repliez les dossiers de sièges arrière.
- S'il est nécessaire de détacher l’appuie-tête, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le soigneusement dans le coffre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Avant de rabattre les sièges arrière, ajustez la positon du siège avant de façon à ce que celui-ci ne fasse pas obstacle aux dossiers des sièges arrière lorsque vous les rabattez.

⚠ ATTENTION

■ Après avoir relevé le dossier de siège arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.



- Vérifiez que le dossier de siège est bien bloqué en place, en le poussant légèrement d'avant en arrière.
 Si le dossier de siège n'est pas fermement bloqué, le marquage rouge sera visible sur le bouton de déverrouillage du dossier. Assurez-vous que le marquage rouge n'est pas visible.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

⚠ NOTE

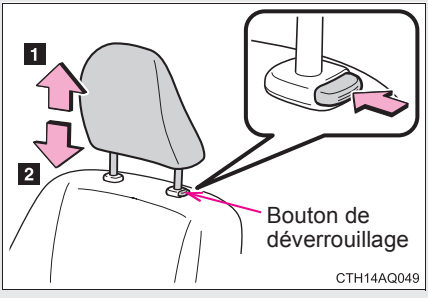
■ Rangement des ceintures de sécurité

Les sangles et les boucles des ceintures de sécurité doivent être rangées avant de rabattre les dossiers de sièges arrière.

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

Véhicules équipés d'appuie-têtes réglables



1 Vers le haut

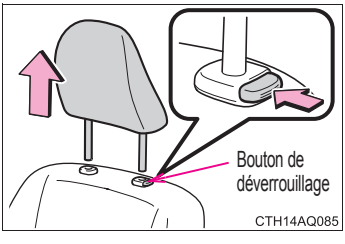
Tirez l'appuie-tête vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appuie-tête vers le bas.

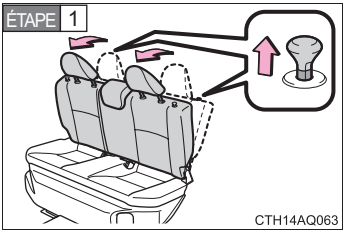
■ Démontage des appuie-têtes

Appuie-têtes avant réglable et appuie-tête central arrière

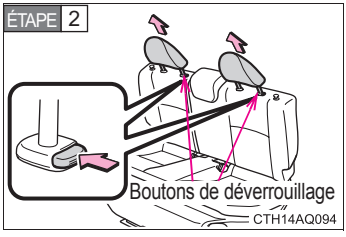


Tirez l'appui-tête vers le haut tout en maintenant le bouton de déverrouillage enfoncé.

Appuie-têtes latéraux arrière



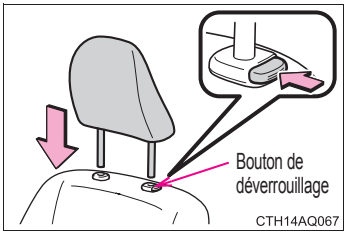
Tirez sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège et rabattez-le jusqu'à la position permettant de retirer les appuie-tête.



Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

■ Installation des appuies-têtes

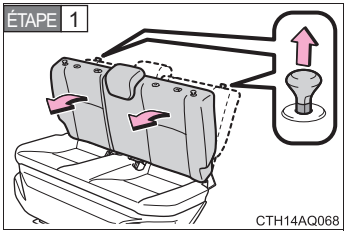
Appuie-têtes avant réglable et appuie-tête central arrière



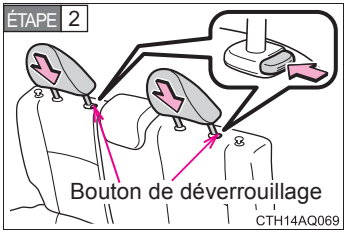
Alignez l'appuie-tête et les trous de montage puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Maintenez le bouton de déverrouillage appuyé et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appuie-tête.

Appuie-têtes latéraux arrière



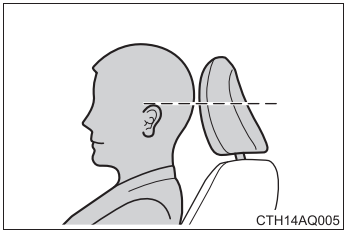
Tirez sur le bouton de déverrouillage et rabattez le dossier du siège jusqu'à la position permettant d'installer les appuie-tête.



Alignez l'appuie-tête et les trous de montage puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Maintenez le bouton de déverrouillage appuyé et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appuie-tête.

Réglage en hauteur des appuie-têtes (véhicules équipés d'appuie-têtes réglables)



Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

Réglage de l'appuie-tête du siège central arrière

Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

ATTENTION

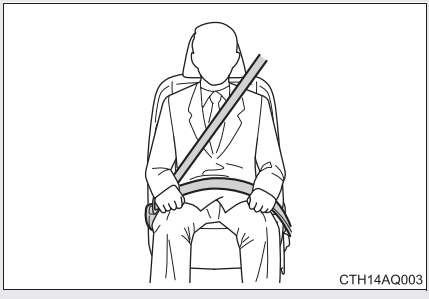
Précautions concernant les appuie-têtes (véhicules équipés d'appuie-têtes réglables)

Respectez les précautions suivantes avec les appuie-têtes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes démontés.

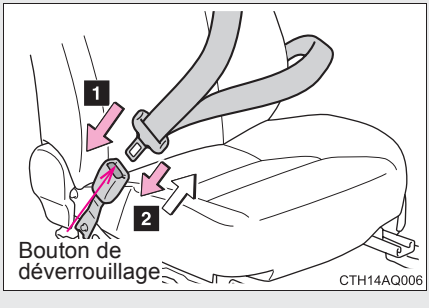
Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



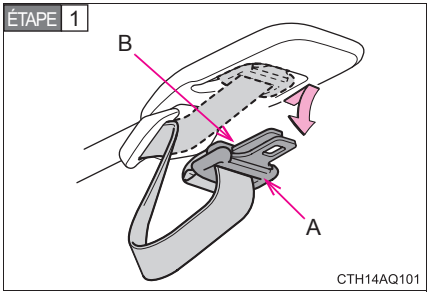
1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

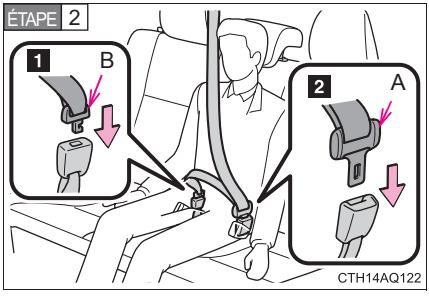
Ceinture de sécurité centrale arrière

■ Attacher la ceinture de sécurité

Le ceinture de sécurité centrale arrière est une ceinture de sécurité 3 points avec 2 boucles. Les deux boucles de la ceinture de sécurité doivent être correctement placées et fermement fixées pour une utilisation correcte.



Repoussez les pênes complètement dans le cache puis ôtez-les.

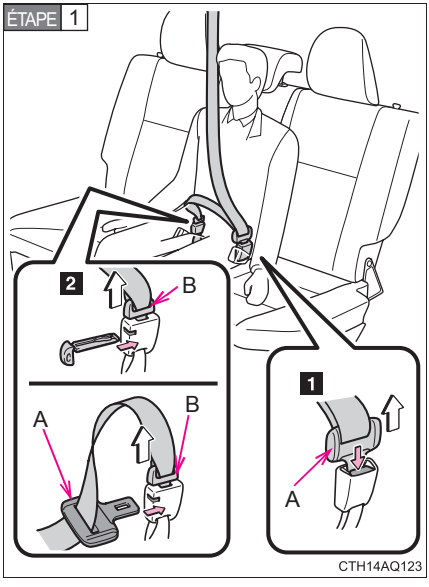


1 Poussez le pêne “B” dans la boucle jusqu’à entendre un déclic.

2 Poussez le pêne “A” dans la boucle jusqu’à entendre un déclic.

■ Détacher la ceinture de sécurité

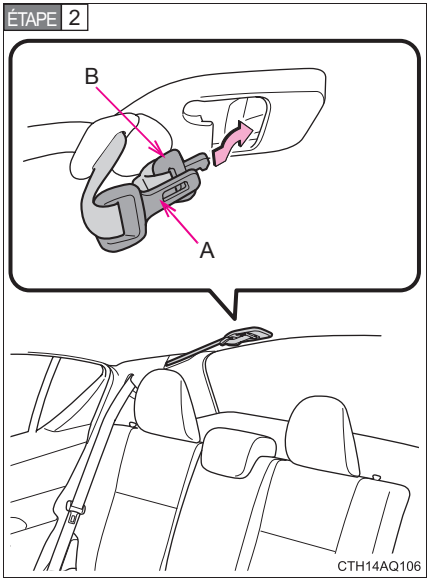
Détachez la ceinture de sécurité centrale arrière uniquement lorsque cela est nécessaire, par exemple pour rabattre le siège arrière. Pour des raisons de sécurité, coincez toujours le pêne à l'endroit conçu à cet effet après l'avoir détaché.



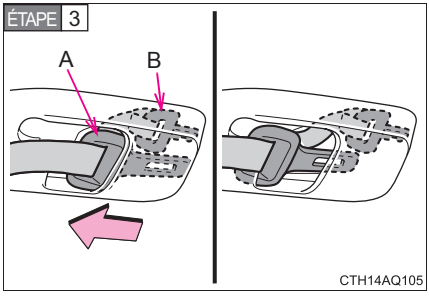
1 Pour détacher le pêne "A", appuyez sur le bouton de déverrouillage.

2 Pour relâcher le pêne "B", insérez la clé (→P. 48) ou le pêne "A" dans le trou de la boucle.

Enroulez doucement la ceinture lorsque vous détachez celle-ci pour la ranger.

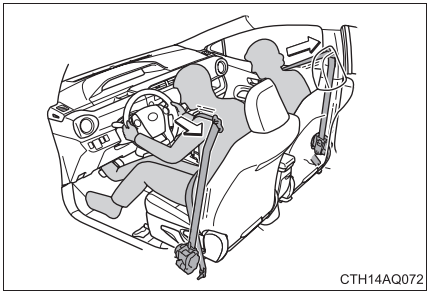


En maintenant “A” et “B” ensemble, insérez les deux pênes complètement dans le cache du toit.



Le pêne “B” étant inséré à fond dans le cache, tirez le pêne “A” légèrement vers l'ouverture du cache de façon à la bloquer.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)



Les prétensionneurs de ceinture de sécurité contribuent à retenir rapidement l'occupant en rétractant la ceinture de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de choc frontal ou latéral grave.

Le prétensionneur ne doit pas se déclencher en cas de choc frontal ou latéral mineur, en cas de choc arrière ou de retournement du véhicule.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 157)

■ Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant

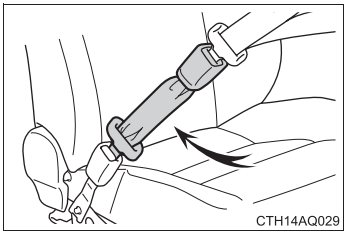
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 153)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 96 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et non lors des suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité



Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

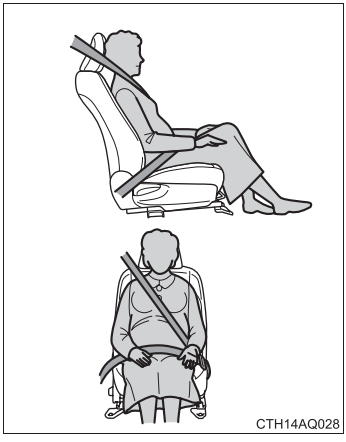
Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
Autrement, la mort ou des blessures graves pourraient survenir.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

⚠ ATTENTION

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 96)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 96)

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture vient à s'enrouler autour du cou de l'enfant, cela pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures graves, voire mortelles.
Si cela se produit et que la ceinture ne peut pas être décrochée, vous devez utiliser des ciseaux pour couper la ceinture.

⚠ ATTENTION

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

- Ne rien disposer sur le siège du passager avant, comme par exemple un coussin.
 Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte la sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
 Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- N'essayez pas d'installer, de déposer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une mauvaise manipulation des prétensionneurs peut en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous utilisez ou rangez la ceinture de sécurité du siège central arrière



- N'utilisez pas la ceinture de sécurité du siège arrière central lorsque l'une des boucles est détachée.

 Si vous n'attachez qu'une des boucles, il y a risque de blessures graves voire mortelles en cas de freinage brusque ou de collision.

- Pour les véhicules avec des sièges arrière séparés, ne laissez personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, dans la mesure où la boucle de ceinture de sécurité du siège central arrière se trouve alors sous le siège rabattu et ne peut pas être utilisée.
- Lorsque vous rangez la ceinture de sécurité du siège central arrière, assurez-vous que les pênes sont bien fermement insérés dans le compartiment du toit. Si les pênes ne sont pas correctement rangés, ils peuvent tomber pendant la conduite du véhicule et provoquer des blessures graves.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car la ceinture est trop longue et n'assure pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

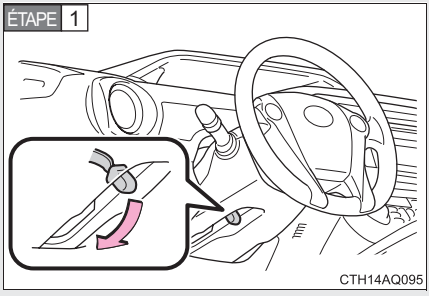
⚠ NOTE

■ **En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

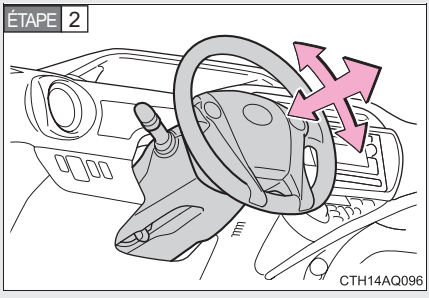
Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Volant

Vous pouvez régler le volant, pour votre confort.



Maintenez le volant et abaissez le levier.



Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant pendant la conduite.
Le conducteur risquerait de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

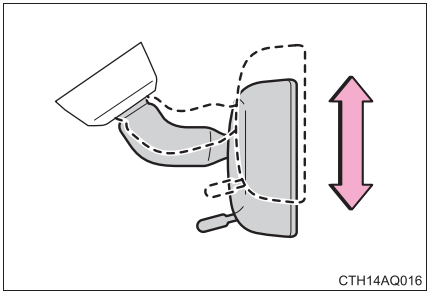
■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup et provoquer un accident grave voire mortel.

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

La position du rétroviseur peut être réglée de façon à permettre un aperçu suffisant vers l'arrière, en fonction de la position du conducteur.

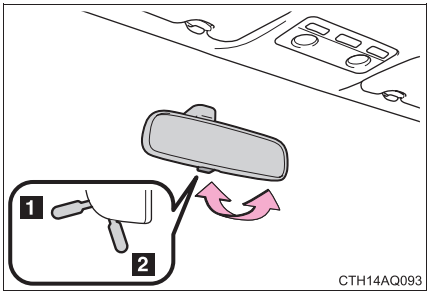
Réglage en hauteur du rétroviseur



Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

Fonction anti-éblouissement automatique

Vous pouvez réduire l'intensité de l'éblouissement causé par les projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le levier.



1 Position normale
2 Position anti-éblouissement

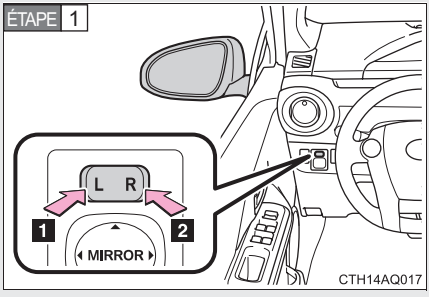
⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du miroir pendant la conduite.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

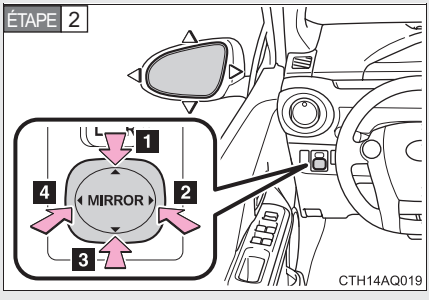
Les rétroviseurs sont orientables au moyen du sélecteur.



Utilisez le sélecteur pour sélectionner le rétroviseur à régler.

1 Vers la gauche

2 Vers la droite



Utilisez le sélecteur pour régler le rétroviseur.

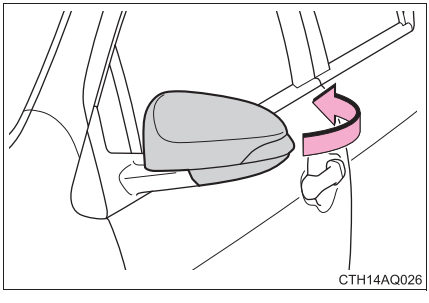
1 Vers le haut

2 Vers la droite

3 Vers le bas

4 Vers la gauche

Pliage des rétroviseurs



Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.

■ **Les rétroviseurs sont orientables quand**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur "ACC" ou "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ **Lorsque les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés du système de désembuage des rétroviseurs extérieurs)**

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être dégagés au moyen du système de désembuage. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer également celui des rétroviseurs extérieurs. (→P. 279)

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite.
Autrement, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ **Pendant le réglage d'un rétroviseur**

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas vous coincer la main dans le rétroviseur en mouvement.

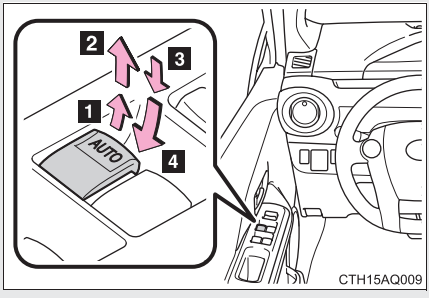
■ **Lorsque les désembueurs de rétroviseurs sont en marche (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Vitres électriques*

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres électriques avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:



1 Fermeture

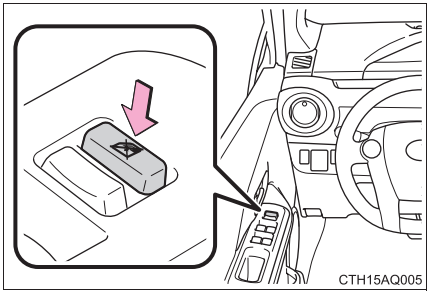
2 Fermeture par simple pression (vitre conducteur uniquement)*

3 Ouverture

4 Ouverture par simple pression (vitre conducteur uniquement)*

*: Enfoncez le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

Bouton de verrouillage des vitres



Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

*: Sur modèles équipés

■ **Condition de fonctionnement des vitres électriques**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Commande des vitres électriques après avoir éteint le système hybride**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les vitres électriques restent fonctionnelles pendant 45 secondes environ après que vous avez amené la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage. Toutefois, elles sont inopérantes dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les vitres électriques restent fonctionnelles pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, elles sont inopérantes dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

■ **Lorsque la vitre électrique ne se ferme pas normalement (vitre conducteur uniquement)**

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de commande de vitre électrique sur la porte conducteur.

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant le bouton de commande de vitre électrique en position de fermeture par simple pression alors que le contacteur de démarrage antivol est en position "ON".

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant le bouton de commande de vitre électrique en position de fermeture par simple pression pendant que le bouton “POWER” est mis en mode DÉMARRAGE.
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous avez effectué les opérations expliquées précédemment, réinitialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

ÉTAPE 1 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique en position de fermeture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre s’est fermée.

ÉTAPE 2 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique en position d'ouverture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s’est ouverte en grand.

ÉTAPE 3 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique encore une fois en position de fermeture par simple pression. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s’est fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant le mouvement de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Fermeture des vitres

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les vitres électriques.
 Fermer un vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

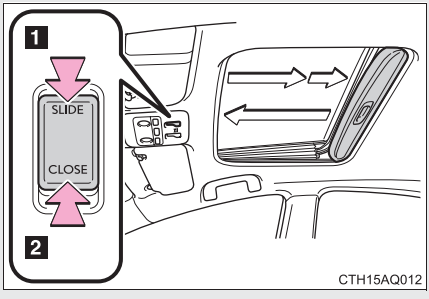
■ Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le basculer.

■ Ouverture et fermeture



1 Ouverture du toit ouvrant*

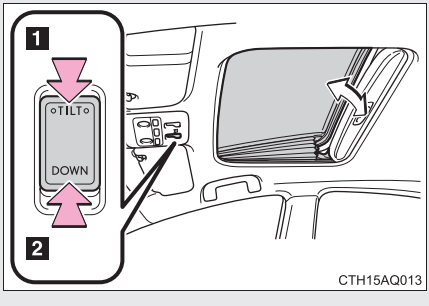
Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant la pleine ouverture afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Fermeture du toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Basculement du toit ouvrant vers le haut*

2 Basculement du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

■ **Conditions de fonctionnement du toit ouvrant**

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du système hybride**

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après mise du bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

■ **Pare-soleil**

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ **Problème de fermeture du toit ouvrant**

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “CLOSE”.*1
Le toit ouvrant se ferme, puis s’ouvre à nouveau et marque une pause d’environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, bascule vers le haut et marque une pause d’environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

● Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “TILT”*1 jusqu’à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s’arrête.

ÉTAPE 3 Relâchez une fois le bouton “TILT” puis maintenez à nouveau le bouton “TILT” enfoncé.*1
Le toit ouvrant marque une pause d’environ 10 secondes dans sa position haute.*2 Puis il règle légèrement sa position et marque une pause d’environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, maintenez enfoncé le bouton “CLOSE” ou “TILT” et le toit ouvrant s’ouvre vers le haut et marque une pause d’environ 1 seconde. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

Une alarme se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque la porte conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé et que le bouton "POWER" est sur arrêt.

⚠ ATTENTION

Ouverture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne tolérez d'aucun passager qu'il passe la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé de manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant.
 Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

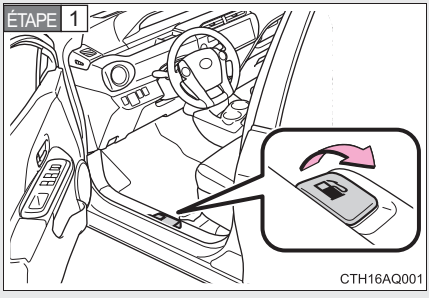
 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

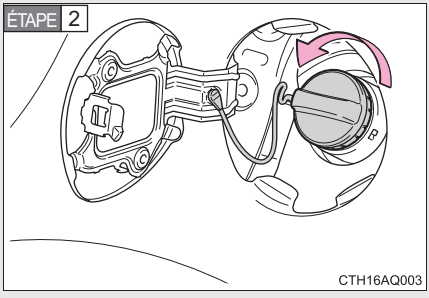
 Mettez le bouton “POWER” sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

- Vérifiez le type de carburant. (→P. 122)

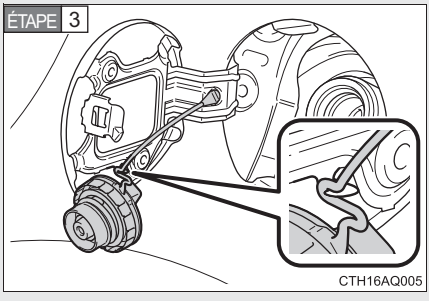
■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant



Tirez le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

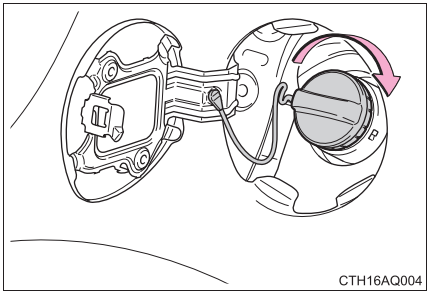


Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir.



Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

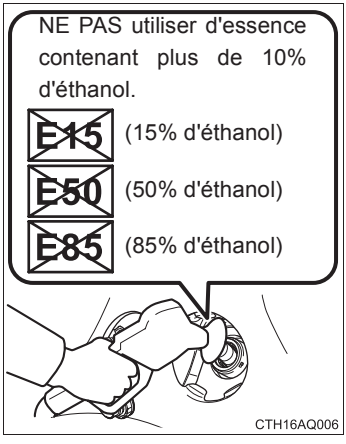


Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

■ Types de carburant

Essence sans plomb (indice d'octane 87 [indice d'octane recherche 91] ou plus)

■ Utilisation d’essence coupée à l’éthanol dans un moteur essence



- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 10% d'éthanol. NE PAS utiliser un polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 10% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E15, E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 10% d'éthanol).
- Assurez-vous que le mélange essence/éthanol envisagé dispose d’un indice d’octane recherche adéquat, tel qu’expliqué dans “Types de carburant”.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant, car elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
 Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
 Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le ravitaillement du véhicule en carburant.
 Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
 Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant
- Arrêtez de remplir le réservoir après que le pistolet s'arrête automatiquement avec un déclic
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. Autrement, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

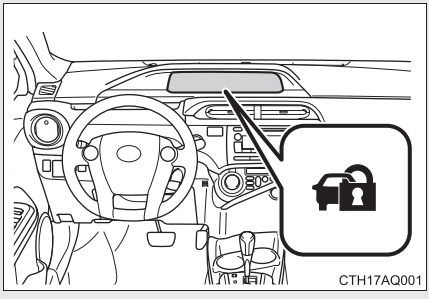
■ Ravitaillement en carburant

Évitez de faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. Autrement, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du dispositif antipollution, en détériorant le circuit d'alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.

Système antidémarrage*

Chaque clé du véhicule intègre une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le témoin indicateur clignote dès que vous retirez la clé du contacteur de démarrage antivol, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous avez inséré la clé déclarée dans le contacteur de démarrage antivol, pour indiquer la neutralisation effective du système.

*: Sur modèles équipés

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le témoin indicateur clignote après mise du bouton “POWER” sur arrêt, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s’arrête de clignoter après que vous avez mis le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

■ **Entretien du système**

Le système antidémarrage dont est équipé ce véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

Selon les situations et les conditions de l'environnement proche, le système antidémarrage risque de ne pas fonctionner normalement. Cela peut empêcher le système hybride de démarrer. (→P. 61)

■ **Certifications du système antidémarrage**

États-Unis
FCC ID: NI4TMIMB-3
FCC ID: MOZRI-33BTY

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Certifications du système antidémarrage

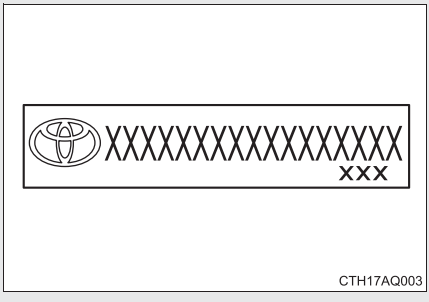
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

⚠ NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti que celui-ci fonctionne normalement.

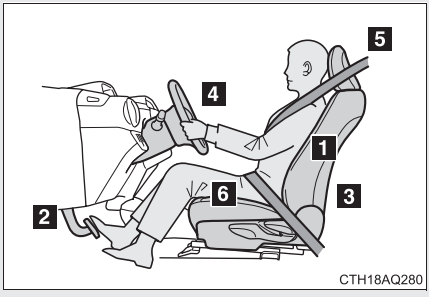
Étiquettes de prévention contre le vol



Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en rendant plus faciles le repérage et la récupération des pièces issues d'un véhicule volé. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



1. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 88)
2. Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser facilement sur toute leur course. (→P. 88)
3. Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes. (→P. 88)
4. Réglez le volant en hauteur et en profondeur de sorte à axer l'airbag sur votre poitrine. (→P. 107)
5. Véhicules équipés d'appuie-têtes ajustables: Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 93)
6. Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 96)

⚠ ATTENTION

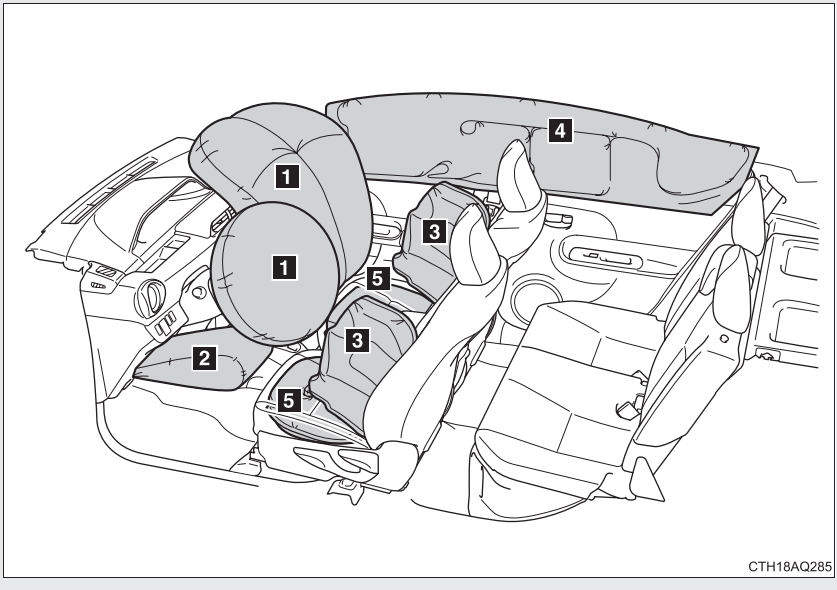
■ Pendant la marche du véhicule

- Ne réglez pas la position du siège conducteur.
 Le conducteur risquerait de perdre le contrôle du véhicule.
- N'intercalez pas un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
 Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voir tué.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
 Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
 Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

Les airbags SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



Airbags SRS frontaux

1 Airbag conducteur/airbag passager avant SRS
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle.

2 Airbag SRS genoux du conducteur
Participent à la protection du conducteur.

Airbags SRS latéraux et rideau

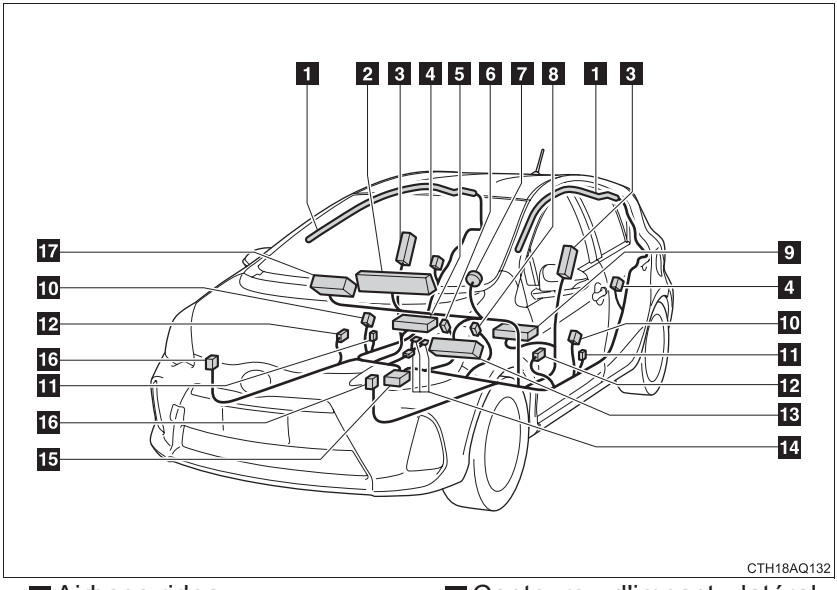
3 Airbags SRS latéraux avant
Participent à la protection du haut du corps des occupants assis aux places avant.

4 Airbags SRS rideau
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures.

Autres airbags SRS

5 Airbags SRS de coussin de siège
Participent à la protection du conducteur et du passager avant.

Composition du système d’airbag SRS



1 Airbags rideau

2 Témoin d’alerte SRS et témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”

3 Airbags latéraux

4 Capteurs d'impact latéral (arrière)

5 Airbag coussin de siège du passager avant

6 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant

7 Airbag conducteur

8 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur

9 Airbag coussin de siège du conducteur

10 Capteurs d'impact latéral (avant)

11 Prétensionneurs de ceinture de sécurité et limiteurs d’effort

12 Capteurs d'impact latéral (porte avant)

13 Airbag de genoux du conducteur

14 Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)

15 Boîtier électronique d'airbag

16 Capteurs d'impact avant

17 Airbag passager avant

Votre véhicule est équipé de SACS DE SÉCURITÉ GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique (ECU) des sacs de sécurité gonflables régule le déploiement de ces derniers sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des sacs de sécurité gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ **En cas de déploiement des airbags SRS (gonflage)**

- Le contact avec les airbag SRS en cours de déploiement (gonflage) est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Le déploiement des airbags s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module d’airbag (moyeu de volant, couvercle de l’airbag et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. L'airbag lui-même peut aussi être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

Conditions de déploiement des airbag SRS (airbags frontaux SRS/ airbags de siège SRS)

- Les airbags SRS frontaux et airbags SRS de coussin de siège se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (seuil équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] environ contre un obstacle fixe et indéformable).

 Cependant, ce seuil de vélocité sera considérablement plus élevé dans les situations suivantes:

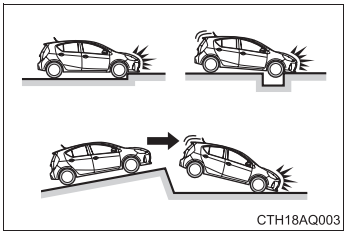
 - Si le véhicule percute un objet, comme un autre véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut se déplacer ou se déformer sous l'impact
 - Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs des ceintures de sécurité s'activent.
- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et les sacs de sécurité gonflables de siège du passager avant ne se déclenchent que si une personne est assise dans le siège passager avant. Toutefois, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et de siège du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.
- Les airbags SRS de coussin de siège sur les sièges avant ne fonctionneront pas si les occupants ne portent pas leur ceinture de sécurité.

■ **Conditions de déploiement des airbag SRS (airbags SRS latéraux et rideau)**

- Les airbags SRS latéraux et rideau se déploieront en cas de collision dépassant le seuil réglé (le niveau de force correspondant à une force de collision produite par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec la cabine du véhicule perpendiculairement à l'orientation de celui-ci à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les airbags SRS rideaux peuvent également se déployer dans le cas d'une collision frontale grave.

■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (gonflage), en dehors d'une collision**

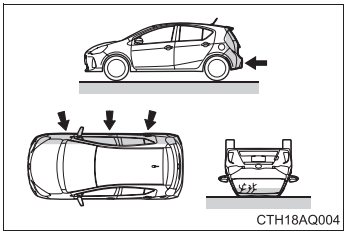
Les airbags SRS frontaux et de coussin de siège peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.


CTH18AQ003

- Choc contre un trottoir ou un obstacle dur
- Chute dans ou saut au dessus d'un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

Types de collisions pour lesquelles les airbags SRS (airbags SRS frontaux et coussin de siège) risquent de ne pas se déployer

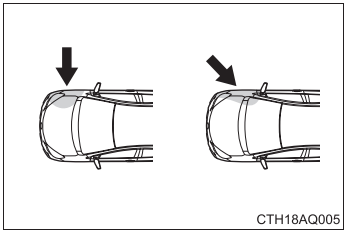
En règle générale, les airbags SRS frontaux et de coussin de siège ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des airbags SRS frontaux et des airbags SRS de coussin de siège peut se produire.



- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

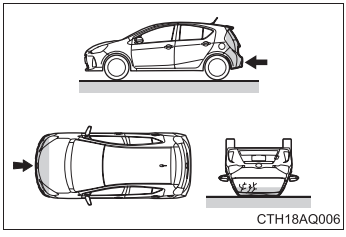
Types de collisions pour lesquelles les airbags SRS (airbags latéraux et rideau) risquent de ne pas se déployer

Les airbags SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.



- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

En règle générale, les airbags SRS latéraux et rideau ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.


CTH18AQ006

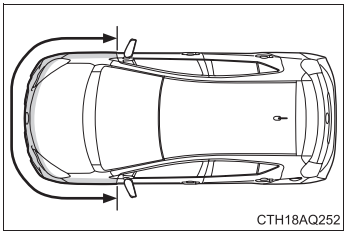
- Choc frontal*
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

*: En fonction des conditions et du type d'accident, les airbags rideau peuvent se déployer (se gonfler) lors d'un impact frontal.

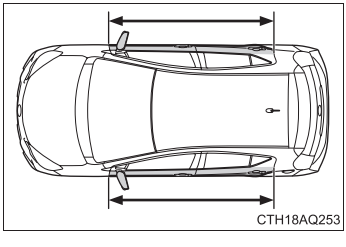
Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

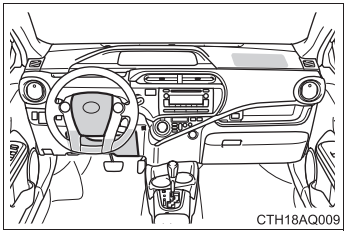
- L'un des airbags SRS s'est déclenché.


CTH18AQ252

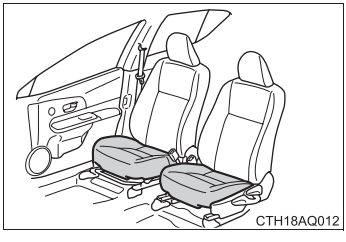
- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou celui-ci est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS avant et des airbags de coussin de siège.


CTH18AQ253

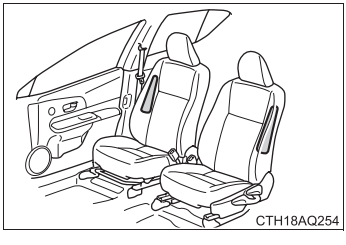
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau.



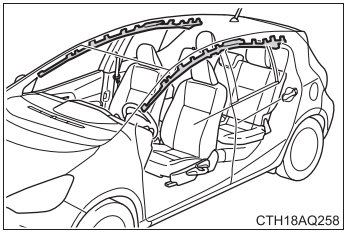
- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant l'airbag passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La surface du coussin de siège avant porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant l'airbag latéral porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral du toit où sont contenus les airbags rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les airbag SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les airbags SRS. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
 Les airbags SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- L'airbag SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près de l'airbag. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

 Sachant que la zone de danger pour l'airbag conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous disposez d'une marge de sécurité confortable en vous plaçant à 10 in. (250 mm) de votre airbag conducteur. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

 - Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
 - Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
 - Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter l'airbag en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

 Réglez votre siège selon ces recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les airbag SRS



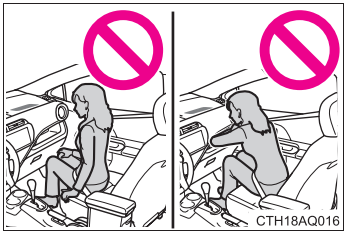
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité, les airbags SRS frontaux détectent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, alors même que ce n'est pas le cas. Dans ce cas, il se peut que les airbags SRS frontaux ne se déploient pas correctement en cas d'accident, et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

- L'airbag SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près de l'airbag. Éloignez le siège passager avant au maximum de l'airbag et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.

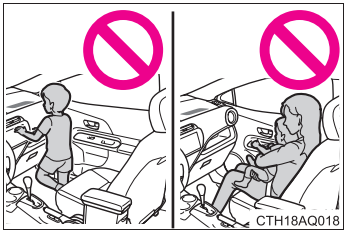
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un airbag. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 153)

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les airbag SRS



- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne laissez pas un enfant rester debout devant l'airbag SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



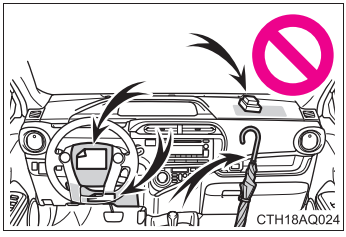
- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



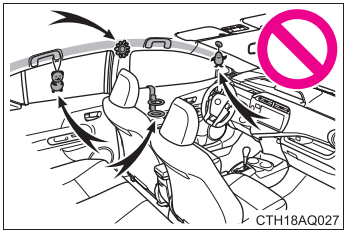
- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

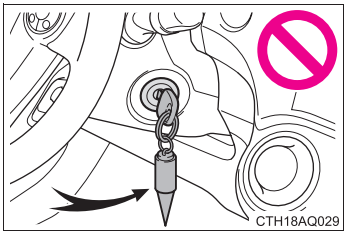
■ Précautions avec les airbag SRS



- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture du volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
 Au déploiement des airbags SRS conducteur et passager avant et de l'airbag de genoux du conducteur, ces objets risquent de se transformer en projectiles.



- Ne rien fixer aux portes, à la vitre de pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.



- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Évitez d'attacher au porte-clés de la clé de contact des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement de l'airbag SRS de genoux du conducteur ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.

- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des airbags rideau SRS, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si un cache en vinyle recouvre la partie où l'airbag SRS de genoux du conducteur se déploie, veillez à l'enlever.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les airbag SRS

- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des airbags SRS latéraux et des airbags SRS de coussin de siège, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les airbags latéraux et airbags de coussin de siège de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des airbags latéraux et de coussin de siège, entraînant la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des airbag SRS.
 En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des airbags SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (gonflage) des airbags SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des airbags SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les airbags SRS, telles que la garniture du volant et les garnitures de montants avant et arrière, sont abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien disposer sur le siège du passager avant, comme par exemple un coussin. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que l'airbags SRS frontal du passager avant risque de ne pas se déployer en cas d'accident.

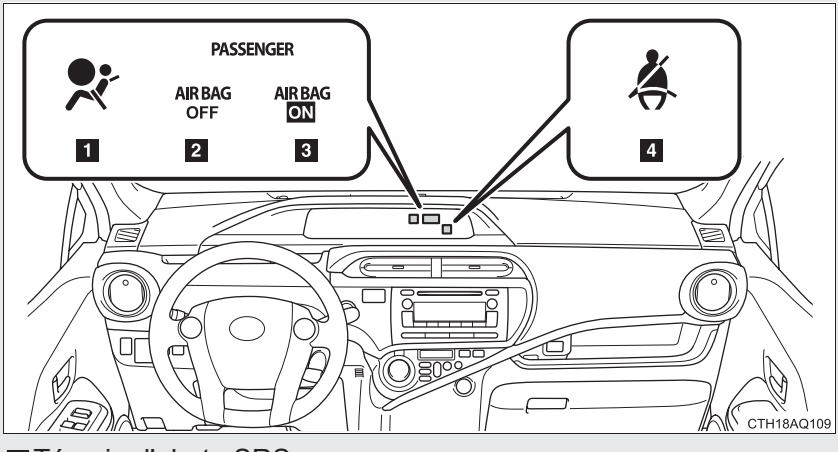
⚠ ATTENTION

■ Modification et mise au rebut des éléments du système d'airbag SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les airbags SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des airbags SRS.
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garniture, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit.
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-choc avant ou des flancs de l'habitacle.
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc., sur la calandre (pare-buffle ou pare-kangourou, etc.).
- Modification du système de suspension du véhicule.
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un radioémetteur/récepteur ou d'un lecteur CD.
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique.

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.



1 Témoin d'alerte SRS

2 Témoin indicateur “AIR BAG OFF”

3 Témoin indicateur “AIR BAG ON”

4 Témoin de rappel de ceinture de sécurité

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte[*1]

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Airbag passager avant	Activé
	Airbag latéral du siège passager avant	
	Airbag rideau côté passager avant	
	Airbag de coussin de siège côté passager avant	Activé[*2] ou désactivé[*3]
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Enfant[*4] ou siège de sécurité enfant[*5]

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”[*6]
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Airbag passager avant	Désactivé
	Airbag latéral du siège passager avant	Activé
	Airbag rideau côté passager avant	
	Airbag de coussin de siège côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	Éteint
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Airbag passager avant	Désactivé
	Airbag latéral du siège passager avant	Activé
	Airbag rideau côté passager avant	
	Airbag de coussin de siège côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

■ Le système présente une anomalie

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Témoin d'alerte SRS	Allumé
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint
Dispositifs	Airbag passager avant	Désactivé
	Airbag latéral du siège passager avant	Activé
	Airbag rideau côté passager avant	
	Airbag de coussin de siège côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*4: Lorsqu'un enfant trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant est assis sur le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution ou sa posture.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans une situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 153)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 157)

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les sacs de sécurité gonflables SRS passager risquent de ne pas se déclencher correctement, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d'accident.
- Ne pas disposer de charge lourde ou d'équipement sur le siège passager avant. (comme la pochette du dossier de siège)
- Ne posez ni les mains ni les pieds sur le dossier de siège passager avant depuis les places arrière, car le poids exercé est trop important.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège passager avant avec les pieds ou d'appuyer contre le dossier de siège avec leurs jambes.
- Ne rangez aucun objet sous le siège passager avant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin indicateur “AIR BAG OFF” risquerait alors de s’allumer, indiquant que les airbags passager ne se déploieront pas en cas d’accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s’asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d’attacher correctement sa ceinture. Si le témoin “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d’aller s’asseoir sur le siège arrière ou, si cela n’est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 157)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne modifiez ni ne remplacez la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

Aux États-Unis (dans les 50 États) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

Points à retenir

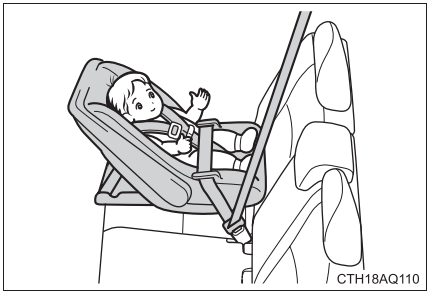
Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions de montage fournies avec le siège de sécurité enfant.
 Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 157)

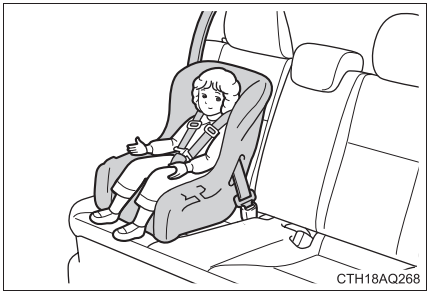
Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant:

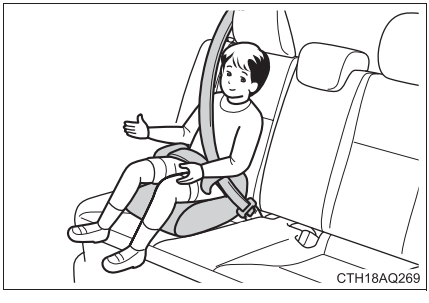
Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route



Siège modulable — Type face à la route



Coussin de rehausse



■ **Choix d'un siège de sécurité enfant adapté**

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 96)

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule ou installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, le déploiement de l'airbag passager avant et de l'airbag de coussin de siège du côté passager avant est si rapide et violent que l'enfant risquerait d'être blessé grièvement, voire mortellement, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant de type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que quand il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement de l'airbag passager et de l'airbag de coussin de siège côté passager avant peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les airbags SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque ou d'un accident.

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

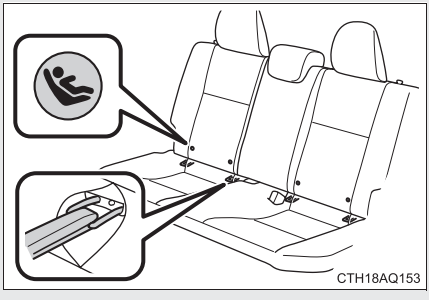
■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le soigneusement dans le coffre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges arrière au moyen des points d'ancrage LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

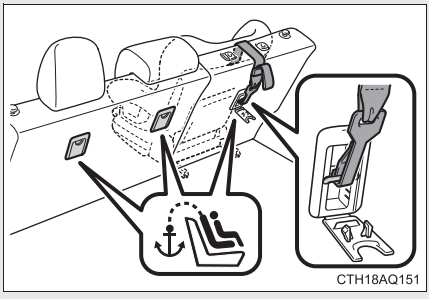


Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 96)



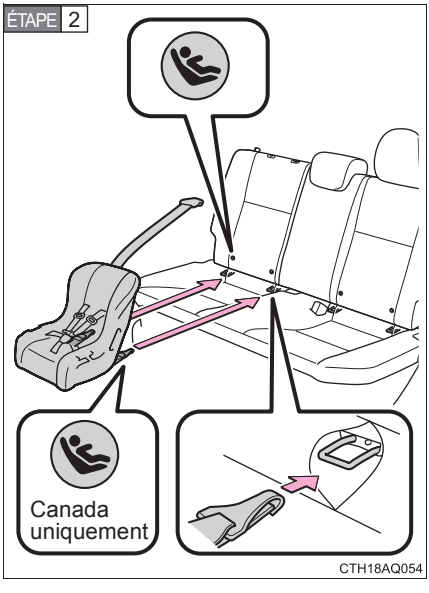
Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue à chaque place arrière.

Installation avec le système LATCH

Type A

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise.

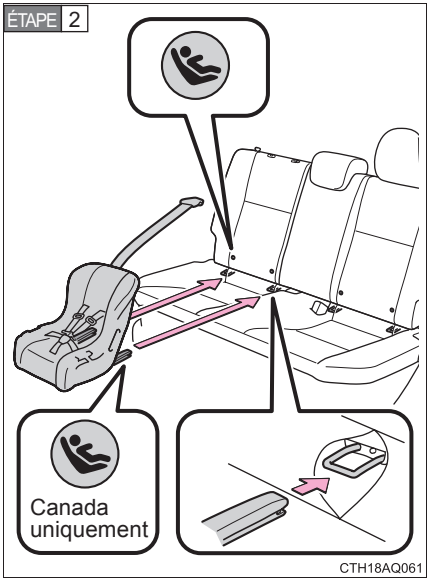


Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Type B

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise.

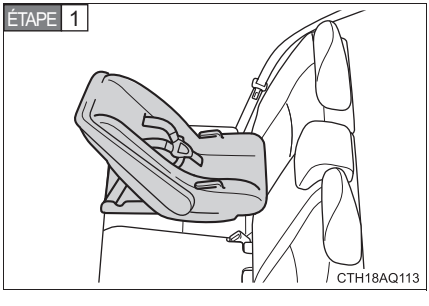


Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

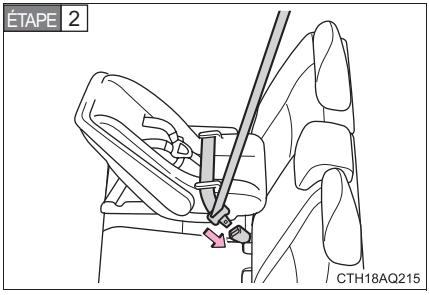
Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

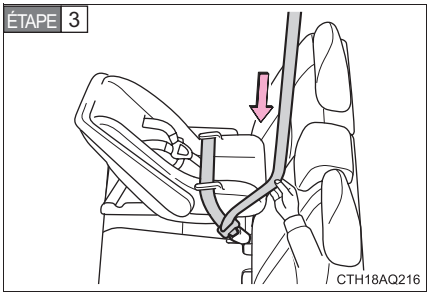
■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route



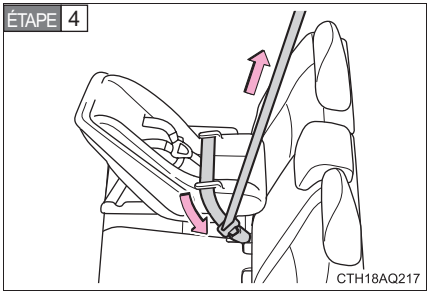
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

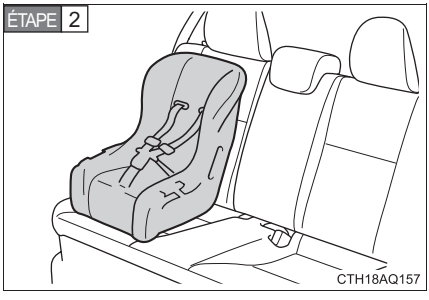


Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

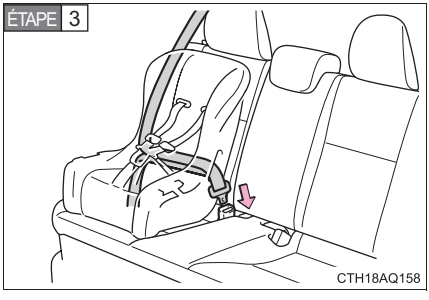
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

■ Siège modulable — Type face à la route

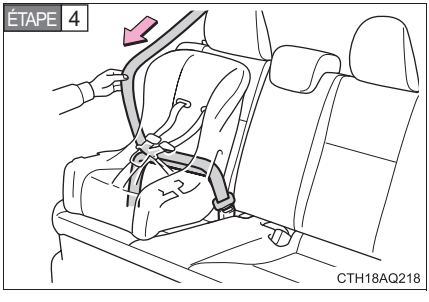
ÉTAPE 1 Siège central arrière: Montez les appuie-têtes au maximum. (→P. 93)



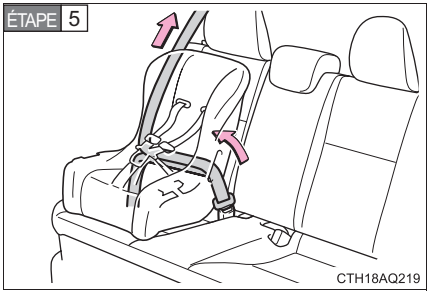
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

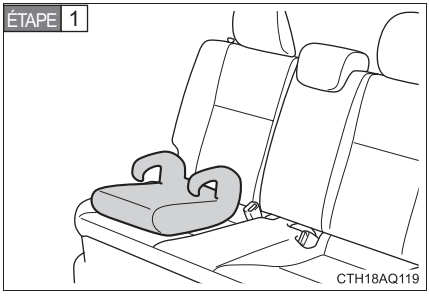


Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

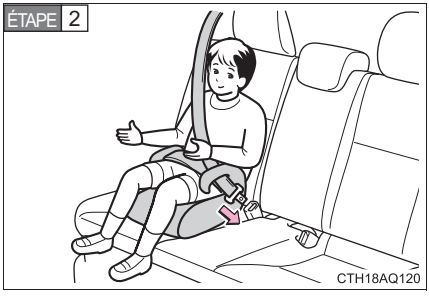
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 6 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 164)

■ Coussin de rehausse



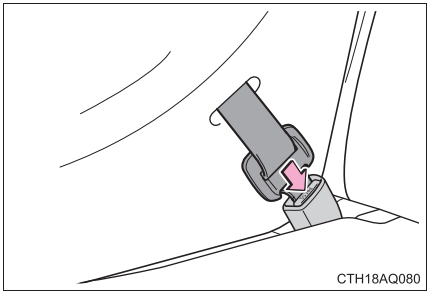
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle de ceinture. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez que la sangle diagonale est correctement positionnée sur l'épaule de l'enfant et que la sangle abdominale est placée le plus bas possible. (→P. 96)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

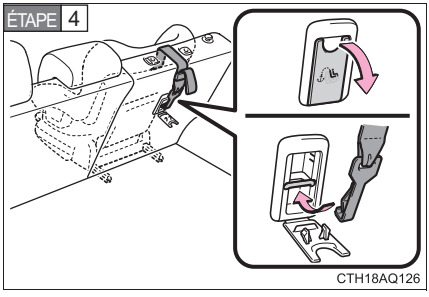
Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

ÉTAPE 1 Enlevez la plage arrière (sur modèles équipés). (→P. 379)

ÉTAPE 2 Démontez l'appuie-tête (→P. 93)

ÉTAPE 3 Fixez le siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage LATCH.

ÉTAPE 4



Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

ÉTAPE 5 Replacez la plage arrière (sur modèles équipés) et l'appuie-tête.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est en conformité avec les normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 ou CMVSS213 sont utilisables.
Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

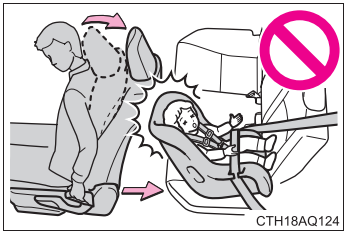
⚠ ATTENTION

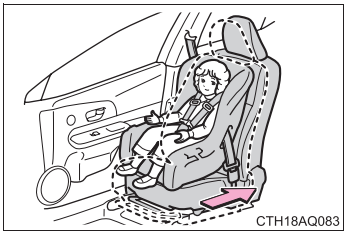
■ En cas d'installation d'un coussin de rehausse

Pour empêcher l'armement du mode ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 100)

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Suivez les instructions données dans la manuel d'installation du siège de sécurité enfant et fixez correctement le siège de sécurité enfant.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.


CTH18AQ124

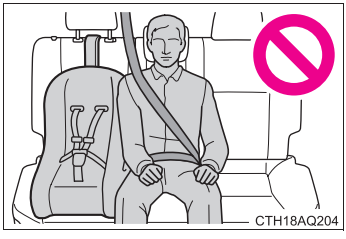

CTH18AQ083

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Si vous avez besoin d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège avant et que vous ne pouvez vraiment pas faire autrement, utilisez un siège de type face à la route uniquement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déploiement (gonflage) des airbags.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsqu'un siège de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure est installé, n'installez pas l'appuie-tête. L'appuie-tête pourrait gêner la sangle de retenue supérieure et empêcher la bonne installation du siège de sécurité enfant.
- Assurez-vous de ranger l'appuie-tête qui a été retiré correctement et dans un endroit sûr lorsque vous utilisez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière.



- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage latéraux droits pour fixer le siège de sécurité enfant, ne vous asseyez pas sur le siège central. Le bon fonctionnement des ceintures de sécurité peut être compromis par un positionnement trop élevé ou un ajustement trop lâche, de quoi peut s'ensuivre la mort ou de sérieuses blessures dans l'éventualité d'un freinage brutal ou d'un accident.

⚠ ATTENTION

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci n'est pas assez tenu par la ceinture et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Au volant 2

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 170
Contacteur de démarrage (moteur) 182
Contacteur de démarrage (allumage)..... 186
Mode de conduite électrique EV 194
Boîte de vitesses hybride 197
Levier de clignotants..... 200
Frein de stationnement 201
Avertisseur sonore 202

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs 203
Témoins indicateurs et d'alerte 206
Écran multifonctionnel..... 210

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Commande des feux avant 228
Commande des feux antibrouillards 233
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 235
Essuie-glace et lave-glaces de la lunette arrière..... 239

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 242
Systèmes d'aide à la conduite 247
Aide au démarrage en côte 252

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages 255
Limites de charge du véhicule..... 260
Conseils de conduite hivernale..... 261
Conduite avec une caravane/remorque..... 265
Remorquage 266

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

■ Démarrage du système hybride

→ P. 182, 186

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P. 197)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 201)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez le levier de vitesses sur P. (→P. 197)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P. (→P. 197)

ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 201)

ÉTAPE 4 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"**

Mettez le contacteur de démarrage en position "LOCK" pour arrêter le système hybride.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Appuyez sur le bouton "POWER" pour arrêter le système hybride.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte en vérifiant que vous avez bien la clé en votre possession.

En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

Départ en côte à fort pourcentage

ÉTAPE 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.

ÉTAPE 2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

■ **En cas de démarrage en côte**

L'aide au démarrage en côte est disponible. (→P. 252)

■ **Conduite par temps de pluie**

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ **Régime moteur pendant la conduite**

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur pourrait s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou de rétrogradation pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée

■ **Rodage de votre Toyota neuve**

Pour prolonger la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
 Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
 - Ne roulez pas à des vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations soudaines.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ **Conduite à l'étranger**

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 552)

Pour un meilleur rendement

- Mettez le levier de vitesses en position D lorsque vous conduisez.
 En position N, le moteur thermique fonctionne mais aucune électricité ne peut être produite. Cela a pour conséquence une décharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), et donc un recours superflu à la puissance du moteur pour recharger.
- Adoptez une conduite souple.
 Évitez les accélérations et les décélérations brutales. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétées.
 Toute accélération consomme de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une capacité d'accélération dégradée. Il suffit de moins enfoncer la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.
- Mettez le levier de vitesses sur P lors du stationnement.
 Dans la position N, le batterie hybride (batterie de traction) ne se recharge pas.
 Le fait de laisser le levier de vitesses trop longtemps sur N a tendance à entraîner la décharge de la batterie du système hybride. Le véhicule ne peut pas tourner si la batterie du système hybride est déchargée.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, système hybride en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant provoquer un accident grave, voire mortel.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule n'est entraîné que par le moteur électrique (moteur de traction). À cause de l'absence de bruit moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule.
- Ne roulez pas sur des produits inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels produits.
 La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le levier de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
 Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.

⚠ ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et contrôlez que le hayon est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur P pendant la marche du véhicule.
 La boîte de vitesses risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur R lorsque le véhicule est en marche avant.
 La boîte de vitesses risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur D pendant que le véhicule est en marche arrière.
 La boîte de vitesses risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Le fait de mettre le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur est inexistant lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
 Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 546
- Lorsque vous descendez une pente à fort pourcentage, utilisez le frein moteur (position de levier de vitesses B) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
 L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 198)

⚠ ATTENTION

- Ne réglez pas les positions du volant, du siège ou bien des rétroviseurs extérieurs ou intérieur en conduisant.
 Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière à ce que son bras, sa tête, ou une autre partie de son corps soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneumatiques haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule et un accident où vous-même ou toute autre personne pourrait être blessée. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- L'accélération soudaine et l'effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou le changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule et de provoquer un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Si les freins d'un seul côté sont humides et ne freinent pas bien, le comportement du véhicule risque d'être perturbé lors du changement de direction, avec pour conséquence possible un accident.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesses lorsque vous avez le pied sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une autre position que P ou N peut provoquer une accélération rapide imprévue du véhicule, susceptible d'entraîner un accident grave ou mortel.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au bon moment.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
 Si le levier de vitesses est sur une autre position que P ou N, le véhicule risque de démarrer brusquement, sans que vous vous y attendiez et de provoquer un accident.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en fonction pendant trop longtemps.
 Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.
- Afin d'éviter un accident causé par le déplacement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein tant que le témoin “READY” est allumé. Utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer le moteur.
 Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
 Cela pourrait avoir les conséquences suivantes:
 - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez jamais de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne collez pas de disques adhésifs sur le pare-brise ou les vitres. Ne pas disposer des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
 Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin “READY” est allumé.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le système hybride est en marche, ou immédiatement après son arrêt.
 Vous risqueriez de vous brûler.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas le véhicule, système hybride en marche, à proximité de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si des congères de neige se forment autour du véhicule alors que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le système hybride. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Autrement, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Mettez toujours le système hybride sur arrêt. Autrement, vous pourriez accidentellement déplacer le levier de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, avec pour conséquence un risque d'accident ou d'incendie causé par une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ ATTENTION

■ Au freinage

- Lorsque les freins sont humides, conduisez plus prudemment. Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le témoin d'alerte du système de freinage (témoin jaune) s'allume, laissez entre vous et le véhicule vous précédant une distance plus grande que d'habitude et évitez les descentes ou les virages brusques où il est nécessaire de freiner.
 Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente.
- Si le témoin d'alerte du système de freinage (témoin rouge) s'allume, il peut y avoir un dysfonctionnement au niveau du système hydraulique de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.
 Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Ne continuez pas à conduire le véhicule dans ces conditions.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Mettez systématiquement le levier de vitesses sur P. Autrement, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux éléments du véhicule**

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
 Le moteur électrique d'assistance de direction risque d'être détérioré.
- Lorsque vous devez franchir des bosses sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **En cas de crevaison pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormales.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 515)

■ **À l'approche d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Changement en quantité et en qualité de l'huile et autres fluides utilisés dans le moteur, le système hybride, la boîte de vitesses, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

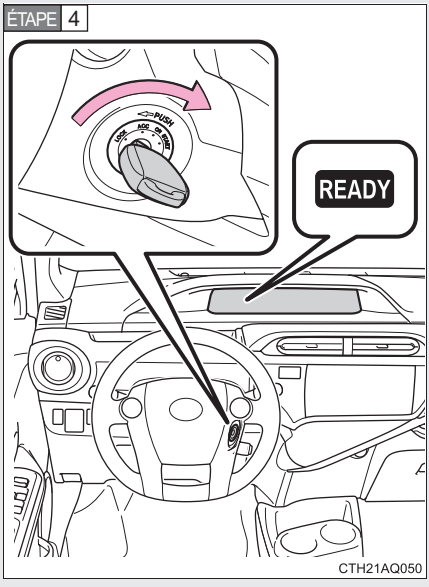
■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4



Mettez le contacteur de démarrage sur la position "START" pour démarrer le système hybride.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le système hybride ait démarré.

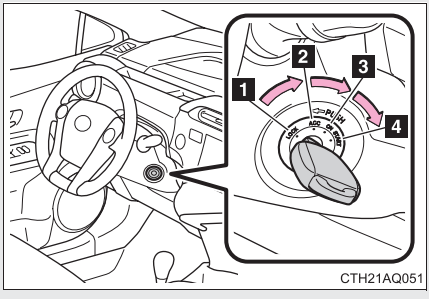
ÉTAPE 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Si le témoin "READY" passe d'un témoin clignotant à un témoin fixe accompagné d'un signal sonore, le système hybride démarre normalement.

Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin "READY" est éteint.

Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin "READY" est allumé, même si le moteur thermique est arrêté. (Le moteur thermique démarre ou s'arrête automatiquement en fonction de l'état du véhicule.)

■ Changement de position du contacteur de démarrage



1 “LOCK”

Le volant est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de vitesses est sur P.)

2 “ACC”

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que la prise électrique.

3 “ON”

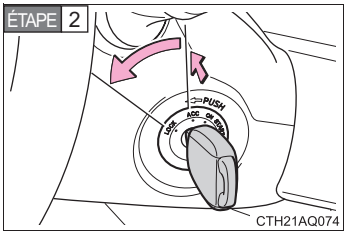
Tous les équipements électriques sont utilisables.

4 “START”

Pour démarrer le système hybride.

■ Passage de la clé de contact de la position “ACC” à “LOCK”

ÉTAPE 1 Mettez le levier de vitesses sur P.



Appuyez sur la clé et tournez-la en position “LOCK”.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

→P. 32

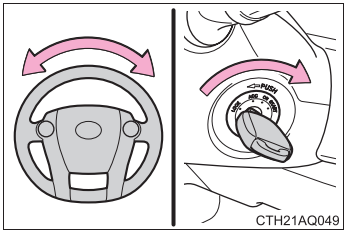
■ **Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin “READY” ne s’allume.

■ **Si le système hybride ne démarre pas (véhicules équipés d'un système antidémarrage)**

Le système antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 125)
Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque l'antivol de direction ne peut être désarmé**



Au démarrage du système hybride, le contacteur de démarrage peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant vers la droite et la gauche.

■ **Si le témoin “READY” ne s’allume pas**

Si le témoin “READY” ne s’allume pas lorsque vous tournez le contacteur de démarrage alors que le levier de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de défaillance technique du système hybride**

→P. 498

■ **Fonction de rappel de clé de contact**

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “LOCK” ou “ACC”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

⚠ ATTENTION

■ Au démarrage du système hybride

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez sous aucun prétexte sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur “LOCK” pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d’urgence, vous devez arrêter le système hybride alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage sur la position “ACC” pour arrêter le système hybride. L'arrêt du système hybride pendant la conduite peut provoquer un accident.
(→P. 546)

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas le contacteur de démarrage sur la position “ACC” ou “ON” pendant de longues périodes quand le système hybride ne tourne pas.

■ Au démarrage du système hybride

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si vous effectuez les opérations suivantes lorsque vous avez la clé électronique sur vous, le système hybride démarrera ou les modes du bouton “POWER” changeront.

■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

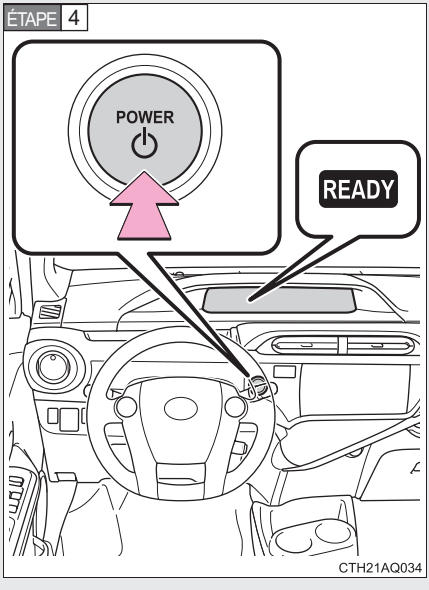
Si le levier de vitesses n'est pas sur P, il n'est pas possible de démarrer le système hybride. (→P. 197)

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

 sera affiché sur l'écran multifonctionnel.

Si ce n'est pas le cas, le système hybride ne peut pas être démarré.

ÉTAPE 4



Appuyez sur le bouton “POWER”.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le système hybride ait démarré.

Le démarrage du système hybride est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le bouton “POWER”.

ÉTAPE 5 Vérifiez que le témoin “READY” est allumé.

Si le témoin “READY” passe d’un témoin clignotant à un témoin fixe accompagné d’un signal sonore, le système hybride démarre normalement.

Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin “READY” est éteint.

Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin “READY” est allumé, même si le moteur est arrêté. (Le moteur démarre ou s’arrête automatiquement en fonction de l’état du véhicule.)

■ Arrêt du système hybride

ÉTAPE 1 Arrêtez complètement le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P.

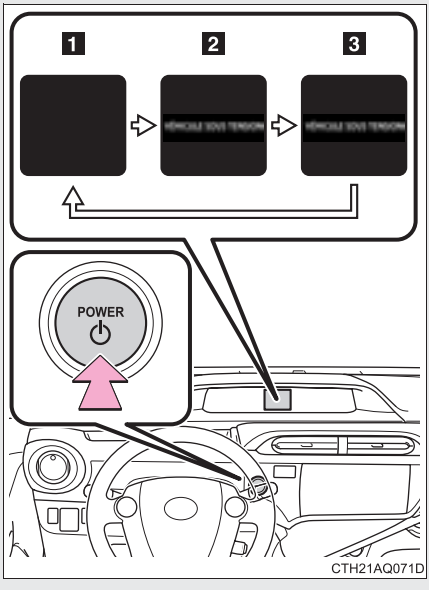
ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 201)

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton “POWER”.

ÉTAPE 5 Relâchez lentement la pédale de frein et vérifiez que  est éteint sur l’écran multifonctionnel.

■ Sélection des différents modes du bouton “POWER”

Il est possible de changer de modes en appuyant sur le bouton “POWER” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)



1 Arrêt*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

L’écran multifonctionnel est éteint.

2 Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que la prise électrique.

 sera affiché sur l'écran multifonctionnel.

3 Mode DÉMARRAGE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

 sera affiché sur l'écran multifonctionnel.

*: Si le levier de vitesses est dans une autre position que P lorsque vous éteignez le système hybride, le bouton “POWER” passera en mode ACCESSOIRES et non en arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses n'est pas sur P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses n'est pas sur P, le bouton “POWER” n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSOIRES. Procédez comme suit pour le mettre sur arrêt:

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Vérifiez que  est affiché sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le bouton “POWER”.

ÉTAPE 4 Vérifiez que  est éteint sur l'écran multifonctionnel.

■ **Coupure automatique du contact**

Quand le sélecteur de vitesses est sur P, système hybride arrêté, si vous laissez le véhicule en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant plus de 20 minutes (mode ACCESSOIRES) ou plus d'une heure (mode DÉMARRAGE), le bouton “POWER” se met automatiquement sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d'éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne laissez pas le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant de longues périodes sans que le système hybride ne fonctionne.

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides**

→P. 32

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 65

■ **Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin “READY” ne s'allume.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

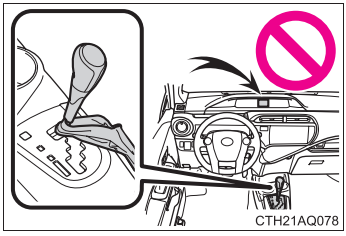
→P. 61

■ **Remarques sur l'accès “mains libres”**

→P. 62

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

- Le système antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 125) Contactez votre concessionnaire Toyota.

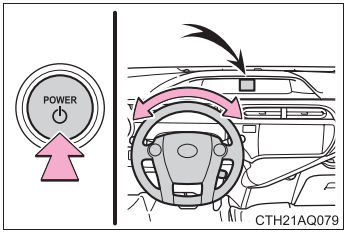


- Vérifiez que le levier de vitesses est bien sur P. Le système hybride peut ne pas démarrer si le levier de vitesses n'est pas bien mis sur P. “PLACEZ LE LEVIER EN POSITION P POUR DÉMARRER” va s’afficher sur l’écran multifonctionnel.

■ **Antivol de direction**

Après mise du bouton “POWER” sur arrêt et ouverture et fermeture des portes, le volant de direction est bloqué par l’antivol de direction. Pour débloquer l’antivol de direction, manipulez de nouveau le bouton “POWER”.

■ **Lorsque l'antivol de direction ne peut être désarmé**



L’écran multifonctionnel affiche “VERROUILLAGE DE DIRECTION ACTIVÉ”.

Vérifiez que le levier de vitesses est sur P. Appuyez sur le bouton “POWER” tout en tournant le volant à gauche et à droite.

■ **Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement est suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le système hybride. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Si le témoin “READY” ne s’allume pas**

Si le témoin “READY” ne s’allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton “POWER” alors que le levier de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de défaillance technique du système hybride**

→P. 498

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 444

■ **Utilisation du bouton “POWER”**

- Pour manipuler le bouton “POWER”, il suffit d’appuyer dessus rapidement et franchement. Si vous n’appuyez pas correctement sur le bouton “POWER”, le mode du bouton risque de ne pas changer ou le système hybride de ne pas démarrer. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le bouton “POWER” sur arrêt, il peut arriver dans certains cas que le système hybride ne démarre pas. Après avoir mis le bouton “POWER” sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

⚠ ATTENTION

■ **Au démarrage du système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez sous aucun prétexte sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Si le système hybride connaît une défaillance alors que le véhicule roule, abstenez-vous d'ouvrir ou de verrouiller les portes jusqu'à ce que vous puissiez arrêter le véhicule dans un endroit sûr. Cela pourrait provoquer l'activation de l'antivol de direction, qui pourrait conduire à un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque “VÉRIFIEZ LE SYSTÈME SMART KEY” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais. Négliger cette précaution peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident ou endommager le véhicule.

■ Procédure d'arrêt du système hybride en cas d'urgence

Si vous avez besoin d’arrêter le système hybride en urgence pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le bouton “POWER” pendant plus de 3 secondes, ou brièvement au minimum 3 fois de suite. (→P. 546)
Cependant, ne touchez pas le bouton “POWER” pendant la conduite, sauf en cas d’urgence. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Ne laissez pas le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps, sans que le système hybride ne soit en fonction.
- Si l’écran multifonctionnel affiche , le bouton “POWER” n’est pas en mode arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le bouton “POWER” en mode arrêt.
- N’arrêtez pas le système hybride alors que le levier de vitesses n’est pas sur P. Si le système hybride est arrêté avec le levier de vitesses sur une autre position, le bouton “POWER” est mis en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES, la batterie 12 V risque de se décharger.

■ Au démarrage du système hybride

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

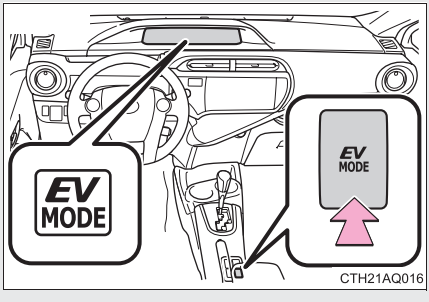
■ Symptômes indiquant une anomalie au niveau du bouton “POWER”

Si le bouton “POWER” ne semble pas fonctionner comme d’habitude, si par exemple il bloque légèrement, il peut s’agir d’une anomalie. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Mode de conduite électrique EV

En mode électrique EV, le moteur électrique (moteur de traction), alimenté par la batterie du système hybride (batterie de traction), assure seul la propulsion du véhicule.

Ce mode vous permet de circuler en zone résidentielle tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings souterrains, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.



Marche/arrêt du mode électrique EV

Lorsque vous sélectionnez le mode de conduite EV, le témoin correspondant s'allume.

Pour rétablir le mode de propulsion normal (moteurs thermique et électrique [moteur de traction] combinés), appuyez sur le bouton alors que le mode de conduite EV est actif.

■ **Sélection du mode électrique EV quand le moteur thermique est froid**

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur thermique est froid, ce dernier va automatiquement démarrer après quelques instants, afin de monter en température. Dans ce cas, vous ne serez plus en mesure de passer en mode électrique EV.
Sitôt le système hybride démarré et le témoin “READY” allumé, appuyez sur le bouton de mode électrique EV avant que le moteur thermique démarre, pour passer en mode électrique EV.

■ **Situations dans lesquelles il n'est pas possible d'activer le mode électrique EV**

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode électrique EV dans les situations suivantes. Si le mode ne peut être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le système hybride est trop chaud.
 Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.
- Le système hybride est trop froid.
 Vous avez laissé le véhicule exposé pendant longtemps à des températures inférieures à 68°F (20°C), etc.
- Le moteur thermique est en cours de chauffe.
- Le niveau de charge de la batterie hybride (batterie de traction) est bas.
 Lorsque le niveau de charge restante de la batterie du système hybride (batterie de traction) affiché sur le compteur ou par le système audio à affichage sur écran est bas. (→P. 39)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en marche.

Annulation automatique du mode électrique EV

Lorsque vous roulez en mode électrique EV, le moteur thermique est susceptible de redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode électrique EV est annulé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode électrique EV clignote puis s'éteint.

- Le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) diminue.
- La vitesse du véhicule devient importante.
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

Autonomie possible en mode électrique EV

En mode électrique EV, il est possible de parcourir environ 1,3 miles (2 km) si vous conduisez à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (L'autonomie possible dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de circulation.)

Économie de carburant

PRIUS c a été étudiée pour permettre les économies maximales de carburant en conditions normales d'utilisation (en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique [moteur de traction]). En roulant en mode électrique EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

Signal sonore du système d'alerte d'approche du véhicule

Le système d'alerte d'approche du véhicule peut émettre un signal sonore même lorsque le mode électrique EV est activé. (→P. 29)

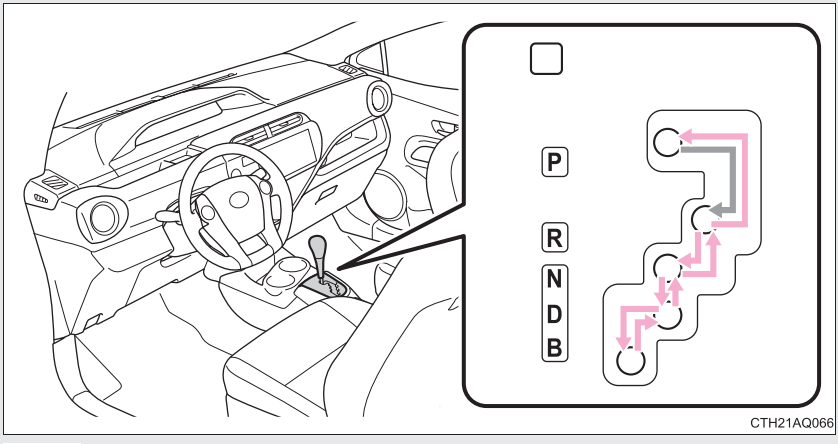
⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Lorsque vous roulez en mode électrique EV, le moteur ne génère aucun bruit. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de la présence du véhicule, même si le système d'alerte d'approche du véhicule est activé. Par conséquent, vous devez conduire encore plus prudemment.

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du levier de vitesses



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Contacteur de démarrage sur “ON”, appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier de vitesse.

Véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”

Bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le levier de vitesses.

Lorsque vous passez la sélection de P vers une autre position; de D à R ou P; ou de R à P, D ou B, veillez à appuyer sur la pédale de frein et à ce que le véhicule soit bien à l'arrêt.

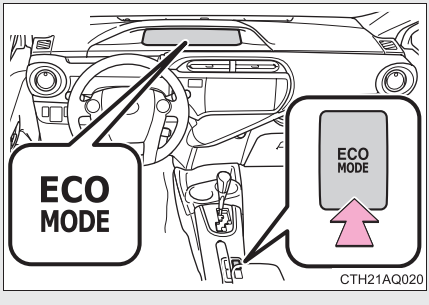
■ Usage des positions du levier de vitesse

Position du levier de vitesses	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*
B	Position pour frein moteur normal

*: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur D en conduite normale.

■ Sélection du mode Éco

Participe à l'économie de carburant, car le couple correspondant à l'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales, et l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) sera minimisée.



Mode Éco

Lorsque le mode Éco est activé, le témoin "ECO MODE" s'allume.

Une nouvelle pression sur le bouton "ECO MODE" désactive cette fonction.

■ **Utilisation de l'air conditionné en mode économique**

Le mode économique contrôle les modes chaud/froid et la vitesse du ventilateur du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant. (→P. 276) Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, réglez la température, la vitesse du ventilateur ou désactivez le mode Éco.

■ **Lorsque la circulation est difficile**

Lorsque le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas. Afin d'éviter que la batterie du système hybride ne se décharge, évitez de laisser le levier de vitesses sur N pendant trop longtemps.

■ **Si le levier de vitesses est bloqué sur P**

→P. 529

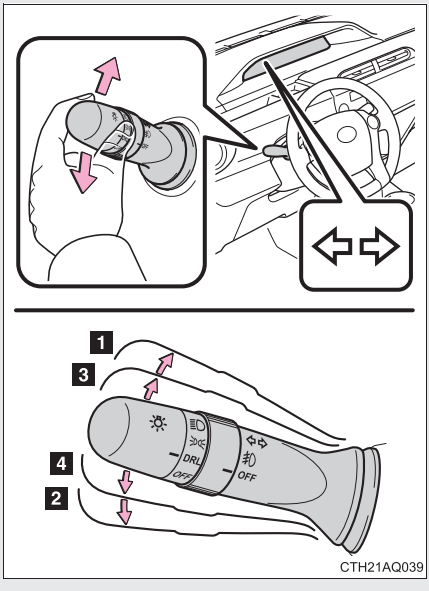
⚠ ATTENTION

■ **En cas de conduite sur route glissante**

Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraper le véhicule et d'entraîner un accident.

Levier de clignotants

Le levier des clignotants sert à indiquer les intentions suivantes du conducteur:



1 Clignotant droit

2 Clignotant gauche

3 Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le levier, à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent jusqu'à ce que vous remettiez le levier dans sa position initiale.

4 Changement de voie de circulation, à gauche (appuyez longuement sur le levier, à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent jusqu'à ce que vous remettiez le levier dans sa position initiale.

■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

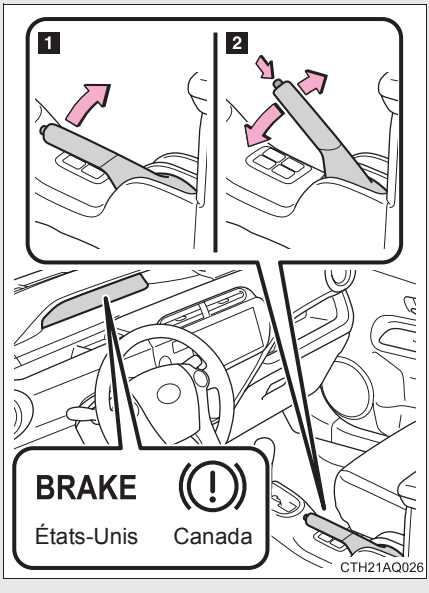
Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée sur un clignotant avant ou arrière.



1 Pour enclencher le frein de stationnement, tirez complètement le levier du frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

2 Pour relâcher le frein de stationnement, levez légèrement le levier puis abaissez-le complètement tout en appuyant sur le bouton.

■ **Signal sonore indiquant que le frein de stationnement est serré**

Un signal sonore se déclenche si le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 3 mph (5 km/h) ou plus et que le frein de stationnement est serré. (→P. 500)

■ **Utilisation en période hivernale**

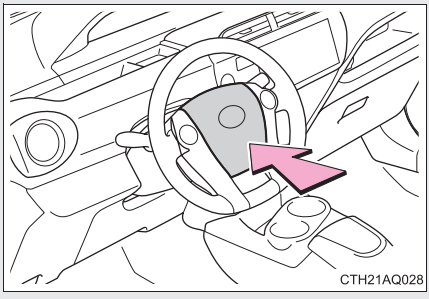
→P. 261

⚠ NOTE

■ **Avant de prendre le volant**

Relâchez complètement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des éléments de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

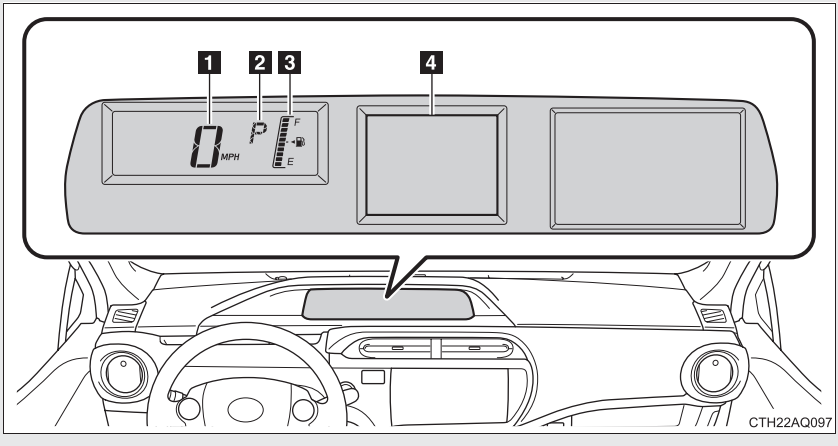
Avertisseur sonore



Pour déclencher l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé. (→P. 107)



1 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

2 Affichage de la position du levier de vitesses

Indique la position du levier de vitesses. (→P. 197)

3 Jauge de carburant

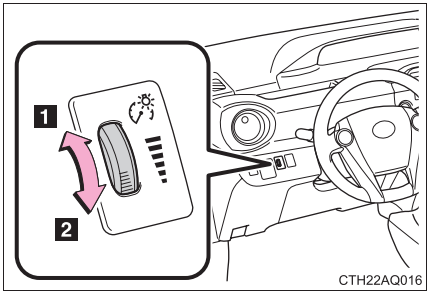
Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

4 Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données en rapport avec la conduite du véhicule. (→P. 210)

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord en tournant le commutateur.



1 Plus clair
2 Plus sombre

Les instruments et l'écran multifonction s'allument quand

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

Luminosité de l'éclairage du tableau de bord

Lorsque vous allumez les feux arrière, l'éclairage baisse légèrement d'intensité, sauf si le commutateur est tourné au maximum.

Régime moteur

Sur les véhicules hybrides, le régime du moteur thermique est piloté avec précision afin de maîtriser la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.
Il arrive parfois que le régime du moteur thermique affiché diffère, même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

NOTE

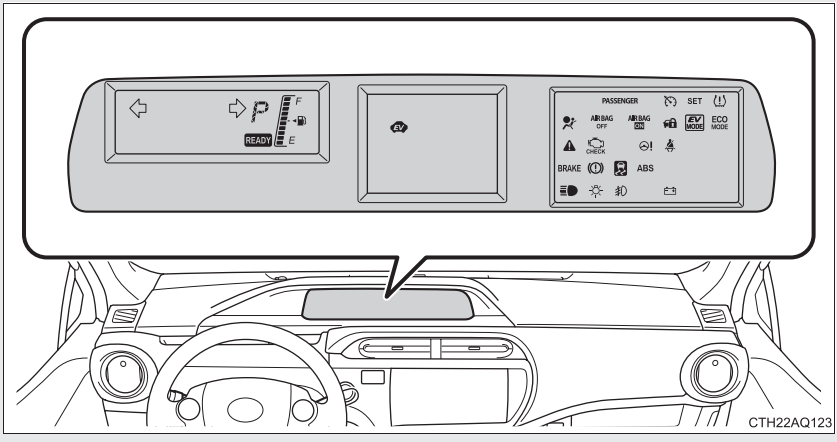
■ **Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires**

Ce véhicule n'est pas équipé d'une jauge de température de liquide de refroidissement moteur. À la place,  s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le moteur peut être en surchauffe si  s'affiche sur l'écran multifonctionnel. De ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. (→P. 539)

Témoins indicateurs et d'alerte

Les témoins indicateurs et d'alerte du combiné d'instruments informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Dans le cadre de cette explication, l'illustration suivante montre tous les témoins indicateurs et d'alerte allumés.



■ Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants (→P. 200)



Témoin de feux de route (→P. 230)



(États-Unis)

Témoin des feux avant (→P. 228)



(Canada)

Témoin de feux arrière (→P. 228)



(sur modèles équipés)

Témoin de feux antibrouillard (→P. 233)



(sur modèles équipés)

Témoin de système antidémarrage (→P. 125)



*1 Témoin de neutralisation d'airbag SRS (→P. 147)



Témoin de fin de préchauffage (→P. 182, 186)



Témoin indicateur de mode électrique EV (→P. 194)



Témoin de position du levier de vitesses (→P. 198)



Témoin "ECO MODE" (→P. 198)



Témoin indicateur de conduite EV (→P. 218)



(sur modèles équipés)

Témoin de régulateur de vitesse (→P. 242)



(sur modèles équipés)

Témoin de régulateur de vitesse actif (→P. 242)



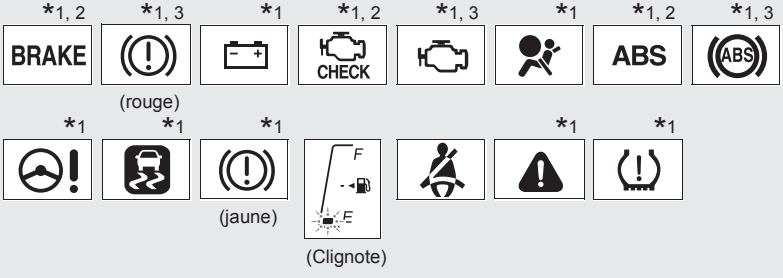
*1,2 Témoin de perte d'adhérence (→P. 248)

*1: Ces témoins s'allument quand vous mettez le contacteur de démarrage sur la position "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

■ Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule. (→P. 485)



*1: Ces témoins s'allument quand vous mettez le contacteur de démarrage sur la position "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

*3: Pour les véhicules commercialisés au Canada

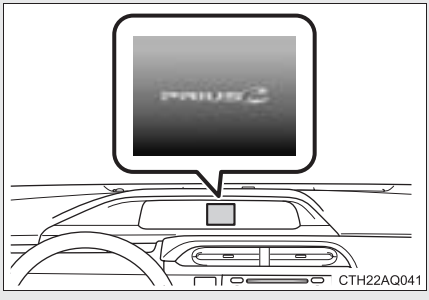
ATTENTION

Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou les airbags SRS) ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur une variété de données relatives à la conduite, notamment la température extérieure actuelle.



- Informations de conduite

 Affiche des informations telles que les conditions de fonctionnement du système hybride et la consommation de carburant.

- Réglages et écran désactivés

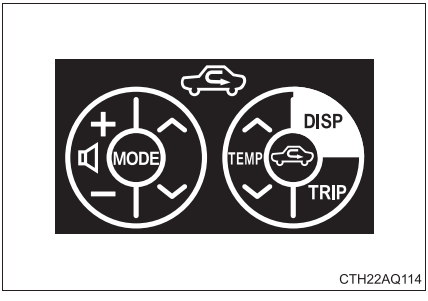
 Effectue des opérations telles que changer la date/l'heure et les paramètres de l'écran.

- Messages d'alerte

 (→P. 497)

 Affichés automatiquement en cas de mauvais fonctionnement d'un des systèmes du véhicule.

Affichage des commandes à l'écran (véhicules équipés du système audio à affichage)

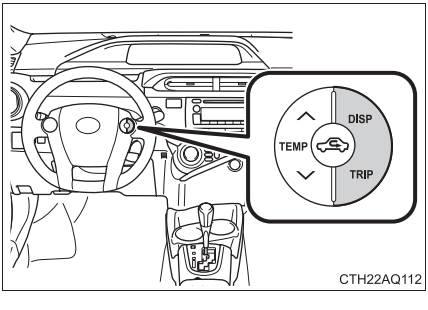


Lorsque vous touchez une des commandes au volant, une illustration de cette commande est affichée à l'écran, ce qui aide le conducteur à savoir quelle commande il touche sans avoir besoin de regarder ses mains.

L'affichage des commandes à l'écran peut être éteint. (→P. 223)

Si le système audio ou de navigation utilisé est incompatible avec les commandes au volant de ce véhicule, l'affichage des commandes à l'écran peut ne pas fonctionner correctement.

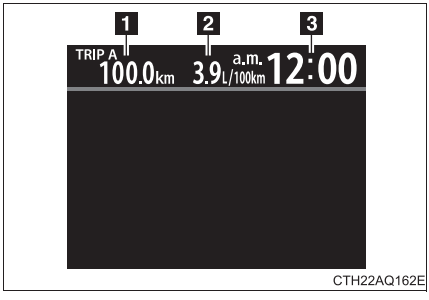
Choix de l'affichage



Appuyez sur la commande "DISP" au volant pour changer l'élément affiché. La commande "TRIP" peut aussi être utilisée pour certains éléments.

Éléments affichés dans la partie supérieure de l'écran

Les éléments suivants sont toujours affichés dans la partie supérieure de l'écran. (Lorsque vous utilisez certains éléments du menu, ceux-ci ne s'affichent pas.)



1 Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

→P. 213

2 Consommation moyenne de carburant

Selon que le totalisateur kilométrique ou le totalisateur partiel est affiché, le contenu affiché varie. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

- Lorsque le totalisateur kilométrique est affiché: la consommation de carburant moyenne depuis le démarrage du système hybride est affichée.
- Lorsque le totalisateur partiel est affiché: la consommation de carburant moyenne depuis la réinitialisation du totalisateur partiel est affichée. Les consommations de carburant moyennes du totalisateur partiel A et du totalisateur partiel B sont affichées séparément.

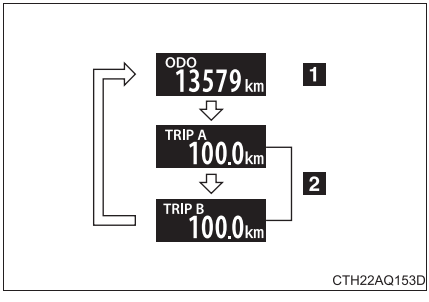
Lorsque le totalisateur partiel est réinitialisé, la consommation de carburant moyenne est également réinitialisée. (→P. 213)

3 Horloge

Changer l'heure sur l'écran des paramètres. (→P. 223)

■ Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

À chaque pression sur la commande “TRIP”, l’affichage change comme suit:



1 Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

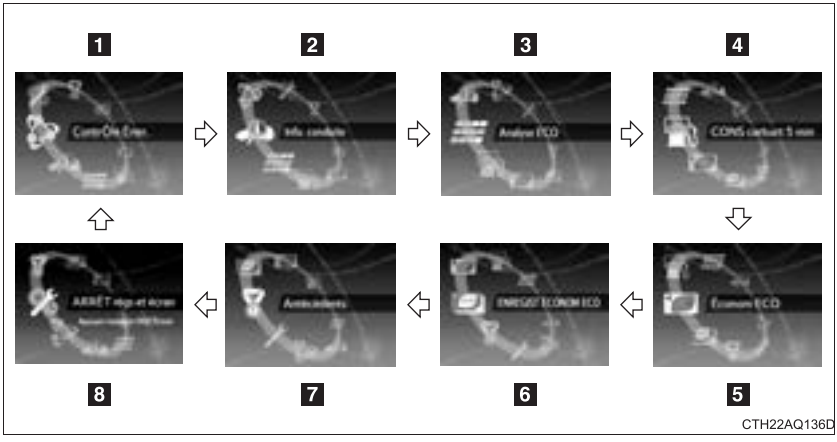
Sur certains modèles, le fait de maintenir le bouton “TRIP” enfoncé permet de basculer entre l’affichage des km/h et des MPH.

2 Totalisateur partiel

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Le totalisateur partiel peut être divisé et utilisé en 2 catégories, A ou B.

Maintenir la commande “TRIP” enfoncée permet de réinitialiser le totalisateur partiel.

Changement des écrans de menu



À chaque pression sur la commande “DISP”, l’écran du menu change. Lorsque l’écran du menu souhaité s’affiche, relâchez la commande “DISP”. L'écran des détails s'affichera sous peu.

Cependant, pour afficher l’écran des détails “ARRÊT régs et écran”, maintenez la commande “DISP” enfoncée après l’affichage de l’écran du menu “ARRÊT régs et écran”.

1 “ContrÔle Éner.”

Les conditions de fonctionnement du système hybride peuvent être vérifiées. (→P. 39)

2 “Info. conduite”

La vitesse moyenne, le temps de conduite, le taux de conduite EV/la distance parcourue en mode EV, l'autonomie et la température extérieure (→P. 371) sont affichés. (→P. 215)

3 “Analyse ECO”

Évalue le niveau de conduite éco-responsable et affiche les résultats. (→P. 218)

4 “CONS carburt 5 min”*

Affiche la consommation moyenne de carburant par intervalles de 5 minutes. La consommation actuelle de carburant est affichée en même temps, ce qui permet la comparaison avec les taux de consommation précédents. (→P. 43)

5 “Économ ECO”

Si vous entrez le prix de l’essence, le coût du carburant utilisé pour le trajet parcouru s’affiche. Si la fonction de comparaison de la consommation de carburant est paramétrée, la différence entre la consommation de carburant entrée et la consommation réelle de votre véhicule est affichée en terme de somme d'argent ayant pu être économisée. (→P. 219)

6 “ENREGIST ÉCONOM ECO”*

Affiche l’enregistrement des gains éco. (→P. 220)

7 “Antécédents”*

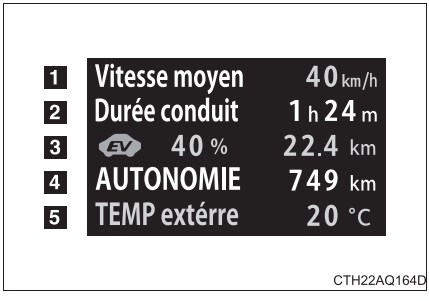
Affiche les enregistrements des 3 meilleures consommations de carburant et le classement de la consommation actuelle. La consommation de carburant peut aussi être affichée pour le mois. (→P. 44)

8 “ARRÊT régs et écran”

Permet d’effectuer des opérations telles que changer les paramètres de chaque écran et la date/l’heure. (→P. 222)

*: Les réglages sont définis comme éteints (réglages initialisés) à la fabrication. (→P. 225)

■ “Info. conduite”



Selon que le totalisateur kilométrique ou que le totalisateur partiel est affiché, le contenu affiché de la vitesse moyenne, du temps de conduite et du taux de conduite EV/de la distance parcourue en mode EV peut varier.

- Lorsque le totalisateur kilométrique est affiché: l'enregistrement depuis le démarrage du système hybride est affiché.
- Lorsque le totalisateur partiel est affiché: l'enregistrement depuis la réinitialisation du totalisateur partiel est affiché. Les enregistrements du totalisateur partiel A et du totalisateur partiel B sont affichés séparément.

 Lorsque le totalisateur partiel est réinitialisé, l'enregistrement est également réinitialisé. (→P. 213)

1 Vitesse moyenne

La vitesse moyenne s'affiche.

2 Temps de conduite

Le temps de conduite s'affiche.

3 Taux de conduite EV/distance parcourue en mode EV

Le taux de conduite et la distance parcourue en mode EV (pourcentage et distance pour la conduite en utilisant juste le moteur électrique [moteur de traction]) s'affichent.

4 Autonomie restante

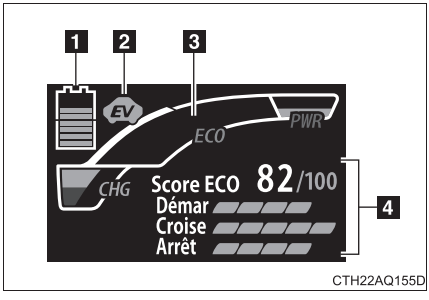
Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
 Véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”:
 mettez le contacteur de démarrage sur la position “LOCK” pendant l’approvisionnement en carburant. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contacteur de démarrage ne soit sur la position “LOCK”, l’affichage peut ne pas être mis à jour.
 Véhicules équipés du système d’accès et de démarrage “mains libres”:
 mettez le commutateur “POWER” en position d’arrêt pendant l’approvisionnement en carburant. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le commutateur “POWER” ne soit sur arrêt, l’affichage peut ne pas être mis à jour.

5 Température extérieure

→P. 371

“Analyse ECO”



1 Affichage du niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

2 Témoin lumineux de mode électrique EV

S’allume lorsque seul le moteur électrique est utilisé pour propulser le véhicule

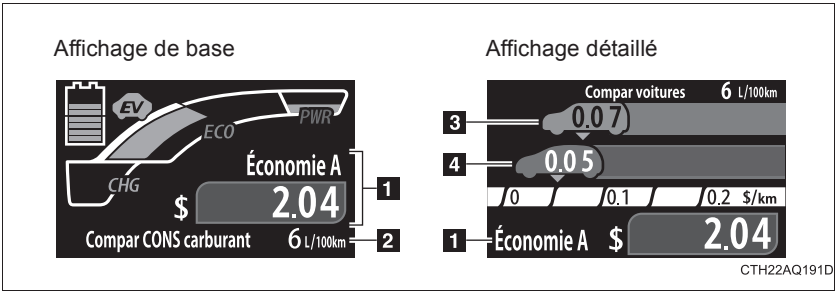
3 Témoin du système hybride

L’indicateur du système hybride représente le niveau de puissance et de charge par régénération du système hybride. (→P. 221)

4 Affichage des conditions d’éco-conduite

Les conditions de conduite sont affichées en 5 phases et divisées en 3 catégories: démarrage, pendant la conduite et arrêt. Le compte est affiché à chaque arrêt du véhicule. (Le compte dernièrement affiché est réinitialisé à chaque accélération de véhicule. Les comptes ne sont pas additionnés.)

■ “Économ ECO”



Avec 2 types d’affichage disponibles, il est possible d’afficher le coût de carburant consommé ou la comparaison de consommation de carburant.

Le passage de l'affichage de base à l'affichage détaillé et inversement peut se faire à partir de l'écran des paramètres écran. (→P. 224)

1 Économies et coût du carburant

Si la comparaison de consommation de carburant est activée (→P. 224), les économies possibles sont affichées. Si la comparaison de consommation de carburant n'a pas été activée, le coût réel du carburant de votre véhicule sera affiché.

Selon que le totalisateur kilométrique ou le totalisateur partiel est affiché, le contenu affiché varie.

- Si le totalisateur kilométrique est affiché: les gains ou les coûts de carburant depuis le démarrage du système hybride sont affichés.
- Si le totalisateur partiel est affiché: les gains ou les coûts de carburant depuis la réinitialisation du totalisateur partiel sont affichés. Les gains ou les coûts de carburant du totalisateur partiel A et du totalisateur partiel B sont affichés séparément.

Lorsque le totalisateur partiel est réinitialisé, les gains ou les coûts de carburant sont également réinitialisés. (→P. 213)

2 “Compar CONS carburant”

Sur l'écran des paramètres, entrez la comparaison de consommation de carburant. (→P. 224)

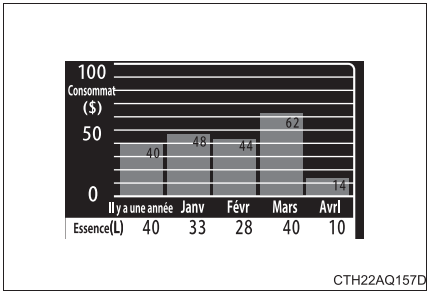
3 Le coût du carburant consommé par mile/kilomètre (véhicule de comparaison)

La valeur calculée est affichée, sur la base de la comparaison de consommation de carburant.

4 Le coût du carburant consommé par mile/kilomètre (votre véhicule)

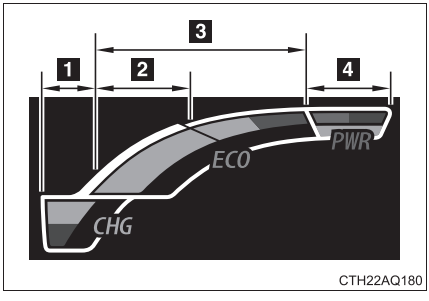
Plus votre conduite est efficace en matière de consommation de carburant, plus le repère du véhicule se déplace vers la gauche.

■ “ENREGIST ÉCONOM ECO”



Si la comparaison de consommation de carburant est entrée dans “Économ ECO”, l’historique des gains s’affichera. Si la comparaison de consommation de carburant n'est pas entrée, l'historique des coûts de carburant s'affichera. Les coûts de carburant pour le mois actuel, les 3 derniers mois ainsi que le même mois de l'année passée sont affichés, permettant de faire une comparaison.

Témoin du système hybride



1 Zone de charge

Indique l'état de la régénération* d'énergie. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie engendrée par le mouvement du véhicule.

2 Zone Éco hybride

Indique que le moteur à essence n'est pas utilisé très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

3 Zone Éco

Indique une conduite éco-responsable (économe en carburant).

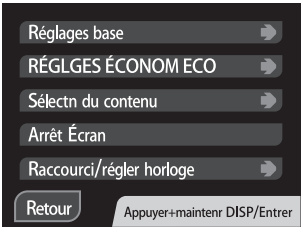
4 Zone de puissance

Indique que la puissance de conduite dépasse la limite supérieure de conduite Éco. (conduite à pleine puissance, etc.)

Le fait de maintenir l'indicateur dans la zone Éco. peut contribuer à une conduite plus respectueuse de l'environnement.

Paramètres de l’écran

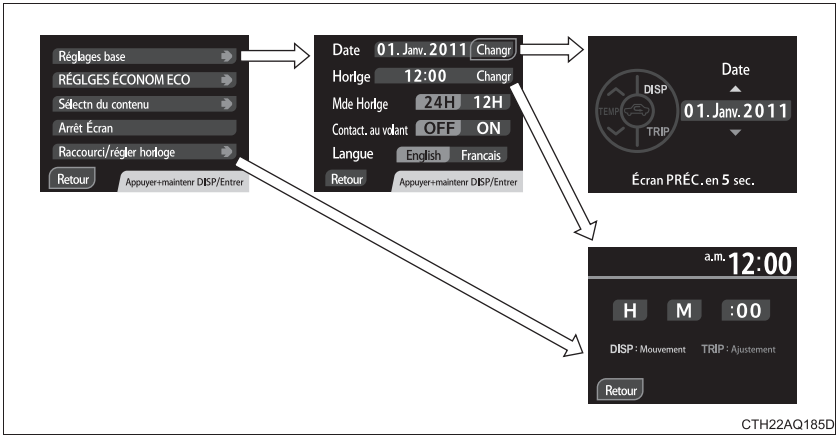
Si “ARRÊT régs et écran” est sélectionné sur l’écran du menu, les éléments suivants peuvent être paramétrés. Effectuez toujours cette opération après avoir arrêté le véhicule dans un endroit sûr. (Certains éléments ne peuvent pas être réglés pendant la conduite.)



CTH22AQ077D

Appuyez sur la commande “DISP” sur le volant pour déplacer le curseur. Pour passer à l’écran des paramètres, maintenez la commande “DISP” enfoncée lorsque le curseur est sur l’élément désiré.

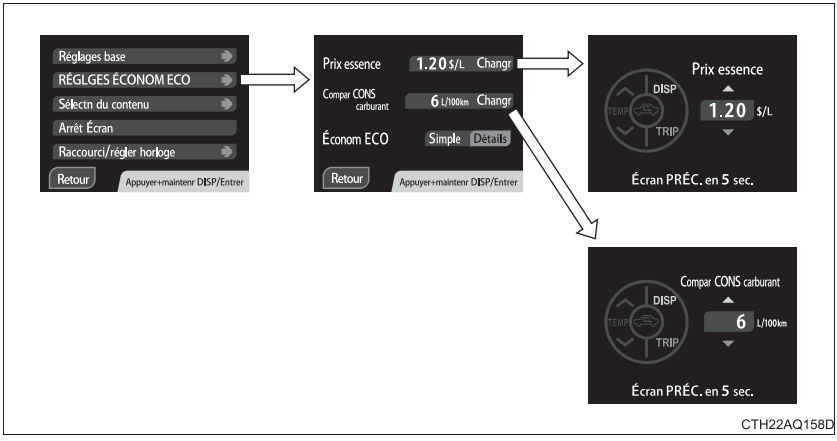
■ Raccourci des réglages de base/du changement de l'horloge



La date, l'heure, le mode de l'horloge (12 ou 24 heures), les paramètres des commandes à l'écran et la langue de l'affichage peuvent être modifiés.

- Appuyez sur la touche "DISP" (avance) ou "TRIP" (retour) pour changer la date.
- Appuyez sur la touche "DISP" pour sélectionner les heures ou les minutes. Appuyez sur la touche "TRIP" pour régler les heures ou les minutes.
- Si vous sélectionnez régler horloge, l'écran sera remplacé par l'écran de réglage de l'horloge.

■ Paramètres “Économ ECO”



CTH22AQ158D

Les paramètres du prix de l’essence et de la consommation de carburant peuvent être réglés et les paramètres de l’écran peuvent être changés de basique à détaillé.

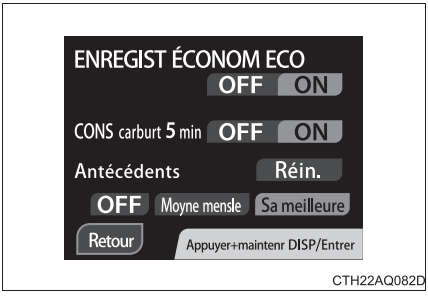
- Pour entrer le prix de l’essence, appuyez sur le bouton “DISP” (pour augmenter) ou “TRIP” (pour réduire).

 Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur “ON” (véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou lorsque le bouton “POWER” est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”) après l’approvisionnement en carburant, l’écran de saisie de prix du carburant s’affiche automatiquement.

- Pour entrer la comparaison de consommation de carburant, appuyez sur le bouton “DISP” (pour augmenter) ou “TRIP” (pour réduire).

 Lorsque la comparaison de consommation de carburant est activée, les économies estimées en coût de carburant sont affichées. Si la comparaison de consommation de carburant n'est pas activée, le coût de carburant consommé s'affichera.

■ Sélection de l'écran de menu



L'écran suivant change et des réglages peuvent être effectués:

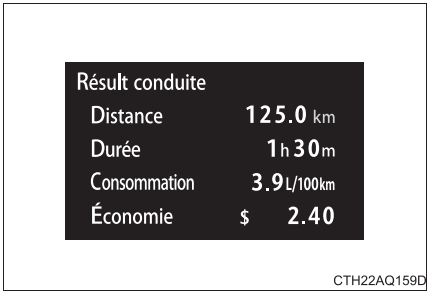
- L'écran d'enregistrement des gains éco. peut être allumé ou éteint.
- L'écran de la consommation de carburant de 5 minutes peut être allumé ou éteint.
- Les antécédents peuvent être réinitialisés.
- L'écran des antécédents peut soit être éteint, soit afficher la moyenne mensuelle ou les meilleures performances personnelles.

■ Écran éteint

L'écran peut être éteint.

La partie supérieure de l'écran est toujours affichée et ne peut pas être éteinte.

Affichage de résumé de trajet



Lorsque le système hybride est coupé, les informations de conduite enregistrées depuis le démarrage du système sont affichées après l'animation de fin.

Lorsque les portes sont verrouillées, l'écran s'éteint.

■ L'horloge s'affiche lorsque

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage est sur "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ Compte Éco

- Comme la pédale d'accélérateur n'est pas utilisée, la distance parcourue avec le régulateur de vitesse (sur modèles équipés) n'est pas prise en compte dans le compte Éco.
- Comme le calcul du compte Éco change en fonction des conditions de conduite et des facteurs environnementaux, dans certains cas, il peut ne pas être lié à la consommation de carburant.

■ Gains Éco

- Les coûts de carburant et les gains doivent être utilisés uniquement comme un guide.
- En fonction de la méthode d'approvisionnement, des conditions de conduite et des facteurs environnementaux, le coût affiché et le coût réel peuvent être différents.
- Dans certains cas, les coûts de carburant et les gains peuvent ne pas être liés au calcul du compte Éco.

Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie 12 V

Les données suivantes seront effacées:

- Horloge
- Enregistrements précédents (à part les 3 meilleurs résultats)
- Consommation moyenne de carburant
- Autonomie restante
- Vitesse moyenne du véhicule
- Temps de conduite
- Taux de conduite EV/distance parcourue en mode EV

De plus, certains affichages peuvent retourner à leurs réglages par défaut.

Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est typique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

ATTENTION

Compte Éco

Le compte Éco doit être utilisé uniquement comme un guide. Conduisez toujours prudemment et en fonction de la route et des conditions de circulation.

NOTE

Affichage de l'écran multifonctionnel par temps froid

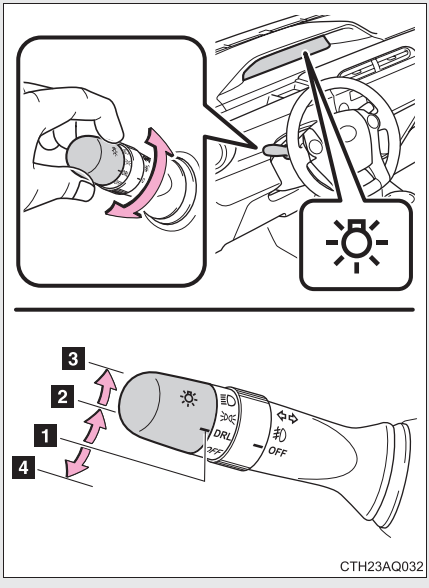
Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Commande des feux avant

Il est possible de faire fonctionner les feux avant manuellement.

Tournez l'extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

Type A



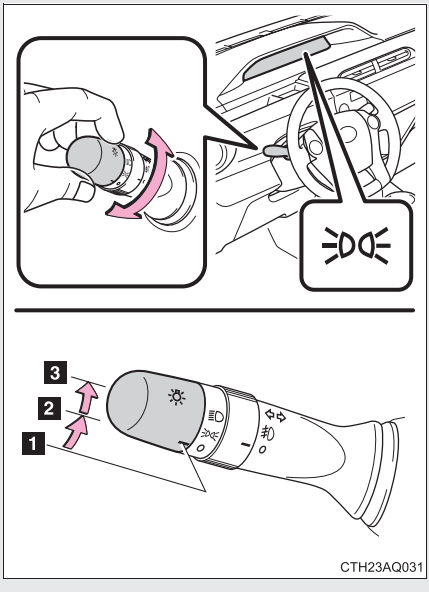
1 DRL Les éclairages de jour s'allument.

2 Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

3 Les feux avant et l'ensemble des éclairages énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

4 OFF Les éclairages de jour s'éteignent.

Type B

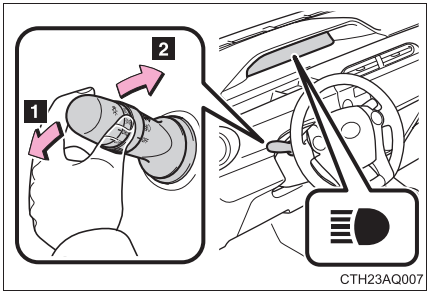


1 Les éclairages de jour s'allument.

2 Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

3 Les feux avant et l'ensemble des éclairages énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

Allumage des feux de route



1 Feux avant allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les feux avant soient allumés ou éteints.

■ **Système d'éclairage de jour**

- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les projecteurs s'allument automatiquement (à intensité réduite) chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement. Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
 Pour le type A: Il est possible de désactiver les éclairages de jour avec le sélecteur.
- Comparé aux feux avant allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité et peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Un signal sonore se déclenche lorsque vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage est sur “LOCK” ou “ACC” et que les feux sont allumés.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Un signal sonore se déclenche lorsque vous ouvrez la porte conducteur alors que le bouton “POWER” est sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES et que les feux sont allumés.

Fonction d'économie de la batterie

Dans les conditions suivantes, les éclairages restants s'éteindront automatiquement après 20 minutes afin d'éviter une décharge de la batterie du véhicule:

- Les projecteurs et/ou les feux arrière sont allumés.
- Le contacteur de démarrage est sur “ACC” ou “LOCK” (véhicules sans système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou éteint (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”).

Cette fonction est annulée dans l'une des situations suivantes:

- Lorsque le contacteur de démarrage est sur “ON” (véhicules sans système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou lorsque le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”).
- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage.
- Quand vous ouvrez ou fermez la porte.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Les paramètres du système d'éclairage de jour peuvent être changés. (Fonctions personnalisables: →P. 579)

NOTE

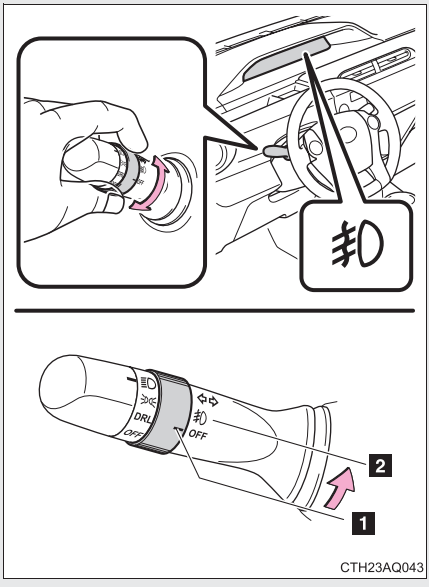
Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Commande des feux antibrouillards*

Les feux antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, comme par temps de pluie et de brouillard.

Type A

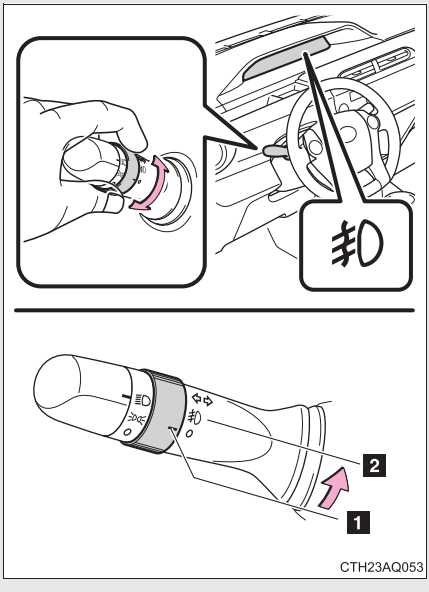


1 **OFF** Extinction des feux antibrouillard

2 Allumage des feux antibrouillard

*: Sur modèles équipés

Type B



1 Extinction des feux antibrouillard

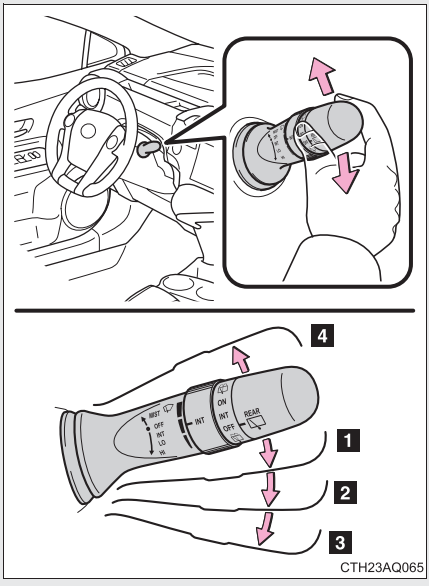
2 Allumage des feux antibrouillard

■ **Les feux antibrouillard peuvent être utilisés lorsque**

Les feux avant sont en feux de croisement.

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le levier comme suit:

Type A

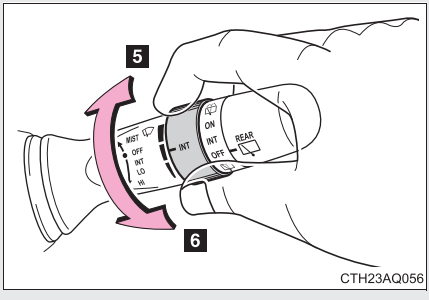


1 **INT** Balayage intermittent

2 **LO** Balayage à vitesse lente

3 **HI** Balayage à vitesse rapide

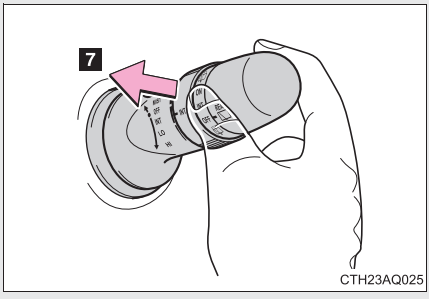
4 **MIST** Balayage impulsionnel



5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise*

6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise*

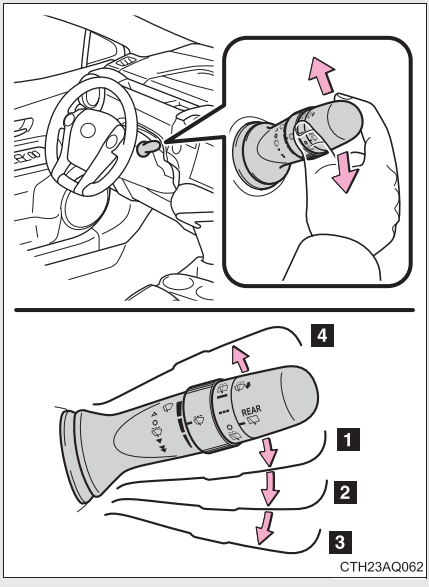
*: Selon sa gamme, votre véhicule peut ne pas être équipé du réglage du balayage intermittent.



7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à deux ou trois reprises.

Type B

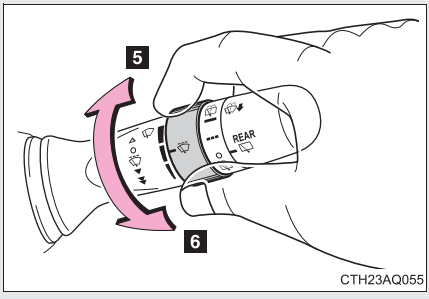


1 Balayage intermittent

2 Balayage à vitesse lente

3 Balayage à vitesse rapide

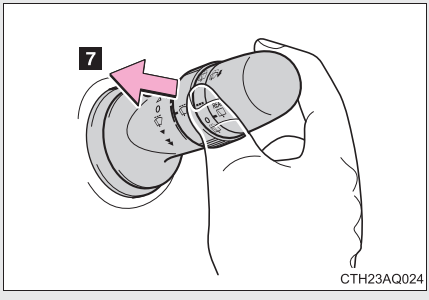
4 Balayage impulsionnel



5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise*

6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise*

*: Selon sa gamme, votre véhicule peut ne pas être équipé du réglage du balayage intermittent.



7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à deux ou trois reprises.

■ **Condition de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **En cas de panne du lave-glace de pare-brise**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-glace

Lorsqu'il fait froid, n'utilisez pas le liquide de lave-glace avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide pourrait geler sur le pare-brise et provoquer une perte de visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

⚠ NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence le sélecteur, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

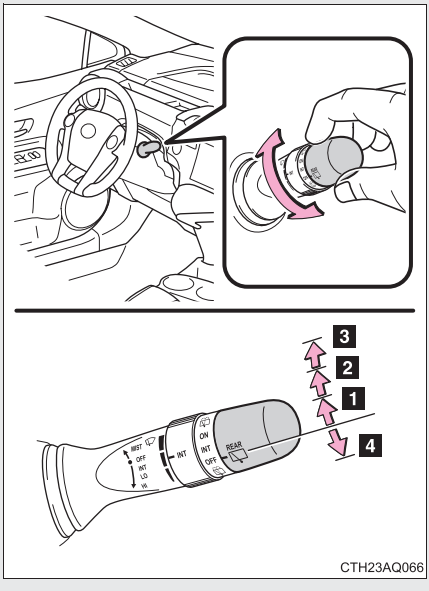
■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

Essuie-glace et lave-glaces de la lunette arrière*

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le levier comme suit:

Type A



1 **INT** Balayage intermittent de l'essuie glace

2 **ON** Balayage normal de l'essuie-glace

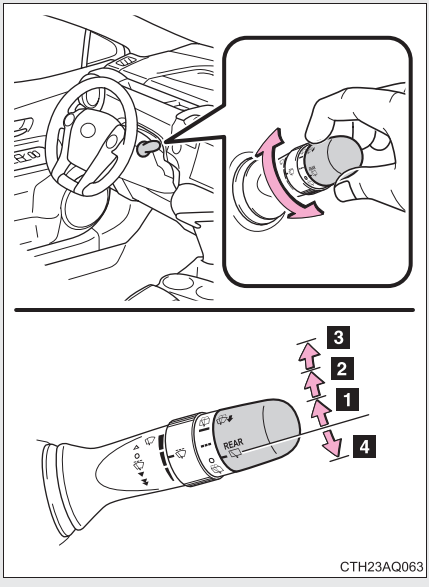
3 Lave-glace avec balayage automatique

4 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à deux ou trois reprises.

*: Sur modèles équipés

Type B



1 Balayage intermittent de l'essuie glace

2 Balayage normal de l'essuie-glace

3 Lave-glace avec balayage automatique

4 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à deux ou trois reprises.

■ **Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glaces de la lunette arrière**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **En cas de panne du lave-glace**

Vérifiez que la buse de lave-glace n'est pas bouchée, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir du lave-glace.

NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

Ne pas utiliser l’essuie-glace, qui risquerait alors de rayer la lunette arrière.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

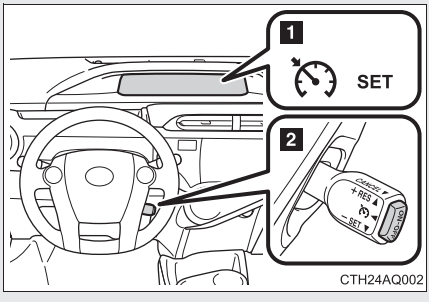
Ne manœuvrez pas en permanence le sélecteur, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

Régulateur de vitesse*

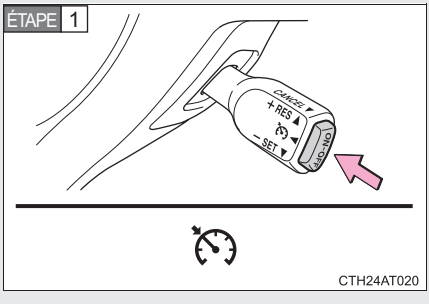
Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.



1 Témoins indicateurs

2 Levier du régulateur de vitesse

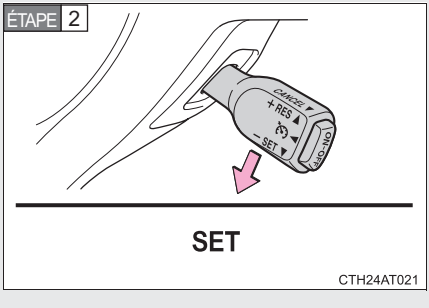
■ Programmation de la vitesse du véhicule



Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez le levier vers le bas pour programmer la vitesse.

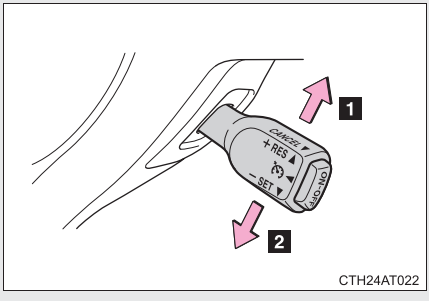
Le témoin “SET” s’allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.

*: Sur modèles équipés

■ Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, poussez le levier vers le bas/haut jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.



1 Augmenter la vitesse

2 Réduire la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le levier dans le sens souhaité.

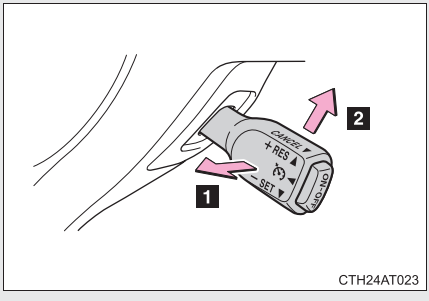
Correction importante: Poussez longuement le levier dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction fine: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier.

Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante



1 Tirez à vous le levier pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Poussez vers le haut sur le levier pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

Il est possible de reprendre la vitesse programmée lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse**

- Le levier de vitesses est sur D.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous avez programmé la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le levier vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Neutralisation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
 Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le système VSC est activé.

■ **Si le message “VÉRIFIEZ SYSTÈME RÉGULATEUR DE VITESSE” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Appuyez une fois sur le bouton “ON-OFF” pour désactiver le système, puis de nouveau sur le même bouton pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, il est probable que le régulateur de vitesse soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des situations suivantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident mortel ou très grave.

- Lorsque la circulation est difficile
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes comme des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- En descente
 Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée dans les descentes abruptes.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou que vous freinez sur une chaussée glissante

■ Aide au freinage

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

■ TRAC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante

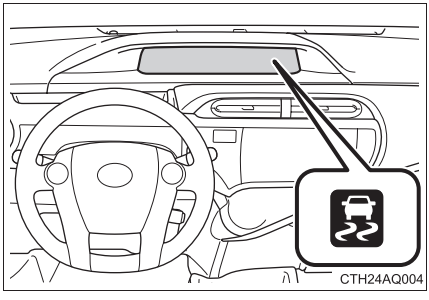
■ Aide au démarrage en côte

→P. 252

■ EPS (Direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/d'aide au démarrage en côte sont en action



Le témoin de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/d'aide au démarrage en côte sont en action.

Les feux de stop et le troisième feu stop s'allument lorsque l'aide au démarrage en côte fonctionne.

Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, TRAC et VSC

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du système hybride ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler, si vous appuyez de manière vigoureuse et répétée sur la pédale de frein, ou 1 à 2 minutes après l'arrêt du système hybride. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
 - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant.
 - Bruit de moteur après arrêt du véhicule.
 - De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après la mise en action de l'ABS.
 - Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après mise en action de l'ABS.

Bruit de manœuvre de l'EPS

Lorsque le volant tourne, un bruit de moteur (ronronnement) est perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une longue période. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien garez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

⚠ ATTENTION

■ L'ABS ne fonctionne pas normalement lorsque

- Les pneus utilisés présentent un potentiel d'adhérence insuffisant (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur surfaces semées de nids-de-poule ou irrégulières

■ Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Ne prenez pas le volant lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont activés

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement des pneumatiques

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

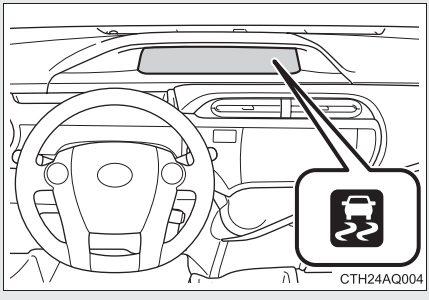
Lorsque vous remplacez les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

Aide au démarrage en côte

Offre une assistance au démarrage et maintient temporairement la puissance de freinage, même lorsque votre pied n'est plus sur la pédale de frein lors d'un démarrage en côte ou en pente glissante.



Pour engager l'aide au démarrage en côte, appuyez sur la pédale de frein de quelques millimètres supplémentaires alors que le véhicule est à l'arrêt complet.

Un signal sonore se déclenche une fois pour indiquer que le système est actif. Le témoin de perte d'adhérence se met également à clignoter.

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

- Le système fonctionne dans les situations suivantes:
 - Le levier de vitesse n'est pas sur P.
 - Le frein de stationnement n'est pas serré.
 - La pédale d'accélérateur est au repos.
- L'aide au démarrage en côte ne peut pas fonctionner lorsque le témoin de perte d'adhérence est allumé.

■ **Aide au démarrage en côte**

- Lorsque l'aide au démarrage en côte est en action, les freins restent automatiquement serrés même après que le conducteur a relâché la pédale de frein. Les feux stop et le troisième feu stop sont allumés.
- L'aide au démarrage en côte reste en action pendant 2 secondes environ après que vous avez relâché la pédale de frein.
- Si le témoin de perte d'adhérence ne clignote pas et le signal sonore ne se déclenche pas au moment où vous appuyez sur la pédale de frein de quelques millimètres supplémentaires, relâchez légèrement la pression sur la pédale de frein (sans pour autant laisser le véhicule reculer) puis appuyez de nouveau dessus, vigoureusement. Si le système persiste à ne pas s'activer, vérifiez que toutes les conditions de mise en action indiquées précédemment sont réunies.

■ **Signal sonore de l'aide au démarrage en côte**

- À l'activation de l'aide au démarrage en côte, le signal sonore se déclenche une fois.
- Dans les situations suivantes, l'aide au démarrage en côte est désactivée et le signal sonore se déclenche deux fois.
 - Aucune tentative n'est faite de mettre le véhicule en mouvement dans un délai de 2 secondes environ après que la pédale de frein a été relâchée.
 - Le levier de vitesses est sur P.
 - Le frein de stationnement est serré.
 - La pédale de frein est à nouveau enfoncée.
 - La pédale de frein est restée enfoncée pendant plus de 3 minutes environ.
- Si le signal sonore qui s'est déclenché n'est pas celui de l'aide au démarrage en côte, il est possible que le signal sonore de l'aide au démarrage en côte ne se déclenche pas.

■ **Si le témoin de perte d'adhérence s'allume**

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Aide au démarrage en côte

- Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'aide au démarrage en côte. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas correctement dans les pentes abruptes et sur les routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

- Dans la mesure du possible, placez les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien maintenu en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule en roulant, répartissez uniformément les bagages dans le compartiment à bagages.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

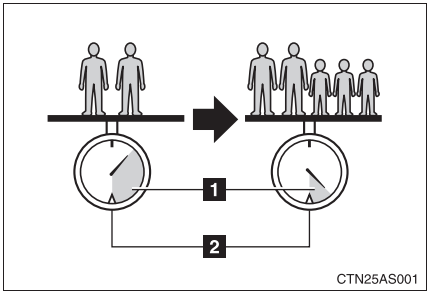
Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages. (→P. 550)

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule. Il n'est pas conçu pour cela.

Exemple basé sur votre véhicule



1 Capacité de chargement
2 Capacité de charge totale

Supposons que 2 personnes dont le poids cumulé de 366 lb. (166 kg) montent à bord de votre véhicule, dont la capacité de charge totale est de 845 lb. (380 kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages sera comme suit:

845 lb. — 366 lb. = 479 lb. (380 kg — 166 kg = 214 kg)

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de 388 lb. (176 kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite comme suit:

479 lb. — 388 lb. = 91 lb. (214 kg — 176 kg = 38 kg)

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

S'ils sont transportés dans le coffre, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Dans la mesure du possible, placez les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
 En cas de freinage brusque ou d'accident, tous ces articles risquent d'être projetés dans l'habitacle et de blesser les passagers.
- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'ils se coincent sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêchent ainsi le conducteur d'actionner ceux-ci normalement, qu'ils bouchent le champ de vision du conducteur ou bien qu'ils heurtent le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident:
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Sur la plage arrière (sur modèles équipés)
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.

ATTENTION

- N'autorisez personne à prendre place dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids remorqué et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale: 845 lb. (380 kg)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Poids remorqué**

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 434)

⚠ ATTENTION

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez pas le véhicule.
Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des fluides adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

 Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

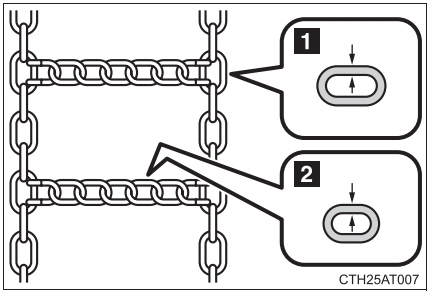
Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Garez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, caler les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient. La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.



1 Chaînes latérales (0,12 in. [3,0 mm] de diamètre)

2 Chaînon central (0,16 in. [4,0 mm] de diamètre)

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de voirie. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne montez pas de chaînes sur les roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

ATTENTION

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. Autrement, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

⚠ ATTENTION

■ Conduite avec chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. Autrement, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou sur des nids-de-poule.
- Évitez tout freinage et changement de direction brutal, car les qualités de tenue de route du véhicule peuvent être altérées par l'utilisation des chaînes à neige.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

⚠ NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

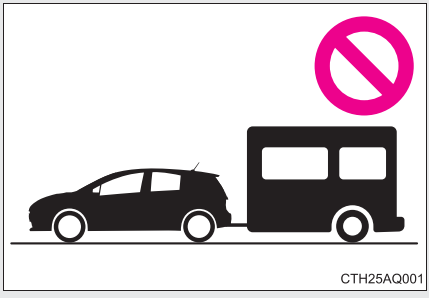
Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneumatiques reconnu.
En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

■ Montage des chaînes à neige

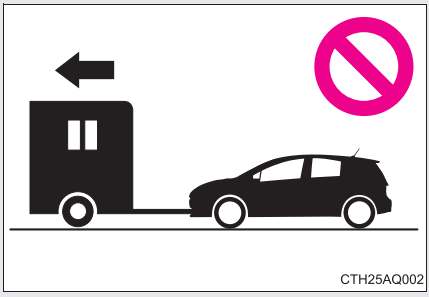
Il peut arriver que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Conduite avec une caravane/remorque

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour recevoir un élément portatif monté sur le crochet d'attelage.



Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 270

Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 279

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 280

Utilisation de l'autoradio 287

Utilisation du lecteur de CD 290

Lecture des disques MP3 et WMA..... 296

Utilisation avec un iPod.... 304

Utilisation avec un lecteur USB..... 312

Utilisation optimale du système audio..... 320

Utilisation de la prise AUX..... 323

Utilisation des commandes audio au volant 324

Équipements intérieurs 3

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Système audio/téléphonique Bluetooth® 327
Utilisation du système audio/téléphonique Bluetooth® 330
Faire fonctionner un lecteur portable compatible Bluetooth® 336
Passer un appel téléphonique 339
Utilisation du menu “SET UP” (menu “Bluetooth”) 345
Utilisation du menu “SET UP” (menu “Phone”) 351

3-4. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 358
• Éclairages intérieurs/ éclairages individuels..... 359

3-5. Utilisation des rangements

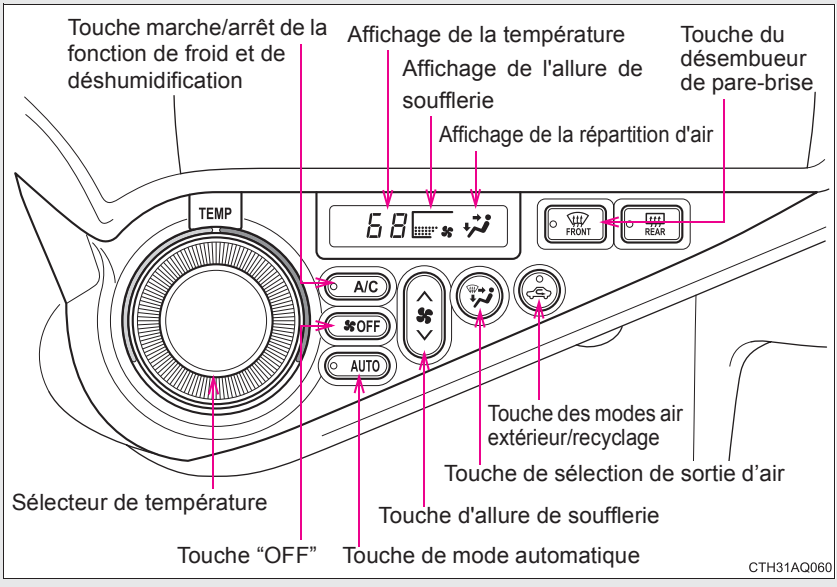
Détail des rangements 361
• Boîte à gants..... 362
• Rangement de console... 362
• Casiers auxiliaires..... 364
• Porte-gobelets 366
• Porte-bouteilles..... 367

3-6. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 369
Miroirs de courtoisie..... 370
Affichage de la température extérieure 371
Prise d'alimentation..... 373
Sièges chauffant 374
Crochet à vêtements..... 376
Tapis de sol..... 377
Plage arrière 379

Système de climatisation automatique

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.



Lorsque vous utilisez le système de climatisation automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur AUTO.

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez  vers la droite pour monter la température et tournez  vers la gauche pour la baisser.

Modification manuelle des réglages

ÉTAPE 1 Pour régler l'allure de soufflerie, appuyez sur "∧" de  pour l'augmenter et sur "∨" pour la diminuer.

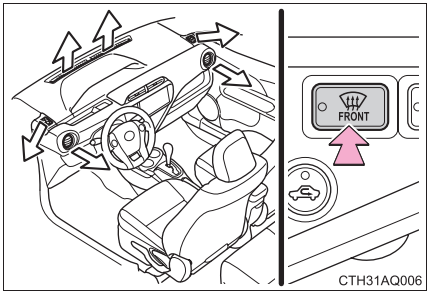
Appuyez sur OFF pour arrêter la soufflerie.

ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez  vers la droite pour monter la température et tournez  vers la gauche pour la baisser.

ÉTAPE 3 Pour sélectionner les aérateurs, appuyez sur .

À chaque pression du bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés. (→P. 272)

Désembuage du pare-brise



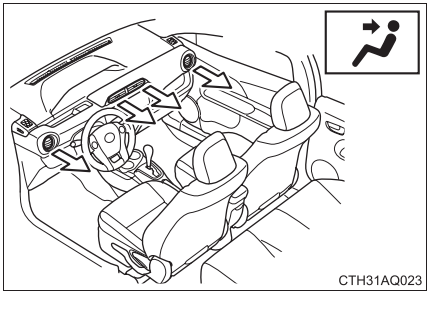
Appuyez sur FRONT.

La fonction de déshumidification se met en marche et la soufflerie augmente son allure.
Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (Il peut s'enclencher automatiquement.)

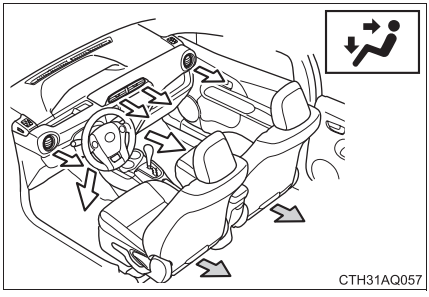
Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur FRONT quand le pare-brise est désembué.

Aérateurs et répartition d'air

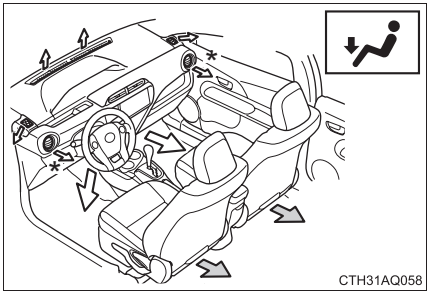


Aérateurs du haut du corps.



Aérateurs du haut du corps et des pieds.

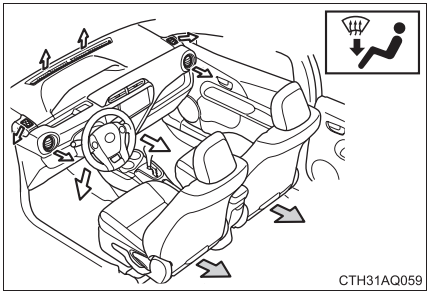
: Certains modèles



Aération principalement vers les pieds.

*: Quand le système est réglé sur le chaud, l'air est également diffusé vers le haut du corps pour permettre aux passagers de se réchauffer efficacement.

: Certains modèles



Aérateurs des pieds et de désembuage du pare-brise.

: Certains modèles

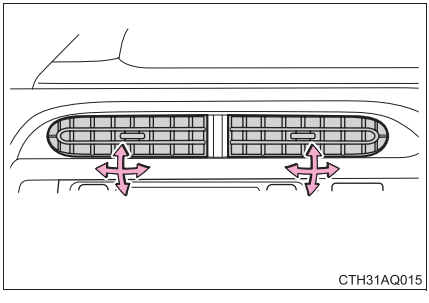
Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le témoin est éteint) et recyclage (le témoin est allumé) à chaque pression de la touche.

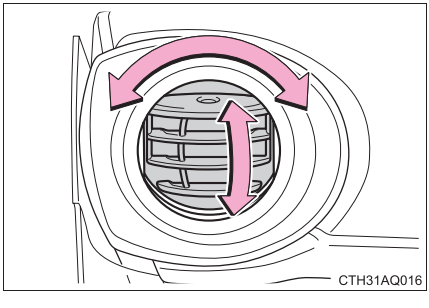
Orientation, ouverture et fermeture des aérateurs

Aérateurs centraux

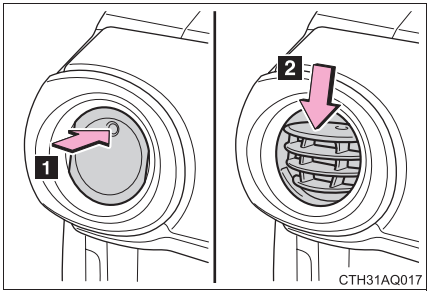


Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

Aérateurs gauche et droit



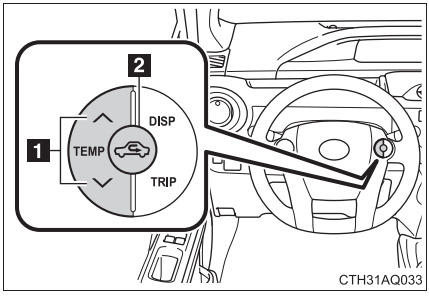
Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.



1 Ouvrez la ventilation.

2 Fermez la ventilation.

Commandes au volant



1 Contrôle de la température

Appuyez sur "∧" sur 

pour augmenter la température et sur "∨" pour diminuer la température.

2 Mode air extérieur ou recyclage

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur et recyclage à chaque pression de .

■ **Utilisation de l’air conditionné en mode économique**

En mode économique, le système d’air conditionné est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l’économie de carburant:

- La capacité de chauffage/refroidissement est limitée.
- La sélection du mode air extérieur/mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.
- La vitesse du ventilateur est réduite lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances de l’air conditionné, effectuez les opérations suivantes:

- Règle la vitesse de ventilation ou la température
- Désactivez le mode économique

■ **Personnalisation**

Le contrôle de l’air conditionné du mode économique peut être adapté au même réglage que celui utilisé en mode normal.
(Fonctions personnalisables →P. 579)

■ **Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après la pression de AUTO, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez A/C sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez A/C sur arrêt, les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir plus facilement de buée lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est difficile, réglez le sélecteur de modes air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.
- La sélection du mode air extérieur/mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure a 75°F (24°C) et que le systeme de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode recyclage est sélectionné par défaut lorsque le contacteur de démarrage est sur "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres") ou lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur .

■ **Lorsque la température extérieure descend près de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après une pression sur A/C.

■ **Odeurs issues du système de climatisation**

- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation est mis en route en mode automatique.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 441

■ **Lorsque vous vous servez des commandes sur le volant**

→P. 211

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur FRONT. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

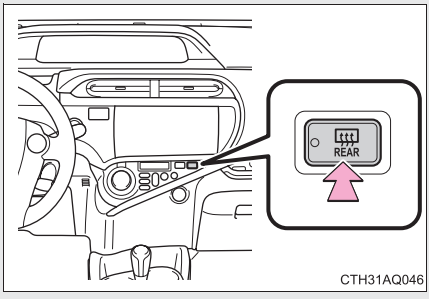
⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le désembuage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, rosée et buée.



Mise en marche/arrêt du dégivrage

Le désembuage se met automatiquement sur arrêt après environ 15 minutes.

■ **Conditions de fonctionnement des désembueurs**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)**

L'activation du désembuage de la lunette arrière enclenche le désembuage des rétroviseurs extérieurs.

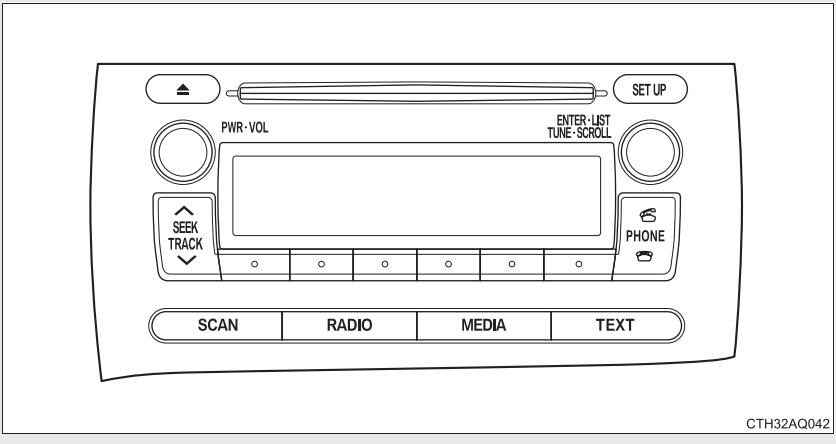
⚠ ATTENTION

■ **Pendant le fonctionnement du système de désembuage des rétroviseurs (sur modèles équipés)**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

Sans système audio à affichage sur écran

Autoradio AM/FM à lecteur de CD

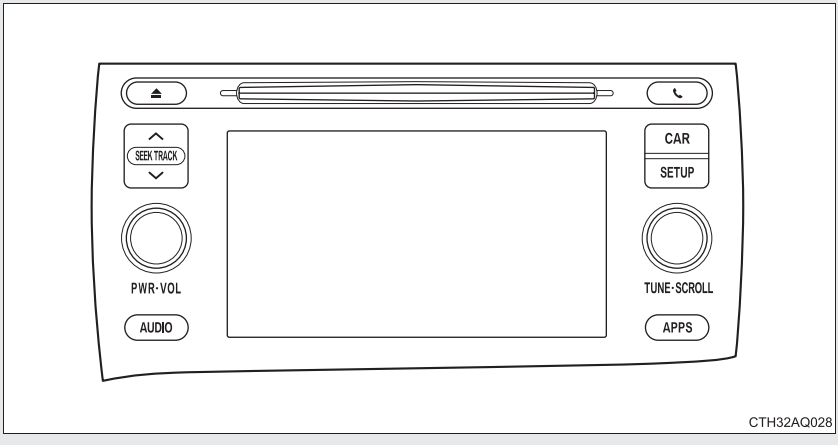


CTH32AQ042

Titre	Page
Utilisation de l'autoradio	P. 287
Utilisation du lecteur de CD	P. 290
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 296
Utilisation avec un iPod	P. 304
Utilisation avec un lecteur USB	P. 312
Utilisation optimale du système audio	P. 320
Utilisation de la prise AUX	P. 323

Avec système audio à affichage sur écran

Si votre modèle est équipé d'un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système audio à affichage sur écran”.



■ À propos de Bluetooth®

La marque et le logo Bluetooth appartiennent à Bluetooth SIG., qui a donné son accord pour leur utilisation par Panasonic Corporation, attributaire de la licence. Les autres marques commerciales appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

⚠ ATTENTION

■ États-Unis (sans système audio à affichage sur écran)

Réglementation FCC, partie 15

FCC ID: ACJ932PTA184

AVERTISSEMENT DE LA FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements de la FCC, stipulées pour les environnements non contrôlés et satisfait aux directives FCC sur les expositions aux radiofréquences (RF), figurant dans le supplément C à OET65. Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, jugés conformes sans évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte que la source de rayonnements ne soit jamais à moins de 20 cm du corps des personnes (hormis les extrémités : mains, poignets, pieds et chevilles).

■ Canada (sans système audio à affichage sur écran)

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée.

Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités : mains, poignets, pieds et chevilles).

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

⚠ ATTENTION

■ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis (avec système audio à affichage sur écran)

FCC ID: BABFT0032A

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT DE LA FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

MISE EN GARDE: Exposition aux signaux radioélectriques

Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC pour les équipements non-contrôlés, et répond aux directives de la FCC sur l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C à l'OET65. Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, jugés conformes sans évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte que la source de rayonnements ne soit jamais à moins de 20 cm du corps des personnes (hormis les extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).

Utilisation conjointe: Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

ATTENTION

■ **Pour les véhicules commercialisés au Canada (avec système audio à affichage sur écran)**

IC: 2024B-FT0032A

MISE EN GARDE: Exposition aux signaux radioélectriques

Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la IC pour les équipements non-contrôlés, et répond aux directives RSS-102 de l'IC sur l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, jugés conformes sans évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte que la source de rayonnements ne soit jamais à moins de 20 cm du corps des personnes (hormis les extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).

This Category II radiocommunication device complies with Industry Canada Standard RSS-310.

Ce dispositif de radiocommunication de catégorie II respecte la norme CNR-310 d'Industrie Canada.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

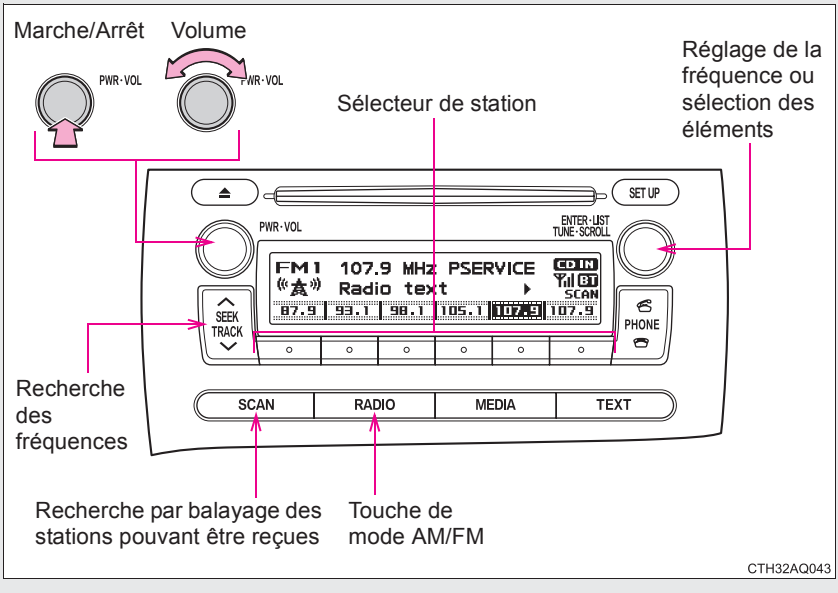
NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne laissez pas le système audio allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio**

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.



Mémorisation des stations présélectionnées

ÉTAPE 1 Tournez le bouton ou appuyez sur "∧" ou "∨" sur pour rechercher la station souhaitée.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton de sélection de la station souhaitée jusqu'à confirmation par un bip.

Recherche par balayage des stations radio

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur SCAN jusqu'à confirmation par un bip.

Le programme des stations présélectionnées est diffusé pendant 5 secondes par station.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur SCAN .

■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences

ÉTAPE 1 Appuyez sur SCAN .

Toutes les stations reçues par l'autoradio sont diffusées pendant 5 secondes par station.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur SCAN .

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Les stations présélectionnées sont perdues.

■ Sensibilité de réception

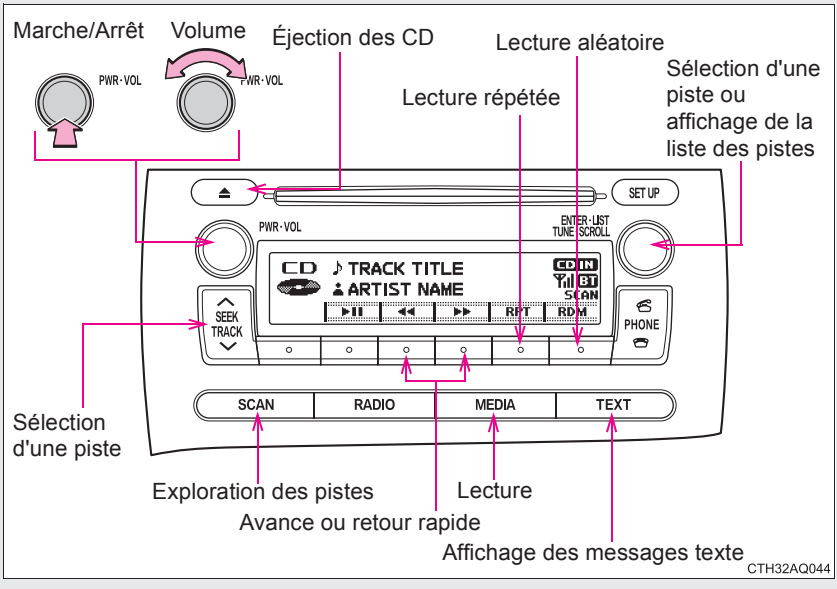
- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne pendant la conduite, des différences de puissance du signal et de la présence d'objets environnants tel que des trains, d'autres émetteurs, etc.
- Lorsque SCAN est utilisé, la sélection automatique des stations peut ne pas être possible.
- L'antenne de l'autoradio est montée à l'arrière du toit. L'antenne peut être retirée de sa base en la tournant.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage, démontez l'antenne dans les cas suivants.**

- L'antenne va toucher le plafond d'un garage.
- Le véhicule va être protégé par une bâche.

Utilisation du lecteur de CD



Chargement des CD

Insérez un CD.

Éjection des CD

Appuyez sur ⏏ et retirez le CD.

Sélection d'une piste

Tournez ENTER·LIST TUNE·SCROLL ou appuyez sur "∧" pour monter ou sur "∨" pour descendre, à l'aide de SEEK TRACK, jusqu'à ce que le numéro de la piste que vous voulez écouter soit affiché.

Sélection d'une piste dans une liste

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

La liste des pistes est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez et appuyez sur  pour sélectionner une piste.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur  (BACK).

Exploration des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur lorsque la piste souhaitée est atteinte.

Avance et retour rapides dans les pistes

Appuyez longuement sur  (◀◀) ou  (▶▶) selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

Lecture aléatoire

Appuyez sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  (RDM).

Lecture répétée

Appuyez sur  (RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur  (RPT).

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur TEXT ou ○ (BACK).

Affichage

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a 13 caractères ou plus à afficher, appuyez longuement sur TEXT , pendant 1 seconde ou plus, pour faire défiler la suite de caractères. L'afficheur peut contenir 64 caractères au maximum.

Si vous réappuyez sur TEXT durant plus d'1 seconde, ou si vous n'avez pas appuyez sur ce bouton depuis au moins 6 secondes, l'écran réaffichera les 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

Messages d'erreur

"ERROR": Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD.

"CD CHECK": Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

"WAIT": L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Patientez quelques minutes, puis appuyez sur MEDIA . Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou s'il présente des rayures, salissures ou dommages, il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie ne sont pas utilisables.

Fonction de protection du lecteur de CD

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

ATTENTION

Certification du lecteur de CD

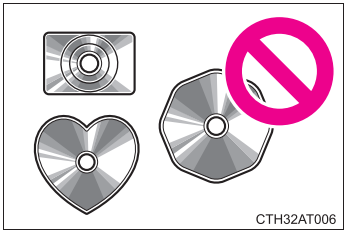
Cet appareil est un produit laser de classe I.

- La propagation du rayon laser en dehors de l'appareil peut entraîner une exposition à des rayonnements dangereux.
- N'ouvrez pas le boîtier du lecteur ou ne tentez pas de réparer vous-même l'appareil. Confiez toute intervention à un réparateur qualifié.

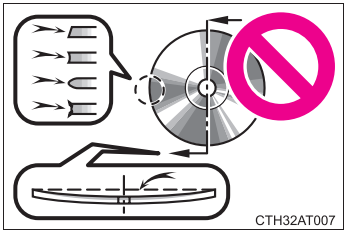
⚠ NOTE

■ CD et adaptateurs incompatibles

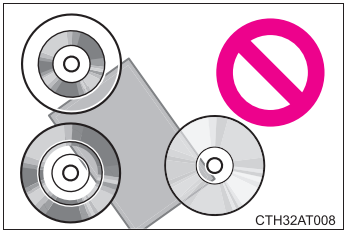
N'utilisez pas les types de CD suivants, ainsi que les adaptateurs pour CD de 3 in. (8 cm) et les CD au format Dual Disc.
Vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.



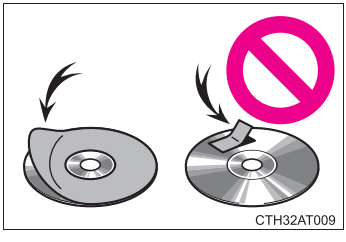
- CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)



- CD de mauvaise qualité ou déformés



- CD dont le secteur gravé est transparent ou translucide



- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

NOTE

■ **Précautions avec le lecteur de CD**

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

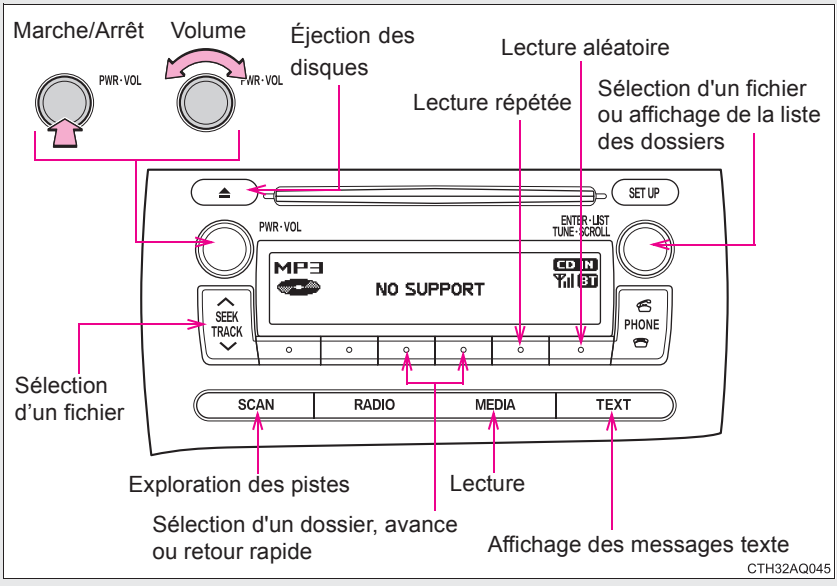
- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- N'essayez jamais de démonter une pièce quelconque du lecteur de CD.

■ **CD laissé trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée**

Le risque existe que le CD subisse des dommages et devienne illisible.

■ **Produits de nettoyage pour optiques laser**

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser. Cela pourrait endommager le lecteur de CD.



Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→P. 290

Sélection d'un dossier

■ Sélection des dossiers un par un

Appuyez sur (❮) ou (❯) pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Sélection d'un dossier et d'un fichier dans la liste de dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

La liste des dossiers est affichée.

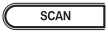
ÉTAPE 2 Tournez et appuyez sur  pour sélectionner un dossier et un fichier.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur  (BACK).

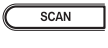
■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur  (❮) jusqu'à confirmation par un bip.

Lecture d'un dossier

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à confirmation par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur .

Sélectionner des fichiers

Tournez  ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de  pour sélectionner le fichier de votre choix.

Lecture des fichiers

ÉTAPE 1 Appuyez sur SCAN .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque fichier du dossier.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN .

Avance et retour rapides des fichiers

Appuyez longuement sur ◄◄ ou ►► selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

Lecture aléatoire

Appuyez sur (RDM) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Ordre aléatoire dossiers → Ordre aléatoire disques → Désactivé

Lecture répétée

Appuyez sur (RPT) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Répétition fichier → Répétition dossier* → Désactivé

*: Disponible sauf lorsque le mode RDM (lecture aléatoire) est sélectionné

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

Le titre de la piste, le nom de l'artiste et le titre de l'album (MP3 uniquement) sont affichés à l'écran.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur TEXT ou (BACK).

■ **Affichage**

→P. 292

■ **Messages d'erreur**

“ERROR”:	Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD.
“CD CHECK”:	Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.
“NO SUPPORT”:	Ceci indique que le CD ne contient aucun fichier MP3/ WMA.

■ **Disques compatibles**

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou s'il présente des rayures, salissures ou dommages, il peut arriver qu'un disque soit illisible.



■ **Fonction de protection du lecteur de CD**

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA et aux supports/formats d'enregistrement qu'il est possible d'utiliser.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
 MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
 MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
 MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
 MPEG1 LAYER3: 32, 40, 48, 56, 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbits/s)
 MPEG2 LSF LAYER3: 8, 16, 24, 32, 40, 48, 56, 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, “joint stereo”, double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
 WMA Vers. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
 32, 44,1 et 48 (kHz)
- Débits compatibles (compatible seulement avec la lecture sur 2 canaux)
 Vers. 7, 8: 48, 64, 80, 96, 128, 160 et 192 kbits/s en mode CBR (débit constant)
 Vers. 9: 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256 et 320 kbits/s en mode CBR (débit constant)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon l'état du CD-R ou du CD-RW, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou comporte des traces de doigts, la lecture peut ne pas être possible ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
 CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2, (Romeo, Joliet)
 Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués peuvent poser des problèmes de lecture, et leurs noms de fichiers et de dossiers des problèmes d'affichage.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multisessions

Le système audio étant compatible multisessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les balises ID3 Vers. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 Vers. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 Vers. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de ne graver dans aucun autre fichier que les fichiers MP3 ou WMA et de ne pas créer plus de dossiers que nécessaire.

Sur les disques qui mélangent formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux pourront être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité constante dans l'acoustique, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant de 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture avec une mauvaise qualité acoustique ou des parasites. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

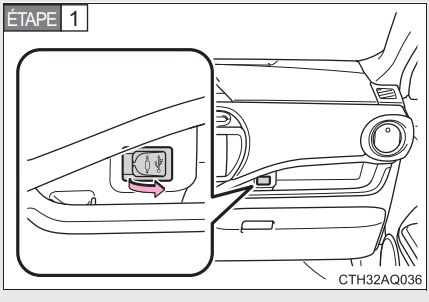
NOTE

- **CD et adaptateurs incompatibles (→P. 294)**
- **Précautions avec le lecteur de CD (→P. 295)**
- **CD laissé trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée (→P. 295)**
- **Produits de nettoyage pour optiques laser (→P. 295)**

Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un iPod

ÉTAPE 1

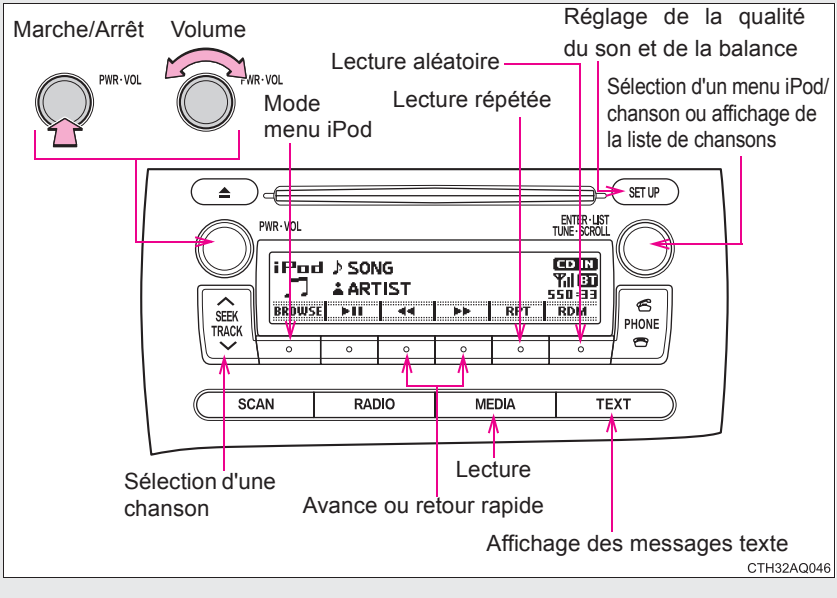


Ouvrez le cache et branchez un iPod avec le câble pour iPod.

Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.

ÉTAPE 2 Appuyez sur MEDIA.

■ Façade de l'appareil



Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton (BROWSE) pour accéder au mode menu de l'iPod.

ÉTAPE 2 Tournez vers la droite pour passer d'un mode de lecture à l'autre, dans l'ordre suivant:

“Playlists”→“Artists”→“Albums”→“Songs”→“Podcasts”→“Genres”→“Composers”→“Audiobooks”

ÉTAPE 3 Appuyez sur pour sélectionner le mode audio souhaité.

■ Liste des modes de lecture

Mode de lecture	Première sélection	Deuxième sélection	Troisième sélection	Quatrième sélection
“Playlists”	Sélection des listes de lecture	Sélection des chansons	-	-
“Artists”	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
“Albums”	Sélection des albums	Sélection des chansons	-	-
“Songs”	Sélection des chansons	-	-	-
“Podcasts”	Sélection des podcasts	Sélection des épisodes	-	-
“Genres”	Sélection des genres	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons
“Composers”	Sélection des compositeurs	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
“Audiobooks”	Sélection des audiobooks	Sélection des chapitres	-	-

■ Sélectionner une liste

ÉTAPE 1 Tournez ENTER·LIST TUNE·SCROLL pour afficher la liste correspondant à la première sélection.

ÉTAPE 2 Appuyez sur ENTER·LIST TUNE·SCROLL pour sélectionner l'option de votre choix.

Appuyez sur le bouton pour passer à la liste correspondant à la deuxième sélection.

ÉTAPE 3 Procédez de même pour sélectionner l'option souhaitée.

Pour repasser à la liste correspondant à la sélection précédente, appuyez sur ▭ (BACK).

Sélection des chansons

Tournez ENTER·LIST TUNE·SCROLL ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de SEEK TRACK pour sélectionner la chanson de votre choix.

Sélection d'une chanson dans la liste

ÉTAPE 1 Appuyez sur ENTER·LIST TUNE·SCROLL.

La liste des chansons est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez ENTER·LIST TUNE·SCROLL pour sélectionner une chanson.

ÉTAPE 3 Appuyez sur ENTER·LIST TUNE·SCROLL pour lire la chanson.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur ▭ (BACK).

Avance et retour rapides dans les chansons

Appuyez longuement sur ◀◀ ou ▶▶ selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

Lecture aléatoire

Appuyez sur (RDM) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Ordre aléatoire piste → Ordre aléatoire album → Désactivé

Lecture répétée

Appuyez sur (RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur (RPT).

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

Le titre de la piste, le nom de l'artiste et le titre de l'album sont affichés à l'écran.

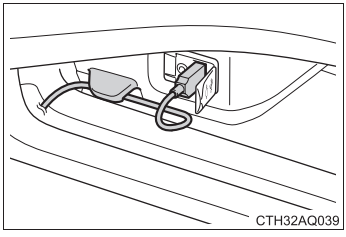
Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur TEXT ou (BACK).

Réglage de la qualité du son et de la balance

ÉTAPE 1 Appuyez sur SETUP pour ouvrir le menu iPod.

ÉTAPE 2 Appuyez sur TEXT pour changer de mode de rendu sonore. (→P. 320)

■ Crochet de cordon



Un cordon peut être fixé, comme indiqué dans l'illustration.

Des cordons d'un diamètre d'environ 0,2 in. (5 mm) peuvent être fixés.

■ À propos d'iPod

Made for iPod iPhone

- Le label "Made for iPod" et "Made for iPhone" signifie que l'accessoire électronique a été conçu spécialement pour interagir avec l'iPod ou l'iPhone, respectivement, et que son développeur certifie qu'il est conforme aux normes de performances d'Apple.
- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementaires. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec iPod ou iPhone peut affecter la performance de transmission sans-fil.
- iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano et iPod touch sont des marques déposées d'Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Fonctions de l'iPod

- Lorsque vous connectez un iPod et que vous sélectionnez le lecteur iPod comme source audio, votre iPod reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Si une fonction est indisponible par suite d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), vous pouvez débrancher puis brancher l'appareil une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Tant qu'il est connecté au système, il est impossible de faire fonctionner l'iPod à l'aide de ses propres commandes. Il est alors nécessaire de recourir aux commandes du système audio du véhicule.

Problèmes liés à l'iPod

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre iPod, débranchez ce dernier de la prise prévue à cet effet dans votre véhicule et réinitialisez l'iPod.
Pour savoir comment réinitialiser votre iPod, reportez-vous au Manuel du propriétaire de votre lecteur iPod.

Affichage

→P. 292

Messages d'erreur

“iPod ERROR”:	Ceci indique que les données de l’iPod ne peuvent pas être lues.
“ERROR 3”:	Ceci indique une malfonction éventuelle de l'iPod.
“ERROR 4”:	Indique qu’une erreur de surintensité est survenue.
“ERROR 5”:	Indique qu’une erreur de communication avec un iPod est survenue.
“ERROR 6”:	Indique qu’une erreur d’authentification est survenue.
“NO SONGS”:	Ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.
“NO PLAYLIST”:	Ceci indique que des pistes disponibles ne se trouvent pas dans la liste de lecture sélectionnée.
“UPDATE YOUR iPod”:	Ceci indique que la version de l'iPod n'est pas compatible. Mettez à jour le logiciel de votre iPod vers la version la plus récente.

Modèles compatibles

Les appareils suivants iPod®, iPod nano®, iPod classic®, iPod touch® et iPhone® peuvent être utilisés avec ce système.

● Conçu pour

- iPod touch (4ème génération)
- iPod touch (3ème génération)
- iPod touch (2ème génération)
- iPod touch (1ère génération)
- iPod classic
- iPod avec vidéo
- iPod nano (6ème génération)
- iPod nano (5ème génération)
- iPod nano (4ème génération)
- iPod nano (3ème génération)
- iPod nano (2ème génération)
- iPod nano (1ère génération)
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles soient incompatibles avec ce système.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

● Nombre maximum de listes dans l'appareil: 9999

● Nombre maximum de chansons dans l'appareil: 65535

● Nombre maximum de chansons par liste: 65535

⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas l'iPod et ne manipulez pas ses commandes.

NOTE

■ **Crochet de cordon**

Ne fixez pas d'objets autres que des cordons sur le crochet de cordon. Cela risquerait d'abîmer le crochet.

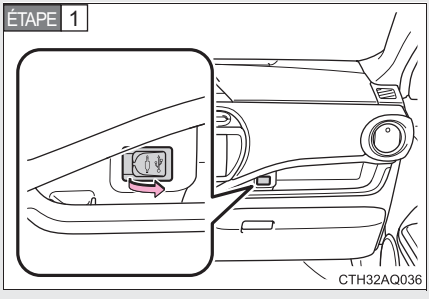
■ **Pour éviter tout dommage à l'iPod**

- Ne laissez pas l'iPod à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'iPod risque d'en souffrir.
- N'appuyez pas sur l'iPod et ne le soumettez pas à une pression inutile alors qu'il est branché, car vous risquez d'endommager le lecteur ou son terminal.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port, car vous risquez d'endommager l'iPod ou son terminal.

Utilisation avec un lecteur USB

Brancher un lecteur USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un lecteur USB

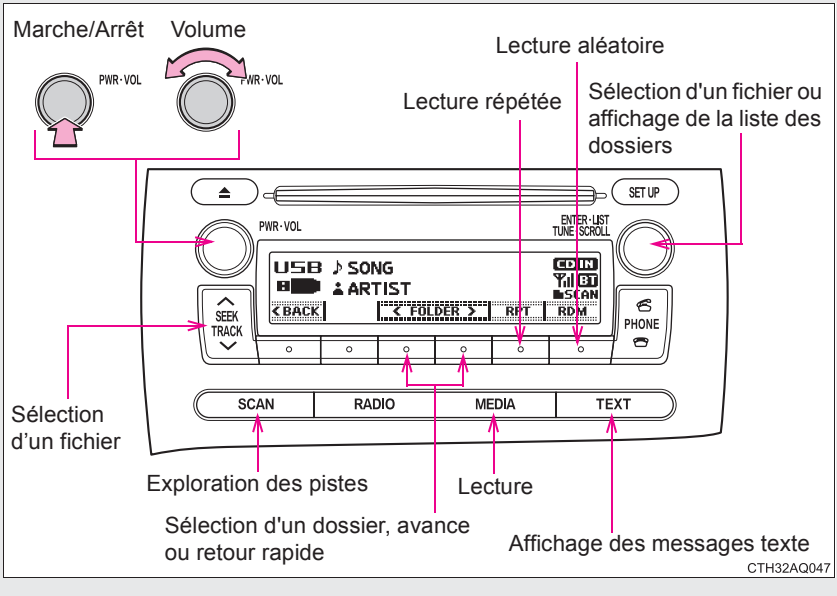


Ouvrez le couvercle et branchez le lecteur USB.

Mettez le lecteur USB sur marche s'il ne l'est pas déjà.

ÉTAPE 2 Appuyez sur MEDIA.

■ Façade de l'appareil



Sélection d'un dossier

■ Sélection des dossiers un par un

Appuyez sur (❮) ou (❯) pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Sélection d'un dossier et d'un fichier dans la liste de dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez sur ENTER·LIST TUNE·SCROLL .

La liste des dossiers est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez et appuyez sur ENTER·LIST TUNE·SCROLL pour sélectionner un dossier et un fichier.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur (BACK).

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur (❮) jusqu'à confirmation par un bip.

Lecture d'un dossier

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur SCAN jusqu'à confirmation par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN .

Sélectionner des fichiers

Tournez ENTER·LIST TUNE·SCROLL ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de SEEK TRACK pour sélectionner le fichier de votre choix.

Lecture des fichiers

ÉTAPE 1 Appuyez sur SCAN .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque fichier du dossier.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN .

Avance et retour rapides des fichiers

Appuyez longuement sur ◄◄ ou ►► selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

Lecture aléatoire

Appuyez sur (RDM) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Ordre aléatoire dossiers → Ordre aléatoire disques → Désactivé

Lecture répétée

Appuyez sur (RPT) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Répétition fichier → Répétition dossier* → Désactivé

*: Disponible sauf lorsque le mode RDM (lecture aléatoire) est sélectionné

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

Le titre de la piste, le nom de l'artiste et le titre de l'album (MP3 uniquement) sont affichés à l'écran.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur TEXT ou ○ (BACK).

■ Crochet de cordon

→P. 308

■ Fonctions du lecteur USB

- Selon le lecteur USB connecté au système, l'appareil lui-même peut ne pas fonctionner et certaines fonctions peuvent être indisponibles. Si l'appareil est inutilisable ou qu'une fonction est indisponible par suite d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), vous pouvez le débrancher puis le brancher une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Si le lecteur USB ne fonctionne toujours pas après avoir été débranché puis rebranché, formatez la mémoire.

■ Affichage

→P. 292

■ Messages d'erreur

“ERROR”: Ceci indique un problème interne au lecteur USB ou au branchement.

“NO MUSIC”: Ceci indique que le lecteur USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

■ Lecteur USB

- Appareils compatibles

 Lecteurs USB pouvant être utilisés pour lire les fichiers MP3 et WMA

● Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants:

- Formats de communication USB: USB2.0 FS (12 Mbits/s)
- Formats de fichier: FAT12/16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de stockage de masse

Les fichiers MP3 et WMA disponibles sous un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être joués correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers dans l'appareil: 999 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 9999
- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
 MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERIII, MPEG2 AUDIO LAYERIII, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
 MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
 MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
 MPEG2.5: 8, 11,025 et 12 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
 MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
 MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 32-160 (kbits/s)
 MPEG2.5: 8-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, “joint stereo”, double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
 WMA Vers. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
 HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
 HIGH PROFILE 48-320 (kbits/s, CBR)

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les balises ID3 Vers. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 Vers. 2.2, 2.3, 2.4. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 Vers. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

- Lorsque vous branchez un appareil contenant des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de n'ajouter que des fichiers MP3 ou WMA et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.
- Lorsque le lecteur USB est branché et que vous le sélectionnez comme source audio, le lecteur USB lit le premier fichier du premier dossier. Si le même dispositif est retiré, puis réinséré (et si les contenus sont toujours les mêmes), le lecteur USB reprendra la lecture là où elle en était lors de sa dernière utilisation.

● Extensions

Si les extensions de fichier .mp3 et .wma sont utilisées pour des fichiers dont le format original n'est pas MP3 ni WMA, ces fichiers seront passés (non lus).

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 Kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture avec une mauvaise qualité acoustique ou des parasites. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas brancher de lecteur USB et ne pas en manipuler les commandes.

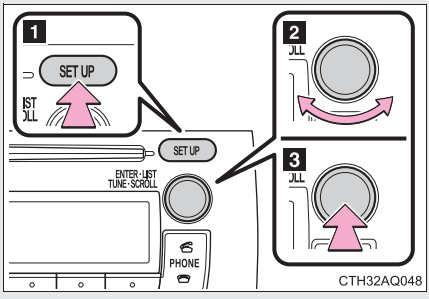
NOTE

■ **Crochet de cordon (→P. 311)**

■ **Pour éviter tout dommage au lecteur USB**

- Ne pas laisser le lecteur USB à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'être endommagé.
- Ne pas appuyer sur le lecteur USB ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est connecté, sous peine causer des dommages à celui-ci ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou à son terminal.

Utilisation optimale du système audio



1 Affiche le mode en cours d'utilisation

2 Change les réglages suivants

- Qualité du son et balance (→P. 321)

 Il est possible de régler la qualité du son et de la balance afin d'obtenir la meilleure acoustique possible.

- Contrôle automatique du volume activé/éteint (→P. 322)

3 Sélection du mode

Utilisation de la fonction de contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

ÉTAPE 1 Appuyez sur (SETUP).

ÉTAPE 2 Tournez  pour sélectionner “Sound Setting”.

ÉTAPE 3 Appuyez sur .

ÉTAPE 4 Tournez  pour sélectionner le mode de votre choix.

“BASS”, “TREBLE”, “FADER”, “BALANCE”, ou “ASL”

ÉTAPE 5 Appuyez sur .

■ Réglage de la qualité du son

Tournez le bouton  pour ajuster le niveau.

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Tournez vers la gauche	Tournez vers la droite
“BASS”	Graves*	De -5 à 5	Bas	Haut
“TREBLE”	Aigus*	De -5 à 5		
“FADER”	Balance avant/arrière	De R7 à F7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
“BALANCE”	Balance gauche/ droite	De L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode audio.

■ Réglage du système de contrôle automatique du volume (ASL)

Lorsqu'ASL est sélectionné, le fait de tourner 

vers la droite modifie la quantité d'ASL dans le sens "LOW", "MID" et "HIGH".

Tourner 

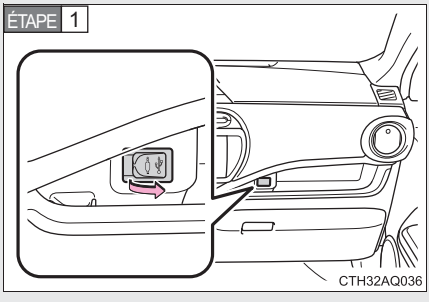
vers la gauche permet d'éteindre la fonction ASL.

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

Utilisation de la prise AUX

Cette prise permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

ÉTAPE 1



Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

ÉTAPE 2 Appuyez plusieurs fois sur MEDIA jusqu'à afficher "AUX".

■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché au système audio**

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau de l'appareil audio portable.

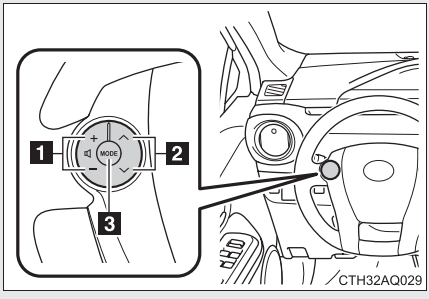
■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché à la prise d'alimentation**

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

Utilisation des commandes audio au volant

Certaines fonctions audio sont utilisables via les commandes au volant.

Le fonctionnement peut varier et l'utilisation peut ne pas être possible avec les systèmes audio/de navigation non compatibles avec les commandes au volant de ce véhicule.



1 Volume

2 Mode autoradio: Sélection des stations radio

Mode CD: Sélection des pistes et des fichiers (MP3 et WMA)

Mode iPod: Permet la sélection d'une chanson

Mode lecteur USB: Sélection d'un dossier et d'un fichier

Mode audio Bluetooth®: Sélection d'un album et d'une piste

3 Mise sous tension, sélection de la source audio

Mise en marche

Appuyez sur (MODE) lorsque le système audio est éteint.

Modification de la source audio

Appuyez sur (MODE) lorsque le système audio est en marche. À chaque appui sur (MODE), la source audio change comme suit. Si un mode ne peut pas être utilisé, il sera passé.

AM → FM → Mode CD → Mode iPod ou lecteur USB → Audio Bluetooth® → AUX

Réglage du volume

Appuyez sur le "+" de la touche  pour monter le volume, et sur le "-" pour le baisser.

Appuyez longuement sur "+" ou sur "-" de  pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive constante du volume.

Mode silencieux

Appuyez longuement (MODE).

Pour annuler, appuyez à nouveau longuement sur (MODE).

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur (MODE) pour sélectionner le mode autoradio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de  pour sélectionner une station préenregistrée.

Pour rechercher par balayage toutes les stations reçues, appuyez longuement sur "∧" ou sur "∨" de  jusqu'à confirmation par un bip.

Sélection d'une piste/fichier ou d'une chanson

ÉTAPE 1 Appuyez sur (MODE) pour sélectionner le mode CD, iPod, lecteur USB ou audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de  pour sélectionner la piste/le fichier ou la chanson de votre choix.

Sélection d'un dossier ou d'un album (MP3 et WMA, lecteur USB et Bluetooth® audio)

ÉTAPE 1 Appuyez sur (MODE) pour sélectionner le mode CD, lecteur USB ou audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur "∧" ou sur "∨" de  jusqu'à confirmation par un bip.

⚠ ATTENTION

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

■ **Audio Bluetooth®**

Le système audio Bluetooth® vous permet de profiter de la musique lue sur un lecteur audio numérique portable (lecteur portable) depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Ce système audio est compatible Bluetooth®, un système de transmission de données sans fil capable de lire la musique d'un lecteur audio portable sans câble. Si votre lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®, le système audio Bluetooth® ne pourra pas fonctionner.

■ **Téléphone Bluetooth® (système de téléphone mains libres)**

Ce système supporte la technologie Bluetooth®, qui vous permet de passer et de recevoir des appels sans utiliser de câbles pour connecter le téléphone mobile au système et sans avoir à manipuler le téléphone.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

La fonction audio/téléphonique Bluetooth® risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Le lecteur portable est incompatible avec Bluetooth®
- Le téléphone cellulaire est hors réseau
- Le dispositif Bluetooth® est désactivé
- La batterie du dispositif Bluetooth® est faible
- Le dispositif Bluetooth® n'est pas connecté au système
- Le dispositif Bluetooth® est derrière le siège, dans la boîte à gant ou dans le rangement de console, ou celui-ci est recouvert par du métal ou en contact avec du métal

■ **Lors du transfert de propriété du véhicule**

Assurez-vous de réinitialiser le système pour interdire l'accès à vos données personnelles. (→P. 350)

■ **À propos de Bluetooth®**



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ **Modèles compatibles**

● Caractéristiques techniques de Bluetooth®:
Vers. 1.1 ou supérieure (recommandé: Vers. 2.1 + EDR ou supérieure)

● Profils suivants:

- A2DP (Profil de distribution audio avancée) Vers. 1.0 ou supérieure (Vers. 1.2 ou supérieure recommandée)
- AVRCP (Profil de contrôle à distance Audio/vidéo) Vers. 1.0 ou supérieure (Vers. 1.3 ou supérieure recommandée)

Les lecteurs portables doivent correspondre aux spécifications ci-dessus pour être connectés au système audio Bluetooth®. Cependant, veuillez noter que certaines fonctions peuvent être limitées suivant le type de lecteur portable.

● Téléphone cellulaire

- HFP (Profil mains libres) Vers. 1.0 ou supérieure (Vers. 1.5 recommandée)
- OPP (Profil déplacement d'objet) Vers. 1.1
- PBAP (Profil d'accès au répertoire) Vers. 1.0

⚠ ATTENTION

■ **Précautions pendant la conduite**

● N'utilisez pas de téléphone cellulaire.

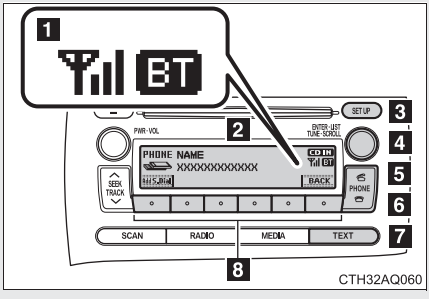
● Ne branchez pas le dispositif Bluetooth® et ne manipulez pas ses commandes.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au dispositif Bluetooth®**

Ne laissez pas le dispositif Bluetooth® à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le dispositif risque d'en souffrir.

■ Unité audio



1 Conditions de connexion Bluetooth®

Si “BT” n’est pas affiché, le système audio/téléphonique Bluetooth® ne peut pas être utilisé.

2 Affichage

Un message, nom, numéro, etc. est affiché.

Les caractères minuscules et les caractères spéciaux ne peuvent être affichés.

3 Affiche le menu de configuration

4 Permet de sélectionner des éléments tels que le menu et un numéro

Tourner: Permet de sélectionner un élément

Appuyer: Permet d’entrer l’élément sélectionné

5 Bouton de décrochage

Permet de mettre le système mains libres sur marche/passer un appel

6 Bouton de raccrochage

Permet de mettre le système mains libres sur arrêt/raccrocher/refuser un appel

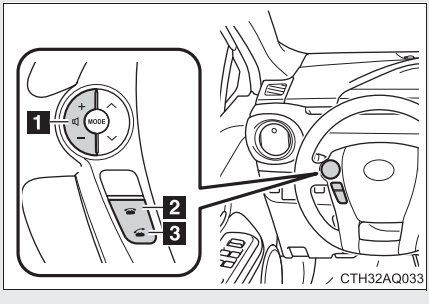
7 Affiche une information trop longue pour être affichée en une fois sur l'écran (maintenez appuyé)

8 Permet de sélectionner les numéros en raccourci

■ **Touches du système audio**

→P. 324

■ **Boutons de téléphonie**



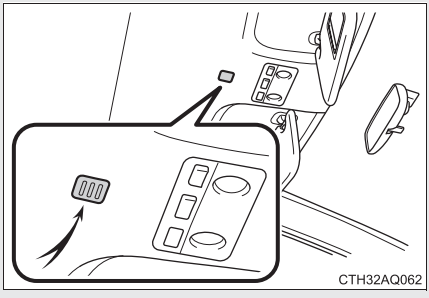
1 Volume

2 Bouton de raccrochage
Permet de mettre le système mains libres sur arrêt/raccrocher/refuser un appel

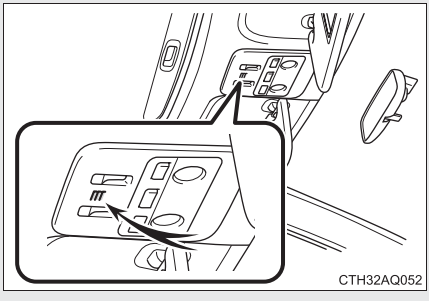
3 Bouton de décrochage
Permet de mettre le système mains libres sur marche/passer un appel

■ Microphone

Véhicules sans toit ouvrant



Véhicules avec toit ouvrant



Utilisation du système audio/téléphonique Bluetooth® pour la première fois

Avant d'utiliser le système audio/téléphonique Bluetooth®, il est nécessaire d'enregistrer un dispositif Bluetooth® dans le système. Suivez la procédure ci-dessous pour enregistrer (jumeler) un dispositif:

ÉTAPE 1 Appuyez sur SETUP et sélectionnez “Bluetooth” en utilisant ENTER·LIST TUNE·SCROLL.

ÉTAPE 2 Appuyez sur ENTER·LIST TUNE·SCROLL et sélectionnez “Pairing” en utilisant ENTER·LIST TUNE·SCROLL.

Un mot de passe sera affiché.

ÉTAPE 3 Dispositifs Bluetooth® incompatibles avec le SSP (Jumelage sécurisé simple): Entrez le mot de passe dans le dispositif.
Dispositifs Bluetooth® compatibles avec le SSP (Jumelage sécurisé simple): Sélectionnez “Yes” pour enregistrer le dispositif. En fonction du type de dispositif, celui-ci peut s'enregistrer automatiquement.

Si un dispositif Bluetooth® possède à la fois les fonctions de lecteur de musique et de téléphonie, ces deux fonctions seront enregistrées en même temps. Lorsque vous effacez le dispositif, les deux fonctions seront effacées en même temps.

Si la touche de raccrochage est pressée et que le mode “PHONE” est sélectionné alors qu’aucun téléphone n’a été enregistré, l’écran d’enregistrement s’affichera automatiquement.

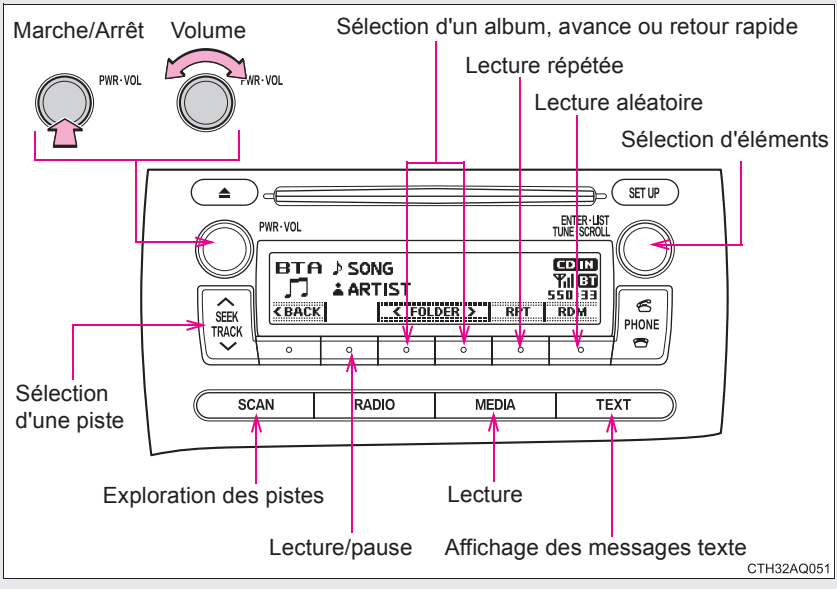
Menu du système audio/téléphonique Bluetooth®

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Explications d'utilisation
“Bluetooth”	“BT Pairing”	-	Enregistrement d'un dispositif Bluetooth®
	“List Phone”	-	Listage des téléphones mobiles enregistrés
	“List Audio”	-	Listage des lecteurs portables mémorisés
	“Passkey”	-	Modification du code d'accès
	“BT Power”	-	Réglage de la connexion automatique du dispositif sur marche ou arrêt
	“Bluetooth info”	“Device Name” “Device Address”	Affichage du statut du dispositif
	“Display Setting”	-	Réglage de l'affichage de confirmation de connexion automatique sur marche ou arrêt
	“Initialize”	-	Réinitialisation des paramètres

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Explications d'utilisation
“Phone”	“Phonebook”	“Add contacts”	Ajout d'un nouveau numéro
		“Add SD”	Mémoriser un numéro en raccourci
		“Delete Call History”	Effacer un numéro mémorisé dans l'historique des appels
		“Delete contacts”	Effacer un numéro mémorisé dans le répertoire
		“Delete other PB”	Effacer les données d’un répertoire
	“HF Sound Setting”	“Call volume”	Réglage du volume d'appel
		“Ring tone volume”	Réglage du volume de sonnerie
		“Ringtone”	Sélection de la sonnerie
	“Transfer Histories”	-	Transférer les historiques d'appel

■ **Fonctionnalités du système audio/téléphonique Bluetooth®**

En fonction du dispositif Bluetooth®, certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles.



Sélection d'un album

Appuyez sur (❮) ou (❯) pour sélectionner l'album de votre choix.

Lecture d'un album

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur SCAN jusqu'à confirmation par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes de la première piste de chaque album.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur SCAN lorsque l'album est atteint.

Sélection des pistes

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de 

pour sélectionner la piste de votre choix.

Exploration des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur SCAN .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste de l'album.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur SCAN lorsque la piste souhaitée est atteinte.

Lecture de pistes et mise en pause

Pour lire ou mettre en pause une piste, appuyez sur (▶II).

Avance et retour rapides dans les pistes

Appuyez longuement sur (◀◀) ou (▶▶) selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

Lecture aléatoire

Appuyez sur (RDM) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Ordre aléatoire album → Ordre aléatoire toutes les pistes → Désactivé

Lecture répétée

Appuyez sur (RPT) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Répétition piste → Répétition album* → Désactivé

*: Disponible sauf lorsque le mode RDM (lecture aléatoire) est sélectionné

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

Le titre de la piste et le nom de l'artiste sont affichés à l'écran.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur TEXT ou (BACK).

Fonctionnalités du système audio Bluetooth®

Selon le lecteur portable connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles.

Passer un appel téléphonique

Pour entrer en mode “PHONE”, appuyez sur le bouton de décrochage.

■ Passer un appel téléphonique

- Composer un numéro par la sélection d'un nom
- Numérotation rapide
- Composer en entrant le numéro
- Composer depuis les historiques des appels

■ Réception d'un appel téléphonique

- Répondre au téléphone
- Refuser l'appel

■ Manipulations pendant un appel

- Transfert d'un appel
- Mettre en secret de votre côté de la ligne
- Entrée de chiffres
- Réglage du volume d'appel

■ Réglage du volume de la sonnerie lors de la réception d'un appel

Composer un numéro par la sélection d'un nom

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Phonebook” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom de votre choix avec  et appuyez sur le bouton de décrochage.

En appuyant sur (Add S. Dial) puis sur l'un des boutons de raccourci (de  à ) alors que le nom désiré est sélectionné, celui-ci peut-être enregistré dans les raccourcis.

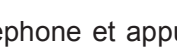
Numérotation rapide

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Speed dials” avec .

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection de votre choix (de  à ) puis appuyez sur le bouton de décrochage.

En appuyant sur  (Add S. Dial) puis sur l'un des boutons de raccourci (de  à ) alors que le nom désiré est sélectionné, celui-ci peut-être enregistré dans les raccourcis.

Composer en entrant le numéro

ÉTAPE 1 Sélectionner “Dial by number” à l’aide de .

ÉTAPE 2 Entrez le numéro de téléphone et appuyez sur le bouton de décrochage.

Composer depuis les historiques des appels

ÉTAPE 1 Sélectionnez “All calls”, “Missed calls”, “Incoming calls” ou “Outgoing calls” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro de votre choix avec  et appuyez sur le bouton de décrochage.

Les opérations suivantes sont accessibles:

● Enregistrement d'un numéro dans les raccourcis

Appuyez sur  (Add S. Dial) puis maintenez appuyée la touche de présélection de votre choix (de  à ).

● Effacer le numéro sélectionné

Appuyez sur  (DELETE) et appuyez sur  (YES).

Lors de la réception d'un appel téléphonique

■ **Répondre au téléphone**

Appuyez sur le bouton de décrochage.

■ **Refuser l'appel**

Appuyez sur le bouton de raccrochage.

■ **Réception d'un appel lors d'un autre appel**

Appuyez sur le bouton de décrochage.

Appuyez à nouveau sur le bouton de décrochage pour revenir à l'appel précédent.

Manipulations pendant un appel

● Transfert d'un appel

Vous pouvez transférer l'appel entre le téléphone mobile et le système pendant la numérotation, pendant la sonnerie de l'appel ou pendant l'appel. Utilisez l'une des méthodes suivantes:

a. Utilisez le téléphone mobile.

Reportez-vous au manuel joint à votre téléphone mobile pour les opérations relatives au téléphone.

b. Appuyez sur  * (PHONE).

*: Cette action n'est possible que lorsque vous transférez un appel de votre téléphone mobile au système pendant un appel.

● Mettre en secret de votre côté de la ligne

Appuyez sur  (MUTE).

● Entrée de chiffres

Appuyez sur  (0 à 9) et utilisez  pour entrer les chiffres de votre choix.

- Pour envoyer les chiffres entrés appuyez sur  (SEND).
- Lorsque vous avez terminé, appuyez sur  (EXIT) pour revenir à l'écran précédent.

● Réglage du volume d'appel

Changez le volume d'appel avec .

Pour baisser le volume: Tournez  vers la gauche.

Pour monter le volume: Tournez  vers la droite.

Réglage du volume de la sonnerie lors de la réception d'un appel

Changez le volume de la sonnerie avec .

Pour baisser le volume: Tournez  vers la gauche.

Pour monter le volume: Tournez  vers la droite.

■ **Pendant une conversation téléphonique**

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'effet d'écho augmente.

■ **Réglage automatique du volume**

Lorsque la vitesse du véhicule est de 50 mph (80 km/h) ou plus, le volume augmente automatiquement. Le volume retourne à son état précédent lorsque la vitesse du véhicule descend à 43 mph (70 km/h) ou moins.

■ **Fonctionnalités du système téléphonique**

En fonction du téléphone cellulaire, certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix**

- Lorsque vous roulez sur une route accidentée
- Lorsque vous roulez à une vitesse élevée
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque le système de climatisation émet beaucoup de bruit

Utilisation du menu “SET UP” (menu “Bluetooth”)

L'enregistrement d'un dispositif Bluetooth® dans le système permet au système de fonctionner. Les fonctionnalités suivantes peuvent être utilisées avec les dispositifs enregistrés:

■ Fonctions et procédures d'utilisation

ÉTAPE 1 Appuyez sur SET UP et sélectionnez “Bluetooth” en utilisant 

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur 

et sélectionnez l'une des fonctions suivantes à l'aide de 

.

- Enregistrement d’un dispositif Bluetooth®
 “BT Pairing”
- Listage des téléphones mobiles enregistrés
 “List Phone”
- Listage des lecteurs portables enregistrés
 “List Audio”
- Modification du code d’accès
 “Passkey”
- Réglage de la connexion automatique du dispositif sur marche ou arrêt
 “BT Power”
- Affichage du statut du dispositif
 “Bluetooth info”
- Réglage de l’affichage de confirmation de connexion automatique sur marche ou arrêt
 “Display Setting”

● Réinitialisation
“Initialize”

Enregistrement d'un lecteur portable

Sélectionnez “Pairing” avec  et suivez la procédure d’enregistrement d’un lecteur portable. (→P. 333)

Listage des téléphones mobiles enregistrés

Sélectionner “List Phone” avec . La liste des téléphones mobiles enregistrés s'affichera.

● Connexion des téléphones mobiles enregistrés au système audio

ÉTAPE 1 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à connecter à l'aide de .

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Select” à l’aide de .

● Suppression d'un téléphone mobile enregistré

ÉTAPE 1 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à effacer à l'aide de .

ÉTAPE 2 Sélectionner “Delete” à l’aide de .

ÉTAPE 3 Appuyez sur  (YES).

Listage des lecteurs portables mémorisés

Sélectionner “List Audio” avec . La liste des lecteurs portables enregistrés s'affichera.

● Connexion des lecteurs portables enregistrés au système audio

ÉTAPE 1 Sélectionnez le nom du lecteur portable à connecter à l'aide de .

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Select” à l’aide de .

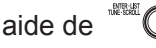
● Suppression du lecteur portable mémorisé

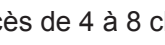
ÉTAPE 1 Sélectionnez le nom du lecteur portable à effacer à l'aide de .

ÉTAPE 2 Sélectionner “Delete” à l’aide de .

ÉTAPE 3 Appuyez sur  (YES).

Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Passkey” à l’aide de .

ÉTAPE 2 Sélectionner un code d'accès de 4 à 8 chiffres avec .

Entrez le nombre, 1 chiffre après l'autre.

ÉTAPE 3 Dès que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur .

Si le code d'accès à enregistrer comprend 8 chiffres, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur .

Réglage de la connexion automatique du dispositif sur marche ou arrêt

Si “BT Power” est réglé sur marche, le dispositif enregistré sera connecté automatiquement lorsque le commutateur de démarrage est positionné sur “ACC”.

ÉTAPE 1 Sélectionnez “BT Power” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionner “ON” ou “OFF” avec .

Affichage du statut du dispositif

Sélectionner “Bluetooth info” avec .

● Affichage du nom du dispositif

Sélectionnez “Device Name” avec .

● Affichage de l'adresse du dispositif

Sélectionnez “Device Address” avec .

Réglage de l'affichage de confirmation de connexion automatique sur marche ou arrêt

Si “Display Setting” est réglé sur marche, le statut du lecteur portable sera affiché lorsque le commutateur de démarrage est positionné sur “ACC” ou “ON”.

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Display Setting” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionner “ON” ou “OFF” avec .

Réinitialisation

Sélectionner “Initialize” à l’aide de .

● Réinitialisation des paramètres de son

Sélectionnez “Sound setting” avec  et appuyez sur  (YES).

Pour plus de détails sur les réglages du son: →P. 351

● Réinitialisation des informations du dispositif

Sélectionnez “Car Device Info” avec  et appuyez sur  (YES).

La connexion automatique d'un dispositif portable, l'affichage de la confirmation de la connexion automatique et le code d'accès seront réinitialisés.

● Réinitialisation de tous les paramètres

Sélectionnez “All Initialize” avec  et appuyez sur  (YES).

■ **Le nombre de dispositifs Bluetooth® pouvant être enregistrés**

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 5 dispositifs Bluetooth®.

Fonctions et procédures d'utilisation

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, appuyez sur SET UP et suivez les étapes suivantes à l'aide de ENTER / LIST TUNE-SCROLL :

- Ajout d’un nouveau numéro
 1. “Phone” → 2. “Phonebook” → 3. “Add contacts”
- Définition de numéros en raccourci
 1. “Phone” → 2. “Phonebook” → 3. “Add SD”
- Effacer les historiques d'appel
 1. “Phone” → 2. “Phonebook” → 3. “Delete Call History”
- Suppression d'un numéro de téléphone enregistré
 1. “Phone” → 2. “Phonebook” → 3. “Delete contacts”
- Effacer le répertoire d’un autre téléphone mobile
 1. “Phone” → 2. “Phonebook” → 3. “Delete other PB”
- Réglage du volume d'appel
 1. “Phone” → 2. “HF Sound Setting” → 3. “Call Volume”
- Réglage du volume de sonnerie
 1. “Phone” → 2. “HF Sound Setting” → 3. “Ringtone Volume”
- Sélection de la sonnerie
 1. “Phone” → 2. “HF Sound Setting” → 3. “Ringtone”
- Transférer les historiques d'appel
 1. “Phone” → 2. “Transfer Histories”

Ajout d'un nouveau numéro

Sélectionner “Add contacts” à l’aide de .

- Transfert de tous les contacts depuis le téléphone mobile

 Sélectionnez “Overwrite all contacts” avec  et appuyez sur  (YES).

- Transfert d'un contact depuis le téléphone mobile

 Sélectionnez “Add one contact” avec  et appuyez sur  (YES).

Définition de numéros en raccourci

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Add SD” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données de votre choix avec .

ÉTAPE 3 Maintenez appuyée la touche de présélection que vous souhaitez utiliser (de  à ).

Pour plus de détails sur la programmation de raccourcis depuis l'historique des appels: →P. 341

Pour plus de détails sur la suppression des numéros en raccourci: →P. 340

Effacer les historiques d'appel

Sélectionner “Delete Call History” à l’aide de .

● Effacer l'historique des appels sortants

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Outgoing Calls” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec  et appuyez sur  (YES).

Pour effacer toutes les données de l'historique des appels sortants, appuyez sur  (ALL) puis sur  (YES).

● Effacer l'historique des appels entrants

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Incoming calls” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec  et appuyez sur  (YES).

Pour effacer toutes les données de l'historique des appels entrants, appuyez sur  (ALL) puis sur  (YES).

● Effacer l'historique des appels manqués

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Missed Calls” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec  et appuyez sur  (YES).

Pour effacer toutes les données de l'historique des appels manqués, appuyez sur  (ALL) puis sur  (YES).

● Effacer un numéro de tous les historiques d'appel (appels sortants, entrants et manqués)

ÉTAPE 1 Sélectionnez “All Calls” avec .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec  et appuyez sur  (YES).

Pour effacer toutes les données des historiques d'appel, appuyez sur  (ALL) puis sur  (YES).

Suppression d'un numéro de téléphone enregistré

ÉTAPE 1 Sélectionner “Delete contacts” à l’aide de .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec  et appuyez sur  (YES).

Pour effacer tous les numéros de téléphone enregistrés, sélectionnez “All delete” avec  puis appuyez sur  (YES).

Effacer le répertoire d’un autre téléphone mobile

ÉTAPE 1 Sélectionner “Delete other PB” à l’aide de .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le répertoire de votre choix avec  et appuyez sur  (YES).

Réglage du volume d'appel

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Call Volume” avec .

ÉTAPE 2 Modifiez le volume d'appel.

Pour baisser le volume: Tournez  vers la gauche.

Pour monter le volume: Tournez  vers la droite.

Réglage du volume de sonnerie

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Ringtone Volume” avec .

ÉTAPE 2 Modifiez le volume de la sonnerie.

Pour baisser le volume: Tournez  vers la gauche.

Pour monter le volume: Tournez  vers la droite.

Sélection de la sonnerie

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Ringtone” avec .

ÉTAPE 2 Avec , sélectionnez une sonnerie (1 - 3). Pour régler la sonnerie sélectionnée, appuyez sur .

Transférer les historiques d'appel

Sélectionnez “Transfer Histories” avec  et appuyez sur  (YES).

■ **Numéro de téléphone**

Jusqu'à 1000 noms peuvent être stockés.

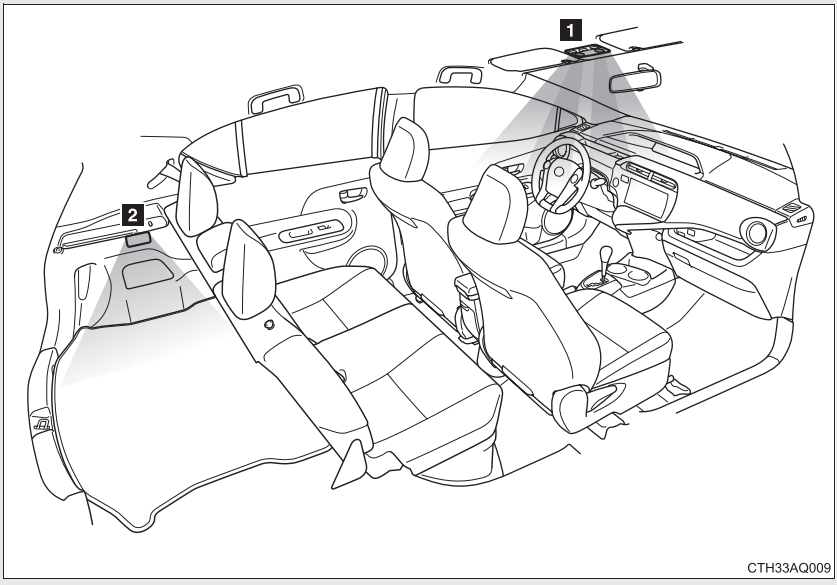
■ **Historique des appels**

Les historiques des appels entrants, sortants et manqués ont une capacité de mémorisation de 10 appels chacun.

■ **Limite du nombre de chiffres**

Un numéro de téléphone excédant 24 chiffres ne peut être mémorisé.

Détail des éclairages intérieurs

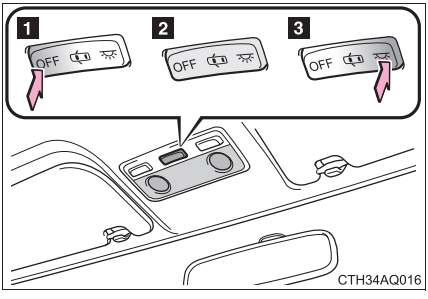


1 Éclairages intérieurs/éclairages individuels (→P. 359)

2 Éclairage de coffre à bagages (sur modèles équipés)

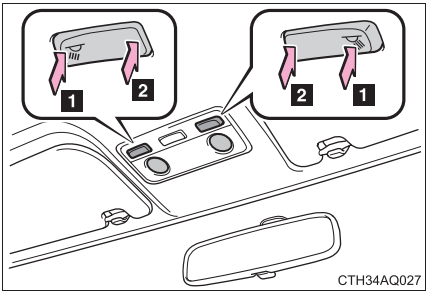
Éclairages intérieurs/éclairages individuels

Éclairages intérieurs



1 Éclairage éteint
2 Extinction/allumage des éclairages asservi à la position des portes
3 Éclairage allumé

Éclairages individuels



1 Éclairage allumé
2 Éclairage éteint

■ **Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Lorsque le sélecteur d’éclairage intérieur est sur “DOOR”, l’éclairage intérieur s’allume/s’éteint automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage et de l’état verrouillé/déverrouillé ou bien ouvert/fermé des portes.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Lorsque le sélecteur d’éclairage intérieur est sur “DOOR”, l’éclairage intérieur s’allume/s’éteint automatiquement en fonction du mode du bouton “POWER”, de la présence de la clé électronique, et de l’état verrouillé/déverrouillé ou bien ouvert/fermé des portes.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Si l’éclairage intérieur, celui du coffre à bagages ou les éclairages individuels restent allumés lorsque le contacteur de démarrage est sur la position “LOCK”, ils s’éteignent automatiquement après 20 minutes.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Si l’éclairage intérieur, celui du coffre à bagages ou les éclairages individuels restent allumés lorsque le bouton “POWER” est sur arrêt, ils s’éteignent automatiquement après 20 minutes.

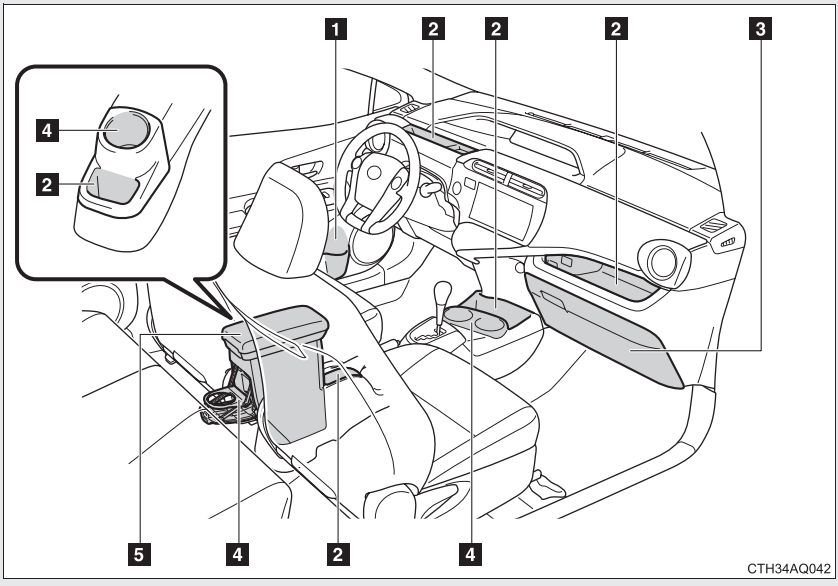
■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables →P. 579)

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.



1 Porte-bouteilles
2 Casiers auxiliaires (sur modèles équipés)
3 Boîte à gants
4 Porte-gobelets
5 Rangement de console (sur modèles équipés)

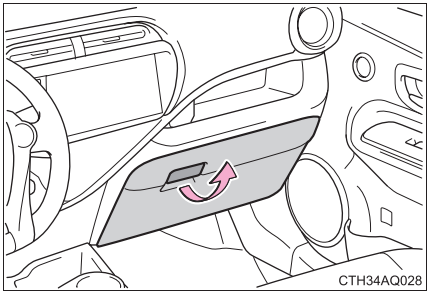
⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne pas laisser de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'entraîner les choses suivantes en cas de forte température dans l'habitacle:

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants



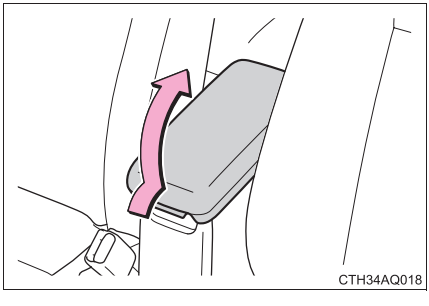
Tirez le levier vers le haut pour ouvrir la boîte à gants.

⚠ ATTENTION

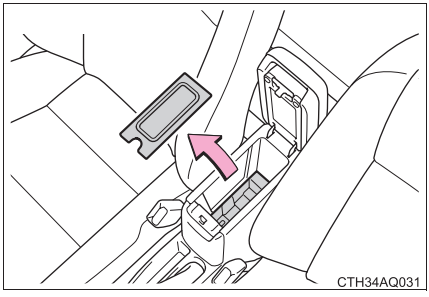
■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Rangement de console (sur modèles équipés)



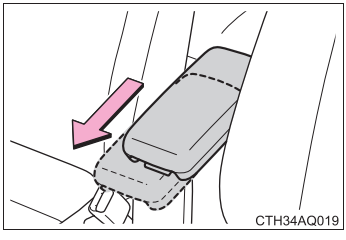
Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.



Retirez le cache au fond du rangement de console.

Des petits objets peuvent être rangés à cet endroit.

Lorsque vous utilisez le couvercle du rangement de console comme accoudoir



Le cache peut coulisser vers l'avant ou l'arrière.

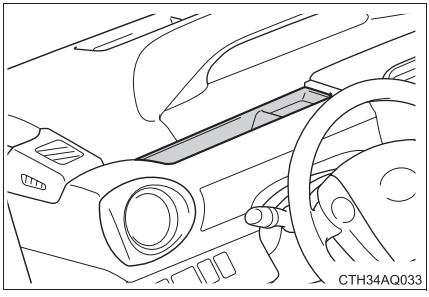
ATTENTION

Précautions pendant la conduite

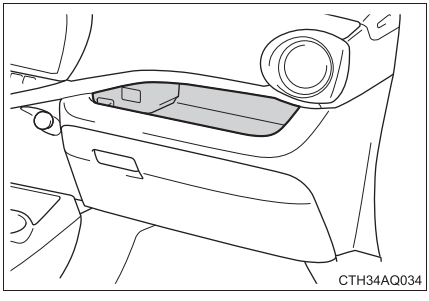
Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le rangement de console laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Casiers auxiliaires

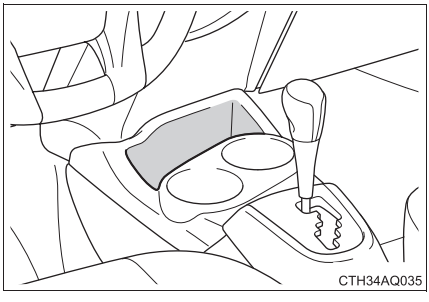
Type A



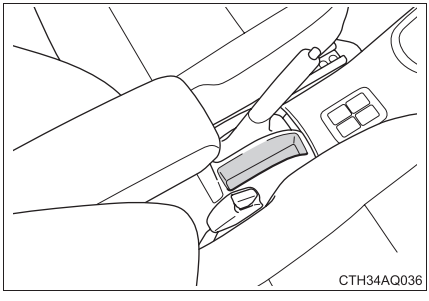
Type B



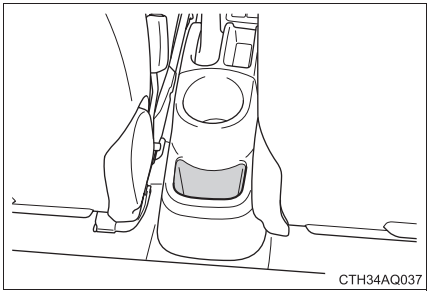
Type C



Type D



Type E



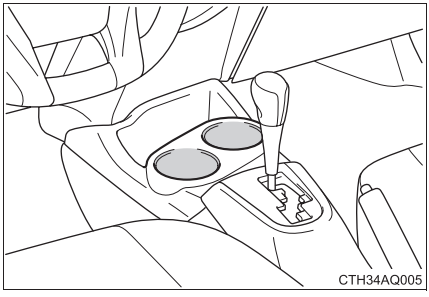
ATTENTION

■ Objets inadaptés au casier

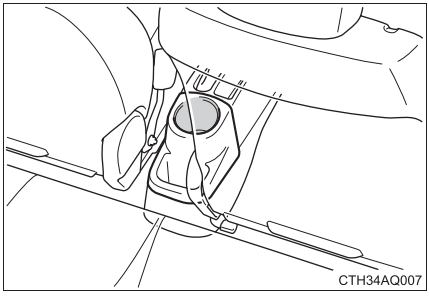
Ne placez pas d'objets risquant de rouler ou de dépasser au delà du rebord du casier. Ils pourraient être projetés de la tablette et causer un accident.

Porte-gobelets

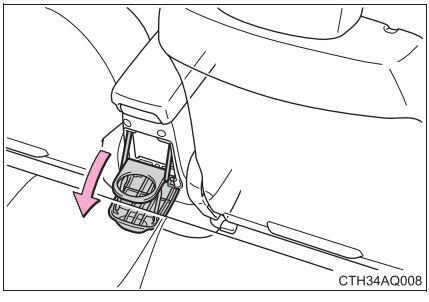
Avant



Arrière (type A)



Arrière (type B)



Rabaissez le couvercle du porte-gobelet.

ATTENTION

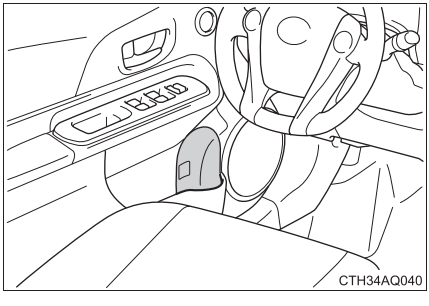
■ **Objets inadaptés aux porte-gobelets**

Ne disposez dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes de boisson.
En cas d'accident ou de freinage brusque, les objets contenus dans les porte-gobelets pourraient en être éjectés et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

■ **Quand vous ne vous servez pas du porte-gobelet arrière (type B)**

Laissez le porte-gobelet en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident pourrait survenir si un occupant était percuté par le porte-gobelet ouvert.

Porte-bouteilles



■ **Utilisation du porte-bouteilles**

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

ATTENTION

Objets inadaptés au porte-bouteilles

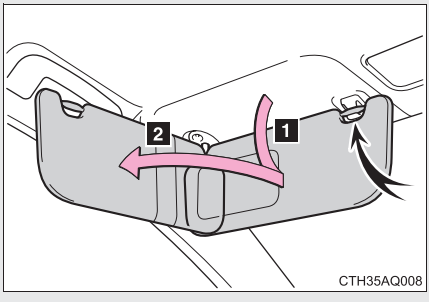
Ne disposez que des bouteilles dans le porte-bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, les objets contenus dans les porte-bouteilles pourraient en être éjectés et blesser un passager.

NOTE

Objets à ne pas ranger dans le porte-bouteilles

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne disposez pas des bouteilles décapsulées, des verres ou des gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Leur contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

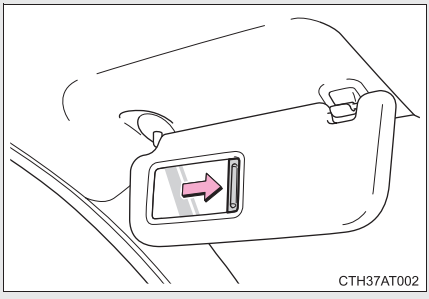
Pare-soleil



1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

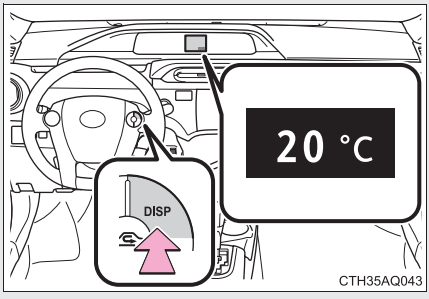
Miroirs de courtoisie



Faites coulisser le cache pour ouvrir.

Affichage de la température extérieure

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).



La température extérieure de l'écran "Info. conduite" peut être affichée sur pression de la touche "DISP". (→P. 214)

■ **La température extérieure est affichée quand**

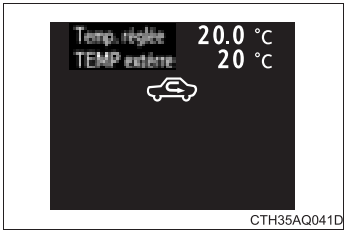
Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Affichage de la température extérieure**



La température extérieure est affichée sur l'écran multifonctionnel lorsque les commandes de climatisation au volant sont utilisées pour régler la température de la climatisation ou pour basculer entre les modes air extérieur et recyclage. (→P. 275)

■ **Affichage**

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:

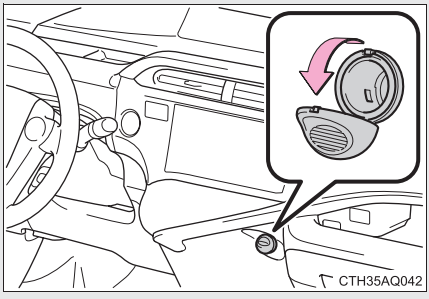
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

■ **Lorsque "– –" ou "E" est affiché**

Le système peut être défectueux. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Prise d'alimentation

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.



Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.
Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

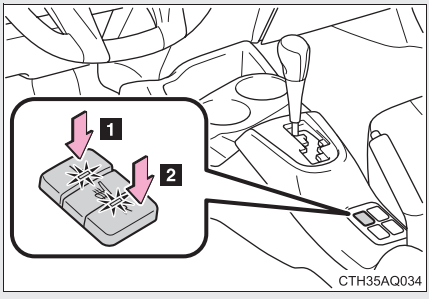
Pour éviter de griller un fusible

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Sièges chauffant*



1 Permet d'activer le siège chauffant avant gauche

2 Permet d'activer le siège chauffant avant droit

Le témoin indicateur s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour arrêter le chauffage de siège.

■ **Conditions d'utilisation des sièges chauffants**

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Quand vous ne vous en servez pas**

Éteignez les sièges chauffants. Le témoin indicateur s'éteint.

*: Sur modèles équipés

⚠ ATTENTION

■ Brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne couvrez pas le siège lorsque vous utilisez le dispositif de chauffage. L'utilisation d'un siège chauffant avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus longtemps que nécessaire. Cela pourrait entraîner des brûlures mineures ou une surchauffe.

⚠ NOTE

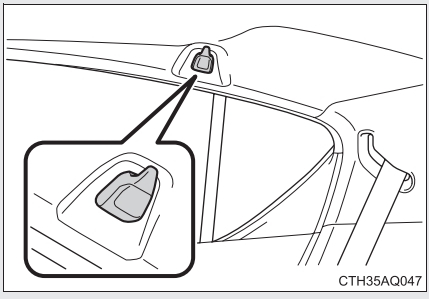
■ Pour éviter tout dommage au siège chauffant

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans celui-ci.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Éteignez les sièges chauffants lorsque le système hybride est arrêté, et vérifiez que le témoin est éteint.

Crochet à vêtements*



⚠ ATTENTION

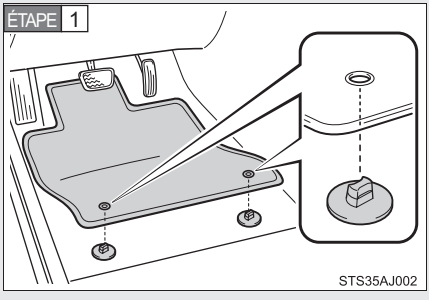
■ Objets à ne pas suspendre au crochet à vêtements

Ne pas suspendre au crochet à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement de l'airbags SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement.

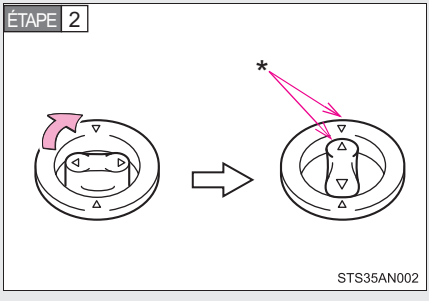
*: Sur modèles équipés

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.



Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

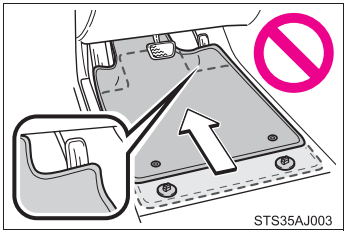
⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, le tapis de sol côté conducteur pourrait glisser et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule, avec pour conséquence un accident grave.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un véhicule d'une autre année, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut.

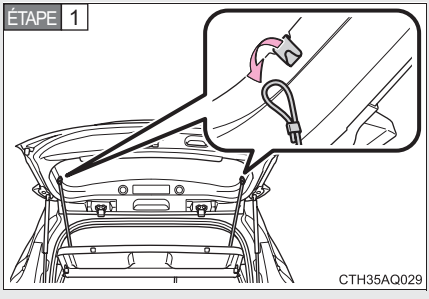
■ Avant de prendre le volant



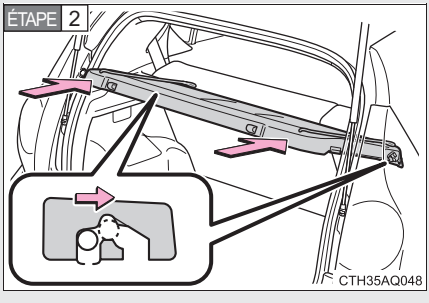
- Vérifiez que le tapis de sol est fermement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et levier de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Plage arrière*

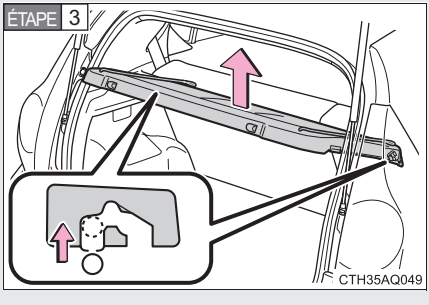
■ Retirer la plage arrière



Décrochez les cordons.



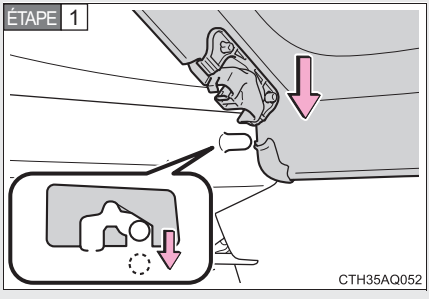
Poussez la plage arrière vers l'avant pour dégager les ancrages.



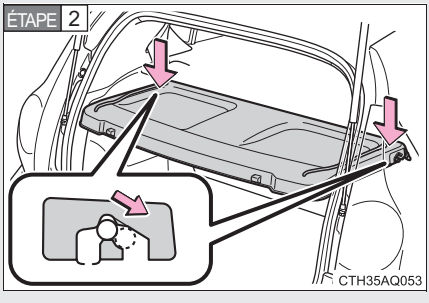
Retirez la plage arrière.

*: Sur modèles équipés

■ Installer la plage arrière



Placez la plage arrière sur les taquets.



Poussez-la jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

ÉTAPE 3 Accrochez les cordons.

Entretien et soin 4

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule..... 382

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule..... 386

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 389

Entretien général..... 392

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) 396

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 397

Capot 402

Positionnement du cric..... 404

Compartiment moteur 406

Batterie 12 V 418

Pneus..... 423

Pression de gonflage des pneus 434

Jantes 438

Filtre de climatisation 441

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé/clé électronique 444

Vérification et remplacement des fusibles..... 448

Ampoules..... 461

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

 Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, lorsque la carrosserie est froide.

Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs et retirez l'antenne avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à remettre l'antenne et à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le déflecteur arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Le risque existe alors que le véhicule ne soit pas lavé correctement ou que le déflecteur arrière subisse des dommages.

■ **Stations de lavage haute pression**

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Activez le mode d'économie de la batterie sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 60)

■ **Jantes en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes immédiatement avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs.
 Utilisez du détergent doux et du produit lustrant pour surface peinte.
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous lavez votre véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les équipements électriques, etc. risqueraient de prendre feu.

■ Précautions avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du nettoyage du véhicule, veillez à ne pas toucher le pot d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de brûlures.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (roues en aluminium, etc.)

● Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur une route salée
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région polluée par la présence de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

NOTE

■ **Nettoyage des feux**

- Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de dissolvant organique et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.
 Vous risqueriez d'abîmer la surface des feux.
- Ne lustrez pas la surface des feux.
 Le produit lustrant risque d'endommager les feux.

■ **Pour éviter d'endommager l'antenne**

Démontez l'antenne dans les situations suivantes:

- Quand l'antenne va toucher le plafond d'un garage ou d'autres pièces similaires
- Lorsque le véhicule va être recouvert d'une bâche

■ **Précautions à prendre pour retirer et réinstaller l'antenne**

- Avant de prendre le volant, assurez-vous que vous avez bien remis l'antenne.
- Lorsque vous retirez l'antenne, par exemple pour laver votre véhicule dans une station de lavage automatique, veillez à la ranger dans un endroit adapté afin de ne pas la perdre. Par ailleurs, veillez à remonter l'antenne dans sa position d'origine avant de reprendre la route.

Les quelques recommandations suivantes aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.
- Passez une éponge ou un chiffon doux humectés d'eau savonneuse sur les garnissages en cuir synthétique.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées ou exagérément usées.

⚠ ATTENTION

■ Eau à l'intérieur du véhicule

- Ne renversez ou ne projetez aucun liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur les ouïes de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) ou dans le coffre.
 En effet, vous risqueriez de causer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 134)
 Une anomalie électrique peut être responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des airbags, susceptibles de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent d'être endommagés si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer les résistances chauffantes du dégivrage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances.
- Prenez soin de ne pas rayer ni d'abîmer les résistances chauffantes.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota vous recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.
Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut ne pas être sans conséquences sur l'étendue de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui n'est pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous sur les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

Réinitialisation des données d'entretien (États-Unis uniquement)

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser les données d'entretien.
Pour réinitialiser les données, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Passez à l’affichage du totalisateur kilométrique (→P. 213) puis coupez le contacteur de démarrage.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Passez à l’affichage du totalisateur kilométrique (→P. 213) puis mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

ÉTAPE 2 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Mettez le contacteur de démarrage sur “ON”. L'écran initial de l'écran multifonctionnel s'affiche pendant quelques secondes. Pendant l’affichage de l’écran initial, appuyez 3 fois sur la commande au volant “TRIP” (→P. 211), en maintenant la commande enfoncée à la troisième pression.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE. L'écran initial de l'écran multifonctionnel s'affiche pendant quelques secondes. Pendant l’affichage de l’écran initial, appuyez 3 fois sur la commande au volant “TRIP” (→P. 211), en maintenant la commande enfoncée à la troisième pression.

ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur le bouton jusqu’à ce que le totalisateur partiel affiche “000000”.

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de la facture de réparation. Elle seule peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ ATTENTION

Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

Manipulation de la batterie 12 V

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 418)

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater afin d'obtenir des conseils.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 414)
Liquide de refroidissement	Le niveau de liquide de refroidissement du moteur/ module de commande de puissance est-il correct? (→P. 411)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 407)
Ligne d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 413)
Liquide de lave-glace	Le liquide de lave-glace est-il en quantité suffisante? (→P. 417)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P. 418)
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P. 558) • La pédale de frein a-t-elle une garde correcte? (→P. 558)
Freins	• Le véhicule ne doit pas dévier d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuie-têtes (Modèle réglable)	• Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Mécanisme de “stationnement” de la boîte de vitesses hybride	• En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	• Est-ce que le levier du frein de stationnement fonctionne normalement? • En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• La manœuvre des portes est-elle régulière?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après que le véhicule a été en stationnement.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.

⚠ ATTENTION

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume**

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ **Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution dans les situations suivantes:**

● En cas de décharge ou débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de n'être mémorisés que de manière incomplète.

● Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

■ **Quand le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste allumé après plusieurs trajets**

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ **Si votre véhicule ne passe pas le contrôle I/M**

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 418)	• Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 414)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux apports en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance (→P. 411)	• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 407)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts d'huile moteur)

Éléments	Pièces et outils
Fusibles (→P. 448)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 461)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 413)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 434)	• Manomètre pour pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 417)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-glace)

⚠ ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes:

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur la position “LOCK” et que le témoin “READY” est éteint.

 Véhicules équipés d’un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Assurez-vous que le témoin du bouton “POWER” et que le témoin “READY” sont tous les deux éteints.

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près des ventilateurs et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur thermique, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant sont inflammables.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des motoventilateurs de refroidissement ou de la calandre

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le ventilateur de refroidissement électrique peut continuer à tourner pendant 3 minutes même après que le contacteur de démarrage a été mis sur la position “LOCK”.

Avec le contacteur de démarrage sur la position “ON”, le ventilateur de refroidissement électrique peut se mettre en route automatiquement si le système de climatisation est activé et/ou que la température du liquide de refroidissement est élevée. Si vous devez intervenir à proximité du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur, prenez soin de mettre le contacteur de démarrage sur la position “LOCK”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Le ventilateur de refroidissement électrique peut continuer à tourner pendant 3 minutes même après que le bouton “POWER” a été mis sur arrêt.

Avec bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, les ventilateurs de refroidissement électriques peuvent se mettre en route automatiquement si le système de climatisation est activé et/ou que la température du liquide de refroidissement est élevée. Si vous devez intervenir à proximité des ventilateurs de refroidissement électriques ou de la grille du radiateur, prenez soin de mettre le bouton “POWER” sur arrêt.

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

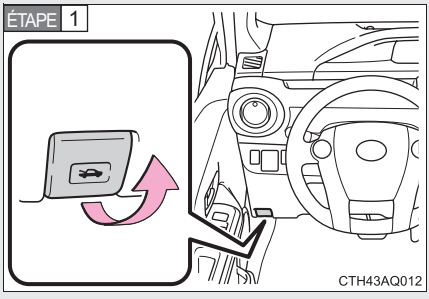
⚠ NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air. Le risque existe également qu'un retour de flamme provoque un incendie dans le compartiment moteur.

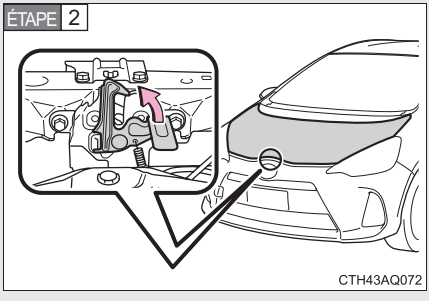
Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

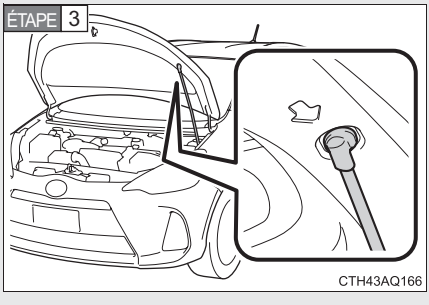


Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.



Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.



Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.

⚠ ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident, entraînant des blessures graves ou mortelles.

■ Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

⚠ NOTE

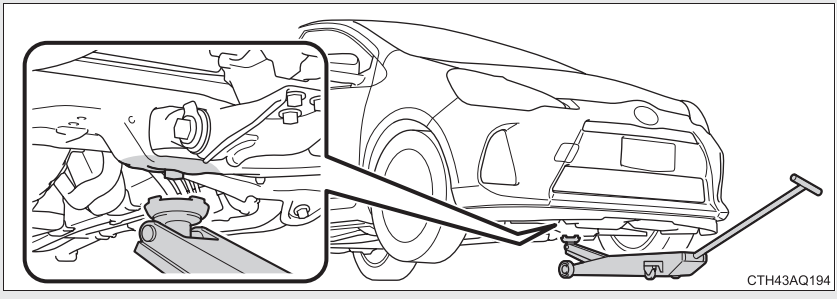
■ Lorsque vous fermez le capot

Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot avec la béquille de support pourrait plier le capot.

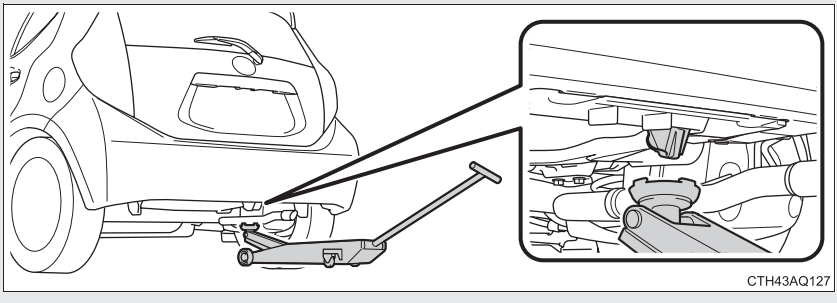
Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

Avant



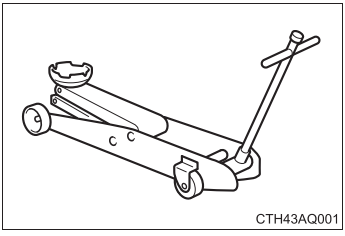
Arrière



⚠ ATTENTION

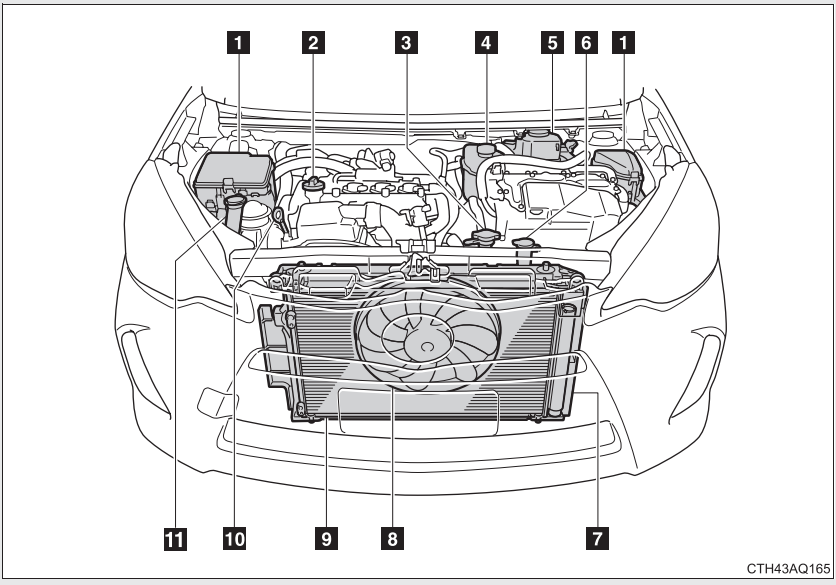
■ Lorsque vous levez votre véhicule

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:



- Levez le véhicule avec un cric du même type que le cric figurant sur l'illustration.
- Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Utilisez toujours le cric d'atelier et/ou les chandelles sur un sol plat, dur et de niveau.
- Ne démarrez pas le système hybride lorsque le véhicule est sur cric.
- Garez le véhicule sur un sol dur et de niveau, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage.
 Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut aussi tomber du cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.

Compartiment moteur



1 Boîtes à fusibles (→P. 448)

2 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 408)

3 Bouchon de radiateur de liquide de refroidissement moteur

4 Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 411)

5 Réservoir de liquide de frein (→P. 414)

6 Vase d'expansion de liquide de refroidissement (→P. 411)

7 Radiateur de liquide de refroidissement du moteur thermique/module de commande de puissance (→P. 413)

8 Motoventilateur de refroidissement

9 Condenseur (→P. 413)

10 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 407)

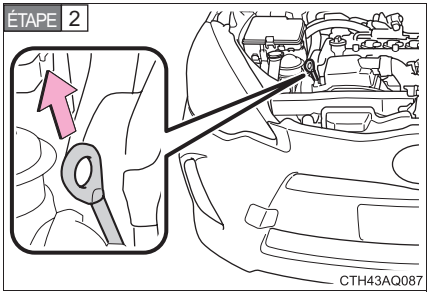
11 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 417)

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Montez le moteur en température et arrêtez le système hybride, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.



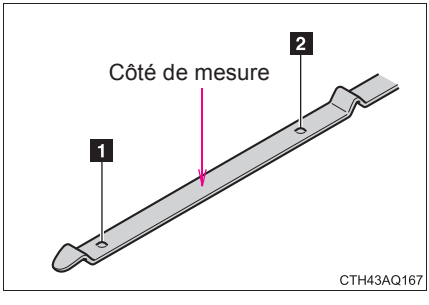
Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

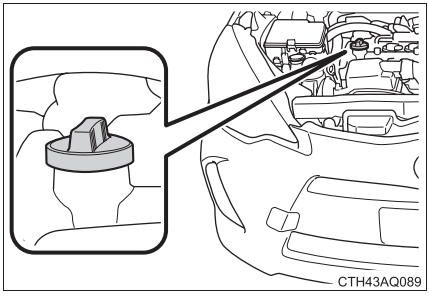
ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.



1 Niveau mini.

2 Niveau maxi.

■ Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, ajoutez une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant d'ajouter de l'huile, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 553
Quantité d'huile (Niveau mini → Niveau maxi)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
Élément	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ **Consommation en huile moteur**

- La quantité d'huile moteur consommée dépend de sa viscosité, de sa qualité et de la manière dont vous conduisez le véhicule.
- La consommation d'huile augmente lorsque vous utilisez votre véhicule à des vitesses soutenues et sur des parcours où vous accélérez et décélérez souvent.
- Le moteur consomme plus d'huile lorsqu'il est neuf.
- Lorsque vous voulez évaluer votre consommation d'huile, souvenez-vous que l'huile peut se trouver diluée et qu'il peut de ce fait être difficile de juger le niveau réel avec précision.
- Consommation d'huile: 1,1 qt./600 miles (0,9 Imp. qt./600 miles, 1,0 L/1000 km) maxi.
- Si votre véhicule consomme plus de 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) aux 600 miles (1000 km), contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Huile moteur usagée**

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des maladies de peau comme des inflammations et cancer de la peau. Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

■ **Pour prévenir toute panne moteur grave**

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

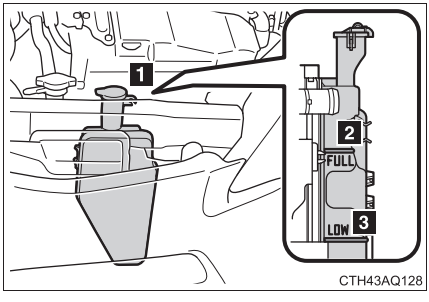
■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les éléments du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement

Vase d'expansion de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du vase d'expansion, lorsque le moteur est froid.



1 Bouchon du vase d'expansion

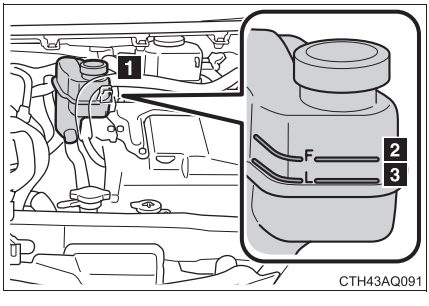
2 Repère “FULL”

3 Repère “LOW”

Si le niveau du liquide est sous le niveau “LOW” ou juste dessus, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au niveau “FULL”. (→P. 539)

Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “F” et “L” du vase d'expansion, quand le système hybride est froid.



1 Bouchon du vase d'expansion

2 Repère “F”

3 Repère “L”

Si le niveau est sous le repère “L” ou juste dessus, ajoutez du liquide de refroidissement, jusqu'au repère “F”. (→P. 539)

■ **Choix du liquide de refroidissement**

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d’acide organique hybride de longue durée.

États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimale: -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. (Température minimale: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage**

Contrôlez visuellement les radiateurs, les durites, les bouchons de vases d'expansion de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne retirez pas les bouchons de vases d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et du module de commande de puissance.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de provoquer des blessures graves telles que des brûlures.

NOTE

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

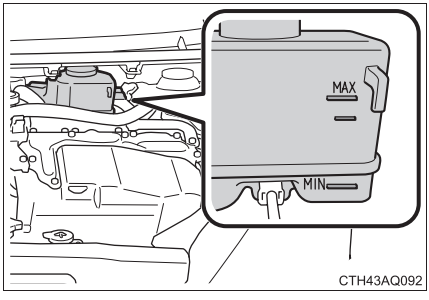
ATTENTION

Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez ni aux radiateurs ni au condenseur, qui peuvent être très chauds et occasionner de graves blessures telles que des brûlures.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

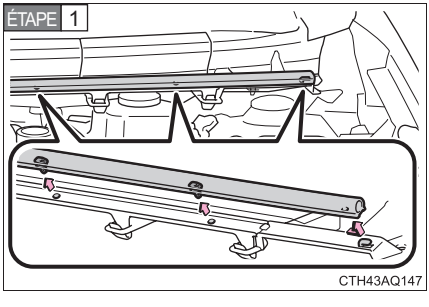


Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

■ Ajout de liquide

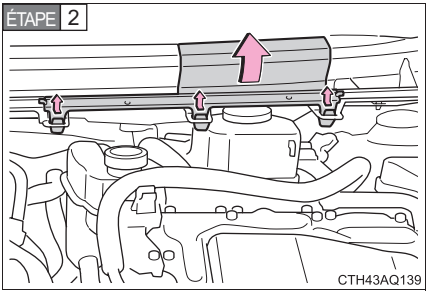
Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre



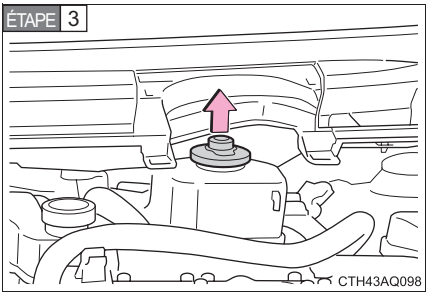
Coulissez et soulevez la bande de joint et les clips pour la retirer partiellement comme illustré.

ÉTAPE 2



Décrochez les crochets et retirez le cache de service.

ÉTAPE 3



Retirez le bouchon du réservoir.

ÉTAPE 4 Ajoutez progressivement du liquide de frein tout en contrôlant le niveau de liquide.

■ **Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air**

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous remplissez le réservoir**

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

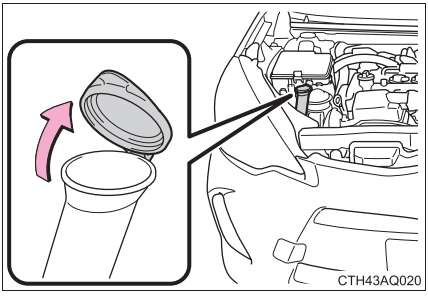
Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de lave-glace



Si la quantité de liquide de lave-glace est insuffisante, ajoutez-en.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

Ajoutez du liquide de lave-glace après que le système hybride a été arrêté et a suffisamment refroidi. Le liquide de lave-glace contient de l'alcool et pourrait prendre feu s'il était renversé dans le compartiment moteur encore chaud.

⚠ NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

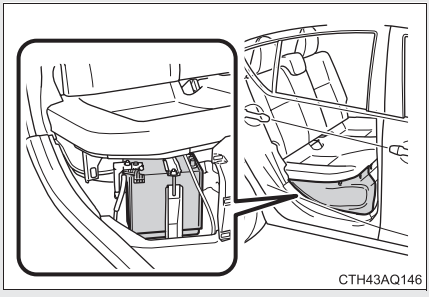
Ne remplacez pas le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

■ Dilution du liquide de lave-glace

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

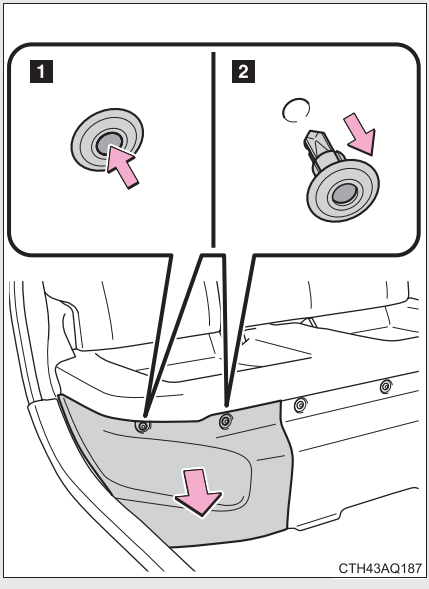
Batterie 12 V

Emplacement



La batterie 12 V est située sous le siège arrière droit.

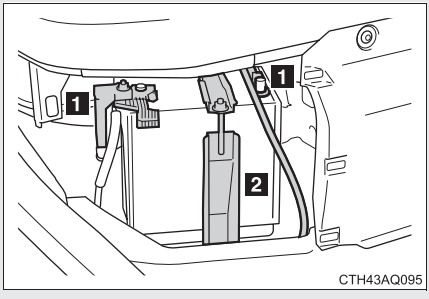
Démontage de l'habillage de la batterie 12 V



Retirez l'habillage de la batterie 12 V après avoir retiré les clips.

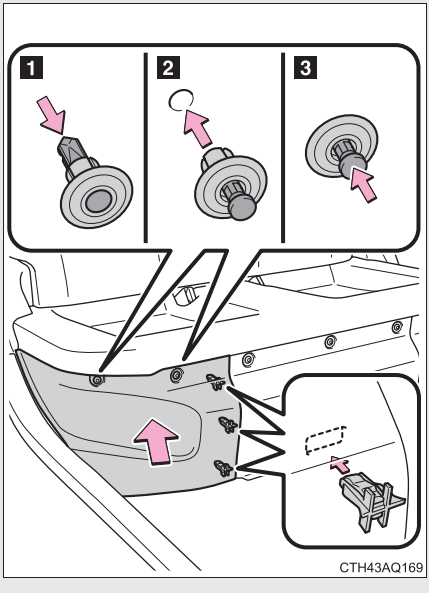
Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



1 Bornes
2 Bride de maintien

Installation de l'habillage de la batterie 12 V



Installez l'habillage de la batterie 12 V avec les clips.

■ **Avant la mise en charge**

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ **Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V**

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier.

■ **Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage “mains libres” après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES. Le système hybride ne peut pas démarrer avec le bouton “POWER” sur arrêt. Cependant, le système hybride se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du bouton “POWER” est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le bouton “POWER” dans le mode qui était sélectionné avant le débranchement de la batterie 12 V. Assurez-vous de mettre le bouton “POWER” sur arrêt avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le bouton “POWER” avant qu’elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Chimie de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) est débranchée en premier et touche une surface métallique avoisinante, cela peut provoquer des étincelles qui déclencheront un incendie, provoquer une électrocution, la mort ou des blessures graves.

■ Comment mettre en charge la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (3,5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

⚠ ATTENTION

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
 Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
 Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
 Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
 Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. Autrement, du gaz (hydrogène) risque de s'accumuler dans l'habitacle, et de provoquer un incendie ou une explosion.
Pour le remplacement de la batterie 12 V, consultez votre concessionnaire Toyota.

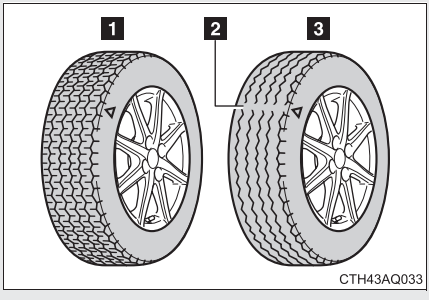
⚠ NOTE

■ Si vous devez recharger la batterie 12 V

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneus



1 Profil neuf

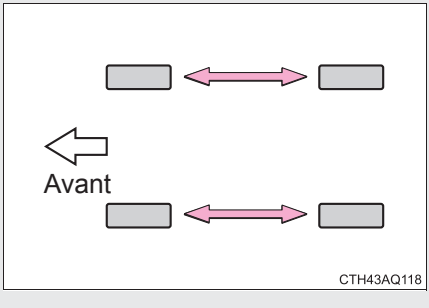
2 Témoin d'usure de la bande de roulement

3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par le repère "TWI" ou "Δ", etc., moulé sur le flanc du pneu.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes intervalles que leur contrôle.

N'oubliez pas de réinitialiser le système surveillance de la pression de gonflage des pneus après la permutation des roues.

■ **Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent. (→P. 488)

Montage des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Lorsque vous remplacez un pneu ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur du système de surveillance, puis de réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 426)

■ **Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus dans les cas suivants:**

- Lorsque vous permutez des pneus avant et arrière ayant des pressions de gonflage différentes
- Lorsque vous changez de taille de pneumatiques

Lors de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

Comment réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "POWER" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") sur arrêt.

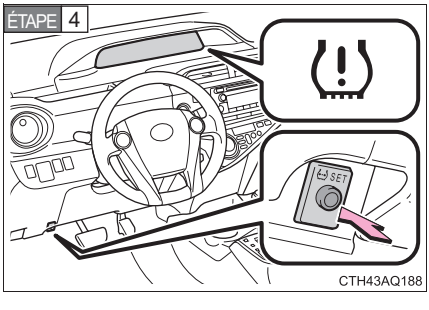
La réinitialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

ÉTAPE 2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 559)

Assurez-vous de gonfler les pneus à la pression de gonflage des pneus préconisée à froid. Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus utilise cette pression comme référence pour vous signaler tout problème.

ÉTAPE 3 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").

ÉTAPE 4



Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

ÉTAPE 5 Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Patientez quelques minutes avec le contacteur de démarrage sur “ON”, puis mettez-le sur la position “ACC” ou “LOCK”.

Véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”: Patientez quelques minutes avec le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, puis mettez-le sur arrêt.

Enregistrement des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame ou qu'une cloque indique un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas enregistré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout et qu'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

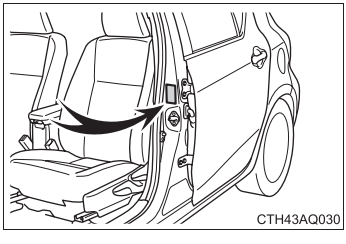
Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

Pneus taille basse (véhicules équipés de jantes de P195/50R16)

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et sont moins adhérents sur routes enneigées et/ou verglacées, comparés à des pneus plus classiques. Veillez donc à équiper votre véhicule de pneus neige ou de chaînes pour circuler sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant toujours votre vitesse aux conditions climatiques et de circulation.

Charge maximale des pneus

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière, en prenant la valeur la plus élevée des deux.



Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximum de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 565)

■ **Types de pneus**

● Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 261)

■ **Réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Procédez à réinitialisation du système avec les pneus gonflés à la pression préconisée.

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus**

Si réinitialisation aboutit, corrigez la pression des pneus à la valeur préconisée et initialisez à nouveau le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

■ **En cas d'échec de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

La réinitialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, il peut arriver dans les cas suivants que les valeurs ne soient pas mémorisées et que le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Après que vous ayez roulé quelques temps une fois réinitialisation terminée, le témoin d'alerte s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute.

Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

FCC ID: PAXPMVC010

États-Unis

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Canada

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
Autrement, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas sur des pneus différents en marque, modèle ou profil. De même, n'utilisez pas des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne montez pas des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule. N'utilisez pas des pneus dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.
- Ne pas tracter le véhicule lorsqu'une roue de secours compacte est installée.

■ Lorsque vous initialisez le système de surveillance de la pression de gonflage

Ne pas appuyer sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en fait normale.

⚠ NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. (→P. 424)

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

Faites très attention lorsque vous roulez sur une route dont le revêtement est inégal ou comporte des nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

NOTE

Pneus taille basse (véhicules équipés de jantes de P195/50R16)

Les pneus taille basse risquent de causer plus de dommages aux jantes que les pneus standard, en cas de choc violent avec le revêtement de la route. Par conséquent, soyez attentif aux recommandations suivantes:

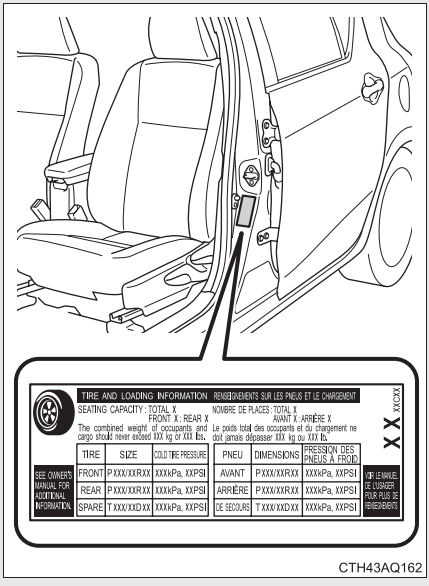
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Si les pneus sont sous-gonflés, ils sont exposés à des dommages plus importants.
- Évitez les nids-de-poule, les accotements, les bordures de trottoir et les obstacles sur la route. Autrement, vous risquez d'endommager sévèrement vos pneus et vos jantes.

Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

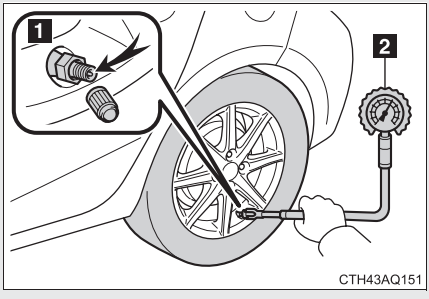
Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur le pneu et sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 559)



CTH43AQ162

■ Procédure de contrôle et de réglage



1 Valve du pneu

2 Manomètre pour pneus

ÉTAPE 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneumatique, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.

ÉTAPE 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

ÉTAPE 6 Remettez le capuchon de valve.

Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression que lorsque les pneus sont froids.
 Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours une jauge de pression des pneus.
 L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage des pneus de seulement quelques centaines de grammes peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage des pneus augmente pendant la conduite.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
 Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Une bonne pression de gonflage est primordiale pour maintenir les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de remettre les capuchons de valve de pneu.
Sans capuchon, la valve est exposée à la poussière et à l'eau, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez les capuchons, remplacez-les dans les plus brefs délais.

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. Autrement, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Des jantes de remplacement sont disponibles chez votre revendeur Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, contrôlez le serrage des écrous de roues après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les jantes

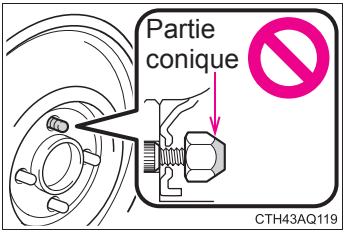
Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir par avance de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes.
(→P. 424)

ATTENTION

Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous remontez les écrous de roue



- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leurs extrémités fuselées vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leurs extrémités fuselées tournées vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

NOTE

■ **Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

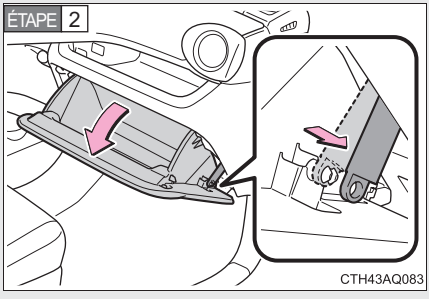
■ Méthode de remplacement

ÉTAPE 1 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

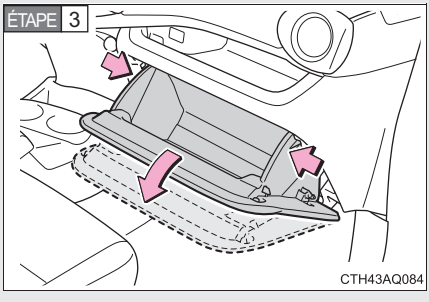
Mettez le contacteur de démarrage sur “LOCK”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

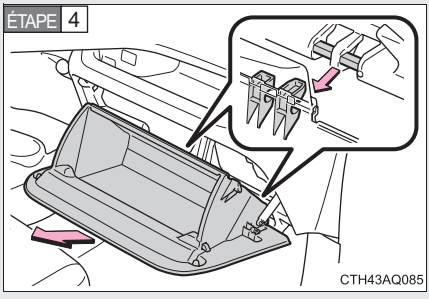
Mettez le bouton “POWER” sur arrêt.



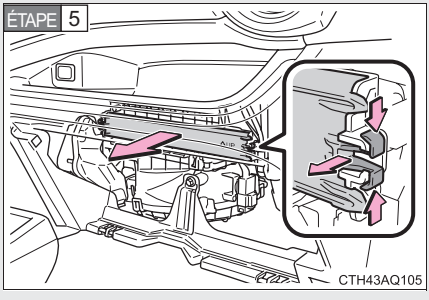
Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser le coupe-tirage.



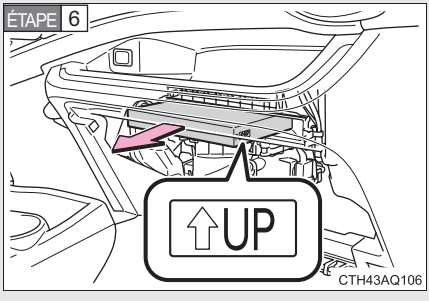
Poussez de chaque côté de la boîte à gants pour détacher les crochets supérieurs.



Sortez la boîte à gants et détachez les crochets inférieurs.



Retirez le couvercle du filtre.



Déposez le filtre de climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Le repère "↑UP" sur le filtre doit pointer vers le haut.

■ **Intervalle d'entretien**

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le nettoyage ou le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)

■ **En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs**

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système de climatisation**

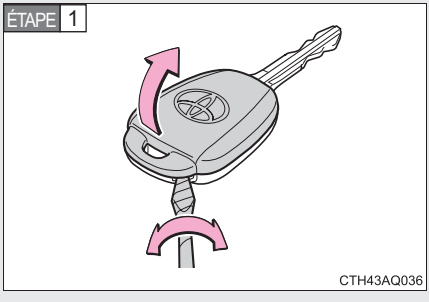
Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Munissez-vous des éléments suivants:

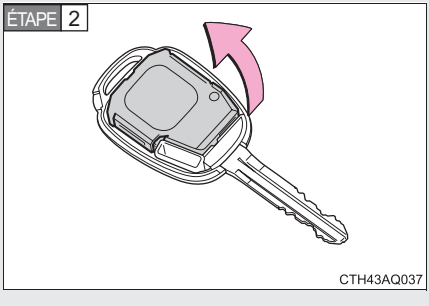
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2016 (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”), ou CR2032 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Remplacement de la pile (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”)

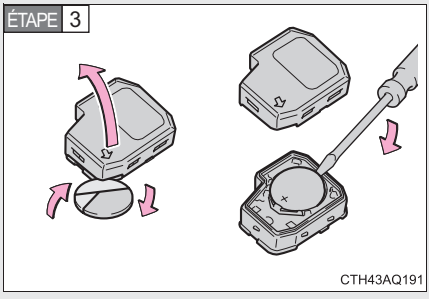


Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



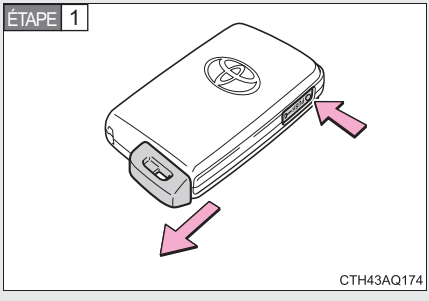
Retirez le module.



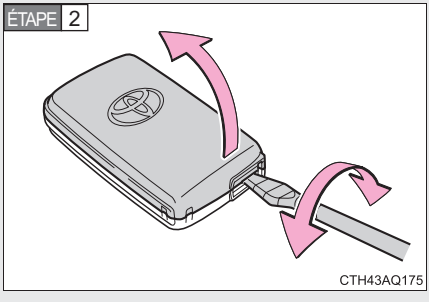
Ouvrez le couvercle du logement de la pile en utilisant une pièce de monnaie protégée par du ruban adhésif, etc. et retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

■ Remplacement de la pile (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

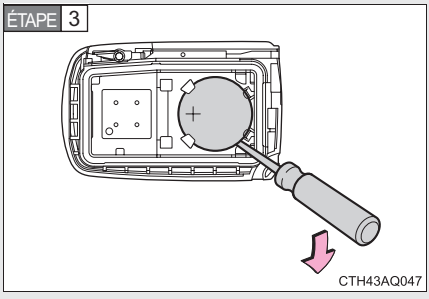


Tirez la clé conventionnelle.



Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



Retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

■ **Utilisez une pile au lithium CR2016 (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou CR2032 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

⚠ ATTENTION

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants. Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
 La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

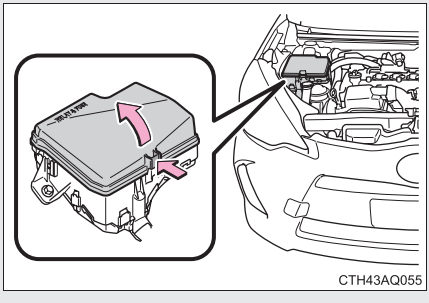
Coupez le contacteur de démarrage.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

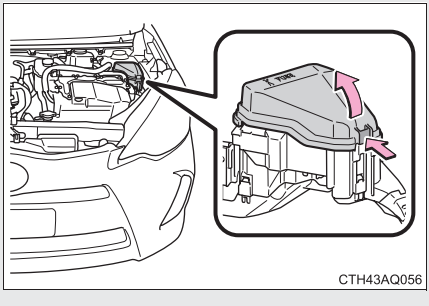
ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)



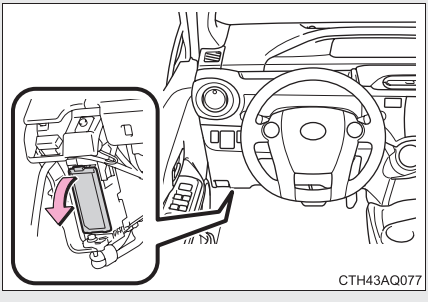
Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)



Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

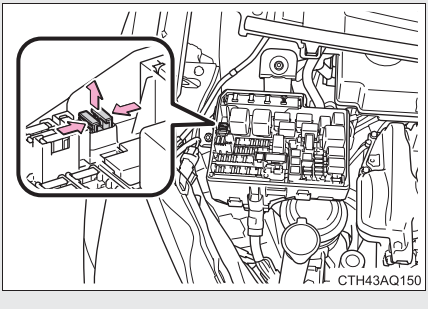
Sous le tableau de bord



Retirez le couvercle.

ÉTAPE 3 Après une panne de système, consultez le tableau “Disposition des fusibles et ampérages” (→P. 452) pour repérer le fusible à vérifier.

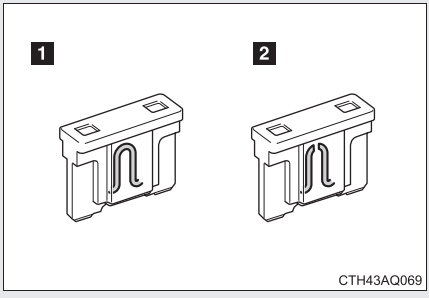
ÉTAPE 4 Retirez le fusible à l’aide de l’extracteur.



Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

Type A

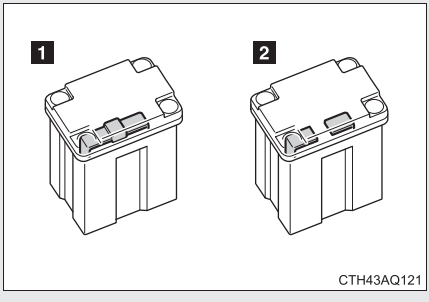


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type B

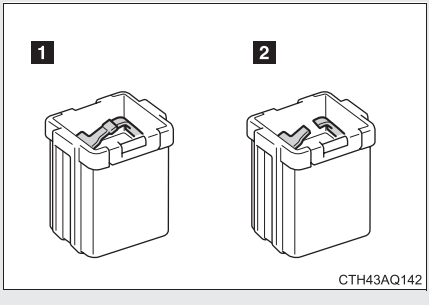


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C

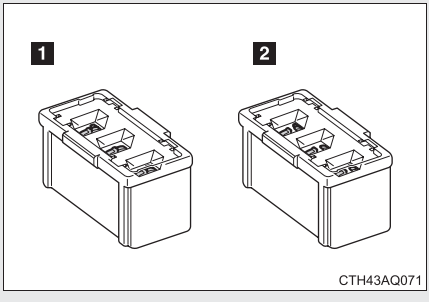


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type D

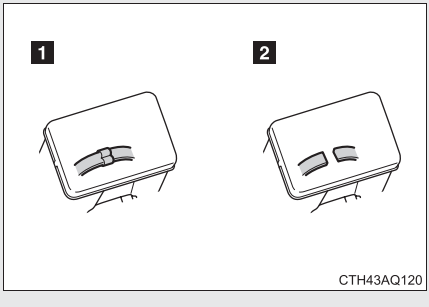


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type E



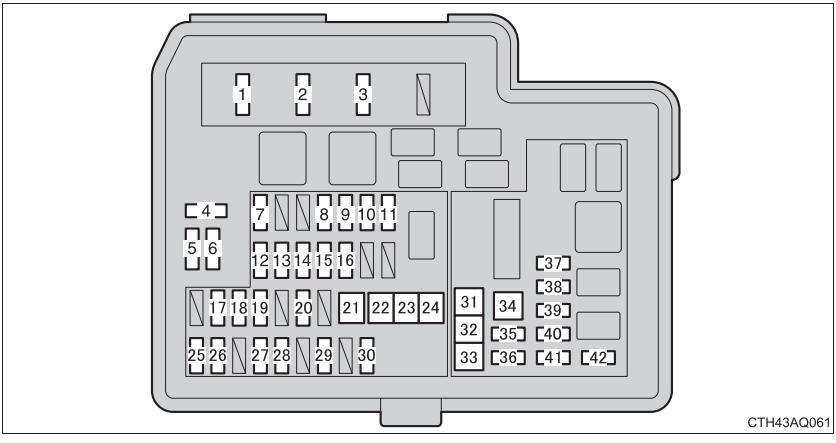
1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Disposition des fusibles et ampérages

Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)



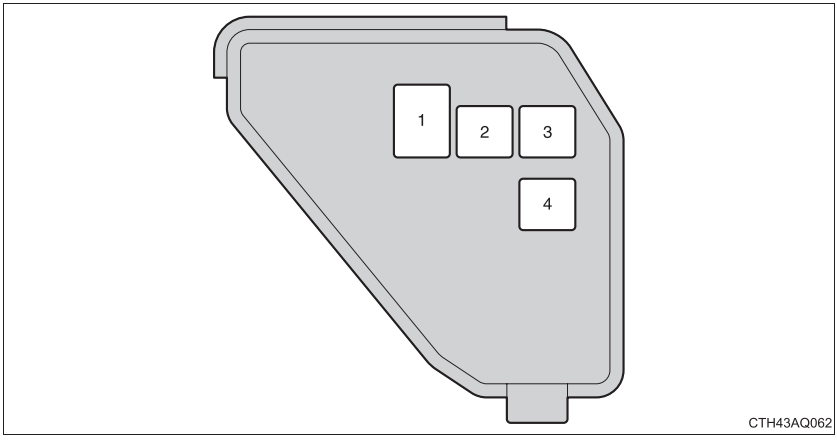
Fusible		Ampérage	Circuit
1	EFI-MAIN	20 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, EFI NO.2
2	HORN	10 A	Avertisseur sonore
3	IG2	30 A	IG2 NO.2, METER, IGN
4	SPARE	7.5 A	Fusible de rechange
5	SPARE	15 A	Fusible de rechange
6	SPARE	30 A	Fusible de rechange
7	EFI NO.2	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
8	H-LP RH-LO	10 A	Feu avant côté droit (feu de croisement)
9	H-LP LH-LO	10 A	Feu avant côté gauche (feu de croisement), instrumentation
10	H-LP RH-HI	10 A	Feu avant côté droit (feu de route)

Fusible		Ampérage	Circuit
11	H-LP LH-HI	10 A	Projecteur côté gauche (feu de route), instrumentation
12	IG2 NO.2	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, commandes au volant, système de freinage, système de démarrage, système d'accès et de démarrage "mains libres", système de classification des occupants, système d'airbag SRS
13	DOME	15 A	Système audio, enregistrement des données de contrôle et d'utilisation du véhicule, carrosserie ECU, éclairages personnels, éclairage du coffre
14	ECU-B NO.1	7.5 A	Carrosserie ECU, système d'accès et de démarrage "mains libres"
15	METER	7.5 A	Instrumentation
16	IGN	15 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
17	HAZ	10 A	Feux de détresse
18	ETCS	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
19	ABS NO.1	20 A	Système de freinage
20	ENG W/PMP	30 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
21	H-LP-MAIN	40 A	H-LP LH-LO, H-LP RH-LO, H-LP LH-HI, H-LP RH-HI, système d'éclairage de jour

Fusible		Ampérage	Circuit
22	H-LP CLN	30 A	Non utilisé
23	ABS MTR NO.1	30 A	Système de freinage
24	P/I	50 A	EFI-MAIN, HORN, IG2
25	ECU-B NO.2	7.5 A	Système de climatisation, instrumentation, système de classification des occupants, système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, système de démarrage, système d'accès et de démarrage “mains libres”, système de verrouillage centralisé des portes
26	AM2	7.5 A	Circuit de démarreur
27	STRG LOCK	20 A	Circuit de démarreur
28	ABS NO.2	10 A	Système de freinage
29	IGCT-MAIN	30 A	IGCT NO.2, IGCT NO.3, IGCT NO.4, PCU, BATT FAN
30	D/C CUT	30 A	DOME, ECU-B NO.1
31	PTC HTR NO.1	30 A	Thermistance CTP
32	PTC HTR NO.2	30 A	Thermistance CTP
33	FAN	30 A	Motoventilateur de refroidissement
34	PTC HTR NO.3	30 A	Thermistance CTP
35	DEF	30 A	MIR HTR, désembuage de la lunette arrière
36	DEICER	20 A	Non utilisé
37	BATT FAN	10 A	Ventilateur de refroidissement de la batterie
38	IGCT NO.2	10 A	Système hybride
39	IGCT NO.4	10 A	Système hybride
40	PCU	10 A	Système hybride

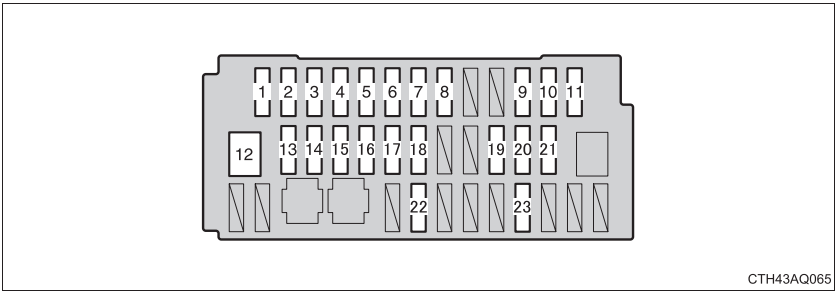
Fusible		Ampérage	Circuit
41	IGCT NO.3	10 A	Système hybride
42	MIR HTR	10 A	Désembuages de rétroviseurs extérieurs

Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)



Fusible		Ampérage	Circuit
1	DC/DC	100 A	Système hybride
2	ABS MTR NO.2	30 A	Système de freinage
3	HTR	40 A	Système de climatisation
4	EPS	50 A	Système de direction assistée électrique

Sous le tableau de bord côté conducteur



Fusible		Ampérage	Circuit
1	TAIL	10 A	Feux de stationnement, feux de position latéraux, feux arrière, éclairages de plaque d'immatriculation, feux antibrouillard avant, instrumentation
2	PANEL	5 A	Éclairage du tableau de bord
3	DOOR R/R	20 A	Vitre électrique arrière (côté droit)
4	DOOR P	20 A	Vitre électrique avant (côté droit)
5	ECU-IG NO.1	5 A	Désembueur de lunette arrière, système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, carrosserie ECU, système de freinage, système de contrôle de la stabilité du véhicule, système de verrouillage centralisé des portes, système d'accès et de démarrage "mains libres"
6	ECU-IG NO.2	5 A	Système de direction assistée électrique
7	HTR-IG	7.5 A	Système de climatisation, thermistance CTP

Fusible		Ampérage	Circuit
8	GAUGE	10 A	Feux de recul, système audio, système de verrouillage des vitesses, toit ouvrant, enregistrement des données de contrôle et d'utilisation du véhicule, système d'alerte d'approche du véhicule
9	WASHER	15 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
10	WIPER	25 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
11	WIPER RR	15 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
12	P/W	30 A	Vitre électrique
13	DOOR R/L	20 A	Vitre électrique arrière (côté gauche)
14	DOOR D	20 A	Vitre électrique avant (côté gauche)
15	CIG	15 A	Prise d'alimentation
16	ACC	5 A	Carrosserie ECU, système audio, rétroviseurs extérieurs, système de verrouillage des vitesses
17	D/L	25 A	Système de verrouillage centralisé des portes
18	OBD	7.5 A	Diagnostic embarqué
19	STOP	7.5 A	Système de démarrage, système de verrouillage des vitesses, système d'alerte d'approche du véhicule, système de freinage, feux de stop, troisième feux de stop
20	AM1	7.5 A	Circuit de démarreur
21	FOG FR	15 A	Feux antibrouillard avant
22	S/ROOF	25 A	Toit ouvrant

Fusible		Ampérage	Circuit
23	S/HTR	15 A	Sièges chauffants, système de climatisation

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 461)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

ATTENTION

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, vous pourriez provoquer une panne, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
 Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
 Cela peut provoquer des dégâts importants, voire même un incendie.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

■ **Boîte à fusible près du module de commande de puissance**

Ne vérifiez ni ne remplacez jamais les fusibles car il y a des zones à haut voltage et des circuits électriques près de la boîte de fusible.
Cela pourrait avoir pour conséquence une électrocution, pouvant provoquer la mort ou des blessures graves.

NOTE

Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

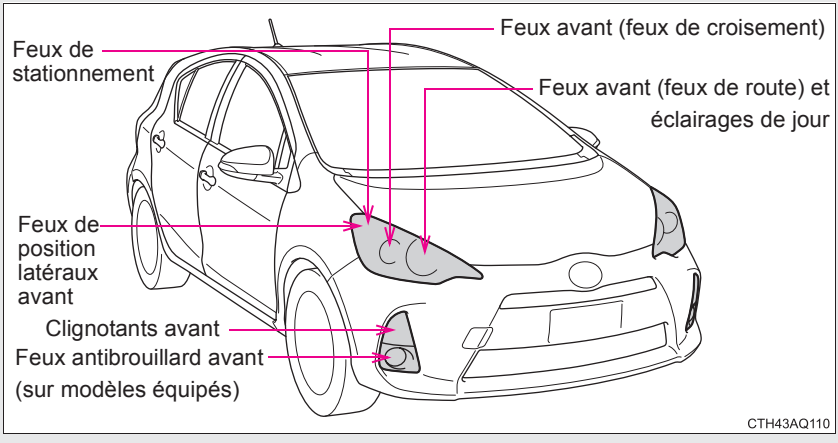
Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Comme il existe un risque que les éléments soient endommagés, nous vous recommandons de faire faire ce remplacement par votre concessionnaire Toyota.

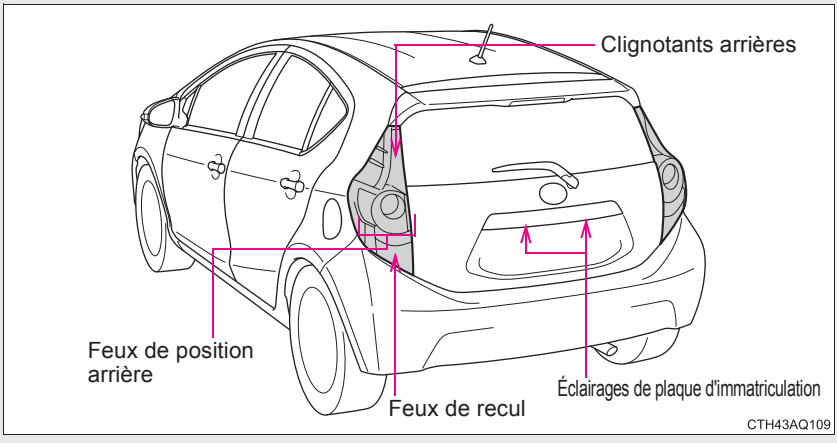
■ Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 560)

■ Emplacement des ampoules à l'avant

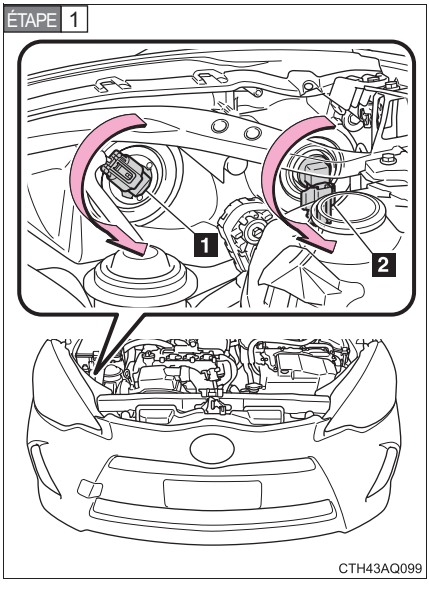


Emplacement des ampoules à l'arrière



Remplacement des ampoules

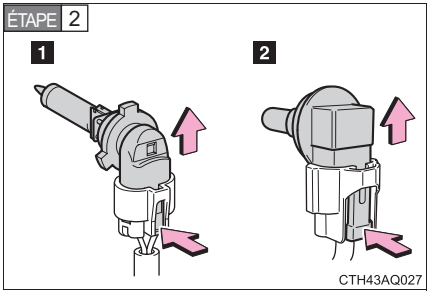
Feux avant et éclairages de jour



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Feux de route et éclairages de jour (intérieur)

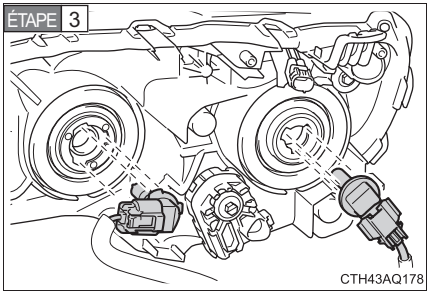
2 Feux de croisement (extérieur)



Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

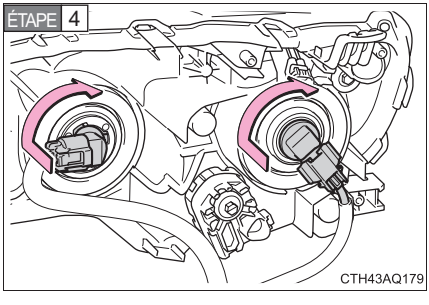
1 Feux de route et éclairages de jour

2 Feux de croisement



Remplacez l’ampoule, et installez la base de l’ampoule.

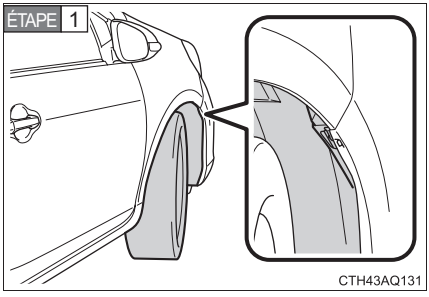
Alignez les 3 languettes de l’ampoule avec le montage, et insérez-la.



Tournez et serrez la base de l'ampoule.

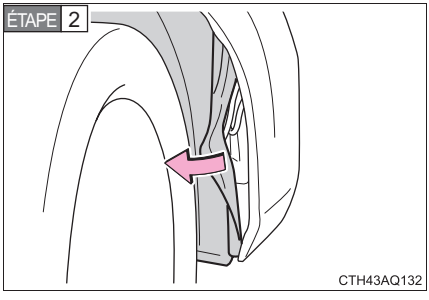
Secouez doucement la base de l’ampoule pour vérifier qu’elle n’est pas lâche, allumez une fois les feux de route, les éclairages de jour et les feux de croisement afin de vérifier visuellement qu’aucune lumière ne passe à travers le montage.

■ Feux antibrouillard avant (sur modèles équipés)

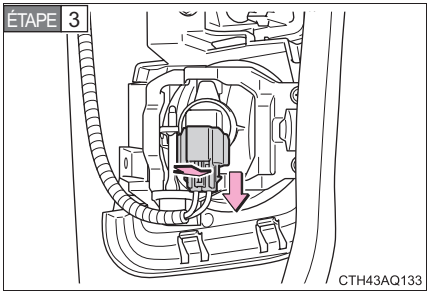


Tournez le volant à l'opposé du feu que vous souhaitez remplacer.

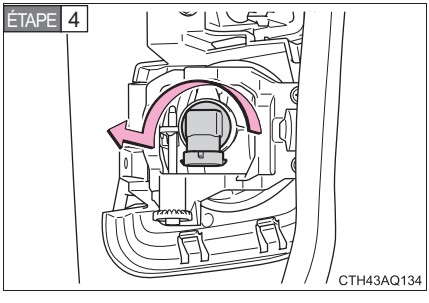
Tournez le volant jusqu'à un point vous permettant de passer facilement la main entre le pneu et la doublure d'aile.



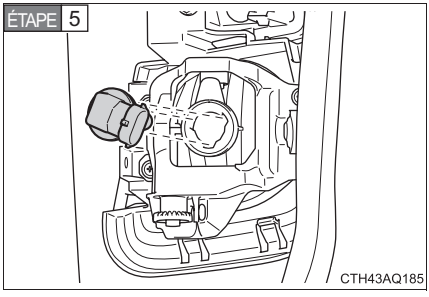
Démontez partiellement la doublure d'aile.



Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

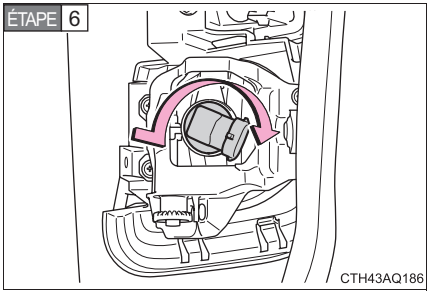


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Installez une nouvelle ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage, et insérez-la.

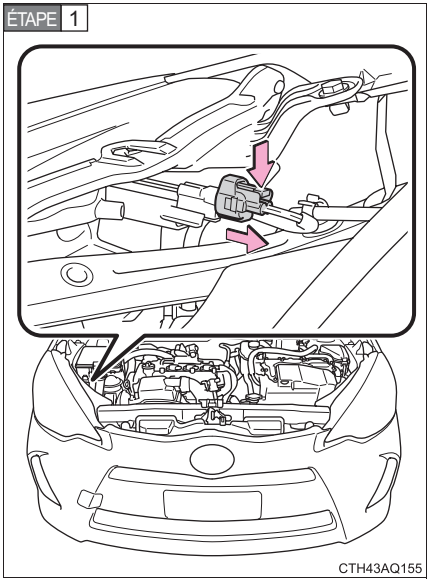


Tournez et serrez l'ampoule. Installez le connecteur.

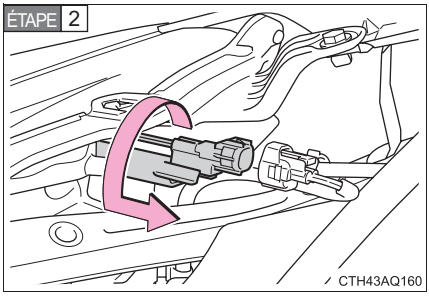
Secouez doucement la base de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas lâche, allumez une fois les feux antibrouillard avant afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le montage.

ÉTAPE 7 Pour installer la doublure d'aile, installez-la en plaçant ÉTAPE 2 dans les directions inverses.

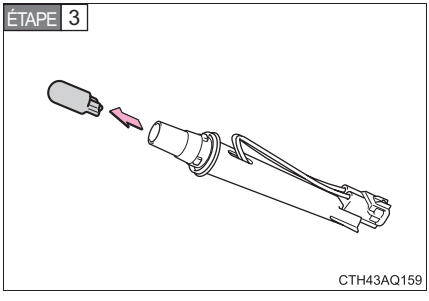
■ Feux de stationnement



Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.



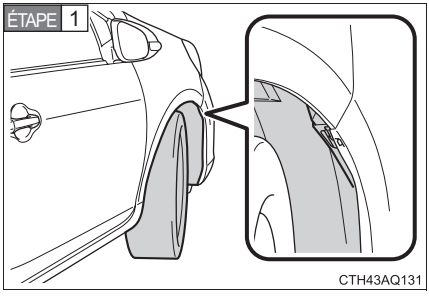
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

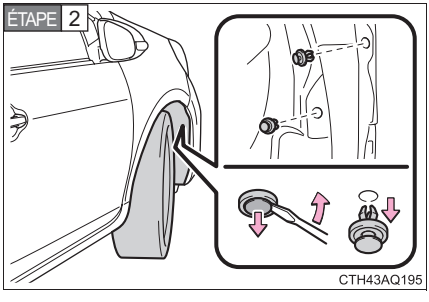
ÉTAPE 4 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Feux de position latéraux avant

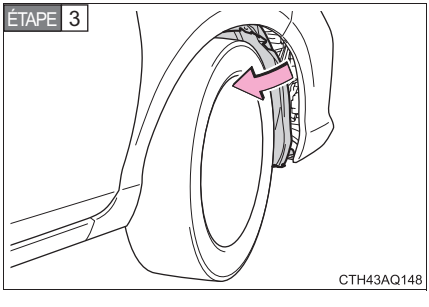


Tournez le volant à l'opposé du feu que vous souhaitez remplacer.

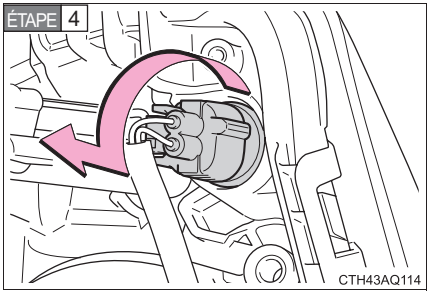
Tournez la volant jusqu'à un point vous permettant de passer facilement la main entre le pneu et la doublure d'aile.



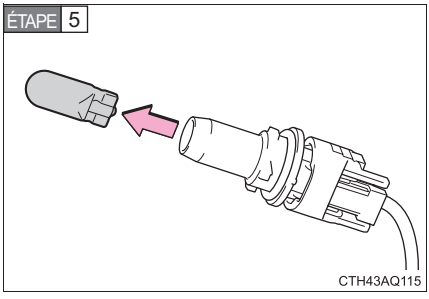
Démontez les clips.



Démontez partiellement la doublure d'aile.

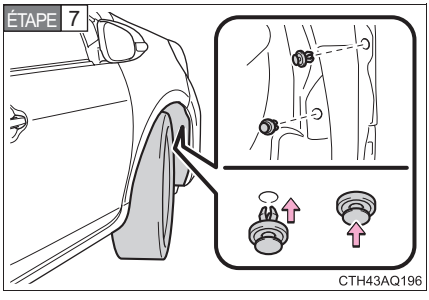


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

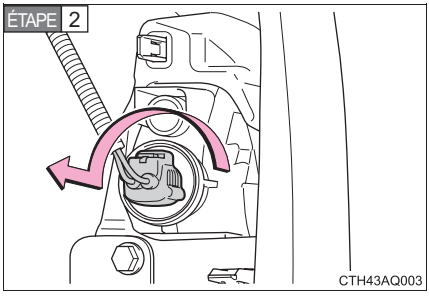
ÉTAPE 6 Inversez les étapes listées pour installer l'ampoule et sa base.



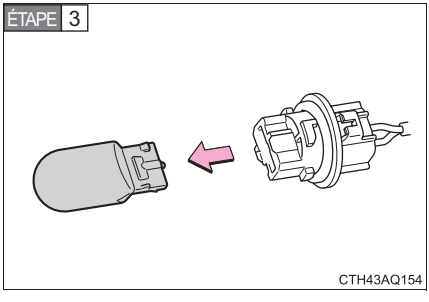
Installation des clips.

■ Clignotants avant

ÉTAPE 1 Retirez partiellement la doublure d'aile en suivant les étapes ÉTAPE 1 et ÉTAPE 2 de "Feux antibrouillard avant". (→P. 464)



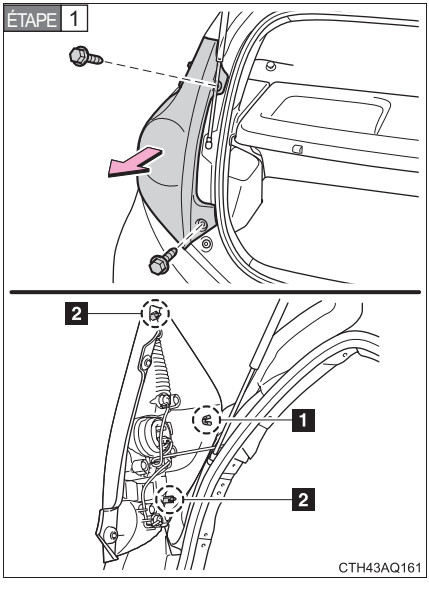
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

ÉTAPE 4 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

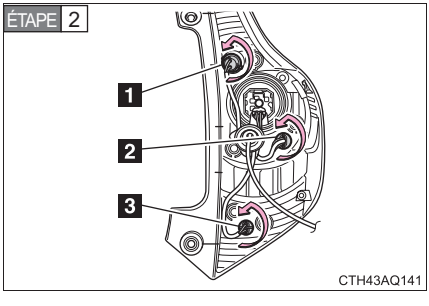
■ Clignotants arrière, feux de position arrière et latéraux, et feux de recul



Ouvrez le hayon et retirez les boulons. Tirez l'optique complète tout droit vers l'arrière pour dégager le clip et les deux ergots.

1 Fixation du clip

2 Ergot

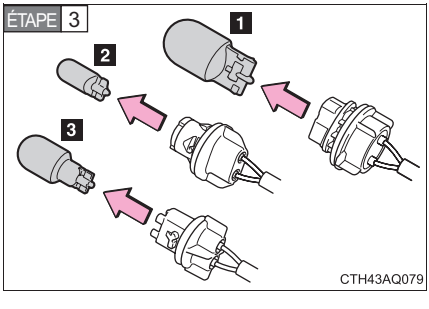


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Clignotant arrière

2 Feu de position arrière et latéral arrière

3 Feu de recul



Retirez l'ampoule.

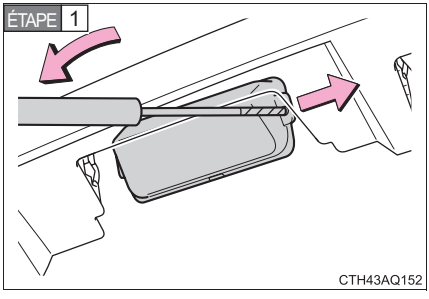
1 Clignotant arrière

2 Feu de position arrière et latéral arrière

3 Feu de recul

ÉTAPE 4 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

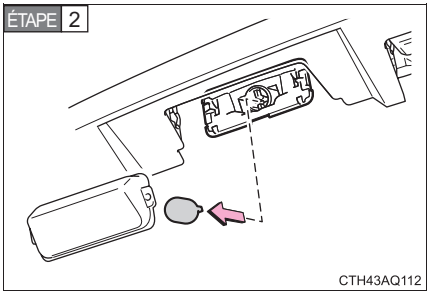
■ Éclairage de plaque d'immatriculation



Retirez le cache.

Introduisez un tournevis de la bonne taille dans le trou du cache, puis faites levier sur ce dernier comme indiqué sur la figure.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, entourez le bout du tournevis de ruban adhésif.



Retirez l'ampoule.

ÉTAPE 3 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Autres éclairages

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Clignotants
- Feux de stop
- Troisième feu stop

Ampoules à DEL

Les feux de stop et le troisième feu de stop sont constitués d'un ensemble de DEL. Si l'une des DEL est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes. Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de feux avant n'indique pas nécessairement une anomalie.

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des feux avant.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
 Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.
 Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela pourrait endommager les feux avant ou causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème 5

5-1. Informations à connaître

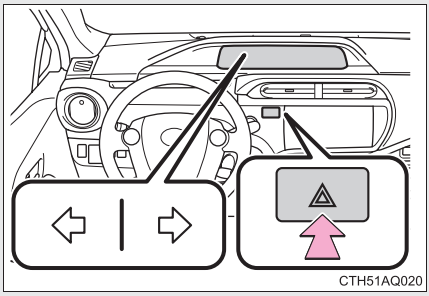
Feux de détresse 476
Remorquage du véhicule..... 477
Vous suspectez un problème..... 484

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche..... 485
Si un message d'alerte s'affiche 497
Si vous avez un pneu crevé 515
Si le système hybride ne démarre pas..... 527
Si le levier de vitesses est bloqué sur P..... 529
Si vous perdez vos clés ... 530
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 531
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée..... 534
Si le véhicule chauffe..... 539
Si votre véhicule est bloqué 544
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 546

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur une route à cause d'une panne etc.



Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants clignotent. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.

Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est arrêté (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.

Remorquage du véhicule

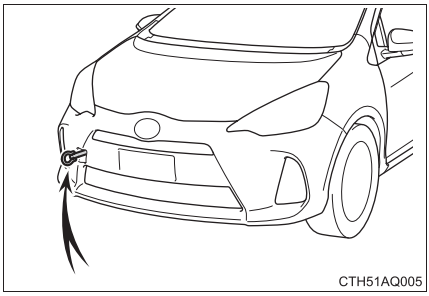
Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Avant de remorquer

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de la boîte de vitesses hybride. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

- Le système hybride est fonctionnel, mais le véhicule ne roule pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

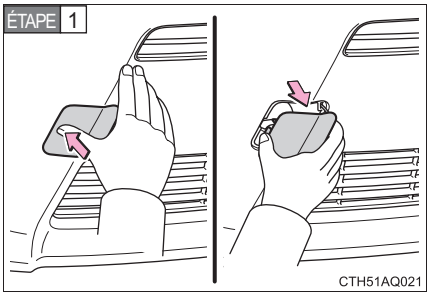
Remorquage de secours



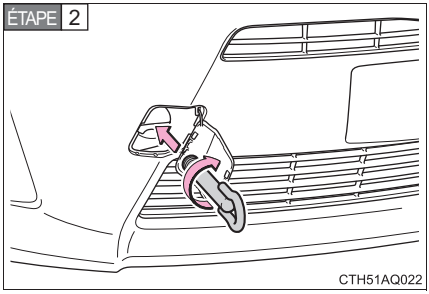
Si une dépanneuse n'est pas disponible en cas d'urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide d'un câble ou d'une chaîne attachée à l'anneau de remorquage d'urgence. Ceci ne doit être tenté que sur des revêtements durs, sur de courtes distances et à une vitesse de moins de 18 mph (30 km/h).

Un chauffeur doit rester dans le véhicule afin de manier le volant et les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

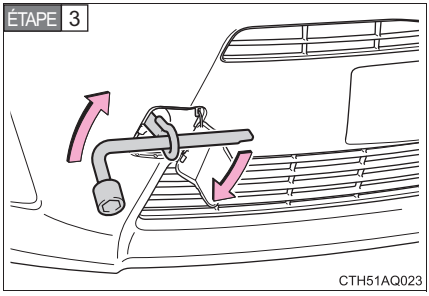
Installation de l’anneau de remorquage



Poussez le cache de l’anneau puis ouvrez-le.

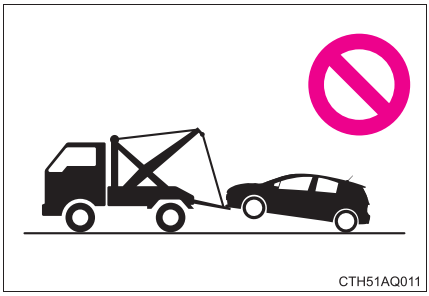


Insérez l’anneau de remorquage dans le trou pour serrer partiellement à la main.



Vissez fermement l’anneau de remorquage à l’aide d’une clé d’écrou de roue.

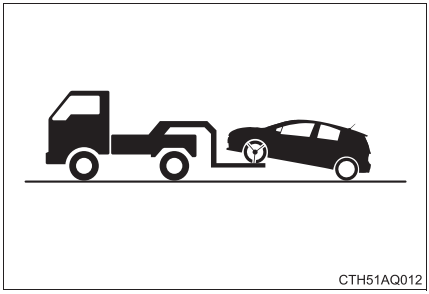
Remorquage avec une dépanneuse à palan



Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

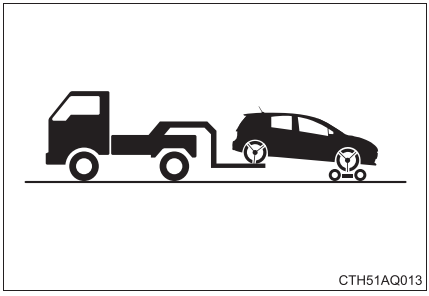
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

Par l'avant



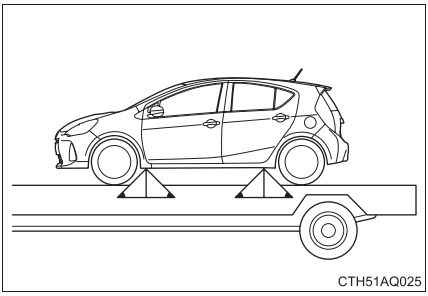
Desserrez le frein de stationnement.

Par l'arrière



Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau



Si vous arrimez votre véhicule au moyen de chaînes ou de câbles, l'angle que ceux-ci forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

Avant un remorquage de secours

ÉTAPE 1 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"**

Mettez le contacteur de démarrage en position "ACC" (système hybride éteint) ou en position "ON" (système hybride allumé).

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Placez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES (système hybride éteint) ou DÉMARRAGE (système hybride allumé).

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

Emplacement de l'anneau de remorquage d'urgence

→P. 515

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant le remorquage

- Procédez avec la plus grande précaution lors du remorquage du véhicule. Évitez les démarrages brusques et les manœuvres susceptibles d'occasionner un effort excessif sur l'anneau de remorquage, ainsi que sur le câble ou la chaîne. Toujours prendre garde aux obstacles environnants et aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Ne mettez pas le contacteur de démarrage antivol sur arrêt (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "POWER" sur arrêt (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
 Cela pourrait provoquer des accidents, car le volant de direction sera bloqué et vous ne pourrez plus l'actionner.
- Lorsque le système hybride est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

■ Installation de l'anneau de remorquage sur le véhicule

Veillez à ce que l'anneau de remorquage soit fermement fixé.
S'il n'est pas fermement fixé, l'anneau de remorquage risque de se décrocher pendant le remorquage. Cela pourrait provoquer des accidents avec des blessures graves, voire la mort.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage grave à la boîte de vitesses en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage à la carrosserie en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter d'endommager sérieusement la boîte de vitesses lors d'un remorquage d'urgence**

Ne remorquez jamais un véhicule par l'arrière, avec les quatre roues au sol. La boîte de vitesses risquerait en effet de subir de graves dommages.

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
 (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
-  s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Symptômes audibles

- Changements de sonorité de l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule dévie fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule dévie fortement d'un côté sur une route de niveau
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si le problème persiste, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
BRAKE (États-Unis) (Canada)	**Témoin d'alerte rouge de système de freinage (signal sonore)*** • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

***: Signal sonore de système de freinage:**
Dès qu'un problème éventuel risque de dégrader les performances au freinage, le témoin d'alerte s'allume et un signal sonore retentit.

Signal sonore indiquant que le frein de stationnement est serré:
→P. 500

Arrêtez tout de suite le véhicule.

L'alerte suivante indique un éventuel dommage du véhicule susceptible d'entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	**Témoin d'alerte du circuit de charge** Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

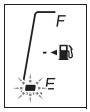
Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système hybride; • Le système de gestion électronique du moteur; ou • Le système de commande électronique de l'accélérateur
	**Témoin d'alerte SRS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système d'airbag SRS; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité

Témoin d'alerte	Nature/Explications
ABS (États-Unis) (ABS) (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • L'ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence
	**Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore)** Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique)
 (S'allume)	**Témoin indicateur de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • Contrôle de la stabilité du véhicule; • Système antipatinage; ou • Aide au démarrage en côte
	**Témoin d'alerte jaune de système de freinage** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de freinage récupératif; ou • Le système de freinage à pilotage électronique

Appliquez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
 (Clignote)	**Témoin d'alerte de réserve de carburant** Le niveau de carburant est bas Quand il ne reste plus dans le réservoir de carburant que 1,2 gal. (4,7 L, 1,0 Imp. gal.) environ ou moins, un signal sonore se déclenche et le segment inférieur de la jauge de carburant clignote	Refaites le plein du véhicule.
	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité (signal sonore)*** Indique au conducteur et au passager avant d'attacher leurs ceintures de sécurité	Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit être verrouillée pour que le témoin de rappel (signal sonore) s'éteigne.
	**Témoin d'alerte principal** Le témoin d'alerte s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie	→P. 497

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
	**Témoin d'alerte de pression des pneus**	
	Lorsque le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par suite de • Causes naturelles (→P. 491) • Pneu crevé (→P. 515)	Ajustez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié. Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Témoin allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Dysfonctionnement du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (→P. 493)	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

***: Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:**

Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur et passager avant se déclenche pour avertir le conducteur et le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité. Une fois le contacteur de démarrage sur "ON" ou "START" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") le signal sonore sonne pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ Témoin d'alerte SRS

Ce système de témoins d'alerte contrôle l'ensemble des capteurs d'airbag, les capteurs d'impact frontal, les capteurs d'impact latéral, le bouton de boucle de ceinture de sécurité du conducteur, le système de classification du passager avant (système ECU et capteurs), le témoin indicateur "AIR BAG ON", le témoin indicateur "AIR BAG OFF", le bouton de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, les ensembles pré-tendeurs de ceintures de sécurité, les airbags, les câblages interconnectés et les sources d'alimentation. (→P. 486)

■ Capteur d'occupation du siège passager avant, témoin et signal sonore de rappel de ceinture de sécurité passager

- Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation peut déclencher le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique pourrait s'allumer et le signal sonore pourrait se déclencher.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Le témoin indicateur d'anomalie s'allumera si le bouchon du réservoir de carburant est desserré. Si le bouchon du réservoir de carburant est desserré, refermez-le bien. Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'éteint normalement après quelques trajets.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez à la valeur préconisée. Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus pour éteindre le témoin d'alerte de pression des pneus.

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

Lorsqu'une crevaison nécessite l'utilisation de la roue de secours

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus est inopérant dans les conditions suivantes:
(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques
- Si les pneus sont gonflés à 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm^2 ou bar) ou plus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut être inopérant dans les conditions suivantes:
(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant une fréquence similaire
- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues
- Si des jantes autres que celles de la marque Toyota sont utilisés (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Si vous utilisez des chaînes à neige

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après avoir clignoté fréquemment pendant 1 minute alors que le contacteur de démarrage est sur la position "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule peut être désactivé. (Fonctions personnalisables →P. 579) Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel des ceintures de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager lorsqu'ils ont oublié d'attacher leur ceinture.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant peut devenir extrêmement dur.
Maintenez fermement le volant et exercez plus de force qu'habituellement pour le tourner s'il est plus dur que d'ordinaire.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ Si un éclatement de pneu ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne s'active pas tout de suite.

ATTENTION

Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de secours (si équipé), devrait être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de pression insuffisante de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression insuffisante de gonflage des pneumatiques (témoin d'alerte de pressions des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin TPMS de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

⚠ ATTENTION

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez toujours l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer que le pneu ou la roue de remplacement ou de rechange permet au TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement. Si vous remplacez une ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer qu'un pneu ou une jante de remplacement n'empêche pas le système TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement.

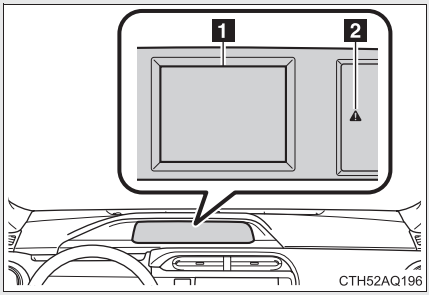
⚠ NOTE

■ Précautions à prendre lorsque vous installez un pneu de type différent

En cas de pose de pneus de caractéristiques ou de fabricant différent, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'alerte s'affiche

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:



1 Écran multifonctionnel

Les détails relatifs au message d'alerte et/ou les procédures de correction s'affichent à l'écran multifonctionnel.

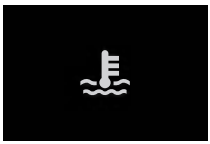
2 Témoin d'alerte principal

Le témoin d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

Si un témoin d'alerte quel qu'il soit s'allume après que vous ayez effectué les actions décrites, consultez votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule.

L'alerte suivante indique un éventuel dommage du véhicule susceptible d'entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'alerte	Explications
	**Signale la présence d'une anomalie dans le système hybride** Un signal sonore se déclenche en fonction du message d'alerte affiché.
	**Signale que la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée.**
	**Indique une pression d'huile moteur anormale** Un signal sonore se déclenche également. Le message d'alerte s'affiche si la pression d'huile moteur est trop basse.

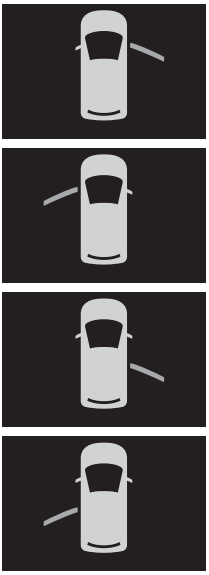
Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

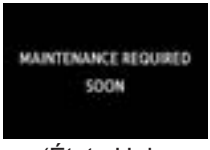
Un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Négliger de rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Message d'alerte	Explications
 (Clignote) (sur modèles équipés)	• **Signale la présence d'une anomalie dans le système d'accès et de démarrage “mains libres”** • **Signale la présence d'une anomalie dans le système de verrouillage de direction** Un signal sonore se déclenche également.
 (sur modèles équipés)	**Signale la présence d'une anomalie dans le système de régulateur de vitesse** Un signal sonore se déclenche également.

Appliquez les procédures de correction.

Un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Après avoir agi comme expliqué pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'alerte disparaît.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	**Signale qu'une ou plusieurs des portes latérales sont mal fermés** Le système indique précisément quelle porte est mal fermée. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que la ou les portes sont mal fermées.	Assurez-vous que toutes les portes latérales sont fermées.
	**Signale que le hayon est mal fermé** Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h),  clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que le hayon est mal fermé.	Fermez le hayon.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 (Clignote) (sur modèles équipés)	**Signale que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé (alors que le bouton "POWER" est en mode arrêt et que la porte conducteur est ouverte)** Un signal sonore se déclenche également.	Fermez le toit ouvrant.
 BRAKE (États-Unis) (Canada) (rouge)	**Indique que le frein de stationnement est toujours serré** Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le frein de stationnement est toujours serré.	Desserrez le frein de stationnement.
 (États-Unis uniquement)	**Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien*1 compte tenu de la distance parcourue** **S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la réinitialisation des données d'entretien**	Si nécessaire, effectuez l'entretien.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 (États-Unis uniquement)	**Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*1** **S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la réinitialisation des données d'entretien (Le témoin ne fonctionne correctement que si les données d'entretien ont été réinitialisées)**	Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser les données d'entretien après avoir effectué l'entretien. (→P. 390)
 	**Signale que le système hybride a surchauffé** Un signal sonore se déclenche également.	Arrêtez-vous et vérifiez. (→P. 539)
  (Clignote)	**Signale que le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est bas** Un signal sonore se déclenche également.	Lorsque le véhicule est arrêté pendant une période prolongée, mettez le levier de vitesses sur P. La batterie du système hybride (batterie de traction) ne peut pas être rechargée avec le levier de vitesses sur N.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 (Clignote)	**Indique que la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) a baissé après une période prolongée après avoir mis le levier de vitesses sur N** Un signal sonore se déclenche également.	Mettez le levier de vitesses sur P et redémarrez le système hybride lors du démarrage du véhicule.
 (Clignote)	**Signale que la porte conducteur a été ouverte avec le levier de vitesses sur N, D ou B** Un signal sonore se déclenche également.	Mettez le levier de vitesses sur P.
 (Clignote)	**Indique que la pédale d'accélérateur est enfoncée alors que le levier de vitesses est sur N** Un signal sonore se déclenche également.	Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le levier de vitesses sur D, B ou R.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 (Clignote)	**Indique que le contacteur de démarrage est sur “ACC” ou “LOCK” (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt (véhicules équipés d’un système d'accès et de démarrage “mains libres”) et que la porte conducteur est ouverte alors que les éclairages sont allumés** Un signal sonore se déclenche également.	Éteignez les éclairages.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	**Signale que le mode électrique EV n'est pas disponible*2** Un signal sonore se déclenche également. La raison pour laquelle le mode électrique EV est indisponible (le véhicule est au ralenti, la batterie est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode électrique EV, le pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée.	Utilisez le mode électrique EV dès que sa disponibilité est rétablie.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 EV MODE (Clignote 3 fois)	**Signale que le mode électrique EV a été automatiquement annulé*2** Un signal sonore se déclenche également. La raison pour laquelle le mode électrique EV est indisponible (la batterie est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode électrique EV, la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée.	Roulez avec le véhicule pendant un moment.

***1: Consultez le “Guide du programme d’entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d’entretien à respecter pour votre véhicule.**

***2: Pour les conditions d'utilisation du mode de conduite EV:**

→P. 194

Remédiez sans attendre au problème signalé. (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'alerte et le témoin disparaissent.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	—	  (Clignote)	La clé électronique n'est pas détectée alors que vous essayez de démarrer le système hybride.	Démarrez le système hybride en ayant la clé électronique avec vous.
Une fois	3 fois	  (Clignote)	Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte conducteur avec le sélecteur de vitesses sur P sans mettre le bouton “POWER” sur arrêt.	Mettez le bouton “POWER” sur arrêt ou ramenez la clé électronique à l’intérieur du véhicule.
			La clé électronique a été sortie du véhicule et une porte autre que celle du conducteur a été ouverte et fermée alors que le bouton “POWER” n'était pas sur arrêt.	Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	Continu (pendant 5 secondes)	  (Affichage alterné)  (Clignote)	Une tentative de verrouillage des portes a été exécutée à l'aide de la fonction d'accès après que la clé électronique ait été sortie du véhicule sans mettre le bouton "POWER" sur arrêt.	Mettez le bouton "POWER" sur arrêt et verrouillez à nouveau les portes.
9 fois	—	  (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride alors que la clé électronique n'était pas présente ou qu'elle ne fonctionnait pas normalement. Vous avez essayé de conduire le véhicule en l'absence de la clé normale à l'intérieur.	Assurez-vous que la clé électronique est à l'intérieur du véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Continu	—	 (Clignote)	La porte conducteur a été ouverte alors que le levier de vitesses n'était pas sur P et que le bouton "POWER" n'était pas sur arrêt.	Mettez le levier de vitesses sur P.
Continu	Continu	 (Affichage alterné) (Clignote)	La clé électronique a été sortie du véhicule et la porte conducteur a été ouverte puis fermée avec le levier de vitesses sur une position autre que P sans que le bouton "POWER" ne soit sur arrêt.	• Mettez le levier de vitesses sur P. • Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	Continu	 (Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage “mains libres” alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.
			Vous avez essayé de verrouiller l'une ou l'autre des portes avant en ouvrant une porte et en mettant le bouton de verrouillage en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	—	 (Clignote)	• Après avoir déverrouillé les portes avec la clé conventionnelle, lorsque vous avez appuyé sur le bouton “POWER”, le système n’a pas pu détecter la clé électronique. • Le système n’a pas pu détecter la clé électronique deux fois consécutives lorsque que vous avez appuyé sur le bouton “POWER”.	Mettez en contact la clé électronique avec le bouton “POWER” tout en appuyant sur la pédale de frein.
Une fois	—	 (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride avec le levier de vitesses sur une position autre que P.	Mettez le levier de vitesses sur P et démarrez le système hybride.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
—	—		Le système s'est mis sur arrêt à cause de la fonction de coupure automatique.	Au prochain démarrage du système hybride, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.
Une fois	—		La pile de la clé électronique est presque usée.	Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 444)

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	—	  (Clignote)	Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur avec le bouton “POWER” sur arrêt, puis mis deux fois le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES sans démarrer le système hybride.	Tout en appuyant sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton “POWER”.
			Pour démarrer le système hybride alors que la clé électronique ne fonctionnait pas normalement (→P. 531), vous avez mis la clé électronique en contact avec le bouton “POWER”.	Appuyez sur le bouton “POWER” dans les 10 secondes suivant le déclenchement du signal sonore.
Une fois	—	  (Clignote)	L’antivol de direction ne s’est pas débloqué dans les 3 secondes suivant la pression du bouton “POWER”.	Appuyez sur le bouton “POWER” tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant à gauche et à droite.
Une fois	—	  (Clignote)	Le bouton “POWER” a été mis en mode arrêt avec le levier de vitesses sur une autre position que P.	Mettez le levier de vitesses sur P.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	—	 (Clignote)	Une fois le bouton “POWER” mis en mode arrêt avec le levier de vitesses sur une autre position que P, le levier de vitesses a été déplacé sur P.	Mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

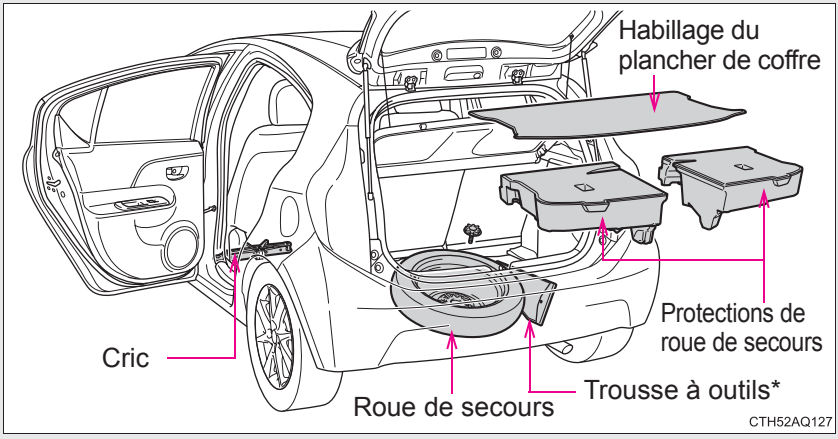
Si vous avez un pneu crevé

Démontez la roue dont le pneumatique est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

Avant de lever le véhicule avec le cric

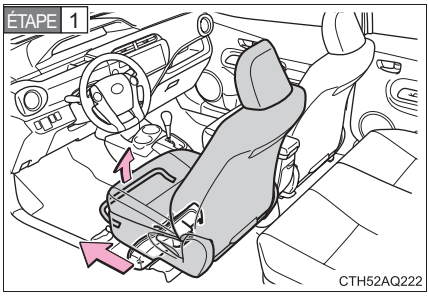
- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

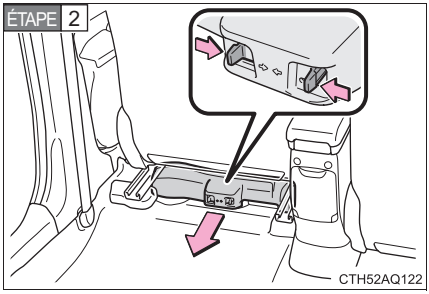


*: Manivelle de cric, clé d'écrou de roue et anneau de remorquage

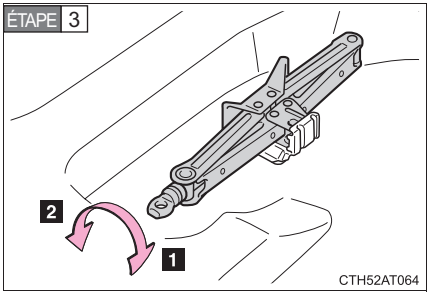
Accès au cric



Déplacez le siège conducteur dans la position la plus avancée possible.



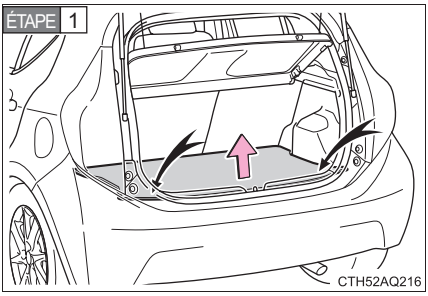
Poussez les pênes vers l'intérieur et ôtez le cache en le tirant vers vous.



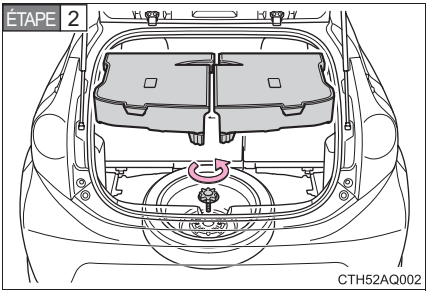
1 Pour serrer

2 Pour desserrer

Accès à la roue de secours compacte



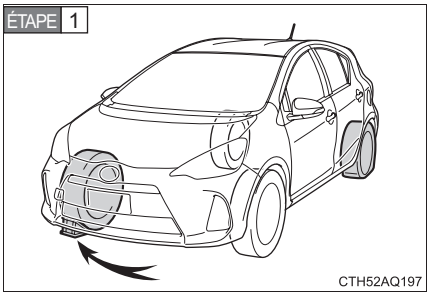
Enlevez l'habillage du plancher du coffre en le soulevant aux endroits indiqués par les flèches.



Retirez les protections de roue de secours, puis desserrez l'écrou de maintien central de la roue de secours.

Remplacement d'une roue crevée

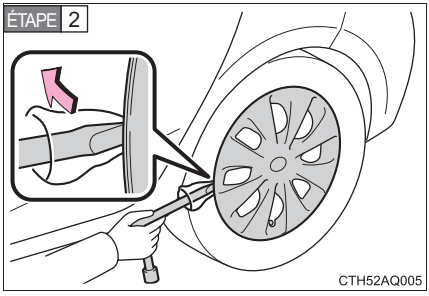
ÉTAPE 1



Calez les roues.

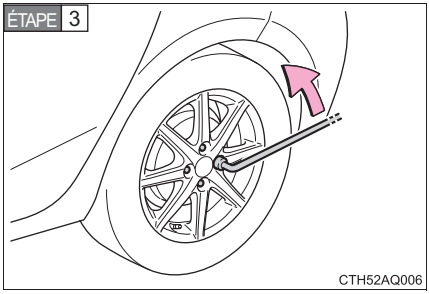
Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

ÉTAPE 2

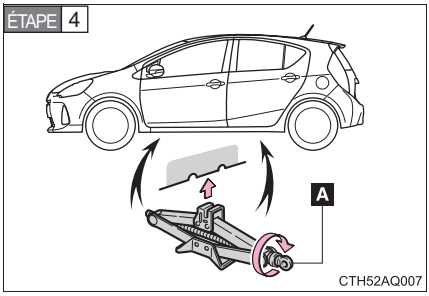


Pour les véhicules équipés de jantes en acier, enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

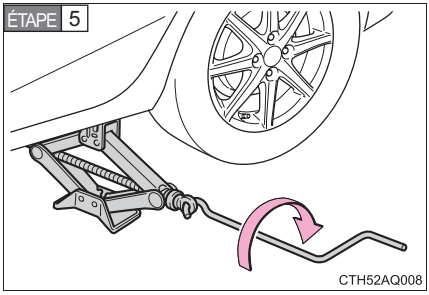
Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercaler un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue.



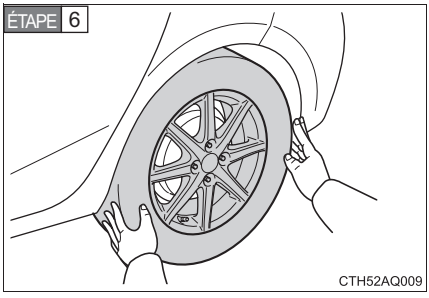
Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).



Tournez la partie “A” du cric à la main jusqu’à amener l’encoche au contact du point de levage du bas de caisse.



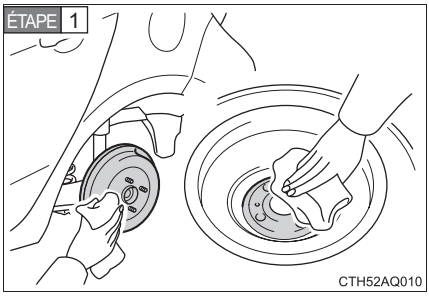
Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

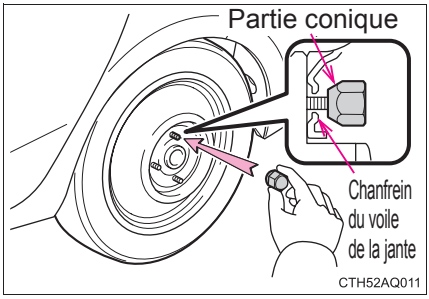
Installation de la roue de secours compacte



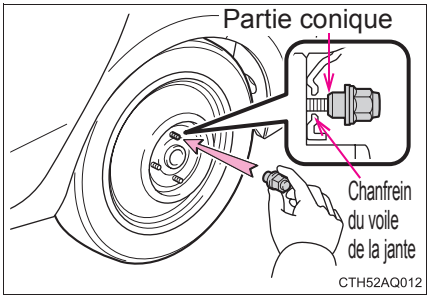
Nettoyez les portées de la roue de toute présence de boue ou de corps étranger.

La présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

ÉTAPE 2 Montez la roue de secours de secours et vissez légèrement chaque écrou de roue à la main à peu près jusqu'au même point.

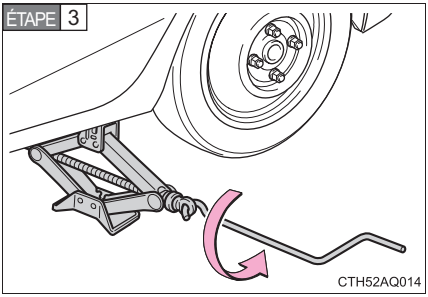


Lors du remplacement d'une jante en acier par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



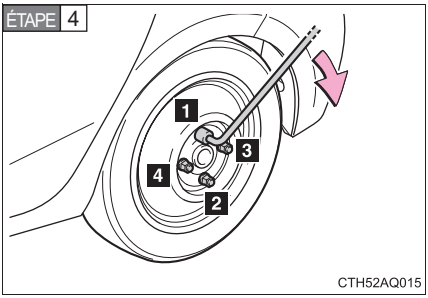
Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

ÉTAPE 3



Reposez le véhicule au sol.

ÉTAPE 4

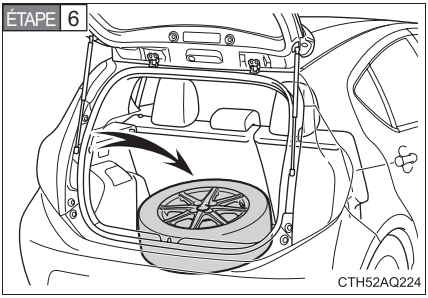


Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

ÉTAPE 5 Rangez le cric et tous les outils.

ÉTAPE 6



Rangez le pneu crevé dans le coffre à bagages comme indiqué dans l'illustration.

ÉTAPE 7 Rangez les protections de roue de secours et le tapis de sol dans le coffre à bagages.

Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention “TEMPORARY USE ONLY” moulée sur son flanc.
 Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 559)

Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 424)

En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.

ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

ATTENTION

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Évitez les accélérations, ralentissements et freinages soudains ainsi que les virages trop brusques.

■ Lorsque vous rangez la roue de secours compacte

Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre entre la roue de secours compacte et la carrosserie du véhicule.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS & aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRAC
- EPS
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Autrement, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

ATTENTION

Utilisation du cric de bord

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric de bord aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
 Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez aucun autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
- Ne laissez pas tourner le système hybride et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement d'une roue crevée

- Ne touchez pas aux voiles de jante, ni à la zone située autour des freins immédiatement après avoir conduit le véhicule.
 Après avoir conduit le véhicule, les voiles de jantes et la zone située autour des freins sont très chaudes. Si vous effleurez ces zones avec une quelconque partie de votre corps alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
 - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
 - Lors de la pose d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
 - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 439)

NOTE

■ **Ne pas rouler avec un pneu à plat.**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet négatif sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. (→P. 424)

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P. 182, 186)

Le problème peut venir d'une des choses suivantes:

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 532)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
 Refaites le plein du véhicule. (→P. 120)
- Véhicules équipés d'un système antidémarrage: Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 125)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 528)

Les éclairages intérieurs et les feux avant éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des choses suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 534)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Les éclairages intérieurs et les feux avant ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème peut venir d'une des choses suivantes:

- L'un des câbles ou les deux câbles de la batterie 12 V peuvent être débranchés.
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 534)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le bouton "POWER" fonctionne normalement:

ÉTAPE 1 Mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER" pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le levier de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du levier (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du levier de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"**

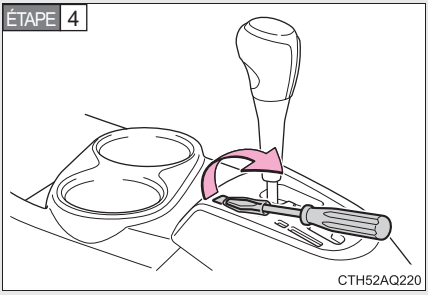
Mettez le contacteur de démarrage sur la position "ACC".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Placez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4

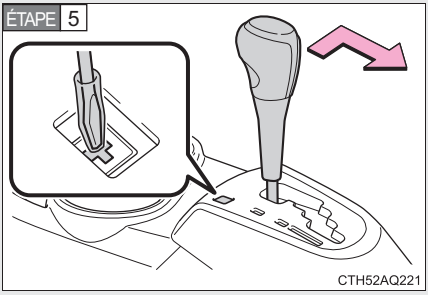


CTH52AQ220

Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou tout outil équivalent.

Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

ÉTAPE 5



CTH52AQ221

Appuyez sur le bouton de déverrouillage du levier de vitesses.

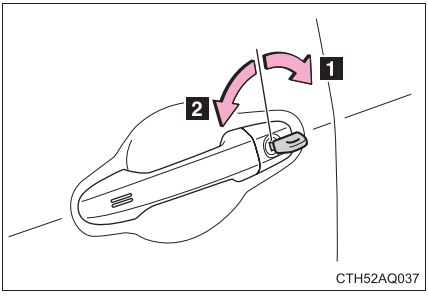
Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine. Pour les véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”, apportez-lui la clé principale et le numéro de clé gravé sur la languette qui l'accompagne. Pour les véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”, apportez-lui l'autre clé et le numéro de la clé gravé sur la languette qui l'accompagne.

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 61) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes



Utilisez la clé conventionnelle (→P. 48) pour pouvoir effectuer les opérations suivantes (porte conducteur uniquement):

1 Permet le déverrouillage des portes

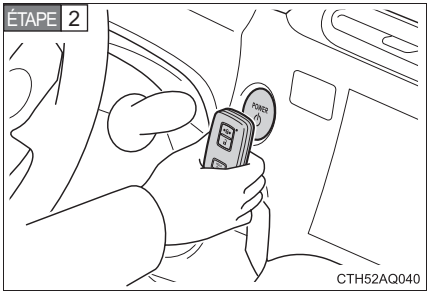
2 Permet le verrouillage de toutes les portes

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez de nouveau la clé dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2



Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton “POWER”.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le bouton “POWER” passe en mode DÉMARRAGE.

ÉTAPE 3 Enfoncez vigoureusement la pédale de frein et vérifiez que



est affiché sur l'écran multifonctionnel.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton “POWER”.

Au cas où le bouton “POWER” refuserait quand même de fonctionner, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Arrêt du système hybride**

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le bouton “POWER” comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 444)

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” est inopérant pour verrouiller et déverrouiller les portes**

Verrouillez et déverrouillez les portes avec la clé conventionnelle ou la télécommande du verrouillage centralisé.

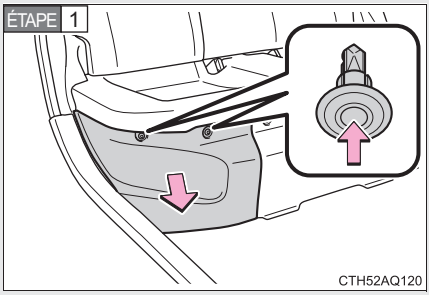
■ **Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas normalement**

Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P. 60)

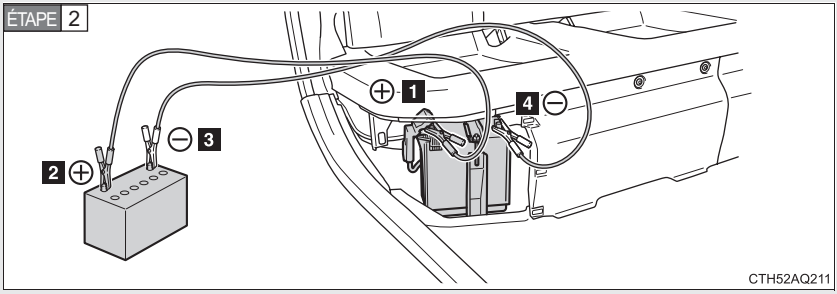
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.



Retirez l'habillage de la batterie 12 V sous le siège arrière droit. (→P. 418)



Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

1. Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.
2. Branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.
3. Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

4 Branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie sur votre véhicule comme indiqué sur l'illustration.

ÉTAPE 3 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

ÉTAPE 4 Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres" uniquement: Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le bouton "POWER" en mode arrêt.

ÉTAPE 5 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"**

Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage sur le position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE.

ÉTAPE 6 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 7 Sitôt le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite, pour cause de ralentissements par exemple.

Précautions à prendre quand la batterie 12 V est déchargée (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

- Dans certains cas, il se peut que vous n'arriviez pas à déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage “mains libres” tout de suite après avoir débranché et rebranché la batterie 12 V. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride risque de ne pas démarrer à la première tentative après le rechargement de la batterie 12 V, mais il démarre normalement à la deuxième tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode du bouton “POWER” est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode précédant le déchargement de la batterie. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le bouton “POWER” sur arrêt.
 Si le bouton “POWER” était en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE avant que la batterie 12 V se décharge, le système audio et/ou le système de climatisation peuvent se mettre à fonctionner lorsque la batterie 12 V est rebranchée.

Recharge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Cela tient à l'effet de décharge naturel et à la présence de consommateurs électriques constamment sous tension. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'incendier accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec quoi que ce soit d'autre que la borne prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connectée à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

■ Après avoir rechargé la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.
Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

→P. 422

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
 Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

Si le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

-  s'affiche sur l'écran multifonctionnel:
 Le moteur thermique est peut-être en surchauffe.
- Si le message d'alerte de surchauffe du système hybride est affiché à l'écran multifonctionnel:
 Le module de commande de puissance est peut-être en surchauffe.

Suivez la procédure de retour à la normale ci-dessous.

Remèdes

Si  s'affiche sur l'écran multifonctionnel:

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Regardez si de la vapeur s'échappe du compartiment moteur.

Si vous voyez de la vapeur:
Arrêtez le système hybride. Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée, puis redémarrez le système hybride.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Laissez le système hybride en marche et soulevez le capot avec précaution.

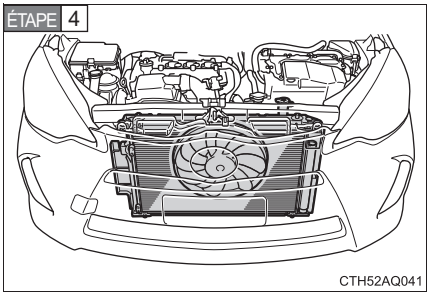
ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

Si les ventilateurs sont en marche:

Attendez que l'indication  disparaisse, puis arrêtez le système hybride.

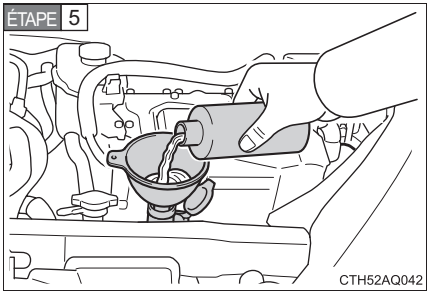
Si les ventilateurs ne sont pas en marche:
Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 4



Une fois la température du système hybride suffisamment réduite, contrôlez le niveau du liquide de refroidissement moteur et vérifiez que le circuit de refroidissement ne fuit pas.

ÉTAPE 5



Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence. (→P. 555)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

Si le message d'alerte de surchauffe du système hybride est affiché à l'écran multifonctionnel:

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation.

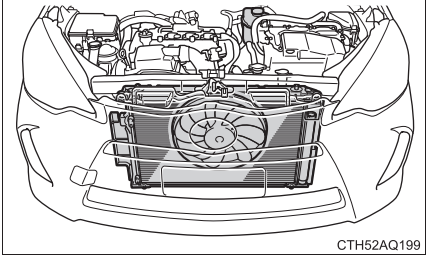
ÉTAPE 2 Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

Si les ventilateurs sont en marche:
Attendez que le message d'alerte de surchauffe du système hybride disparaisse, puis arrêtez le système hybride.
Si le message ne disparaît pas, appelez votre concessionnaire Toyota.

Si les ventilateurs ne sont pas en marche:
Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

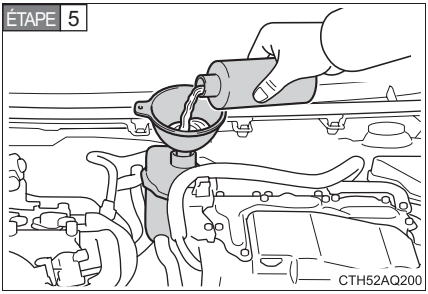
ÉTAPE 4



CTH52AQ199

Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du module de commande de puissance et recherchez toute trace de fuite éventuelle sur le circuit de refroidissement.

ÉTAPE 5



CTH52AQ200

Ajoutez du liquide de refroidissement du module de commande de puissance si nécessaire.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement pour module de commande de puissance, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence. (→P. 555)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

Surchauffe

Les symptômes suivants risquent d'apparaître lorsque le véhicule surchauffe:

- La puissance développée par le système hybride diminue.
- De la vapeur s'échappe du compartiment moteur.

ATTENTION

Pour éviter un accident ou des blessures pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures telles des brûlures.
- Vérifiez que  sur l'écran multifonctionnel et le témoin indicateur "READY" sont éteints.
- Sur les véhicules équipés d'un système hybride, il peut arriver que le moteur thermique démarre tout seul ou que les ventilateurs de refroidissement se mettent en marche soudainement. Ne touchez pas et n'approchez pas les pièces en mouvement de la courroie de distribution ou des ventilateurs. Vous risqueriez de vous faire happer les doigts, les vêtements ou un outil, et d'être blessé.
- N'ouvrez pas le bouchon du radiateur alors que le système hybride et le radiateur sont chauds.
 Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, comme des brûlures.

NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance**

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance.
Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide à température ambiante dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ **Pour éviter toute détérioration du système de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- Si vous utilisez des additifs de liquide de refroidissement, choisissez des produits Toyota d'origine ou équivalents.

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

ÉTAPE 1 Mettez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement. Arrêtez le système hybride.

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus sous les roues.

ÉTAPE 4 Redémarrez le système hybride.

ÉTAPE 5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesses lorsque vous avez le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez et provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la boîte de vitesses et au véhicule en général**

- Évitez de faire tourner les roues et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

ÉTAPE 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

Si le levier de vitesses est mis sur N

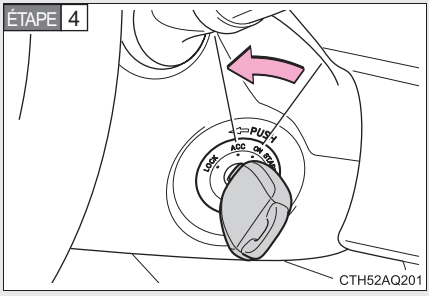
ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le système hybride.

Si le levier de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

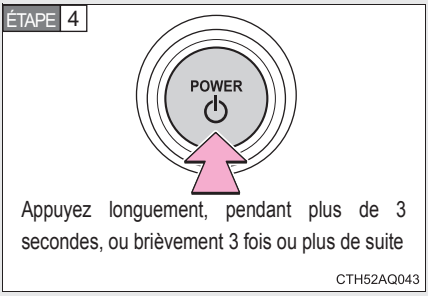
ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

ÉTAPE 4



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Arrêtez le système hybride en mettant le contacteur de démarrage sur “ACC”.

ÉTAPE 4



Appuyez longuement, pendant plus de 3 secondes, ou brièvement 3 fois ou plus de suite

CTH52AQ043

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Pour arrêter le système hybride, appuyez longuement sur le bouton “POWER” pendant plus de 3 secondes, ou brièvement au minimum 3 fois de suite.

ÉTAPE 5 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ATTENTION

■ Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.
- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

Caractéristiques du véhicule 6

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... 550

Informations sur le carburant..... 561

Informations sur les pneus 565

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables..... 579

Systèmes à réinitialiser.... 585

Dimensions et poids

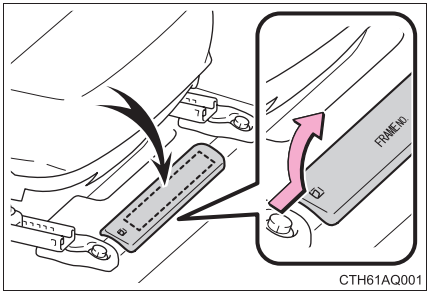
Longueur totale		157,3 in. (3995 mm)
Largeur totale		66,7 in. (1695 mm)
Hauteur totale*1		**Sans toit ouvrant** 56,9 in. (1445 mm) **Avec toit ouvrant** 57,7 in. (1465 mm)
Empattement		100,4 in. (2550 mm)
Voie	Avant	58,3 in. (1480 mm)*2 57,5 in. (1460 mm)*3
	Arrière	58,1 in. (1475 mm)*2 57,1 in. (1450 mm)*3
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)		845 lb. (380 kg)

*1: Véhicules à vide
*2: Pneus P175/65R15
*3: Pneus P195/50R16

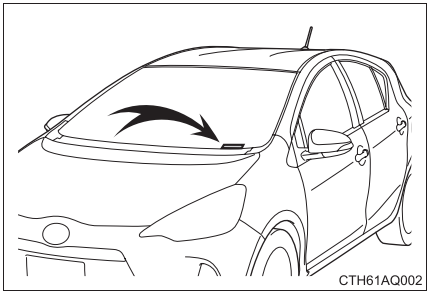
Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

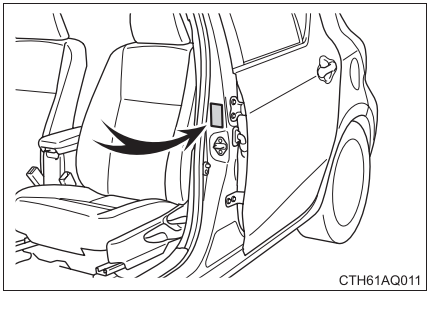
Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il figure sur les documents d'immatriculation du véhicule.



Ce numéro est frappé sous le siège passager avant.

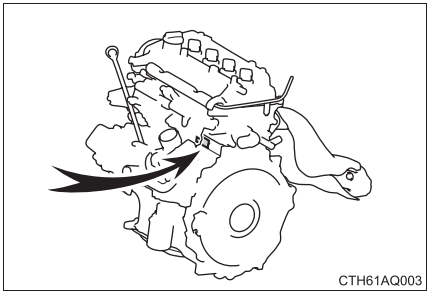


Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

■ Numéro du moteur



Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

Moteur

Modèle	1NZ-FXE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	2,95 × 3,33 in. (75,0 × 84,7 mm)
Cylindrée	91,3 cu.in. (1497 cm^3)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Entrée: 0,006 — 0,010 in. (0,15 — 0,25 mm) Échappement: 0,010 — 0,014 in. (0,25 — 0,35 mm)

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (référence)	9,5 gal. (36 L, 7,9 Imp. gal.)

Moteur électrique (Moteur de traction)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	45 kW
Couple maximal	125 ft•lbf (169 N•m, 17,2 kgf•m)

Batterie du système hybride (Batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	20 modules
Tension totale	144 V

Circuit de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Sans filtre	3,6 qt. (3,4 L, 3,0 Imp. qt.)
Avec filtre	3,9 qt. (3,7 L, 3,3 Imp. qt.)

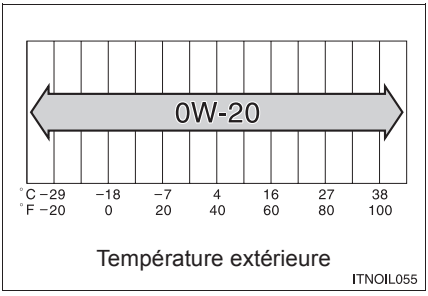
*: La capacité huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20



L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

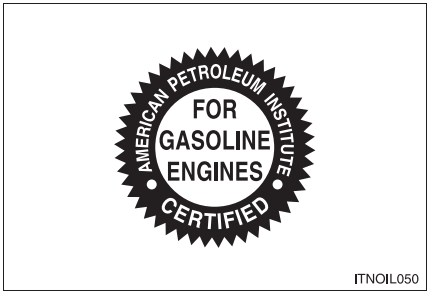
Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.



Circuit de refroidissement

Capacité Moteur essence Module de commande de puissance	 5,6 qt. (5,3 L, 4,7 Imp. qt.) 1,7 qt. (1,6 L, 1,4 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO FK16R-A8
Espace	0,03 in. (0,8 mm)

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu aux électrodes.

Circuit électrique

Batterie 12 V	
Tension à vide* à 68°F (20°C):	
Complètement chargée	12,5 V ou plus
À moitié chargée	11,0 — 12,5 V
Déchargée	En dessous de 11,0 V
	(*: Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du système hybride et extinction de l'ensemble de l'éclairage)
Intensités de charge	3,5 A ou moins (Se recharge sous 10 heures)

Boîte de vitesses hybride

Contenance d'huile*	3,5 qt. (3,3 L, 2,9 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Type de liquide de boîte de vitesses

L’utilisation de toute autre liquide de boîte de vitesses que “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, un blocage de votre boîte de vitesses accompagné de vibrations ainsi que des dommages importants à la boîte de vitesses de votre véhicule.

Freins

Hauteur sous pédale*1	2,8 in. (70 mm) Min.
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1,0 — 6,0 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures des freins	0,04 in. (1,0 mm)
Course du levier de frein de stationnement*2	8 — 11 clics
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 66 lbf (294 N, 30 kgf), moteur en marche.

*2: Course du levier du frein de stationnement lorsqu'il est levé avec une force de 45 lbf (200 N, 20 kgf).

Direction

Garde	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et jantes

Pneus de 15 pouces

Dimensions des pneus	P175/65R15 84H, T125/70D16 96M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	15 × 5J, 16 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Pneus de 16 pouces

Dimensions des pneus	P195/50R16 83V, T125/70D16 96M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus avant et arrière (pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 29 psi (200 kPa, 2,0 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	16 × 6J, 16 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule N°	W	Type
Extérieur	Feux avant Feux de croisement Feux de route	 9704 9005	 55 60	 A B
	Feux de stationnement	—	5	D
	Clignotants avant	—	21	E
	Feux antibrouillard avant*1	—	19	C
	Feux de position arrière	—	5	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	D
	Feux de recul	—	16	D
	Clignotants	—	5	E*2
	Feux de position latéraux avant	—	5	D
	Clignotants arrières	—	21	E
Intérieur	Éclairages intérieurs/ éclairages individuels	—	5	D
	Éclairage de coffre à bagages*1	—	5	D

*1: Sur modèles équipés

*2: Les clignotants doivent être remplacés comme un tout.

A: Ampoules halogène H11
B: Ampoules halogènes HB3
C: Ampoules halogène H16
D: Ampoules à culot poussoir (transparentes)
E: Ampoules à culot poussoir (ambre)

Informations sur le carburant

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb pour votre véhicule.
Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut endommager le moteur, à terme.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles aux États-Unis, en Europe et au Japon ont mis au point une spécification pour la qualité des carburants appelée World-Wide Fuel Charter (WWFC) (Charte mondiale des carburants) qui doit s'appliquer au monde entier.
- La WWFC classe les carburants en quatre catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise a ameliorer d'une part la qualite de l'air, en reduisant les emissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client, par l'amelioration des performances.

Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

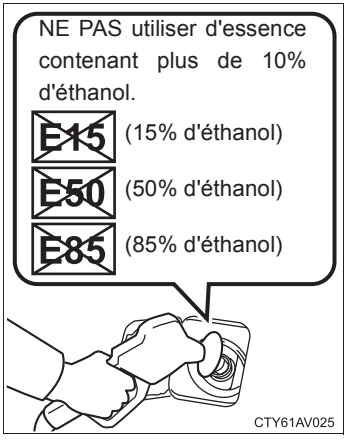
- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission.

Recommandations d'utilisation d'essences propres

Les essences à combustion plus propre, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (éther méthyl-tertiobutylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

Non recommandation d'utilisation d'essences mélangées



- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 10% d'éthanol. NE PAS utiliser un polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 10% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E15, E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 10% d'éthanol).
- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

■ **Non-recommandation d'utilisation d'essence contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiényl manganèse tricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour réparation.

■ **En cas de cliquetis du moteur**

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des détériorations.
- N’utilisez pas d’essence au plomb.
 L’essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d’échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- N'utilisez pas d’essence-alcool d'un autre type que ceux cités.
 Tout autre essence-alcool pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
 Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

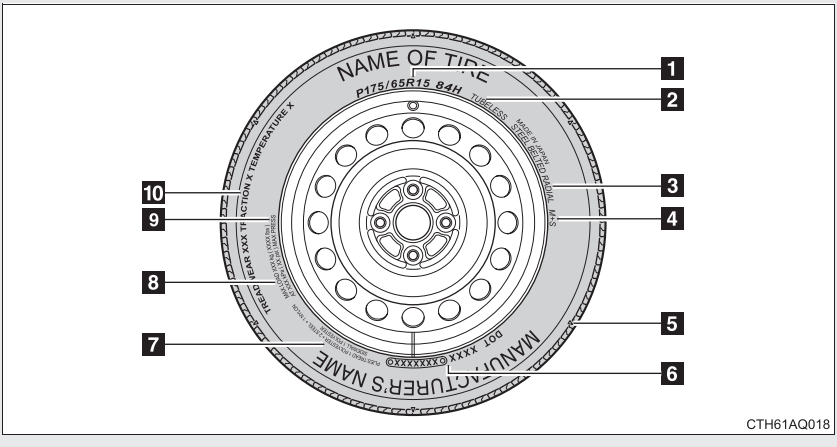
Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ **Lors du ravitaillement avec de l’essence-alcool**

Prenez soin de ne pas renverser l’essence-alcool. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

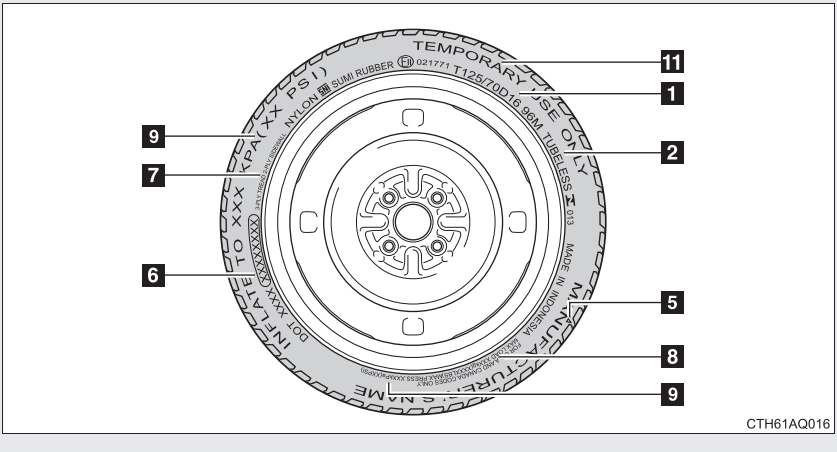
Symboles courants des pneus

Roue de taille normale



CTH61AQ018

Roue de secours compacte



CTH61AQ016

1 Dimensions des pneus (→P. 568)

2 TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu sans chambre à air est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

3 Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

4 Pneus d'été ou pneus toutes-saisons (→P. 428)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d’été.

5 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 423)

6 DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 567)

7 Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle plis les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment la structure du pneu.

8 Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 427)

9 Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 559)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

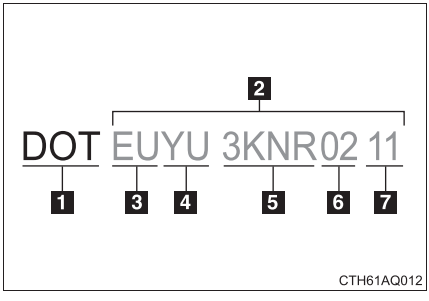
10 Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneus”.

11 “TEMPORARY USE ONLY” (→P. 522)

Une roue de secours compacte est reconnaissable au marquage “TEMPORARY USE ONLY” moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)



1 Marquage DOT*

2 Numéro d'identification du pneu (TIN)

3 Marque d'identification du fabricant du pneu

4 Code dimensionnel du pneu

5 Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

6 Semaine de fabrication

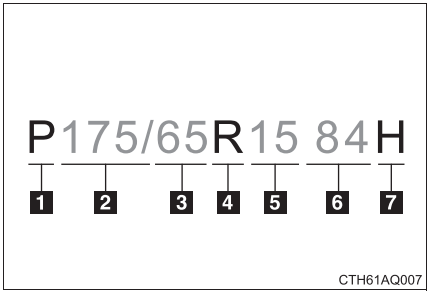
7 Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

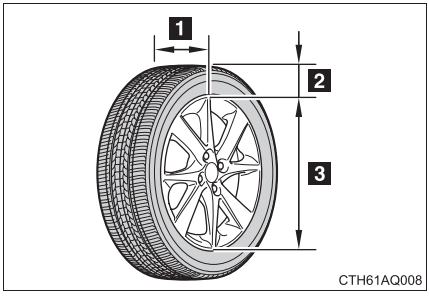
Informations dimensionnelles du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment pour les pneus.



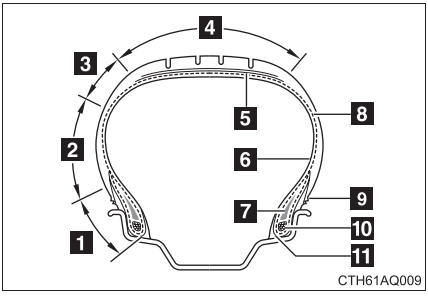
1. Utilisation du pneu
 (P = Voiture de tourisme,
 T = Utilisation temporaire)
2. Largeur de section (en millimètres)
3. Taille
 (rapport entre hauteur du pneu et largeur de section)
4. Code de structure du pneu
 (R = Radial, D = Diagonal)
5. Diamètre de la jante (en pouces)
6. Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
7. Indice de vitesse
 (un caractère alphabétique)

Dimensions du pneu



1. Largeur de section
2. Hauteur de pneu
3. Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu



1 Talon
2 Flanc
3 Épaulement
4 Voie
5 Ceinture
6 Calandrage intérieur
7 Gomme de renfort
8 Carcasse
9 Segment de jante
10 Tringles
11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des Transports américain.
Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires pour répondre aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Indice d'usure

L'indice d'usure est établi par comparaison et est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1,5) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.
La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation réelles. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme Federal Motor Vehicle Safety N° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices thermiques d'un pneu sont calculés à pression de gonflage et charges nominales.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après stationnement
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission hybride, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, l'autoradio et le chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	Somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après

Expression liée aux pneus	Signification
Poids des options de série	Poids cumulé des options d'usine effectivement montées, pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non-comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie longue durée et les habillages intérieurs spéciaux
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le manufacturier
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises indiquées pour le véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids maximal en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par deux
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par deux

Expression liée aux pneus	Signification
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le calandrage intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant

Expression liée aux pneus	Signification
Rainure	Espace entre deux sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Le flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant et principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximale pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale admissible	Pression maximale de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé

Expression liée aux pneus	Signification
Largeur totale	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les voitures particulières, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz ou fluide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc

Expression liée aux pneus	Signification
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Voie	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*:Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant,1 sur le siège de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur le siège de la deuxième rangée, 1 sur le siège de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

Fonctions personnalisables

1 Véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran: Fonctions configurables via le système audio à affichage sur écran (Pour tout complément d'information sur la personnalisation des fonctions avec système audio à affichage sur écran, consultez le "Manuel du propriétaire du système audio à affichage sur écran".)

2 Paramétrages modifiables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

Système	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2
Système d'accès et de démarrage "mains libres"*1 et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 53, 69)	Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Allumé	Éteint	—	O
	Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Allumé	Éteint	—	O
	Volume du signal sonore de fonctionnement	Niveau 7	Arrêt à niveau 7	O	O
	Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes	—	O
			120 secondes		
	Signal sonore de porte(s) ouverte(s)	Allumé	Éteint	—	O
	Verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	Allumé	Éteint	—	O

Système	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2
Système d'accès et de démarrage "mains libres"*1 (→P. 53)	Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Allumé	Éteint	—	O
	Nombre admissible de verrouillages automatiques consécutifs	2 fois	Illimité	—	O
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 69)	Télécommande du verrouillage centralisé	Allumé	Éteint	—	O
	Manœuvre de déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, puis de toutes les autres en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	O	O
	Fonction "Panique"	Allumé	Éteint	—	O

Système	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2
Verrouillage des portes (→P. 75)	Déverrouillage avec la clé	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, puis de toutes les autres en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	—	O
	Fonction de verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse*3	Éteint	Allumé	O	O
	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Éteint	Allumé	—	O
	Déverrouillage de toutes les portes à la mise sur P du levier de vitesses.	Allumé	Éteint	O	O
	Verrouillage de toutes les portes asservi à la mise du levier de vitesses sur une autre position que P.	Allumé	Éteint	O	O

Système	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2
Éclairages de jour (→P. 228)	Système d'éclairage de jour (sauf Canada)	Allumé	Éteint	O	O
Éclairages de jour (→P. 358)	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes	—	O
			30 secondes	—	O
	Fonctionnement portes déverrouillées	Allumé	Éteint	—	O
	Fonctionnement après mise sur “LOCK” du contacteur de démarrage antivol*2	Allumé	Éteint	—	O
	Fonctionnement après mise sur arrêt du bouton “POWER”*3	Allumé	Éteint	—	O
	Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique*3	Allumé	Éteint	—	O
Rappel de ceinture de sécurité (→P. 488)	Rappel sonore de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Allumé	Éteint	—	O
Système de climatisation automatique (→P. 270)	Contrôle de l’air conditionné en mode économique	Allumé	Éteint	—	O

*1: Sur modèles équipés

*2: Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”

*3: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Systèmes à réinitialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Données d'entretien (excepté pour le Canada)	Après avoir effectué l'entretien	P. 390
Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus	• Lorsque vous permutez les pneus sur des véhicules dont les pressions de gonflage avant et arrière sont différentes • Lorsque vous modifiez la pression de gonflage des pneus (pour cause de vitesse de croisière plus rapide ou de chargement du véhicule, etc.) • Lorsque vous changez de taille de pneumatiques	P. 425

Index

Liste des abréviations 588

Index alphabétique 590

Que faire si... 602

Liste des abréviations/acronymes

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ACC	Accessory (Accessoires)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DEL	Diode électroluminescente
DISP	Display (Affichage)
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
EV	Electric Vehicle (Véhicule Électrique)
I/M	Emission inspection and maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant)
M + S	Mud + Snow (Boue + neige)
MMT	Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Cyclopentadiényl manganèse tricarbonyle)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyl-tertiobutylique)
NIV	Numéro d'identification du véhicule
OBD	On Board Diagnostics (Système de diagnostic embarqué)
PNBE	Poids nominal brut sur essieu
PNBV	Poids nominal brut du véhicule

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
TWI	Treadwear Indicators (Indicateurs d'usure)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

A

A/C 270
ABS 247
Accès “mains libres” 69
Affichage
- Écran multifonctionnel 210
- Flux d’énergie 39
- Informations relatives au trajet 210
- Message d'alerte 497

Affichage de la température extérieure 371
Aide au démarrage en côte 252
Aide au freinage 247
Airbag de coussin de siège 132
Airbag de genoux 132
Airbags
- Airbag de coussin de siège précautions 141
- Airbags SRS 132
- Conditions de déploiement des airbag 136
- Conditions de déploiement des airbag rideau 137
- Conditions de déploiement des airbags latéraux 137
- Emplacement des airbags 132
- Modification et mise au rebut des airbags 146
- Position de conduite correcte 130, 141
- Précautions avec les airbag pour votre enfant 141
- Précautions avec les airbag rideau 141
- Précautions concernant les airbag latéraux 141
- Précautions concernant les airbags de genoux 141
- Précautions d'ordre général concernant les airbag 141
- Système de classification des occupants du siège passager avant 147
- Témoin d'alerte d’airbag 486
- Témoins indicateurs 147

Airbags latéraux 132
Airbags rideau 132
Ampoules
- Puissance 560
- Remplacement 461

Antenne 288
Antivol de direction 184, 190
Appuie-têtes
- Réglage 93

Audio Bluetooth®
- Audio Bluetooth® 327
- Configuration 345
- Lecteur portable 336
- Utilisation de l’audio Bluetooth® 330

Avertisseur sonore 202

B

Batterie
- Batterie du système hybride (batterie de traction) 33
- Contrôle 418
- Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 261
- Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée 534

Bloqué
- Si votre véhicule est bloqué 544

Boîte à gants..... 362
Boîte de vitesses
Boîte de vitesses hybride 197
Si le levier de vitesses est bloqué sur P..... 529
Bougie..... 556
Bouton
Bouton “ECO MODE”..... 198
Bouton “POWER”..... 186
Bouton de mode EV 194
Bouton de verrouillage des vitres électriques..... 112
Bouton de vitre électrique..... 112
Commande de feux antibrouillard 233
Commande de verrouillage centralisé des portes..... 76
Commande des feux avant 228
Commandes audio au volant 324
Commutateur de feux de détresse 476
Commutateurs d'éclairage..... 228
Contacteur de démarrage..... 182, 186
Essuie-glace et lave-glace235, 239
Levier d'essuie-glaces et lave-glace de lunette arrière239
Régulateur de vitesse242
Bouton “POWER”186
Bouton de verrouillage des vitres électriques112
Bruit sous le véhicule.....18

C

Capacité de charge.....260
Capacité de charge totale260
Capacité de chargement255
Capot.....402
Caractéristiques techniques.....550
Carburant
Capacité552
Information station-service.....604
Informations561
Jauge de carburant203
Ravitaillement en carburant.....120
Type552
Casiers auxiliaires364

Ceintures de sécurité
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR).....100
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)..... 100
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité.....103
Installation du siège de sécurité enfant.....157
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité.....386
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants.....101
Port de votre ceinture de sécurité.....96
Prétensionneurs de ceinture de sécurité.....100
Rallonges de ceinture de sécurité.....101
Réglage de la ceinture de sécurité.....96
Témoin de rappel.....488
Chaînes.....261
Circuit de refroidissement
Surchauffe du système hybride.....539
Clé à télécommande du verrouillage centralisé
Remplacement de la pile de la clé.....444
Télécommande du verrouillage centralisé.....69
Clé électronique
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....531
Clés
Accès “mains libres”.....69
Bouton “POWER”.....186
Clé à télécommande du verrouillage centralisé.....69
Clé conventionnelle.....48
Clé électronique.....48
Clés.....48
Contacteur de démarrage.....182, 186
Numéro de clé.....48
Pile de la clé.....444
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....531
Si vous perdez vos clés.....530
Clignotants
Bouton.....200
Puissance.....560
Remplacement des ampoules.....461
Clignotants arrières
Puissance.....560
Remplacement des ampoules.....461
Clignotants avant
Bouton.....200
Puissance.....560
Remplacement des ampoules.....461

Commande d'ouverture
Capot 402
Hayon 83
Trappe à carburant 120
Compteur
Commande d'éclairage du tableau de bord 204
Compteurs 203
Compteur de vitesse 203
Condenseur 413
Conduite
Conseils de conduite hivernale 261
Conseils de rodage 172
Position correcte 130
Procédures 170
Conseils de rodage 172
Contacteur de démarrage 182, 186
Contrôle de la stabilité du véhicule 247
Contrôle I/M 396
Cric
Cric de bord 515
Positionnement du cric 404
Crochet de cordon 308
Crochets à vêtements 376

D

Désembuage
Lunette arrière 279
Rétroviseurs extérieurs 279
Désembuage de la lunette arrière 279
Dimension 550
Direction
Déverrouillage de la colonne de direction 184, 190
Direction assistée électrique 247
Disque MP3 296
Disque WMA 296

E

Éclairage de coffre à bagages
Puissance 560
Éclairages
Commande de feux antibrouillard 233
Commande d'éclairage du tableau de bord 228
Commande des feux arrière 228
Commande des feux avant 228
Commande des feux de position latéraux 228
Commande des feux de stationnement 228
Commutateur de feux de détresse 476
Commutateur d'éclairage individuel 359
Commutateur des éclairages intérieurs 359
Levier de clignotants 200
Puissance 560
Remplacement des ampoules 461

Éclairages de plaque d'immatriculation
Puissance....560
Remplacement des ampoules....461
Éclairages individuels
Bouton....359
Puissance....560
Éclairages intérieurs
Bouton....359
Puissance....560
Écran multifonctionnel....210
Enregistreur de bord....22
Entrée audio....304, 312, 323
Entretien
Ceintures de sécurité....386
Données d'entretien....550
Entretien à faire soi-même....397
Entretien général....392
Extérieur....382
Intérieur....386
Prescriptions d'entretien....389
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)....396
Entretien à faire soi-même....397
EPS....247
Essuie-glace de lunette arrière....239
Essuie-glaces de pare-brise....235
Étiquettes de prévention contre le vol....129

F

Feux antibrouillard
Bouton....233
Puissance....560
Remplacement des ampoules....461
Feux antibrouillard avant
Bouton....233
Puissance....560
Remplacement des ampoules....461
Feux avant
Bouton....228
Puissance....560
Remplacement des ampoules....461
Feux de détresse
Bouton....476
Feux de position
Bouton....228
Puissance....560
Remplacement des ampoules....461
Feux de position latéraux
Puissance....560
Remplacement des ampoules....461
Feux de position latéraux avant
Bouton....228
Puissance....560
Remplacement des ampoules....461

Feux de recul
Puissance 560
Remplacement des ampoules 461
Feux de stationnement
Bouton 228
Puissance 560
Remplacement des ampoules 461
Feux de stop
Puissance 560
Remplacement des ampoules 461
Filtre de climatisation 441
Fonction de stockage 361
Fonctions personnalisables... 579
Frein de stationnement..... 201
Freins
Frein de stationnement..... 201
Liquide 558
Fusibles..... 448

H

Hayon 83
Horloge..... 212
Huile
Huile moteur 407
Huile moteur
Capacité 553
Contrôle 407
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 261

I

Identification
Moteur552
Moteur électrique552
Pneu565
Véhicule551
Information station-service.....604
Informations relatives au trajet.....210
Informations sur les pneus
Dimensions568
Glossaire572
Niveau de qualité uniforme des pneumatiques569
Numéro d'identification du pneu.....567
Instruments203
iPod304

J

Jantes.....438

L

Lavage et lustrage382
Lave-glace
Bouton.....235, 239
Contrôle.....417
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....261
Lecteur de CD.....290
Lecteur USB304, 312
Levier de vitesses
Boîte de vitesses.....197
Si le levier de vitesses est bloqué sur P.....529

Liquide
Freins558
Lave-glace.....417
Liquide de refroidissement moteur
Capacité555
Contrôle.....411
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....261
Liquide de refroidissement pour moteur thermique/ module de commande de puissance
Capacité555
Contrôle.....411
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....261

M

Manivelle de cric515
Messages d'alerte
Batterie de traction.....500
Entretien.....500
Frein de stationnement500
Hayon.....500
Mode de conduite électrique EV500
Porte ouverte.....500
Position N.....500
Position P500
Régulateur de vitesse499
Surchauffe du système hybride500
Système d'accès et de démarrage “mains libres”499, 507
Système hybride498
Toit ouvrant500

Microphone332
Miroirs
Désembuage des rétroviseurs extérieurs279
Miroirs de courtoisie.....370
Rétroviseur intérieur.....108
Rétroviseurs extérieurs110
Miroirs de courtoisie370
Mode de conduite électrique EV.....194
Mode éco.198
Moteur
Bouton “POWER”.....186
Capot402
Comment démarrer le système hybride182, 186
Compartiment406
Contacteur de démarrage182, 186
Numéro d'identification551
Si le système hybride ne démarre pas527
Surchauffe.....539

N

Nettoyage
Ceintures de sécurité386
Extérieur.....382
Intérieur.....386
Nombre de places assises.....260
Numéro d'identification du véhicule.....551

O
Outillage 515

P
Pare-soleil 369
Plage arrière 379
Pneus
Capteur de pression de gonflage 424
Chaînes 261
Contrôle 423
Dimensions 559
Informations 565
Permutation des roues 423
Pneus neige 261
Pression de gonflage 434
Remplacement 515
Roue de secours 515
Si vous avez un pneu crevé 515
Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus 424, 488
Poids
Capacité de chargement 255
Limites de charge 260
Poids 550
Porte-bouteilles 367
Porte-gobelets 366
Portes
Hayon 83
Portes latérales 75
Protection enfant de la porte arrière 78
Rétroviseurs extérieurs 110
Verrouillage des portes 53, 69, 75
Vitres de portes 112
Précautions pour le rangement 258
Pression de gonflage des pneus 434
Prise AUX 323
Prise d'alimentation 373

R
Radiateur 413
Radio 287
Rangement de console 362
Régulateur de vitesse 242
Réinitialisation
Systèmes à réinitialiser 585
Réinitialisation des données d'entretien 390
Remorquage
Conduite avec une caravane/ remorque 265
Remorquage 266
Remorquage de secours 478
Remorquage 266
Remplacement
Ampoules 461
Fusibles 448
Pile de la clé 444
Pneus 515
Résistances de chauffage
Rétroviseurs extérieurs 279
Sièges chauffants 374
Rétroviseur intérieur 108
Rétroviseur latéral
Désembuage 279
Réglage et escamotage 279
Rétroviseurs extérieurs
Désembuage 279
Réglage et escamotage 110

Roue de secours
Emplacement de stockage515
Pression de gonflage559

S

Sécurité de l'enfant
Bouton de verrouillage des vitres électriques.....112
Installation du siège de sécurité enfant.....157
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants.....101
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité105
Précautions avec les sièges chauffants.....375
Précautions avec les vitres électriques.....115
Précautions concernant la batterie 12 V.....420, 538
Précautions concernant le toit ouvrant119
Précautions concernant les airbag.....141
Précautions concernant les ceintures de sécurité.....102
Précautions lorsque la pile est retirée de la clé.....446
Sécurité enfants78
Siège de sécurité enfant153
Sécurité enfants78
Siège arrière
Rabattable.....89
Siège de sécurité enfant
Coussins de rehausse, définition153
Coussins de rehausse, installation.....157
Installation d'un CRS au moyen des ceintures de sécurité159
Installation d'un CRS avec les points d'ancrage LATCH.....158
Installation d'un CRS avec les sangles de retenue supérieures.....164
Siège bébé, définition153
Siège bébé, installation.....157
Sièges modulables, définition153
Sièges modulables, installation.....157
Système de classification des occupants du siège passager avant.....147
Sièges
Appuie-tête.....93
Installation des sièges de sécurité enfant.....157
Nettoyage.....386
Position correcte d'assise sur le siège130
Précautions concernant le réglage.....88
Précautions concernant le réglage du siège avant88
Réglage.....88
Réglage du siège avant88
Sièges chauffants374

Sièges avant
Réglage 88
Sièges chauffants 374
Signaux sonores d'alerte
Alerte principale..... 488
Rappel de ceinture de sécurité 488
Rappel de clé de contact..... 507
Système de direction assistée électrique 486
Système de freinage 485
Surchauffe, Système hybride..... 539
Système antidémarrage..... 125
Système antipatinage 247
Système antivol
Étiquettes de prévention contre le vol..... 129
Système antidémarrage 125
Système audio
Antenne 288
Commandes audio au volant 324
Crochet de cordon..... 308
Disques MP3/WMA 296
Entrée audio 304, 312, 323
iPod 304
Lecteur de CD 290
Lecteur de musique portable..... 304, 312, 323
Lecteur USB 312
Optimisation 320
Port USB 312
Prise AUX..... 323
Radio..... 287
Type 280
Système d'accès et de démarrage “mains libres”
Accès “mains libres”.....53
Démarrage du système hybride.....182, 186
Système de classification des occupants du siège passager avant147
Système de climatisation
Filtre de climatisation441
Système de climatisation automatique.....270
Système de climatisation automatique
Filtre de climatisation441
Système de climatisation automatique.....270
Système de commande de verrouillage de levier de vitesses529
Système de contrôle du véhicule et enregistrement des données d'exploitation21
Système de freinage antiblocage.....247
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes360
Système d'éclairage de jour ...231
Système hybride
Bouton “POWER”.....186
Composants haute tension33
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation39
Système d’alerte d’approche du véhicule.....29
Système d’arrêt d'urgence34
Témoin du système hybride.....220

T

Tapis de sol377
Téléphone Bluetooth®
Configuration.....351
Passer un appel téléphonique339
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur488
Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant488
Témoins d'alerte
Aide au freinage d'urgence486
Circuit de charge486
Insuffisance de liquide de frein.....485
Pneus sous-gonflés.....488
Pression des pneus.....488
Prétensionneurs.....486
Réserve de carburant faible488
Système d'airbag SRS486
Système de classification des occupants du siège passager avant486
Système de direction assistée électrique486
Système de freinage485
Système de freinage antiblocage486
Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus488
Témoin d'alerte principal488
Témoin de rappel de ceinture de sécurité488
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement486
Témoin indicateur de perte d'adhérence.....486
Témoins de rappel d'entretien206
Témoins indicateurs206
Toit ouvrant116
Totalisateur kilométrique212
Totalisateur partiel.....203
TRAC.....247
Trappe à carburant120

U

Urgence, en cas d'
Remorquage du véhicule477
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.....534
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....531
Si le levier de vitesses est bloqué sur P529
Si le signal sonore d'alerte se déclenche.....485
Si le système hybride ne démarre pas527
Si le témoin d'alerte s'allume485
Si le véhicule chauffe539
Si un message d'alerte s'affiche497
Si votre véhicule est bloqué.....544
Si vous avez un pneu crevé.....515
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....546
Si vous perdez vos clés530
Vous suspectez un problème.....484

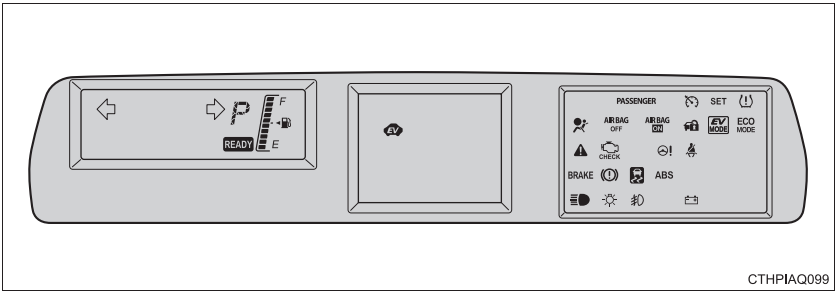
V

Vitres
Dégivrage de la lunette arrière 279
Lave-glace 235, 239
Vitres électriques 112
Vitres électriques 112
Volant
Réglage 107
Touches du système audio 324
VSC 247

Que faire si...

Vous avez un pneu crevé	P. 515	Si vous avez un pneu crevé
Le système hybride ne démarre pas	P. 527	Si le système hybride ne démarre pas
	P. 125	Système antidémarrage
	P. 534	Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée
Le levier de vitesses est bloqué	P. 529	Si le levier de vitesses est bloqué sur P
Le témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement moteur clignote ou s'allume	P. 539	Si le véhicule chauffe
Vous voyez de la vapeur s'échapper de sous le capot		
Vous avez perdu votre clé	P. 530	Si vous perdez vos clés
La batterie 12 V se décharge	P. 534	Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée
Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes	P. 75	Portes latérales
	P. 83	Hayon
Le véhicule est embourbé ou ensablé	P. 544	Si votre véhicule est bloqué

Un témoin d'alerte ou un témoin indicateur s'allume
P. 485 Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche



CTHPIAQ099

■ **Témoins d'alerte**

BRAKE ou Témoin d'alerte de système de freinage (témoin rouge) P. 485

Témoin d'alerte du circuit de charge P. 486

CHECK ou Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement P. 486

Témoin d'alerte SRS P. 486

ABS ou Témoin d'alerte ABS P. 486

Témoin d'alerte de direction assistée électrique P. 486

Témoin indicateur de perte d'adhérence* P. 486

Témoin d'alerte de système de freinage (témoin jaune) P. 486

Témoin d'alerte de réserve de carburant P. 488

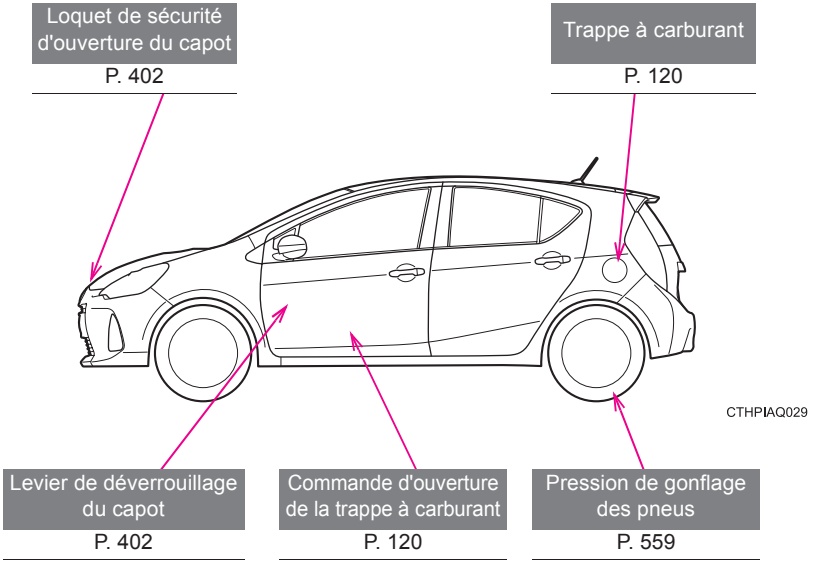
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant P. 488

Témoin d'alerte principal P. 488

Témoin d'alerte de pression des pneus P. 488

*: Si le témoin de perte d'adhérence s'allume.

INFORMATION STATION-SERVICE



Contenance du réservoir de carburant (Référence)	9,5 gal. (36 L, 7,9 Imp. gal.)
Type de carburant	Carburant sans plomb, indice d'octane 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 559
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	qt. (L, Imp. qt.) Sans filtre 3,6 (3,4, 3,0) Avec filtre 3,9 (3,7, 3,3)
Type d'huile moteur	“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent Qualité d’huile: P. 553 Huile moteur multigrade ILSAC GF-5 Viscosité d’huile recommandée: SAE 0W-20

Publication No.OM52B58D
Printed in Japan 01-1112-00 □
プリウス c（D）